



Université Constantine 3 –Salah BOUBNIDER-
Institut de Gestion des Techniques Urbaines
Département Gestion des villes et urbanisation

**VILLES ET GÉOGOUVERNANCE : ESSAI D'ÉLABORATION
D'UN CONCEPT DE GESTION URBAINE ET TERRITORIALE DURABLE
ÉTUDE EXPLORATOIRE : VILLE DE BÉJAIA ET SA PÉRIPHÉRIE**

THÈSE

Présentée en vue de l'obtention du diplôme de « Doctorat en sciences »

Spécialité « Gestion des techniques urbaines »

Filière de Gestion des Techniques Urbaines

Par

Foudil KHALED

Année Universitaire : 2023-2024



Université Constantine 3 –Salah BOUBNIDER-
Institut de Gestion des Techniques Urbaines
Département Gestion des villes et urbanisation.

N° de Série :

N° d'Ordre :

**VILLES ET GÉOGOUVERNANCE : ESSAI D'ÉLABORATION
D'UN CONCEPT DE GESTION URBAINE ET TERRITORIALE DURABLE
ÉTUDE EXPLORATOIRE : VILLE DE BÉJAIA ET SA PÉRIPHERIE**

THÈSE

Présentée en vue de l'obtention du diplôme de « Doctorat en sciences »

Spécialité « Gestion des techniques urbaines »

Filière de Gestion des Techniques Urbaines

Par

Foudil KHALED

Soutenue le 17 novembre 2024,

Devant le Jury composé de :

Chaouki BENABBAS	Président de jury	Professeur	Université de Constantine 3
Hamza AMIRECHE	Directeur de thèse	Professeur	Université de Constantine 3
Ablouahab BOUCHARB	Examineur	Professeur	Université de Constantine 3
Habibi YAHIAOUI	Examineur	MCA	Université de Batna 2
Samy GUELLOUH	Examineur	MCA	Université de Batna 2
Lakhdar AMMAR	Examineur	MCA	Université de Constantine 1
Florina GRECU	Invitée	Professeure	Université de Bucarest -Roumanie

Année Universitaire : 2023/202

Remerciements

Une thèse est une entreprise dont la réussite n'est possible qu'avec l'aide d'un certain nombre de personnes. Il m'est agréable de remercier vivement et chaleureusement tous ceux qui, grâce à leur aide précieuse, ont permis la réalisation de ce travail.

Premièrement, Professeur AMIRECHE Hamza (mon Directeur de thèse) de m'avoir encouragé, orienté et aidé à terminer cette recherche, malgré ses engagements et ses conditions de santé. Je lui adresse tous mes sincères remerciements pour ces conseils, sa disponibilité et ces tout au long de ce travail.

J'adresse aussi, un grand merci au Président et aux membres du jury, pour avoir pris le temps de lire et de juger cette thèse, pour leurs remarques avisées, leurs nombreux conseils et leur valeureuse contribution d'enrichir cette recherche.

A ma Femme, et mes enfants *Amina, Selma et Abderaouf*, pour leur patience, et la joie qu'ils me procurent une fois je rentre à la maison. La thèse a pris une grande partie mon temps et de leur temps aussi avec moi. Excusez-moi mes absences pendant toute la réalisation du travail.

A mes très chers très parents « Que dieu les gardes en bonne santé » mes frère et sœurs et toute ma famille pour leur soutien indéfectible.

Je remercie aussi les cadres d'administration de Bejaia et des communes de mon terrain d'étude, aux différents élus, pour leur intérêt porté à cette recherche et pour tout le soutien exprimé et la participation effective dans les entretiens et le questionnaire. Un grand merci aussi, aux nombreux citoyens et membres associatifs pour leur contribution, sympathie et leur collaboration pendant notre travail du terrain.

Je remercie profondément tous les membres de l'association OXYJEUNES Darguina Et tous les admins des pages Facebook pour leurs collaboration et partage du questionnaire.

Je veux aussi remercier tous mes amis(es) qui m'ont aidé même par un coup de fil, et soutenu tout au long de ce travail. Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont patiemment relu ce travail et m'ont aidé à le finaliser.

Je remercie enfin mes chers amis de l'institut GTU : Oualid, Omar, Lamine et Issam pour leurs encouragements et soutien. Merci pour tous mes collègues enseignants, doctorants et staff administratif de l'institut GTU.

J'oublie certainement des gens, qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à l'élaboration de cette thèse. Qu'ils m'en excusent et qu'ils soient remerciés du fond du cœur.

Dédicace

Je dédie cette thèse exclusivement à ma très chère Sœur regrettée **Soria**, « *Allah Yarhamha* », Qui nous a quittés subitement à sa fleur d'âge au milieu de la finalisation de cette thèse (Janvier 2024). Sa perte restera une peine lourde gravée dans nos cœurs et nos esprits.

TABLE DES MATIERES

	Page
Titre	
Remerciements	
Dédicace	
Tables des matières	i
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Liste des abréviations	viii
Résumé	vx
ملخص	x
Abstract	xi

CHAPITRE I : INTRODUCTION GÉNÉRALE

De la ville au territoire : de la gouvernance à la géogouvernance ...	02
Question de départ et construction de l'objet de recherche	04
1. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	05
La ville de Bejaia et sa périphérie : Territoire de conflits et modèle de l'échec urbain !	06
2. HYPOTHESES DE RECHERCHE	08
3. OBJECTIFS DE RECHERCHE	11
4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE	12
5. STRUCTURE DE LA RECHERCHE ET TEMPORALITÉS DE LA THÈSE	13
6. INTERÊTS PARTICULIER DE LA THÈSE	15
7. CONTRAINTES ET LIMITES DE LA RECHERCHE	18

CHAPITRE II : VILLES ET URBANISATION : DIALECTIQUE DE LA GESTION URBAINE, ENJEUX ET INTERFACES DE L'URBAIN ET DE LA VILLE

Introduction du chapitre	21
1. LA VILLE : DE LA CRISE DE GESTION A LA GESTION DE LA CRISE...	22
1.1. Les enjeux des villes et les défis de l'urbanisation au 21 ^{ème} siècle	24
1.2. Sommes-nous dans une nouvelle ère urbaine ? : L'urbanocène	26
1.3. La ville et l'urbanisation : Comprendre la crise urbaine	28
2. LA VILLE ET LA GESTION URBAINE : ÉLÉMENTS D'ANALYSE	31
3. LA VILLE : LIEU DE PRODUCTION DE L'URBAIN	32
3.1.L'urbanisation : Le phénomène qui produit l'urbain	36
3.2.L'urbanisme : La discipline qui fait la ville	37
3.3.L'urbanisme durable : Vers une nouvelle conception des villes	38
4. LES POLITIQUES URBAINES : QUEL ROLE POUR L'ETAT ET LES ACTEURS ?	38
4.1.Le recul de l'Etat au profit de nouveaux acteurs	39
4.2.Les politiques urbaines : un champ interdisciplinaire et multi-acteurs	40
Conclusion du chapitre	44

CHAPITRE III : LA GÉOGOUVERNANCE COMME NOUVEAU PARADIGME DE LA GESTION URBAINE : ESSAI DE CONSTRUCTION D'UN CONCEPT

Introduction du chapitre	45
1. ARTICULATION : VILLE, ACTEURS ET TERRITOIRE	46
1.1. La ville comme espace géopolitique et de géopolitique.	46

1.2. La ville et le territoire : Quelle articulation ?	47
1.3. La ville qui alimente le territoire ? Ou l'inverse ?	48
1.4. Le territoire : Une ville qui se territorialise	49
1.5. Le territoire : Le terrain des enjeux et des conflits	49
1.6. Le territoire : Gestion ou développement territorial ?	51
2. LA GOUVERNANCE : UN MOT VALISE ET UN CONCEPT POLYSEMIQUE	52
2.1. La gouvernance : La montée récente d'un concept	52
2.2. La gouvernance dans la littérature scientifique : Quelques définitions	53
2.3. La gouvernance : de l'économie aux territoires....	54
2.4. La gouvernance territoriale	55
2.5. Le diagnostic territorial	56
3. LA GOUVERNANCE URBAINE : IMPERATIF DE LA DURABILITÉ DES VILLES	56
3.1. L'émergence du concept de gouvernance urbaine	57
4. LA GÉOGOUVERNANCE COMME NOUVEAU PARADIGME DE LA GESTION URBAINE	59
4.1. Limites de la gouvernance : Les prémisses d'un nouveau concept	59
4.3. Essai de construction du concept de "Géogouvernance"	62
4.4. Construction d'un cadre de référence de la géogouvernance	65
Conclusion du Chapitre	67
CHAPITRE IV :	
VILLES ET URBANISATION EN ALGERIE :	
MODE DE PRODUCTION D'ESPACE ET POLITIQUES URBAINES	
Introduction du chapitre	69
1. PRODUCTION DE L'ESPACE ET POLITIQUES URBAINES EN ALGERIE	70
1.1. L'époque précoloniale « Berbère », avant 1830	72
1.1.1. Logiques de formation et de production de l'espace arabo-musulmane	74
1.2. L'époque coloniale, entre (1830-1962)	76
1.2.1. Mode de production urbaine coloniale	77
1.2.2. Politiques urbaines utilisées durant la période coloniale	78
2.3. L'époque post-coloniale, après l'indépendance(1962)	80
2.4. Mode d'urbanisation volontariste et Etatique après l'indépendance	81
2.4.1. La période 1962-1974	82
2.4.2. La période de 1974 à 1985 : Les réserves foncières communales	83
2.4.3. La période 1990 –2004 : la nouvelle réforme foncière urbaine	85
2.4.4. La période après 2004	86
2.4.5. Politique de la ville : La loi 06-06 et le projet avorté	88
2.4.6. Le SNAT 2030 : La nouvelle réforme territoriale et urbaine	90
Conclusion du chapitre	92
CHAPITRE V :	
CRISE CHRONIQUE DE LA VILLE EN ALGERIE :	
GOUVERNANCE, DEFIS ET ENJEUX DU DEVENIR URBAIN	
Introduction du chapitre	93
1. VILLES ALGERIENNES : UNE CRISE PEUT EN CACHER UNE AUTRE	94
1.1. La crise urbaine comme objet de recherche	94
2. LES FACTEURS DE LA CRISE URBAINE ET LEURS IMPACTS	95
2.3. La ville et l'administration : inadaptation de la gestion communale	96
2.3. La ville et l'informel : pratiques spéculatives, dérogatoires et illicites	97
2.4. La ville et la planification urbaine : limites et défaillances du PDAU et POS	99
3. DECORTIQUER LES PROBLEMES DE LA GESTION URBAINE	101

3.3. Défaillance du cadre fonctionnel de la gestion urbaine	102
3.4. Dysfonctionnement de la gestion foncière : étatisation et bureaucratisation	103
3. ENJEUX ET DEVENIR URBAIN EN ALGERIE : ESSAI DE SORTIE DE CRISE	104
3.5. L'enjeu territorial : assurer les grands équilibres spatiaux	104
3.6. L'enjeu foncier : gestion prospectives et anticipatives	105
3.7. L'enjeu du statut de la ville : organisation d'un cadre cohérent	105
3.8. L'enjeu financier : vers une approche économique de la ville	107
3.9. L'enjeu économique et de la mondialisation : villes compétitives	107
3.10. L'enjeu participatif : réhabiliter le mécanisme de la co-construction de la ville	108
3.11. L'enjeu socio-culturel et patrimonial	110
3.11.1. Au plan culturel et patrimonial : le patrimoine comme ressource	110
3.12. L'enjeu environnemental : la ville comme un écosystème	111
3.13. L'enjeu d'une bonne gouvernance :	111
Conclusion du chapitre	115
CHAPITRE VI :	
METHODOLOGIE ET OUTILS : VILLE DE BEJAIA ET SA PERIPHERIE :	
CRISE URBAINE, ETAT DE FAIT ET ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE.	
Induction du chapitre	117
1. LECTURE DE L'AIR D'ETUDE : VILLE DE BEJAIA ET SA PÉRIPHÉRIE	118
1.1. Les enjeux de délimitation de l'aire urbaine de la ville de Bejaia	118
1.2. Une aire d'étude synchronisée avec l'instrument d'urbanisme	119
2. PRESENTATION DE L'AIR D'ETUDE : VILLE DE BEJAIA ET SA PERIPHERIE	122
2.1. Situation géographique : de la wilaya à la ville	123
2.2. Bejaia et sa périphérie : Consistance physique et territoriale	124
2.3. Bejaia et sa périphérie : Description topographique et toponymique	127
2.4. Bejaia et sa périphérie : Caractéristiques géologique	129
2.5. Bejaia et sa périphérie : Climat et bassin hydrographique	132
2.6. Bejaia et sa périphérie : territoire à haut risque feux de forêt	136
3. BEJAIA ET SA PÉRIPHÉRIE : DÉMOGRAPHIE ET POPULATION	140
3.1. Répartition géographique et spatiale de la densité de population	141
4. CRISE DE GESTION URBAINE ET ÉLÉMENTS DE PROBLEMATIQUE	145
4.1. Ville de Bejaia et sa périphérie : Evolution urbaine fragmentée	145
4.2. Ville de Bejaia : Fin du centre et nouvelles centralités	148
4.3. Bejaia et sa périphérie : défaillance des instruments d'urbanisme (PDAU, POS)	149
Conclusion du chapitre	158
CHAPITRE VII :	
RESULTATS : L'EXPERIMENTATION EMPIRIQUE :	
ENQUETE DE TERRAIN ET ANALYSE DU QUESTIONNAIRE	
Introduction du chapitre	159
1. L'EXPERIMENTATION EMPIRIQUE : TRAVAIL DU TERRAIN	160
1.1. Présentation de l'enquête de terrain	161
1.2. Définition de l'échantillon et terrain d'investigation	163
1.3. La construction et l'administration des questionnaires	164
1.3.1. Le choix et l'adaptation des échelles de mesure des variables	164
1.3.2. La rédaction du questionnaire	165
2. ANALYSE DE L'EXPERIMENTATION EMPIRIQUE : TRAVAIL DU TERRAIN	169
2.1. Analyse des résultats de l'enquête de terrain	170
2.2. Rappel des hypothèses de recherche	171
3. Analyse et interprétations des résultats du questionnaire.	173

3.1. La nature des acteurs	173
3.1.1. Les caractéristiques de l'acteur	176
3.2. La perception de la géogouvernance urbaine et territoriale :	178
3.3. Analyse du jeu d'acteur dans une démarche de géogouvernance à Bejaia	187
3.4. Réussir une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia	195
Conclusion du chapitre	204

CHAPITRE VIII :

DISCUSSION : ETUDE DU MACRO-ENVIRONNEMENT PAR LA MATRICE PESTEL : PROPOSITION D'UN PROTOCOLE D'APPLICATION DE LA GÉOGOUVERNANCE URBAINE ET TERRITORIALE.	205
--	-----

Introduction du chapitre	205
1. L'ANALYSE PESTEL DU MACRO-ENVIRONNEMENT DE LA GEOGOUVERNANCE	206
1.1. Qu'est-ce que l'analyse PESTEL ?	207
1.2. Matrice PERTEL de la géogouvernance urbaine et territoriale	208
1.2.1. Les facteurs politiques : Macro-environnement politique	209
1.2.2. Les facteurs économiques : Macro-environnement économique	210
1.2.3. Les facteurs sociaux : macro-environnement socio-culturel	211
1.2.4. Les facteurs technologiques : macro-environnement technologique	212
1.2.5. Les facteurs écologiques : macro-environnement écologiques	214
1.2.6. Les facteurs légaux ; macro-environnement légal et réglementaire	215
2. DISCUSSION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE PESTEL	215
2.1. Corrélation : matrice pastel - les 17 objectifs de développement durable	219
2.1.1. Les facteurs politiques : Macro-environnement politique et ODD	220
2.1.2. Les facteurs économiques : Macro-environnement économique et ODD	220
2.1.3. Les facteurs sociaux : Macro-environnement socioculturel et ODD	221
2.1.4. Les facteurs technologiques : Macro-environnement technologiques et ODD	222
2.1.5. Les facteurs écologiques : Macro-environnement et environnemental et ODD	223
2.1.6. Les facteurs légaux : Macro-environnement légal et réglementaire et ODD	224
3. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ANALYSE PESTEL ET DU TRAVAIL DE TERRAIN	227
3.1. Ville de Bejaia et sa périphérie : omniprésence de conflits	229
3.2. Proposition d'un protocole de géogouvernance urbaine et territoriale	232
3.3. Proposition d'un cadre de référence pratique de la géogouvernance	235
Conclusion du chapitre	237
CONCLUSION GÉNÉRALE	238

CHAPITRE IX :

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Listes des annexes

Annexe A : Questionnaire

Annexe B : Listes des acteurs et leurs affiliations

Annexe C : Article publié dans le cadre du doctorat (indexé Scopus et ERIH +)

LISTE DES FIGURES

N	Titre de la figure	Pa ge
01	Figure N° 01.01 : Hypothèses de recherche et axes d'analyse dans la thèse	11
02	Figure N° 02.01 : Design de la recherche et temporalités de la thèse	15
03	Figure N° 01.02 : Population urbaine au monde, 2023	24
04	Figure N° 02.02 : Pourcentage d'agglomérations urbaines par classe au monde	25
05	Figure N° 03.02 : Les sous-systèmes principaux du système complexe de la ville.	35
06	Figure N° 04.02 : L'articulation interdisciplinaire dans la notion de l'urbanisme	37
07	Figure N° 01.03 : Les quatre dimensions constitutives du territoire	50
08	Figure N° 02.03 : Gouvernance et concepts associés	54
09	Figure N° 03.03 : Taux de population en ville au monde (1995-2010-2025)	58
10	Figure N° 04.03 : Les attributs et limites des démarches de gouvernance	61
12	Figure N° 05.03 : L'émergence de la démarche de géogouvernance	62
13	Figure N° 06.03 : Essai de Construction du concept de "Géogouvernance "	64
14	Figure N° 07.03 : Grille d'analyse des expérimentations de la géogouvernance.	66
15	Figure N° 01.04 : Mosquée sidi soufi, ville de Bejaia : avant 1830 et aujourd'hui	73
16	Figure N° 02.04 : Ksar Ghardaïa : avant 1830 et aujourd'hui	74
17	Figure N° 03.04 : Le rocher de Cirta, ville de Constantine : 1830 et aujourd'hui	76
18	Figure N° 04.04 : Constantine : Chantiers de construction, au premier plan	80
19	Figure N° 05.04 : Bejaia : ZHUN Sidi Ahmed.	83
20	Figure N° 06.04 : Schéma de composition de l'espace Algérien	87
21	Figure N° 01.05 : Alger : Quartiers périphériques défigurés	98
22	Figure N° 02.05 : Bejaia : Opération de démolition des constructions illicites	99
23	Figure N° 03.05 : Tissus urbains défigurés par les interventions non cordonnées	101
24	Figure N° 04.05 : Schéma de participation dans la gestion urbaine	109
25	Figure N° 05.05 : Gouvernance et enjeux du devenir urbain en Algérie	113
25	Figure N° 01.06 : Schéma de structure des axes de développement dans le PDAU.	121
26	Figure N° 02.06 : Ville de Bejaia et sa périphérie : carte de situation	122
27	Figure N° 03.06 : Ville de Bejaia et sa périphérie : Carte de l'occupation du sol	126
28	Figure N° 04.06 : Ville de Bejaia et sa périphérie : la consistance territoriale	127
29	Figure N° 05.06 : Bejaia et sa périphérie : carte des altitudes	128
30	Figure N° 08.06 : Embouchure de la Soummam et l'aéroport Abane Ramande	129
31	Figure N° 09.06 : Bejaia et sa périphérie : Carte de géologie	131
32	Figure N° 10.06 : Diagrammes des périodes sèches et humides : zone d'étude	132
33	Figure N° 11.06 : Bejaia et sa périphérie : carte des pentes et d'hydrographie	133
34	Figure N° 12.06 : Pollution d'Oued Soummam.	134
35	Figure N° 12.06 : Ville de Bejaia : Débordement d'oued Soummam, 2002.	135
36	Figure N° 13.06 : Le massif montagneux qui entoure la ville de Bejaia	136
37	Figure N° 14.06 : Bejaia et sa périphérie : Les feux de forêt, 07/ 2023.	137
38	Figure N° 15.06 : Bejaia et sa périphérie : Carte de combustibilité (NBR), 07/2023.	138
39	Figure N° 16.06 : Bejaia et sa périphérie : Surfaces ravagées par les feux, 07/ 2023.	139
40	Figure N° 17.06 : Impacts des feux de forêt, Toudja, juillet 2023. - avant et après.	140
41	Figure N° 18.06 : Représentation graphique de la répartition de la population	142
42	Figure N° 19.06 : Bejaia et sa périphérie : Carte de la densité de la population	143
43	Figure N° 20.06 : Représentation graphique de la densité de la population	144
44	Figure N° 21.06 : Bejaia et sa périphérie : Expansions urbaine (1962-2024)	146
45	Figure N° 22.06 : Quartiers périphérique : une production urbaine bâclée	147
46	Figure N° 23.06 : Bejaia et sa périphérie : Evolution urbaine et spatiale (1962-2024)	148

47	Figure N° 24.06 : Vue sur le pôle Sidi Boudrahem entouré pas l'urbain illicite.	151
48	Figure N° 25.06 : Extensions urbains dans des secteurs non urbanisables du PDAU	152
49	Figure N° 26.06 : Non-respect total des secteurs réglementaires du PDAU	153
50	Figure N° 27.06 : Non-respect total des propositions définis par le PDAU	154
51	Figure N° 28.06 : L'explosion du 04/11/2023 dans les entrepôts de l'unité Profert	156
52	Figure N° 01.07: Approche de triangulation des outils de recherche	162
53	Figure N° 02.07 : Acteurs de la ville de Bejaia et sa périphérie (questionnaire)	168
54	Figure N° 03.07 : La nature de l'acteur : pourcentage et nombre de participants	174
55	Figure N° 04.07 : Les relations avec les autres acteurs de la ville	178
56	Figure N° 05.07 : L'environnement politique de la géogouvernance	179
57	Figure N° 06.07 : L'environnement administratif favorable à la géogouvernance	180
58	Figure N° 07.07 : Les changements nécessaires pour l'application de la GUT	181
59	Figure N° 08.07 : L'impact des réseaux d'acteurs sur la décision de la GUT	183
60	Figure N° 09.07 : L'impact de l'usage des SIG dans la gestion urbaine	184
61	Figure N° 10.07 : L'impact de l'usage des TIC dans la gestion urbaine	185
62	Figure N° 11.07 : Mission des acteurs dans la gestion urbaine	186
63	Figure N° 12.07 : Influence de la relation entre les acteurs sur les décisions prises	188
64	Figure N° 13.07 : Formes de l'interaction entre les acteurs	189
65	Figure N° 14.07 : phénomène d'opposition et de coupure de route à Béjaia	190
66	Figure N° 15.07 : Les sources de conflit dans la démarche de gestion urbaine	192
67	Figure N° 16.07 : Absence de coordination entre les acteurs (APC, Sonelgaz)	193
68	Figure N° 17.07 : Dépendance de GUT de l'implication des acteurs de la ville	193
69	Figure N° 18.07 : Les entraves de la concrétisation du processus de GUT durable	194
70	Figure N° 19.07 : La volonté de suivre une logique de géogouvernance urbaine	195
71	Figure N° 20.07 : Les principales caractéristiques d'un acteur de la démarche GUT	196
72	Figure N° 21.07 : À quoi associer la réussite de la géogouvernance urbaine ?	198
73	Figure N° 20.07 : La motivation d'un acteur pour participer au processus de la GUT	199
74	Figure N° 21.07 : L'utilisation des SIG et TIC pour la réussite GUT à Bejaia	200
75	Figure N° 01.08 : Eléments de matrice PESTEL	202
77	Figure N° 02.08 : Rappel sur les éléments clés du concept de "Géogouvernance "	206
78	Figure N° 03.08 : Résultats de la matrice PESTEL sur la géogouvernance urbaine	209
79	Figure N° 04.08 : Les ODD, liés à l'environnement politique, matrice PESTEL	217
80	Figure N° 05.08 : Les ODD, liés à l'environnement économique, matrice PESTEL	220
81	Figure N° 06.08 : Les ODD, liés à l'environnement social dans la matrice PESTEL	221
82	Figure N° 07.08: Les ODD, liés à l'environnement technologique de PESTEL	222
83	Figure N° 08.08 : Les ODD, liés à l'environnement écologique dans PESTEL	223
84	Figure N° 09.08 : Les ODD, liés à l'environnement légal dans la matrice PESTEL	224
85	Figure N° 10.08 : Défis et enjeux de la matrice PESTEL sur la géogouvernance	225
86	Figure N°11.08 : Essai de conception d'un cadre de référence de géogouvernance	
87	Figure N°12.08 : défis et enjeux de la matrice PESTEL	232
88	Figure N°13.08 : Essai de conception d'un cadre de référence de la géogouvernance	236

LISTE DES TABLEAUX

N	Titre du tableau	Page
01	Tableau N° 01.04 : L'évolution de la population urbaine durant l'époque coloniale	77
02	Tableau N° 02.04: Le renouvellement urbain et la politique de la ville	89
03	Tableau N° 01.06 : Aire d'étude : Typologie géographique des communes	123
04	Tableau N° 02.06: Aire d'étude : Typologie des communes	129
05	Tableau N° 03.06 : Estimation de la population par sexe et calcul de la densité	141
06	Tableau N° 01.07 : La nature de l'acteur	174
07	Tableau N° 02.07 : Les relations avec les autres acteurs de la ville ?	177
08	Tableau N° 03.07: L'environnement politique de la géogouvernance	179
09	Tableau N°04.07: L'environnement administratif et réglementaire la géogouvernance	180
10	Tableau N° 05.07 : Les changements nécessaires pour l'application de la GUT	181
11	Tableau N° 06.07 : L'impact de la multitude d'acteurs sur la décision de la GUT	182
12	Tableau N° 07.07 : L'impact de l'usage des SIG dans la gestion urbaine	183
13	Tableau N° 08.07 : L'impact de l'usage des TIC dans la gestion urbaine	184
14	Tableau N° 09.07 : Mission des acteurs dans la gestion urbaine	186
15	Tableau N° 10.07 : Influence de la relation entre les acteurs sur les décisions prises	187
16	Tableau N° 11.07 : Formes de l'interaction entre les acteurs	188
17	Tableau N° 12.07 : Les conflits de décision dans la démarche de gestion urbaine	191
18	Tableau N° 13.07 : Dépendance de la GUT de l'implication des acteurs de la ville	194
19	Tableau N° 14.07 : Les entraves du processus de géogouvernance urbaine	195
20	Tableau N° 15.07 : La volonté de suivre une logique de géogouvernance urbaine	196
21	Tableau N° 16.07 : Les principales caractéristiques d'un acteur de la démarche GUT	197
22	Tableau N° 17.07 : À quoi associer la réussite de la GUT	198
23	Tableau N° 18.07 : La motivation d'un acteur pour participer au processus de la GUT	199
24	Tableau N° 19.07 : La nécessité des SIG et TIC pour la réussite d'une démarche GUT	201

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP : Alimentation en eau potable
ANRH : Agence nationale des ressources hydriques
APC : Assemblé populaire communale
APN : Assemblé populaire nationale
APW : Assemblé populaire de wilaya
BET : Bureau d'étude technique
CNES : Conseil national économique et social
CNTS : Centre national des techniques spatiales
CREAD : Centre de recherche en économie applique au développement
CTC : Contrôle technique de construction
DHW : Direction d'hydraulique de wilaya
DUAC : Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction
GUT : Géogouvernance urbaine et territoriale
LMD : Licence-Master-Doctorat
MATEV : Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville
NTIC : Nouvelles technologie de l'information et communication
ONG : Organisation non gouvernementale
ONM : Office national de météorologie
ONU : Organisation des nations unies
OPGI : Office de promotion et de gestion immobilière
PAW : Plan d'aménagement de wilaya
PDAU : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
PED : Pays en développement
PESTEL : Politique économique social, technologique écologie et légal
PMMC : Plan de modernisation de la métropole de Constantine
PMU : Plan de modernisation urbaine
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
POS : Plan d'occupation du sol
PUD : Plan d'urbanisme directeur
PV : procès-verbal
R.N : Route nationale
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
SAU : Secteur à urbaniser
SDAT : Schéma directeur d'aménagement touristique
SDAU : Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
SIC : Système d'information communal
SIGs : Systèmes d'information géographique
SIT : Système d'information territorial
SNAT : Schéma national de l'aménagement du territoire
SNU : Secteur non urbanisable.
SRAT : Schéma regional d'aménagement du territoire
SU : Secteur urbanisé
SUF : Secteur à urbanisation future
TICs : Technologies de l'information et la communication
Z.U.H : Zones urbaines à handicaps
ZHUN : Zone d'habitat urbain nouvelle

Résumé :

Cette thèse de recherche avait pour ambition de définir le mode actuel de la gestion urbaine et territoriale en Algérie et de relever les dysfonctionnements qui biaisent l'amorçage d'une dynamique de développement urbain durable dans notre pays et à Béjaïa. Par la suite, assoir les fondements théoriques et opérationnels d'une nouvelle approche de gestion urbaine issue des tendances mondiales actuelles. Il s'agit d'un concept assez récent et nouveau qui est la géogouvernance.

Nous avons entrepris ce travail dans l'ambition d'appréhender l'apport de la géogouvernance territoriale à la réussite des stratégies des acteurs dans le territoire de la wilaya de Bejaïa et en Algérie. Dans ce sens, on a essayé de déterminer les rapports de forces et les jeux des acteurs locaux qui dominent dans la concrétisation de la géogouvernance urbaine et territoriale et de leurs stratégies. En effet, L'Algérie souffre toujours de l'absence d'un projet social pour guider et orienter les contributions à la recherche d'une solution à la crise de la ville qui est une partie essentielle de la crise économique dans laquelle n'a jamais cessé de se débattre le pays.

Nous pensons, d'abord à l'alternative opérationnelle de l'intégration de la matrice PESTEL et sa corrélation avec les ODD. Ceci, dans une application du macro environnement de la gestion urbaine et territoriale, permettant de traiter d'une façon globale et conformément aux articulations que nous avons développé, les problématiques relatives au développement urbain durable sous des approches relevant de la prospective et des modèles d'interaction « acteurs, TICs et SIGs ».

Du côté des perspectives de la recherche, notre travail de thèse se veut le premier jalon d'une démarche de recherche plus complète sur la géogouvernance allant dans le sens du perfectionnement et de l'élargissement thématique. Il ouvre des voies de recherche intéressantes pour la gestion urbaine des villes en Algérie et des pays en développement tant au niveau théorique que méthodologique et ce selon plusieurs centres d'intérêt.

Mots clés : Géogouvernance, Gestion urbaine, Ville, TICs, SIGs, Bejaïa, ODD

Abstract :

The aim of this research thesis was to define the current mode of urban and territorial management in Algeria and to identify the dysfunctions that hinder the initiation of a sustainable urban development dynamic in our country and in Béjaia. Secondly, to lay the theoretical and operational foundations for a new approach to urban management based on current global trends. Géogouvernance is a fairly recent and new concept.

We undertook this work with the ambition of understanding the contribution of territorial géogouvernance to the success of the strategies of the actors in the territory of the wilaya of Béjaia and in Algeria. In this sense, we have tried to determine the balance of power and the games played by the local actors who dominate the implementation of urban and territorial géogouvernance and their strategies. Indeed, Algeria is still suffering from the absence of a social project to guide and direct contributions to the search for a solution to the urban crisis, which is an essential part of the economic crisis in which the country has never stopped struggling.

We are thinking first of the entire operational alternative of integrating the PESTEL matrix and its correlation with the SDGs. This, in an application of the micro-environment of urban and territorial management, making it possible to treat in a global way and in accordance with the articulations that we developed, the problems relating to sustainable urban development under approaches coming under the prospective and the models of interaction 'actors, TICs and SIGs'.

In terms of research prospects, our thesis work is intended to be the first milestone in a more comprehensive research approach to géogouvernance, with a view to refining and broadening the thematic scope. It opens up interesting avenues of research into the urban management of cities in Algeria and in developing countries, at both theoretical and methodological levels, based on several areas of interest.

Key words: Geogouvernance, Urban management, City, ICT, GIS, Béjaia, SDGs

ملخص

تهدف هذه الأطروحة إلى تحديد الطريقة الحالية للتسيير الحضري والإقليمي في الجزائر وتحديد الاختلالات التي تمنع بدء ديناميكية التنمية الحضرية المستدامة في بلدنا وبجاية. وبعد ذلك، وضع الأسس النظرية والعملية لنهج جديد للتسيير الحضري ناجم عن الاتجاهات العالمية الحالية. وفق مفهوم حديث وجديد إلى حد ما وهو "الجيوحوكمة"

قد اضطلعنا بهذا العمل بطموح فهم مساهمة الحوكمة الجغرافية الإقليمية في نجاح استراتيجيات الجهات الفاعلة في إقليم ولاية بجاية وفي الجزائر. وبهذا، حاولنا تحديد علاقات القوة وتأثير الجهات الفاعلة المحلية التي تهيمن على تحقيق التوفيق في التسيير الحضري والإقليمي واستراتيجياتها. والواقع أن الجزائر لا تزال تعاني من عدم وجود مشروع اجتماعي لتوجيه المساهمات في البحث عن حل لأزمة المدينة التي تشكل جزءاً أساسياً من الأزمة الاقتصادية التي لم يتوقف البلد عن العمل فيها.

أثناء إنجاز هذه الأطروحة، فكرنا في البديل العملي لدمج مصفوفة PESTEL وارتباطها بأهداف التنمية المستدامة، في تطبيق البيئة الشاملة للتسيير الحضري والإقليمي، مما يسمح بمعالجة القضايا المتعلقة بالتنمية الحضرية المستدامة في إطار الطرق المستقبلية ونماذج التفاعل «الجهات الفاعلة، والأهداف الاستراتيجية» بطريقة شاملة ووفقاً للبيانات التي وضعناها.

وفيما يتعلق بوجهات بآفاق البحث في الموضوع، فإن أطروحتنا هي الخطوة الأولى في نهج بحثي أكثر شمولاً بشأن الحوكمة الجغرافية في اتجاه التحسين والتوسع المفاهيمي هذا ما يفتح سبل بحث مثيرة للاهتمام بالتسيير الحضري للمدن في الجزائر والبلدان النامية على المستويين النظري والمنهجي.

الكلمات المفتاحية

الجيوحوكمة، التسيير الحضري، المدينة، تقنيات الاعلام والاتصال، نظم المعلومات الجغرافية، بجاية، أهداف التنمية المستدامة.

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

*« La science, c'est ce que enseigne le père à son fils,
La technologie, c'est ce que le fils enseigne à son père »¹*

Le travail de notre thèse que nous allons présenter pourrait commencer comme un conte de fées. Il était une fois une belle planète bleue peuplée d'une végétation luxuriante et d'animaux fabuleux qui vivaient en paix. La nature régna implacablement et sans partage sur ce monde durant un temps infini. Puis vint « l'Homme qui pense »² et plus rien ne fut comme avant.

L'Homme vecteur d'une violence inouïe s'opposa à la nature en essayant dans un premier temps d'échapper à ses conditions les plus fondamentales et dans un deuxième temps de renverser la situation pour lui imposer sa volonté. De plus en plus son pouvoir s'affirme, il se posa en rebelle vis-à-vis de la Nature et tenta de s'imposer à elle. Cette lutte Homme-Nature dura plusieurs millénaires et se continue encore. Du haut de ce XX siècle que pourrait-nous apprendre un regard rétrospectif sur cette formidable aventure humaine : cette lutte donna comme fruit la VILLE, qui est objet de notre recherche ici.

Les villes actuellement, sont des plaques tournantes pour les idées, le commerce la culture, le tourisme, la science, de la productivité, le développement social et bien plus encore. Il est important que des pratiques efficaces de planification et de gestion urbaine soient mises en place pour faire face aux défis posés par l'urbanisation dans sa configuration actuelle. Les défis de l'urbanisation accélérée, tels que la gestion des déchets solides dans les villes, les conflits urbains, les problèmes du foncier, les risques majeurs, peuvent être surmontés en optimisant l'utilisation des ressources et outils de gestion disponibles à l'ère actuelle.

Suite aux évolutions et aux transformations sociales, culturelles, démographiques et économiques actuelles, l'étude du phénomène urbain s'impose en réalité comme une entrée majeure pour la compréhension de l'évolution de nos sociétés contemporaines. Le thème de

¹ Michel Serres, né en 1930 à Agen et mort en 2019, est un philosophe et historien des sciences français. Membre de l'Académie française et de l'Académie européenne des sciences et des arts, il a notamment publié en tant qu'enseignant-chercheur des ouvrages faisant autorité en matière d'histoire des sciences, philosophie des sciences et épistémologie.

² Dénomination donnée par KHALLADI Mokhtar dans son ouvrage : Urbanisme et systèmes sociaux, édité par l'OPU en 1989.

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

« la ville » devient ces dernières années un projet d'actualité, un champ d'étude et un objet de recherche scientifiques et technique.

Gérer les villes est une démarche qui n'est pas du tout facile, c'est un processus beaucoup plus complexe. Avec la montée accélérée des facteurs de la mondialisation, et l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), le citoyen ou le citoyen est beaucoup plus informé, et sensible aux questions urbaines, ainsi qu'à ces besoins socioéconomiques. Gérer la ville c'est : « *d'intervient pour mieux aménager la ville en fonction des besoins économiques et sociaux* » (Jacquier et al, 2007).

Selon Cavallier, (1996 p.80) « *Chacun s'accorde à souhaiter une organisation plus performante des territoires urbanisés et à reconnaître les vertus d'une approche globale de la ville, considérée comme un véritable système. On veut que la ville soit efficace pour l'économie, contributive au développement social et performante du point de vue écologique. Mais encore trop rares sont ceux qui sont convaincus de la nécessité de maîtriser simultanément cet ensemble complexe d'enjeux.* »

Selon Rey et al, (2005) et Gauthier, (2008), l'implication des citoyens est devenue un élément constitutif de l'action publique en matière de la gestion des villes et d'urbanisme. L'enjeu de l'information est très décisif, la demande de la concertation porte d'ailleurs sur le partage d'information que sur le partage de la décision (Joliveau, 2001).

Il serait donc illusoire de croire que cette évolution des TICs et SIGs, n'est pas dès à présent, porteuse d'enjeux importants sur la manière de gérer et d'aménager les villes et les territoires. L'intégration de ces outils dans les démarches gestion urbaines soulève toute une série de questions majeures sur les plans scientifique, logistique et technique.

De la ville au territoire : de la gouvernance à la géogouvernance ...

Dans notre réflexion ici, on s'intéresse plus précisément au segment du développement urbain et de la gestion territoriale, ainsi qu'aux diverses articulations qui amorcent le rapport entre le développement et la gestion.

La question du « management » souvent utilisée en économie, est rarement abordée dans le domaine urbain. Elle se distingue de la « gestion urbaine » qui traite principalement d'objets techniques et d'infrastructures identifiées. Elle ne s'identifie pas à la « gestion publique », de celle des collectivités locales ou des services publics, qui restreint l'analyse à une institution ou à un domaine d'intervention spécifique. La gestion urbaine se rapporte à des interventions collaboratives, conjointes qui ont pour but de structurer, maîtriser,

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

aménager et construire un territoire. Elle traite de l'organisation, du pilotage, et de l'évaluation des équilibres sociaux, spatiaux et économiques (Guelton, 2009). Elle se rapproche souvent de la gestion d'interventions urbaines, comme les opérations ou projets d'aménagement, qui constituent des moyens pour mettre en œuvre la politique.

Le terme de « gouvernance », introduit dans le champ de développement à la fin des années 80, et très exactement par la Banque mondiale en 1991³ ont surpris et intrigué les chercheurs et praticiens du développement. C'est dans les années 90 que les institutions mondiales à l'instar de Bretton Woods⁴ a commencé l'utilisation du terme de « Gouvernance ». Par la suite, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a introduit ce concept à travers la diffusion d'un document fondateur⁵, qui a montré en détail les fondements de la « Bonne Gouvernance ».

Le vocable de gouvernance a évolué aux cours des années. Il est évident et de ce terme s'est démocratisé et devenu un omni présent dans plusieurs discours politiques. Son utilisation a marqué les rapports des ONG de manière massive⁶. Il est temps d'ailleurs de concevoir d'autres démarches plus inclusives et participatives, C'est ainsi précisé dans le document final de Quito, publié en 2015 dans Conférences des nations unies sur le logement et le développement urbain durable : il souligne que : Les villes aujourd'hui, sont dans l'obligation de laisser les voix de s'exprimer, pour relever les défis de la bonne gouvernance.

Selon Osmont, Charles (2008) :« *Une gouvernance urbaine efficace nécessite d'établir une relation plus élaborée avec des responsabilités clairement réparties, de renforcer la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement et de trouver des moyens réguliers et plus créatifs d'interaction avec la société civile* »

C'est bien de dire voir même très juste qu'à l'époque de l'injonction libérale avec toutes ses considérations politiques économique et sociales qu'est née la gouvernance.

³ On peut considérer comme texte fondateur le document de discussion interne à la Banque mondiale : *Managing development : the governance dimension*, daté du 29 août 1991. Ce texte est le résultat des travaux menés en 1990 par un groupe de travail de la Banque (World Bank, 1991)

⁴En 1944, les ministres des Finances des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale se sont réunis à Bretton Woods (Etats-Unis), où ils ont tracé les grandes lignes de la reconstruction et des politiques économique et financière de l'après-guerre. Pour en assurer la mise en œuvre, deux organismes ont vu le jour : la Banque Mondiale, ou Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Fonds Monétaire International (FMI). Ces deux derniers qu'on appelle les institutions de Bretton Woods.

⁵ UNDP (January 1997). *Governance for sustainable human development*. New York : Policy Document.

⁶ Notamment ce qui est en relation avec la participation de la société civile dans la vie publique et la gestion des territoires. Selon Crowley (2003), dans le domaine du développement urbain et territorial, cette période a été marquée par une mise en relief plus accentuée des projets de développement avec les programmes d'ajustement structurel au niveau local, et avec les chantiers de décentralisation.

Question de départ et construction de l'objet de recherche

La gouvernance en géographie se présente comme l'aspect social du principe de développement durable selon lequel les habitants, usager et différents acteurs qui participent au débat à divers niveaux et notamment à l'échelle locale, pour décider dans les projets de leurs villes. Si la gouvernance est un concept utilisé par tous (administration, politiques, décideurs, élus, association...). Les urbanistes, géographes et gestionnaire de l'espace à travers des travaux d'expérimentation scientifique ont essayé d'aller un peu plus loin. Ils ont donc proposé le concept de *Géogouvernance*⁷. Ce recours au concept de la gouvernance territoriale s'est imposé au fil des années, elle paraît comme « l'expression d'arbitrages entre différents intérêts au niveau d'un territoire » (Belhedi, 2016).

Au début, l'aspect organisationnel et fonctionnel primait et le territoire n'est là que comme support de l'action. Divers auteurs ont déjà évoqué une idée de gouvernance appliquée à un territoire entre 2001-2006 mais leur conception explicite peu les faits spatiaux. Par exemple, Lamy, (2004) a proposé une démocratie-monde pour évoquer une gouvernance démocratique mondiale mais appliquée au système économique mondial. Dans les études consacrées à la gouvernance territoriale, la dimension spatiale se limite au cadrage spatial et à la territorialisation des politiques du développement selon un schéma qui reste toujours descendant⁸. Pour cette raison, le nouveau concept « *La Géogouvernance* » s'est imposé.

Depuis longtemps, tout le monde s'intéresse à la gouvernance (économistes, urbanistes, politologues, sociologues, anthropologues...) y compris territoriale, mais les géographes et gestionnaire des villes se trouvent bien placés pour le nouveaux concept de la géogouvernance, pour comprendre le jeu d'acteurs et expliciter les enjeux spatiaux et peuvent jouer le double rôle de passeurs de savoirs sur le territoire à la fois géographique et sociaux.

Les gestionnaires de villes, alors, à leur part, peuvent investir dans les systèmes d'information et de la communication, ainsi exploiter les nouveaux outils numériques, qui

⁷ En 2007, dans le cadre d'un projet de recherche de l'UMR 7300 ESPACE, un groupe de chercheurs élabore le concept de géogouvernance, qui présente la particularité de proposer une entrée « par l'espace » comme clé de médiation et de facilitation d'une gouvernance territoriale. Ce concept est quasiment absent dans les études urbaines en Algérie. Cette thèse pourrait être le travail de recherche initiateur à l'expérimentation de ce concept au contexte algérien et africain.

⁸ Il y a lieu de mentionner la géocratie (Péguy, 2001) pour gérer γη la Terre. L'entrée thématique à la gouvernance se trouve entamée par plusieurs travaux à partir, soit du développement durable (Mathieu, Guermond, 2005), soit de la gouvernance urbaine (Dorier-Apprill, 2006).

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

offrent à coup sûr, des opportunités et de nouveaux mécanismes pour renouveler les processus de partage d'informations et de connaissances sur la ville ou le territoire. Mais, sommes-nous bien formés, et alors bien armés avec des arguments pour débattre des enjeux territoriaux. C'est dans cet angle de recherche que réside notre question de départ.

Pour mûrir cette problématique dans son aspect théorique, nous avons qualifié nécessaire d'éclairer la dimension géopolitique de la ville. Si l'urbaniste considère la ville comme objet technique et spatial, un géographe ou un décideur central traite la ville dans sa dimension géopolitique. En effet, il existe une géopolitique des villes à l'échelle de la planète où celles-ci, au sein de vastes agglomérations, cherchent à occuper une place au niveau international. Les métropoles apparaissent alors comme des acteurs de la mondialisation (Cavallier, 2002).

Si cette géopolitique urbaine s'observe à l'échelle mondiale, elle se manifeste également à l'échelle des Etats, des régions et au sein même des agglomérations entre les différentes composantes territoriales qui les constituent. L'agglomération urbaine apparaît alors comme une construction géopolitique. On peut ainsi parler de l'invention politique de l'agglomération (Baraize et Négrier, 2001). L'analyse géopolitique des agglomérations concerne alors autant les rivalités de pouvoir entre elles qu'au sein de chacune d'elles (Hérodote, 2001).

La ville est toujours une construction politique dans sa constitution même, faite de morceaux assemblés les uns aux autres ; quartiers, villages ou communes. Plus ou moins bien cimentés entre eux par des communautés diverses : communautés urbaines, communautés métropolitaines, communautés d'agglomération, communautés de communes (Hulbert, 2009).

1. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Les politiques urbaines ont beaucoup évolué en Algérie au cours des 40 dernières années. Au début, elles ont été caractérisées non pas par une planification urbaine et territoriale, mais par des projets économiques sectoriels importants dans les grands centres urbains. Des projets initiés du haut par l'Etat (Djelal, 2007). Cette approche sectorielle et très centralisée va engendrer des territoires urbains défigurés, des espaces de vie désarticulés et mal équipés et les investissements ne correspondaient pas aux besoins réels de la population.

Toutefois, la ville algérienne d'aujourd'hui, vit une crise multidimensionnelle. Elle est menacée par de multiples défis qui font objet de contestations. Ces multiples

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

revendications sont devenues un cauchemar et un vrai casse-tête pour les responsables locaux, les représentants des assemblées populaires ainsi que pour l'autorité supérieure. Des besoins exprimés de plus en plus pressants et quasi quotidiens, s'ajoutant à cela une autre réalité qui réside dans l'avènement d'une mondialisation incontournable, des enjeux liés à l'environnement et au développement durable, et enfin, des innovations technologiques. Cet état de fait rend la gestion urbaine encore plus complexe pour tous les acteurs urbains.

La ville de Bejaia et sa périphérie : Territoire de conflits et de l'échec urbain... !

La ville Béjaïa, est l'une des plus anciennes villes de l'Afrique du Nord, de nombreux modèles d'urbanisation correspondant aux différentes civilisations qui s'y étaient succédés. Depuis quelques années, un certain nombre d'études (colloques, thèses, ouvrages et autres travaux de recherche) sont consacrés à cette cité millénaire sous les angles historique, architectural ou urbain, ce qui nous évite d'en faire une présentation exhaustive. Parlant de Bejaia et sa périphérie, c'est un territoire riverain de la Méditerranée et qui au plan administratif, recouvre sept communes de la wilaya de Béjaïa, à savoir : Béjaïa, Oued Ghir, Toudja, Tala Hamza, El Kseur, Tichy et Boukhelifa. L'importance d'avoir une connaissance parfaite du territoire est primordiale parce qu'elle repose sur plusieurs assises.

En premier lieu le territoire matérialise et représente la catégorie de l'entendement « **Espace** » qui donne un ancrage à la population et lui permet de dérouler son histoire (dimension « **Temps** »). En second lieu la connaissance du territoire est importante au plan territorial, économique et urbain dans la mesure où il recèle le potentiel de richesse que le travail peut aider à matérialiser. Actuellement, la région est prise en étau entre une stratégie de type national développée par les pouvoirs publics à l'échelle gouvernementale et une stratégie décentralisée développée par les autorités locales (Directions, élus, APC APW...)

Un manque de coordination ou des conflits entre les niveaux de décision, peuvent entraîner la ruine de la région. Si ce n'est pas le cas. Une ville qui ambitionne de propulser sa périphérie et toute sa région, doit offrir une structure qui satisfait à des minimums en matière de stabilité et d'attractivité à l'égard d'un développement urbain harmonieux .

La réalisation de cette recherche centrée sur Béjaïa est une rare et précieuse opportunité pour réfléchir à la question urbaine et d'y explorer la démarche de la géogouvernance. L'urgence d'une telle réflexion s'impose avec une acuité d'autant plus grande que la région vit une dérive socio-économique et urbaine inquiétante au plus haut point : foncier dilapidé, urbanisation anarchique, extensions urbaines incohérentes,

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

vulnérabilité aux risques majeurs, investissement à l'arrêt, projets structurants objet d'opposition, pollution industrielle, et grands conflits de gestion.

Il est très clair que la structuration actuelle de l'espace urbain de Bejaia et sa périphérie accuse des incohérences pertinentes entre les différentes politiques adoptées, combinées aux acteurs sociaux et politiques. Ainsi que, des pratiques spéculatives sur le foncier favorisant un espace informel virulent, un habitat spontané distribué d'une manière aléatoire et informelle autour de la ville, et qui se développe d'une manière générale sur des espaces non prévus à l'urbanisation. L'inadaptation de productions urbaines contemporaines (notamment les grandes extensions en cours édifiées en dehors de la ville mère. A savoir les pôles d'Ighzer Ouzarif et de Sidi Boudrahem, devenus avec le temps des champs de revendications quotidiennes contre les insuffisances multiples liées aux cadre de vie, à la sécurité et à l'absence d'équipement les plus vitaux.

Le développement des phénomènes sociaux urbains est la résultante de la concentration urbaine désordonnée et irréfléchie, d'une part, et d'autre part, à une réglementation inadaptée et des instruments d'urbanisme outrepassés. Aussi, l'utilisation abusive et spéculative des réserves du foncier dans la ville, la dégradation progressive des milieux, fragmentation des tissu, désarticulation des composantes urbaines, tous ces maux sont inscrits au passif des pouvoirs publics locaux, ainsi qu'aux choix décidé au niveau central. Avec le potentiel indéniable que recèle cette ville, mais avec les handicaps de départ que nous venons de souligner, il s'avère plus que urgent de s'inquiéter sur le devenir de la ville de Bejaia et sa périphérie, étant ville méditerranéenne et littorale, notamment à l'ère de la mondialisation.

Bejaia tend à devenir une ville sous dimensionnée, inclut un certain nombre de phénomènes d'urbanisation que génère la mutation et la dynamique socio-économique ce qui nécessite une réflexion sur la formulation des questions clefs de sa problématique qui se résume ainsi :

- ***Par quel processus, instruments et acteurs pouvons-nous contrôler et gérer l'état actuel de la ville de Bejaia et sa périphérie ? Quels sont les facteurs d'apparition de ces modes de gestion et de gouvernance ayant produit ces formes urbaines ? Pourquoi la ville a-t-elle pu prendre cette dimension et cette configuration actuelle ? Et comment y remédier ?***

Au-delà de ces questions qui touchent les aspects les démentions formelle et structurales de la formation de la ville à travers l'analyse de l'échelle temporelle et spatiale, d'autres

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

questions s'avèrent pertinentes à poser qui touchent les aspects techniques, institutionnels et juridiques propres à la gestion urbaine de Bejaia. Il s'agit de comprendre les politiques urbaines et les acteurs qui gouvernent et gèrent ce processus de croissance dans la ville et qui ont participé à l'émergence de ces formes urbaines, cela nous renvoie et nous impose à :

1. *S'interroger sur les causes et les prétextes réels de cette diversité des faits et des formes urbaines conflictuelles constituant la problématique générale de la ville ?*
2. *Quel est le rôle fondamental des acteurs impliqués dans le processus de la gestion et de la gouvernance de la ville ? Comment interviennent-ils dans ce processus ? Sont-ils vraiment responsables de cet état de la ville ?*
3. *Est-ce que les difficultés émanent des politiques urbaines, donc, des instruments de l'urbanisme (PDAU, POS et du moins de la PAW) ? ou bien s'agit-il de problèmes de jeu d'acteurs, de confusion de prérogatives des gestionnaires urbains, ou autres... ?*
4. *Peut-on réellement contribuer à l'élaboration et l'émergence d'un nouveau modèle d'action, de gestion et de gouvernance capable de résoudre les problèmes cruciaux qui se posent à la ville de Bejaia et sa périphérie ?*
5. *Que peut apporter cette démarche novatrice de géogouvernance face à cette réalité complexe, et les enjeux nouveaux de la ville surtout que Bejaia est actuellement en train d'amener de grands projets d'extensions sur plusieurs sites ? et d'amorcer un statut de ville régionale et durable ?*

Ces interrogations sont une formidable opportunité pour recentrer le débat sur la nouvelle problématique de la ville et sur la mise à niveau de Béjaia pour en faire la locomotive de sa région et un point d'ancrage de l'Algérie au marché mondial. C'est la préoccupation qui s'imposera à nous en filigrane tout au long de ce travail. C'est aussi, opportunité pour éveiller, catalyser le potentiel dormant des outils d'aide à la décision à l'instar des TIC et SIG dans la résolution des problématiques profonde de la gouvernance urbaine.

2. HYPOTHESES DE RECHERCHE

L'approche d'un aussi vaste thème que celui de la gouvernance urbaine avec ses dimensions novatrices, nécessite, pour mieux le cerner, l'emploi d'éléments constitutifs qui le caractérisent et le définissent. Pour la présente recherche, le thème est intrinsèquement lié à la ville. Cette dimension urbaine qu'on lui assigne, exige de la précision et nous évitera de

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

nous perdre dans un domaine aussi large où pourraient se croiser plusieurs disciplines en même temps et se heurter, éventuellement, par leurs approches différentes du problème.

Pour comprendre cette thématique et palper ses différentes significations au sein de la ville de Bejaia en tant que grande ville à multiples problèmes, nous chercherons, à répondre aux questionnements et aux nombreuses interrogations posées précédemment dans la problématique. Le défi de la gouvernance dans la ville de Bejaia et sa périphérie nous rend très curieux de chercher dans les causes de ces problèmes et les constats émergents à nos jours qui paraient un paradoxe de la ville. Cette réalité nous a conduits à supposer et construire trois hypothèses :

Première hypothèse :

- Les outils de la gestion urbaine (PDAU et POS) produits jusqu'aujourd'hui, sont les principaux responsables du constat actuel et des conditions de la ville et son devenir. La mauvaise gestion de la ville est due essentiellement liée la défaillance des outils de concertation, et de de participation sociale dans les actions d'urbanisme.

Deuxième hypothèse :

- Cette responsabilité de la crise urbaine se manifeste aussi, par l'ambiguïté du rôle de l'Etat et des prérogatives des acteurs, ainsi que le type de rapports et les enjeux qui existent entre eux, et aussi à la société qui n'est pas encore préparée à l'enjeu de la citoyenneté et de participation dans les projets du territoire.

Troisième hypothèse :

- La « géogouvernance », comme outils novateur, menée actuellement dans plusieurs pays, avec des changements d'instruments, de vision, de moyens d'aide à la décision (TIC et SIG), dans une démarche collaborative, concertée et multi-acteurs, constitue un essor pour une transformation positive, en vue d'améliorer la situation actuelle de la ville dans une prospective de développement durable, d'innovation et de bonne gouvernance.

C'est dans cet environnement et dans ce contexte que s'est faite les mutations et les changements rapides des espaces urbains qui se recomposent, se reconstituent. C'est ainsi que la ville s'étale, s'étend à un rythme croissant et progressif dans une diversité d'acteurs et d'inefficacité de politiques urbaines, ce qui génère les dysfonctionnements majeurs et engendrent cette crise urbaine de la ville actuelle. Les hypothèses que nous avons présentées donnent un éclairage avancé sur les pratiques de la gouvernance urbaine.

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

La représentation graphique suivant explique clairement, le cheminement analytique de notre raisonnement scientifique dans cette thèse. Alors pour aboutir à une géogouvernance durable et concertée telle qu'elle est définie et atteindre des villes durables dans un territoire donnée ; deux composantes essentielles vont subordonner cette démarche.

D'un côté, sur l'axe horizontal, le degré de la participation sociale traduite par l'implication citoyenne dans les grades orientations urbaines concernant les projets d'intérêt commun, dans le cadre d'une gouvernance locale concertée. De l'autre côté, dans l'axe vertical, relatif à l'utilisation TICs, ainsi que les SIGs, la production et le partage de l'information spatiales avec tous les acteurs et parties prenantes du territoire.

Aucune de ces deux composantes ne peut fonctionner seulement pour atteindre la démarche de géogouvernance urbaine durable. Seule l'approche collaborative d'une gouvernance locale concertée avec l'usage des outils d'aide à la décision pourrait aboutir à une géogouvernance urbaine concerté qui contribue à la co-construction des territoires et des villes durables.

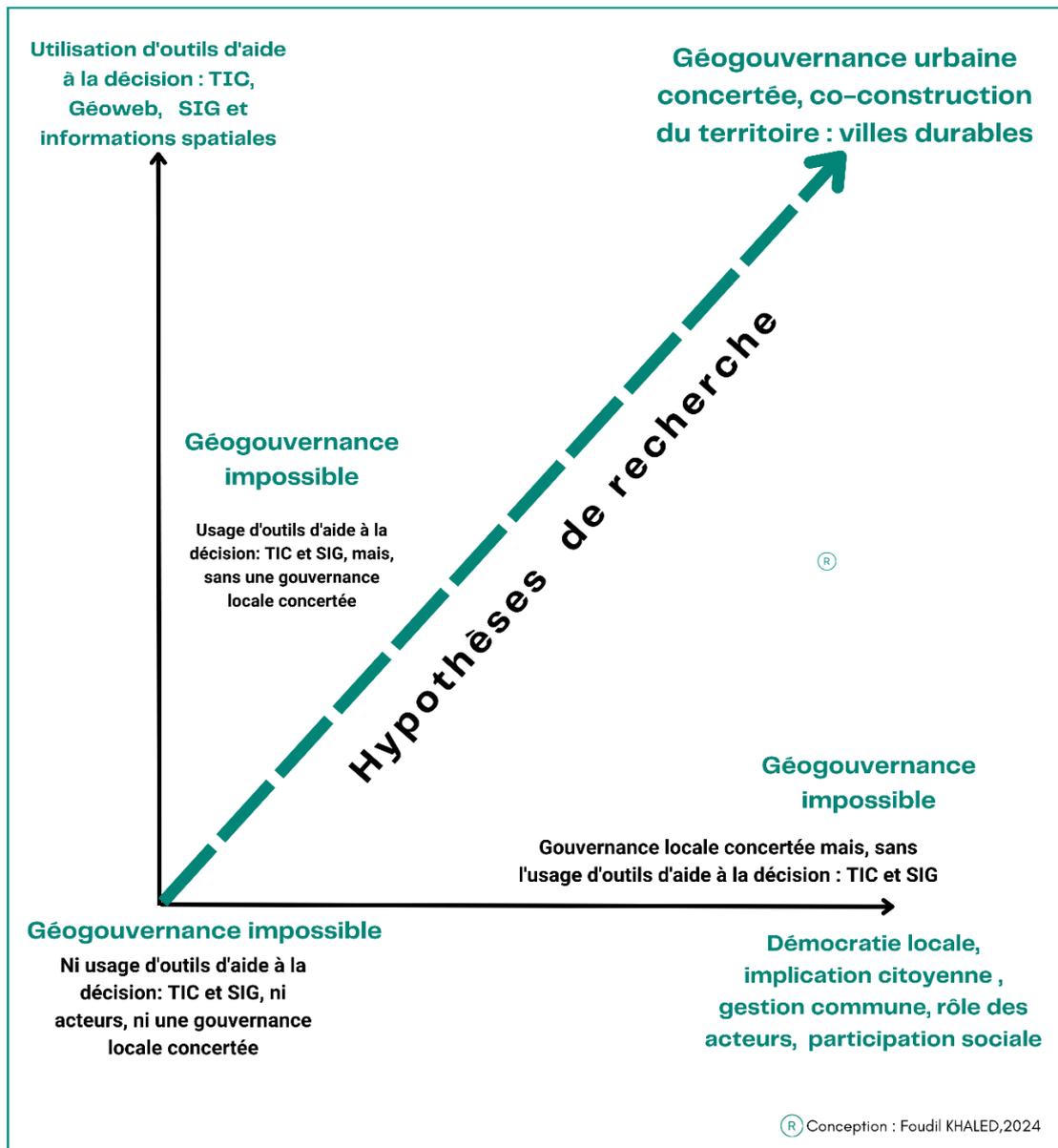


Figure N° 01.01 : Hypothèses de recherche et axes d'analyse dans la thèse

Source : Auteur, Aout 2024

3. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Notre démarche cherche à interroger le mode de gouvernance urbaine et territoriale, les stratégies d'acteurs et leurs implications spatiales et territoriales. En souscrivant aux rhétoriques du développement territorial durable, nous allons chercher appréhender les différentes logiques d'acteurs en rapport avec leur territoire d'action et à savoir quels sont les modes et les enjeux de la régulation des rapports entre ces acteurs. Cette recherche sur

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

la gestion urbaine à travers la ville de Bejaia a pour objectif de fonder et de bâtir quatre ensembles d'éléments essentiels :

1. **Etablir un aperçu théorique et conceptuel initiateur et fondateur sur le concept de la géogouvernance** à travers des définitions et l'évocation de la genèse de cette démarche. Un itinéraire d'une réflexion confrontée aux divers contextes (international, et regional).
2. **Constituer et établir un état des lieux sous forme d'un diagnostic territorial concernant la ville de Bejaia et sa périphérie**, pour analyser les facteurs du disfonctionnement urbain et connaître le rôle des instruments d'urbanisme et des acteurs du territoire dans sa formation et dans le processus de son évolution, pour mieux cerner les grands enjeux urbains contemporains, qui se posent à elle.
3. **Mesurer les impacts, les pressions, les répercussions et les conséquences principales des phénomènes urbains issus de l'action du résultat des différents acteurs**, ainsi que le taux d'application des instruments de gestion urbaine et territoriale dans la ville.
4. **Apporter et présenter les solutions menées dans le cadre d'une démarche de géogouvernance** sur les différentes questions urbaines, pour comprendre le rôle des outils d'aide à la décision qui vont participer à la co-construction commune de la ville de Bejaia d'aujourd'hui et de demain dans une vision durable.

Au final, et en résumé, l'objectif de cette thèse est de faire une exploration des outils d'aide à la connaissance et d'aide à la décision aux différents acteurs de la ville et du territoire en adoptant une démarche de **géogouvernance**.

4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La nature de l'objectif de recherche est en quelque sorte une tentative de restitution d'un ordre urbain face à une crise de gestion que persiste dans le temps et dans l'espace. L'identification des éléments de cette crise ne peut être saisie directement ; car les faits qui avaient caractérisés ce désordre ne sont perceptibles qu'à travers le montage d'un diagnostic territorial comme objectif est méthodologiquement « accessible » par deux « entrées » :

1. **Du macro au micro : Approche déductive et un raisonnement hypothético-déductif** : Cette approche s'appuie sur une démarche qui commence par la définition et l'identification d'une crise urbaine nationale multidimensionnelle dont Bejaia était une ville

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

d'une région assez particulière, aboutissant à une analyse et la compréhension du fait urbain à l'échelle locale.

2. Du micro au macro : Une approche inductive et raisonnement empirico-inductif : Identique dans le principe à la précédente, cette approche s'appuie sur le fait urbain de Bejaia, avec ses caractéristiques historiques, sociales, économiques et politiques pour arriver à la région qu'elle domine, puis au niveau national et général.

Considérant les outils, les moyens, les appuis documentaires et données disponible à notre disposition, notre option va beaucoup plus vers la première approche, dans la mesure où un appui fondamental à l'analyse susceptible de fournir plus de crédits à l'identification crise urbaine nationale multidimensionnelle est à relever dans le présent. Définir Bejaia et sa périphérie comme *objet de recherche* doit saisir des arguments dans le présent ou dans le passé récent notamment les politiques urbaine qui succède après l'indépendance qui ont donné les prémices d'une crise urbaine profonde.

5. LA STRUCTURE DE LA RECHERCHE ET TEMPORALITÉS DE LA THÈSE

Pour cerner à la question centrale de la thèse, il est d'une utilité majeur d'identifier les principales phases de lecture, d'analyse et d'investigation ainsi que leurs multiples échelles auxquelles. Ceci dénote une logique d'intégration qui permet la constitution d'une base de données, à travers une démarche de coordination inter et intra-disciplines, ainsi qu'entre divers échelles décisionnelles. Cette base de données va constituer la principale source du présent travail qui tend à manipuler cette « matière » pour asseoir une proposition conforme aux hypothèses avancées. Pour conduire ce travail, nous avons envisagé trois phases étroitement liées :

- Phase introductive et conceptuelle : Champs de lecture et d'observation

Elle permet d'identifier, décrire et définir le nouveau paradigme de la gestion urbaine, traduit par l'émergence du concept de géogouvernance, qui s'articule entre constructions théoriques et interprétations du réel à travers les exemples initialiseurs dans le monde. Cette partie, s'attache par ailleurs à la complexité des phénomènes du fait de systèmes urbains renouvelés et en perpétuel mouvement dans la littérature mondiale. C'est tout l'intérêt d'une recherche qui est à l'interface de systèmes présents et à venir pour mieux saisir les ruptures et les multiples configurations et reconfigurations (entre outils de gestion, systèmes décisions, modes de gouvernance, villes, territoires, institutions, acteurs,

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

échelles...) induites par le phénomène de la mondialisation et les nouvelles tendances scientifiques en géographie et développement.

- **Phase analytique et critique : Champs d'analyse et d'exploration**

Elle se penche sur la décortication de la crise urbaine en Algérie. Cet aspect prendra appui sur des considérations théoriques et historiques que nous emprunterons aussi bien à travaux de recherche et document officiels. Au demeurant, la stratégie adoptée, s'appuie sur une série d'actions préalables, à savoir, Orienter le travail pour une meilleure analyse de la crise urbaine nationale et locale, non seulement par l'identification des enjeux et éléments majeurs de la problématique réelle du terrain, mais aussi par la lecture critique des instruments d'urbanisme ayant contribué d'une manière ou d'une autre à amplifier la crise (SNAT, SRAT, PDAU, POS et PAW) . Cette partie pourra nous assurer une entrée sereine dans le vif scientifique et pratique de notre sujet.

- **Phase pratique et expérimentale : Champs d'investigation pratique**

Il y a lieu dans cette partie d'interroger la notion de géogouvernance sur notre zone d'étude. À travers ce concept et de son approche pluridisciplinaire, cette partie va élaborer une synthèse des connaissances produites, susceptible d'apporter et de construire une formulation d'une stratégie de gouvernance territoriale à la base d'outils d'aide à la décision comme les TICs et SIGs.

Un intérêt majeur sera attribué aux logiques et jeu d'acteurs du développement urbain, dans l'objectif de mettre à jour la complexité des relations et stratégies d'acteurs dans les contextes de décentralisation, de participation et de co-construction commune du territoire.

CHAPITRE I
INTRODUCTION GÉNÉRALE

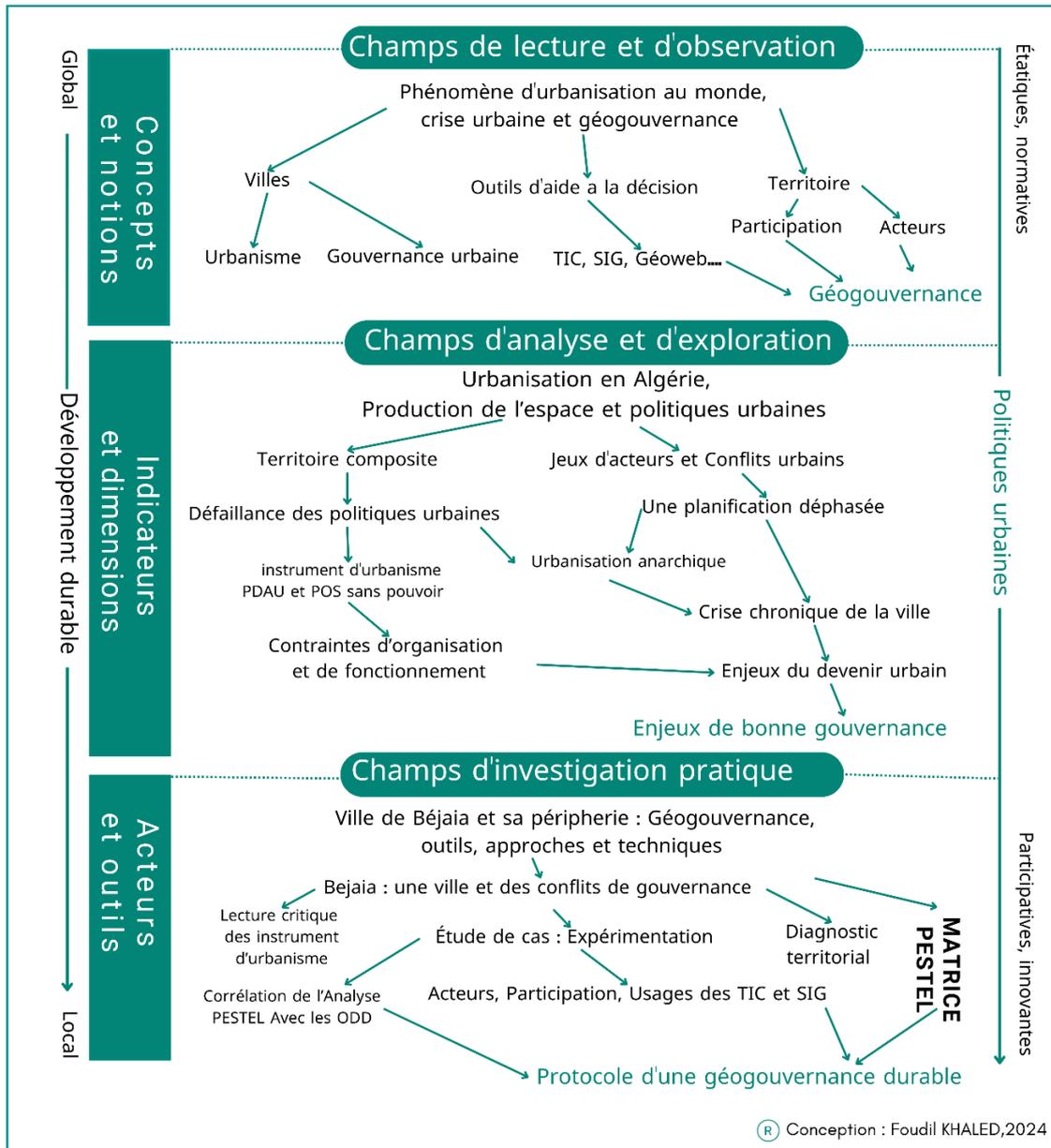


Figure N° 02.01 : Structure de la recherche et temporalités de la thèse

Source : Auteur, Aout 2024

6. INTERET PARTICULIER DE LA THÈSE

Le sujet traité dénote d'une volonté d'apporter un éclairage scientifique sur les démarches de gestion de l'espace urbain à l'échelle mondiale. Et d'inscrire les politiques urbaines nationales dans le contexte et la tendance mondiale à l'ère des technologies de l'information d'une part, ainsi qu'on adoptant les principes du développement durable.

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

Notre travail ici s'inscrit dans l'esprit d'intégration interdisciplinaire, aussi, d'apporter des nouvelles visions des systèmes de gestion urbaine, des logiques et outils de la gouvernance urbaine, dans toute ses dimensions. Cette gouvernance sera abordée tout en distinguant trois principaux axes :

- Le territoire, donc la ville : l'aspect physique
- Les outils d'aide à la décision : l'aspect technique
- Et la participation sociale : l'aspect social.

Nous sommes animé dans cette thèse par préoccupation de construire, à partir de l'analyse de l'urbain, une démarche d'aide à la décision pour évaluer de manière globale les politiques urbaines adoptées jusqu'ici. Il s'agit d'adopter une matrice nouvelle et innovante qui sert à analyser les contextes politique, économique, social technologique, et légal (PESTEL)

La précision des objectifs secondaires de la recherche est issue d'une lecture opérationnelle de la problématique urbaine. Ces objectifs doivent répondre aux multiples choix théoriques, méthodologiques et pratiques. Ils sont établis dans les trois fils conducteur suivant :

1. plaider pour la réhabilitation et l'élaboration de nouvelles connaissances liée au développement et l'amélioration du cadre de vie urbain et d'une meilleure gestion des villes innovantes et durables.
2. Tenter de comprendre et d'optimiser les procédures organisationnelles et structurales du système urbain qui répondent aux exigences de la durabilité et des nouvelles tendances politiques, économiques, écologiques et sociales.
3. Donner une proposition et un cadre pratique pour une nouvelle manière pour piloter autrement la dynamique complexe des villes et des territoires à travers le recours aux outils d'aide à la décision (TICs et SIGs) dans une démarche nouvelle de géogouvernance.

En effet, l'apport et la finalité de ce travail sera partagé en trois grandes catégories, comme détaillée déjà en haut :

- Une partie théorique : Définir les concepts clés liées au sujet de recherche
- Une partie analytique : Explorer l'objet de recherche en Algérie
- et une partie pratique : Analyser et étudier l'opportunité et l'applicabilité du concept de géogouvernance sur la ville de Bejaia et sa périphérie

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

Au niveau théorique, notre thèse cherche l'analyse de deux domaines récents dans une approche multi et transdisciplinaire à savoir la gouvernance urbaine et les outils d'aide à la décision. Il y a lieu de souligner l'importance de la composante politique permettant d'assurer leur coévolution dans le temps et dans l'espace, nous retiendrons la qualité de **géogouvernance urbaine durable** en tant que élément fondateur d'une intégration réussie.

Sur le plan méthodologique, notre travail vise à élaborer un concept de gestion urbaine durable, c'est à dire une géogouvernance adaptée aux différents contextes actuels.

Sur le plan pratique, le concept conçu et testé pour la ville de Bejaia et sa périphérie qui va permettre aux acteurs urbains de disposer d'une grille d'analyse qui tient compte de la réalité urbaine.

Les travaux de recherche de Marshall et Rossmann (1995) propose une typologie de la recherche en fonction de la finalité scientifique. Dans ce sens, nous avons relevé que notre travail présenté ici, tel qu'il est conçu (voir le design de recherche dans la figure précédente) satisfait au minimum trois finalités parmi les cinq présentées. Notre démarche s'inscrit à la fois dans des logiques exploratoires, descriptive, ingénierie et intervention.

- Elle est qualifiée **exploratoire**, par rapport aux considérations théoriques et pratique lié au sujet de recherche, donc, les notions éclairées et l'ensemble des outils utilisé et des matrices investis dans la recherche.
- Notre approche se veut **Compréhensive** par des interrogations pertinentes sur les interactions et enjeux entre les multiples dynamiques des acteurs de la ville, son territoire de son environnement.
- Elle est aussi d'ordre : **Ingénierie-intervention** pour proposer un cadre de référence pratiques pour faire face aux effets potentiels des mutations sociales, environnementales, politique et économiques qui caractérisent aujourd'hui les villes algérienne. Ceci n'est possible que par la proposition d'une nouvelle manière pour piloter autrement la dynamique globale des villes et du système urbain à travers le recours aux outils d'aide al à décision (TICs et SIGs) dans une démarche nouvelle de géogouvernance.

Nous nous sommes attachés à analyser les modalités d'urbanisation à travers les différentes étapes de l'évolution socio-économique qui a caractérisé la ville, en suivant une démarche chronologique. Ainsi ils sont mis en évidence les mécanismes qui sont à l'origine de la crise urbaine et de l'écart constaté entre une forme d'urbanisme produite par la gestion

urbaine en question. D'une part, et la croissance urbaine qui se traduit par habitat illégal, les conflits urbains, la dégradation du cadre de vie en ville d'autre part. Notre argumentation s'est appuyée sur une analyse exhaustive de l'ensemble des mécanismes qui régissent la ville tant du point de vue structurel que fonctionnel.

7. CONTRAINTES ET LIMITES DE LA RECHERCHE

Il est bien de préciser que mettre l'accent sur les contraintes implique que nous avons étudié en profondeur les ramifications des lacunes de la recherche et que sa montre une compréhension approfondie de notre problème de recherche. Les limites existent dans toute recherche ; être honnête à notre sujet c'est montrer davantage aux autres chercheurs les obstacles dont ils peuvent affronter. Pour notre part, les contraintes étaient d'ordre théorique, et pratique :

Sur le plan théorique et scientifique : Nous avons souligné quatre points essentiels :

1. La nouveauté et l'actualité du thème de la « Géogouvernance », qui est apparu juste en 2010, donc en phase de développement et en cours d'exploration en matière d'instrumentalisations et d'expertises théoriques et pratique.
2. La complexité, l'interdisciplinarité et la dimension multi-acteurs du sujet des études urbaines et l'effervescence des conjonctures et des crises urbaines qui ne cesse de croître à l'échelle mondiale, nationale et locale, d'une coté, et l'apparition montante et progressive des démarches de gouvernance, de géogouvernance, de développement durable. Cette situation nous mis d'un un tournant de recherche très difficile.
3. Le manque de références bibliographiques nationales sur notre thème. Sans trop exagérer, il y a eu une seul référence qui traite le thème de la géogouvernance en Algérie⁹ il s'agit d'une thèse de doctorat LMD intitulée « Géogouvernance et résilience urbaine face aux risques majeurs cas de la ville de Sétif », et qui n'a pas été à notre disposition, car c'est une thèse en cours de préparation par M^{me} Melal Akila, à l'Université de Batna 2 - Mustafa Ben Boulaid. Ce qui nous a imposé une certaine vigilance scientifique et académique, car, notre thèse sera l'une des première référence académique et scientifique à l'échelle nationale sur le thème de « géogouvernance ».
4. Un autre problème que nous avons rencontré, c'est par rapport aux différentes références bibliographiques sur le thème, traitant la géogouvernance sous plusieurs angles et

⁹Selon le PNST (Le Portail National de Signalement des Thèses) source : <https://www.pnst.cerist.dz/detail.php?id=921789>

CHAPITRE I INTRODUCTION GÉNÉRALE

disciplines (Géographie, communication, aménagement, patrimoine, mobilité...) d'où la difficulté d'avoir un protocole unifié de l'application du concept de géogouvernance.

Sur le plan pratique : Nous avons réalisé un questionnaire auprès des acteurs urbains : Services publics de l'État, des institutions de recherche, bureaux d'étude en architecture et urbanisme, aussi, des acteurs de la société civile, des membres associatifs et des enseignants et chercheurs universitaires. Il a fallu au préalable identifier les acteurs compétents pour notre recherche ainsi que les personnes ressources.

- Souvent, la recherche du bon interlocuteur a été difficile. Certains organismes n'ont pas répondu à nos demandes, pourtant plusieurs fois réitérées. Nous avons aussi été orientés vers des personnes qui n'étaient pas toujours compétentes pour le sujet vu sa nouveauté. En revanche, nous avons été accueillis et certaines personnes interrogées se sont montrées particulièrement disponibles à notre égard et à la thématique.
- Parmi les limites de la recherche c'est la difficulté de rendre crédible les informations recueillies. On ne dispose que des informations que les acteurs veulent bien nous communiquer. Les entretiens permettent en revanche de vérifier la cohérence des discours de chaque acteur, de repérer des contradictions ou de mettre en avant les zones d'ombres de certaines analyses.
- Certains travaux ne sont pas accessibles. Notamment ceux nécessaires pour saisir la nature de la crise urbaine et territoriale, ainsi que l'origine des rapports antagonistes et conflictuels entre les différents acteurs de la gestion de la ville. De cette catégorie relèvent les études du cadastre qui est toujours en cours, les données du RGPH 2022 qui n'ont pas été communiquées, malgré nos sollicitations répétitives du début jusqu'à la fin de rédaction de cette thèse. Aussi, il n'était pas possible d'avoir les PV (Procès-verbal) des délibérations des assemblées populaires communales et assemblée populaire de wilaya.

Souligner et préciser les limites de notre recherche, n'est jamais pour susciter une quelconque indulgence, mais pour mettre en relief aux futurs chercheurs les contraintes rencontrées au cours du travail. Nous tenons à évoquer à ce titre, que ces difficultés nous ont privés d'explorer efficacement une problématique aussi intéressante. Cependant, en toute modestie, nous avons pris beaucoup de temps et fournis beaucoup d'efforts pour y remédier. La thèse entre vos mains est le résultat de plusieurs années de cumul scientifique et de travail du terrain.

CHAPITRE II

VILLES ET URBANISATION : DIALECTIQUE DE LA GESTION URBAINE,
ENJEUX ET INTERFACES DE L'URBAIN ET DE LA VILLE.

CHAPITRE III :

LA GEOGOUVERNANCE COMME NOUVEAU PARADIGME DE LA GESTION
URBAINE : ESSAI DE CONSTRUCTION D'UN CONCEPT.

CHAPITRE II :

VILLES ET URBANISATION : DIALECTIQUE DE LA GESTION URBAINE, ENJEUX ET INTERFACES DE L'URBAIN ET DE LA VILLE

*« Une ville n'est pas l'ensemble de parties, ni l'addition de fonctions.
La ville c'est toujours un monde, le monde concentré dans un lieu... »*

J.P. Dolle¹⁰

Introduction du chapitre

L'idée que nous essayerons de développer dans ce chapitre, s'appuie sur l'analyse des démarches de la gestion urbaine et territoriale, qui sont un processus complexe qui nécessite une base d'information et de données conséquente et une grande coordination entre les acteurs qui font la ville.

Dans les pays en voie de développement, cette gestion est rendue plus difficile encore par le manque de moyens financiers et de compétences techniques nécessaires. Pour cette raison entre autres, les instruments classiques d'urbanisme de l'aménagement du territoire n'ont de loin pas l'efficacité souhaitée.

Partant de ce constat, cette partie avant d'entamer l'identification et la définition des concepts de notre recherche, elle va apporter une analyse théorique de base sur problèmes et enjeux des villes d'aujourd'hui. Aussi, des enjeux majeurs de l'urbanisation mondiale au temps de la mondialisation et la défaillance des politiques urbaines dans plusieurs régions du monde, notamment en Algérie.

¹⁰J.P. DOLLE, Assises de Nanterre : Vers une civilisation urbaine, délégation internationale à la ville et au développement social et urbain, Banlieues 89, 20 et 21 Mai 1989, Paris

1. LA VILLE : DE LA CRISE DE GESTION À LA GESTION DE LA CRISE

L'expansion urbaine aujourd'hui, a entraîné la consommation de grandes surfaces de terrains urbanisables, non urbanisables et agricoles et permis aux agglomérations urbaines de s'étaler excessivement, créant une crise multidimensionnelle, à différents niveaux. Ce qui rend leur gestion traditionnelle très difficile.

La gestion urbaine à travers le monde a suscité beaucoup de débat. Ce thème ayant eu une portée diversifiée, ils présentent maintenant une nouvelle formulation et prends de multiples dimensions : toutes les sociétés convergeraient vers une forme supérieure qualifiée de société urbaine. Certes les villes sont de plus en plus nombreuses et importantes dans tous les pays. Encore que certains d'entre eux aient réussi à limiter la croissance des agglomérations les plus importantes et à mieux répartir le mouvement des populations et maîtriser la consommation de l'espace.

Mais quelles villes ? Quelles conditions de vie dans ces villes ? Pour y faire quoi, comment et pour qui ? Ces questions montrent immédiatement que l'on ne peut pas se contenter d'analyses générales et que la compréhension et l'étude des processus d'urbanisation et de l'urbanisme renvoient à l'analyse des sociétés qui les abritent. (Ascher, Giard, 1975).

Comme nous allons le voir dans la suite des chapitres, à chaque type de société correspond un type fondamental d'urbanisation, un mode d'occupation et d'organisation de l'espace, ne connaissant que des variantes selon les formations économiques et sociales particulières à travers l'histoire.

Comme le confirme l'urbaniste Le Bris « *Dans ces villes "dévoreuses d'espace", les modèles géographiques classiques de croissance spatiale (tournant autour des variables de densité et de centralité) ne sont plus guère pertinents* »¹¹. La plus grande accélération du processus d'urbanisation dont les villes sont le théâtre depuis un demi-siècle, pose la question du changement des mécanismes de la ville comme système socio-spatial. Toute décision dans les études urbaines a des répercussions sur un ensemble complexe de situations. Il faut donc développer une vision globale cohérente et pertinente, la mettre continuellement à jour et s'y référer constamment.

¹¹Chapitre 3 « Croissances urbaines et gestion des villes ». Émile LE BRIS. Centre français pour la population et le développement. PARIS JUIN 2001. Population et développement : les principaux enjeux. Coordonné par Alain LERY et Patrice VIMARD. Les documents du CEPED n° 12.

A heure actuelle, la ville sera, le facteur majeur de développement et du meilleur cadre de vie à condition qu'elle soit bien gérée. Les réformes institutionnelles, politiques et techniques, dont l'attention portée au renforcement de capacités des acteurs peut accompagner des tentatives de gestion municipale avec l'articulation entre démocratie participative et projet de territoire. En revanche, en développant ses propres stratégies et en demandant plus de pouvoirs, la ville devient le moyen de changer le cours des choses et en quelque sorte un outil. La formule « changer la vie, changer la ville » ne date pas d'hier (Philipponneau, 1976)¹².

« Pour changer le monde il faudrait s'emparer du pouvoir le plus proche, celui des communes, plus précisément celui des villes » (Cazetien, 2005)¹³.

Cette conception a prévalu à Curitiba à partir des années 70, comme le montre Yvette Jaggi « les villes offrent les moyens de transformer la vie, elles ne sont pas des problèmes, elles sont des solutions » (Hulbert, 2009).

Cette dimension conflictuelle des politiques urbaines est notée depuis longtemps (Cox, 1973 et 1982) ; elle est évidemment essentielle, même si les géographes comme les urbanistes ont encore tendance à en occulter l'importance et l'intérêt (Subra, 2007, p. 305) ; ils ignorent du même coup la place des différents acteurs et les conflits urbains dans lesquelles ils s'engagent et qui marquent l'action de l'homme sur son territoire.

Si l'aménagement du territoire en général est devenu l'objet de luttes géopolitiques (Subra, 2007), laissant entendre que ce n'était pas le cas précédemment, celles-ci sont largement présentes en milieu urbain et depuis fort longtemps. Sans vouloir donner des exemples, les territoires des villes ont été des théâtres de violences et émeutes urbaines dans plusieurs pays du monde. La crise urbaine, la conjoncture, délicate et foisonnante des villes dans les dernières années et l'apparition des concepts nouveaux, d'outils novateurs a donné lieu à quelques travaux de recherche de prendre conscience, sur le terrain, et développer quelques pistes de recherche prometteuses.

¹²Dans les années 60, Michel Philipponneau par exemple associant son statut de géographe universitaire à celui de géographe citoyen, utilise les connaissances et les méthodes du géographe contre le pouvoir en place (Villes du Nord, villes du Sud, p. 564). Des livres analysent son cheminement et expliquent son combat : La gauche et les régions, 1967, Debout Bretagne, 1970, Changer la vie, changer la ville, 1976, Géopolitique de la Bretagne, 1986. A partir de 1977 il devient 1er adjoint au maire de Rennes, président du district de l'agglomération ; il occupa aussi les fonctions de conseiller général et de conseiller régional.

¹³Propos tenus sur le dos du livre d'André Cazetien, Des villes pour changer le monde, au sujet de cette première ville nouvelle créée autour de Lacq à la fin des années 50 et qualifiée alors de ville laboratoire par Henri Lefebvre.

L'intérêt de notre thème réside dans l'importance d'établir un constat (diagnostic territorial) et un état des lieux de la ville, sous toutes ses pressions actuelles, et en se demandant quel sera le devenir des territoires urbains par l'application de cette notion de géogouvernance et ses instruments qui se manifestent par les outils innovants des TIC et SIG ? Justement, cette recherche est axée sur le processus d'élaboration de démarche de gouvernance territoriale durable, qui fonde ses approches dans l'aménagement de la ville, sa réalité actuelle et son avenir.

1.1. Les enjeux des villes et les défis de l'urbanisation au 21^{ème} siècle

Pour bien analyser les défis de l'urbanisation au monde, on reprend les propos du Secrétaire général de l'ONU: « *notre lutte pour la durabilité mondiale sera gagnée ou perdue dans les villes* »¹⁴. L'année 2007 a marqué un tournant historique, la moitié de la population mondiale vit désormais dans les villes. Les deux prochaines décennies prévoient une explosion urbaine qui proviendra à 95% des pays en développement sous l'effet conjugué de l'exode rural et de la démographie (Masset, 2009).

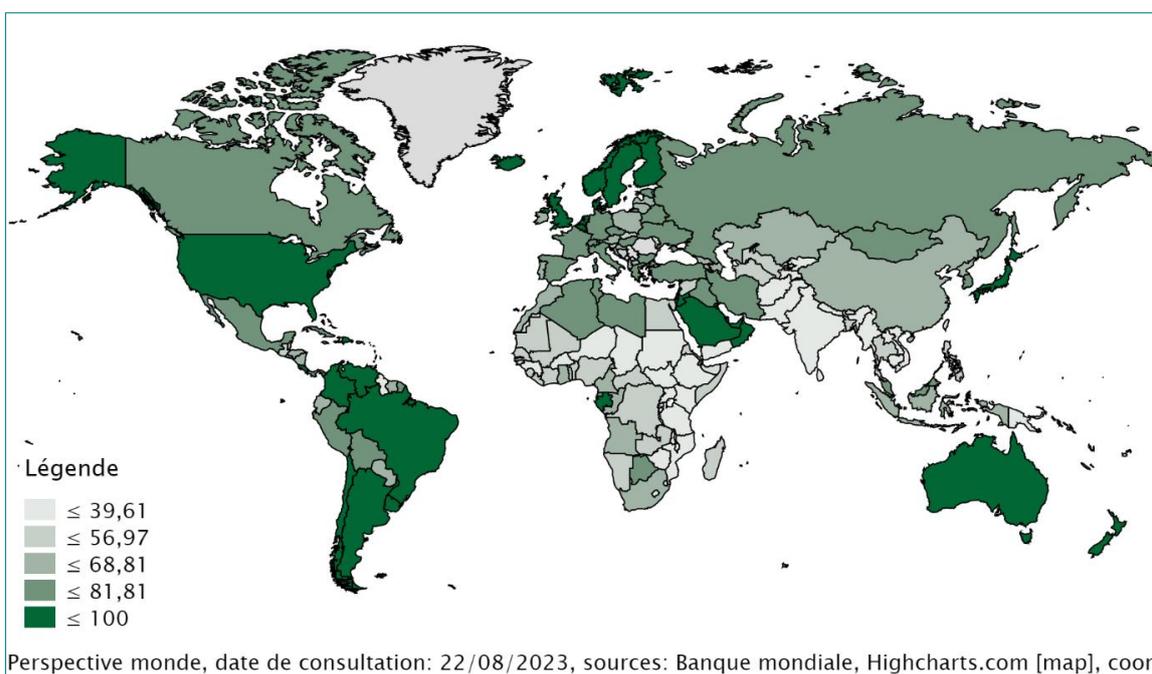


Figure N° 01.02 : Population urbaine au monde, 2023 (% de la population urbaine)

Source : Banque mondiale, consulté le 22/08/2023

¹⁴Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, Remarques à la délégation de haut niveau des maires et des autorités régionales, Siège des Nations unies, 23 avril 2012

Actuellement, et selon la Banque mondiale¹⁵, Environ 56 % de la population mondiale (4,4 milliards d'habitants) vivent en ville. D'ici l'année 2050, sept personnes sur dix (7/10) vivraient dans le monde vivront en milieu urbain. L'année 2008 a signé, avec acuité un changement majeur dans l'histoire de l'humanité sur la planète. Selon les chiffres communiqués par l'ONU, la population urbaine est devenue majoritaire¹⁶. Un être humain sur deux, soit environ 3,3 milliards de personnes, habiterait maintenant effectivement en ville. Ils n'étaient qu'un sur dix au début du XXe siècle. En un mot, comme en cent, l'homo sapiens devient homo urbanus (Paquot, 1990)¹⁷

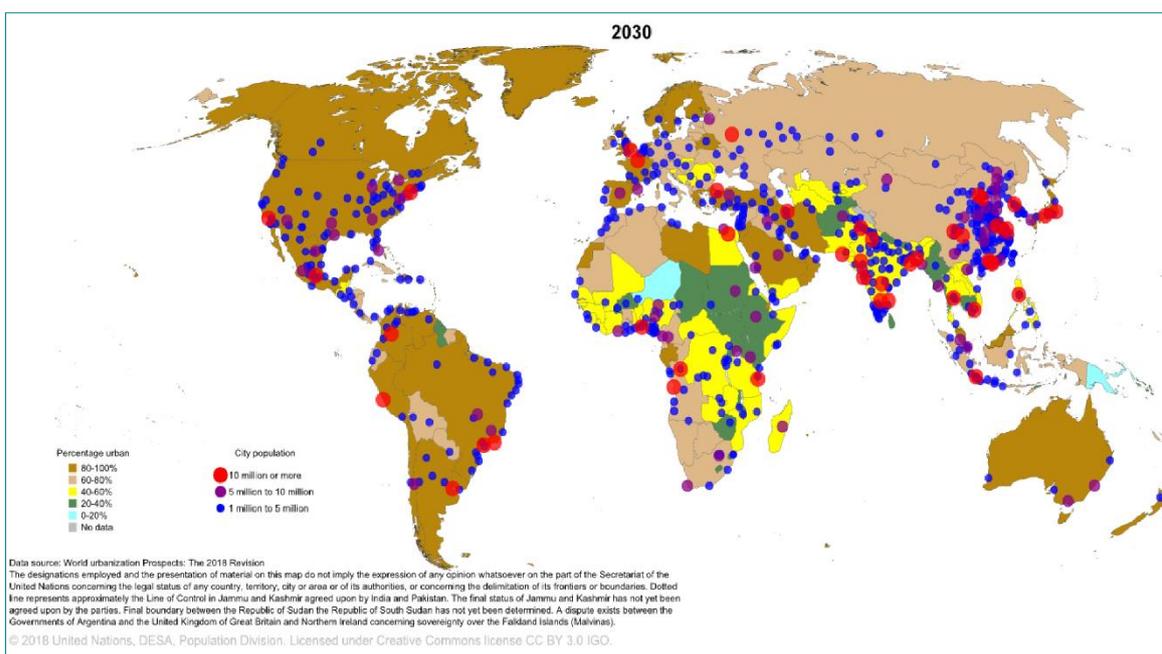


Figure N° 02.02 : Pourcentage d'agglomérations urbaines au monde (Projection 2023)

Source : Organisation des Nations Unies, (<https://population.un.org/wup/Maps/>)¹⁸

¹⁵Banque mondiale, Dernière mise à jour : 06 /10/ 2022, consulté le 22/08/2023.

¹⁶La donnée a été largement communiquée. Elle n'est pas d'une parfaite qualité, même si les systèmes de collecte et de comparaison progressent. Voir Éric Denis, « Les sources récentes de l'observation foncière urbaine dans les pays en développement. Vers l'harmonisation et la transparence ? », Études foncières, n° 139, 2009, p. 33-36.

¹⁷A noter aussi, que : « Entre 2008 et 2050, la population mondiale devrait, selon les mêmes sources, passer de 6,7 à 9,2 milliards d'individus. En 2050, au total, 70 % des habitants de la planète seraient des urbains. Chaque jour d'ici à 2050, la population urbaine pourrait de la sorte croître d'environ 200 000 habitants. Ce ne sont plus les taux élevés de croissance urbaine qui sont remarquables, mais les dimensions absolues du phénomène » (Damon, J, 2011)

¹⁸Note : La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies publie depuis plusieurs décennies des estimations et des projections révisées des populations urbaines et rurales de tous les pays du monde et de leurs principales agglomérations urbaines. Ce site Web présente les principales conclusions de la Révision 2018 des Perspectives de l'urbanisation mondiale.

Conformément à la figure au haut (Figure N° 02.02), et selon l'ONU, plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique. Proportionnellement, c'est le continent qui connaîtra la plus forte évolution démographique. La population d'Afrique subsaharienne, par exemple, devrait doubler d'ici à 2050. Une augmentation rapide de la population en Afrique est prévue même s'il y a une réduction substantielle des niveaux de fécondité dans un proche avenir. Indépendamment de l'incertitude entourant les tendances futures de la fécondité en Afrique, le grand nombre de jeunes actuellement sur le continent, qui atteindront l'âge adulte dans les années à venir et auront eux-mêmes des enfants, garantit que la région aura un rôle central dans la taille et la répartition de la population mondiale au cours des prochaines décennies. Ces projections sont basées sur des variations moyennes, qui tablent sur un recul du taux de fécondité et un allongement de l'espérance de vie dans de nombreux pays.

Il est très clair que l'aspect quantitatif donne à l'échelle historique et internationale une vision spectaculaire de l'essor des villes dans le monde. Mais derrière cette croissance urbaine quantitative se produisent des mutations qualitatives qui, liées à elles, nous paraissent encore plus caractéristiques de ce qui est devenu le phénomène urbain depuis la révolution industrielle jusqu'à la période actuelle (Bonnafous. & Puel, 1983).

Dans cette période contemporaine toutes les villes du tiers monde ont un dominateur commun qui est l'urbanisation rapide non maîtrisée. Il paraît très légitime au début de se poser la question suivante : De quelle manière ce problème est-il pris en compte dans les efforts de gouvernance urbaine et ses outils d'aménagement au niveau des villes ? Comment ont été appréhendés les problèmes liés à leurs croissances et leurs besoins en matière de logements, d'équipements, d'infrastructure et d'amélioration du cadre de vie... ?

1.2. Sommes-nous dans une nouvelle ère urbaine ? : L'urbanocène

Les déclarations alarmistes sur les tendances urbaines contemporaines sont omniprésentes dans le discours académique, politique et journalistique du début du 21^{ème} siècle. Parmi les plus récitées, on trouve l'affirmation selon laquelle nous vivons désormais dans une "**ère urbaine**". L'histoire de l'humanité sur la planète, a été parquée pour la première fois par la moitié de la population mondiale qui vivrait aujourd'hui dans les villes (Brenner & Schmid, 2014).

Dans des contextes discursifs, idéologiques et géographiques par ailleurs très divers, la thèse de l'ère urbaine est devenue une forme de doxique autour duquel s'articulent les questions relatives à la condition urbaine mondiale contemporaine. Les équipes de recherche

de l'ONU suivaient systématiquement les niveaux de population mondiale depuis 1951 et ont commencé à produire des données mondiales. 1951, et ont commencé à produire des données mondiales à partir de 1968 (Davis, 1972 : 5).

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 que les analystes de l'ONU ont commencé à anticiper une transition urbaine à l'échelle mondiale dans leurs rapports réguliers sur les tendances en matière d'établissements humains. Un numéro d'un magazine de l'UNESCO datant de 1984 sur "l'explosion urbaine" a formulé une première version de cette affirmation de cette affirmation :

« *L'universalisation de l'urbanisme est un fait nouveau. Avant l'an 2000, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le monde aura une population de plus de 100 000 habitants, le monde comptera plus de citadins que de ruraux* » (Glissant, 1984)

Comme cela a déjà été souligné, selon de nombreuses estimations, plus de 50 % des personnes vivent déjà en ville (Czepkiewicz, et cie, 2019). Mais qu'est-ce que cela signifie vraiment, le cas échéant ? Neil Brenner et Christian Schmid appellent cet énoncé et sa base conceptuelle la thèse de l'âge urbain (Brenner, N., & Schmid, C. 2014). Comme l'indiquent ces auteurs, il s'agit d'une vision ancienne dominante en matière d'urbanisation, de répartition de la population sur la surface de la planète Terre.

En effet, ils le comparent au concept de modernité ou de modernisation dans les années 1960 et de mondialisation dans les années 1980, tout comme Jason W. Moore compare le statut de l'Anthropocène aujourd'hui à celui de la mondialisation dans les années 1990 (Moore, 2016. p. 80). « *Les villes sont là pour rester et l'avenir de l'humanité est sans aucun doute urbain* » (ONU, 2022), selon le rapport, qui indique tout de même que les niveaux d'urbanisation sont inégaux, avec un ralentissement de la croissance dans de nombreux pays à revenu élevé.

« *Les villes jouent un tel rôle sur notre planète que nous devrions baptiser notre ère celle de l'urbanocène*¹⁹ », affirme, avec de solides arguments, Geoffrey West (2019), spécialiste de physique théorique et de complexité. Son principal intérêt est une contribution à ce qui semble sur le point de devenir une authentique « science des villes ». S'appuyant sur un travail transdisciplinaire mené à l'Institut de Santa Fe, dont il a été le directeur, il

¹⁹Note : Une théorie surprenante et originale de tout ce qui nous invite à repenser notre compréhension des liens entre la civilisation humaine et les lois de la nature. Geoffrey West est l'auteur de cette théorie détaillée dans : des Lois universelles de la croissance, de l'innovation, de la durabilité et du rythme de la vie dans les organismes, les villes, les économies et les entreprises, éditions Penguin).

montre le rôle des réseaux dans le développement du vivant, depuis la cellule jusqu'aux systèmes urbains. Selon Geoffrey West, « *nous vivons à l'âge de l'urbanocène et, globalement, le destin de nos villes est le destin de la planète* »²⁰. Certes, bien des caractéristiques des villes évoquent la vie. Elles sont en constante évolution, s'adaptent, évoluent, grandissent sous différentes formes. D'une certaine façon, elles se reproduisent.

Il est clair qu'elles métabolisent dans le sens où elles utilisent énergie et ressources, notamment en termes de croissance. Elles ont donc beaucoup de points en commun avec les organismes. Cette hypothèse reprend celle dite de la « grande accélération », mais en se focalisant sur une part explicative souvent minorée par les études anthropocènes : le rôle effectif de l'urbanisation généralisée et des bouleversements géographiques, économiques, sociaux, culturels et politiques qui l'accompagnent. Il s'agira donc de cerner ce rôle et de l'examiner à toutes les échelles de temps et d'espace (Lussault, 2020)

Suite à la prise de conscience de toutes ces répercussions, le monde s'est orienté vers la recherche d'un développement urbain équilibré entre le substrat économique, les mutations et les exigences sociales dans le respect des principes du développement durable. L'enjeu donc, est énorme, mais l'action reste une problématique perpétuelle dans tous les pays. En effet, le développement urbain des territoires et des villes suscite leur positionnement dans un contexte d'innovation, de renouvellement dans les outils et les instruments.

Cette action est le fruit d'un éventail de travaux sur la gestion urbaine, qui permet de clarifier les objectifs et les cheminements optimaux pour les atteindre dans des échéanciers déterminés. Ainsi, le futur d'une ville n'est pas dessiné par un expert ou un décideur, mais c'est un exercice fondamentalement collectif. C'est pour cette raison que nous avons opté pour la définition de l'ensemble des notions clés en relation avec la gouvernance urbaine puis la géogouvernance.

1.3. La ville et l'urbanisation : Comprendre la crise urbaine

Une triade d'analyse s'est formée aux alentours de notre champ de réflexion dans cette partie théorique. Il s'agit de la ville, l'urbanisation et la crise urbaine. Pour l'Algérie, le premier plan d'urbanisme de Constantine qui utilise la projection à long terme de la

²⁰Geoffrey West, *ECHELLES : des Lois universelles de la croissance, de l'innovation, de la durabilité et du rythme de la vie dans les organismes, les villes, les économies et les entreprises*, éditions Penguin.

croissance urbaine, fut élaboré en 1959-1960 (Calzat), puis repris successivement, en 1969 (ETAU), en 1974 (CADAT) et en 1981 (CADAT)²¹.

Ces plans d'urbanisme élaborés selon une certaine continuité des grandes orientations, voyaient leur utilité limitée à leur usage comme documents de référence dans les cas de choix de terrains pour les projets publics ou les infrastructures importantes, et généralement à être des documents dans lesquels sont accumulées des données sur le cadre physique, la structure sociodémographique et les activités économiques dans la ville. Cette urbanisation incontrôlée, qui a pris une ampleur particulière depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, au moment où la crise de logements prend la forme de crise urbaine.

On explique ce phénomène comme une des caractéristiques des pays en voie de développement. Certains le considèrent comme un «mal nécessaire » dans l'étape de développement d'un pays, d'autres comme la manifestation «d'un fléau social et d'un désordre social" qu'il faut combattre. C'est le cas de notre pays, et beaucoup d'autres pays africains et d'Amérique latine.

La perception qui domine cette forme d'urbanisation de crise est celle, le plus souvent, d'une projection de l'image du bidonville, habitat spontané, dégradation des espaces publique à toute forme spatiale produite dans un cadre informel.

De ce fait, les processus qui les engendrent sont appréhendés à travers la logique du sous-développement qui caractérise certains pays et qui se traduit par une importante croissance démographique dans les villes et de grandes agglomérations, une concentration des hommes et des activités (**phénomène de macrocéphalie**²²), qui un processus migratoire important entre les villes et les campagnes. Toutes ces caractéristiques qui marquent les villes du tiers monde sont présentes en Algérie, ce qui amène souvent à identifier les processus d'urbanisation qui s'y déroulent au processus global et général d'explosion urbaine dans les pays en voie de développement.

Dans l'optique d'une analyse de la triade de l'urbanisation, la ville et la crise urbaine, plusieurs études sur les pays en voie de développement mettent en évidence le caractère dualiste de leur croissance spatiale, qui témoigne la production de deux formes urbaine, une

²¹Selon Abderrahmane Hafiane, dans son ouvrage : Les défis de l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine. Edité par l'OPU en 1989.

²²Le terme macrocéphalie (étymologiquement, veut dire grande tête en grec) désigne l'hypertrophie de la ville la plus peuplée d'un territoire. C'est à dire le décalage du poids des villes dans un territoire. Le développement disproportionné de la ville la plus grande déséquilibre la hiérarchie urbaine sur le territoire.

produite par l'Etat et l'autres par le citoyen, donnant naissance à une image urbaine très désolante, déchirée sur le plans paysager et désarticulée sur le plan fonctionnel.

Ce type d'urbanisation est considéré comme la conséquence d'un processus d'immigration urbaine de ruraux à la suite d'un déséquilibre de service et de cadre de vie. D'une part, et d'autre part par le délestage causé par l'inscription des projets structurants étatiques sans tenir compte de l'armature urbaine et de la configuration territoriale.

Les problèmes urbains sont, aujourd'hui, multiples. Ils se posent en termes d'aménagement de l'espace à plusieurs échelles, les dysfonctionnements urbains, la crise de logements, conflits de gestion urbaine, les problèmes sociaux, la mauvaise qualité du cadre bâti, la gestion au quotidien des affaires de la ville, de ses quartiers, la vulnérabilité faces aux risques majeurs, les impacts des changements climatiques sur le climat urbain.... En résumé c'est la crise urbaine généralisée.

Très souvent, tous ces problèmes se réunissent dans une même ville, dans un même quartier, les manques en tous genres : emplois, logements, équipements, aires de loisirs, terrains urbanisables, hygiène, sécurité... En plus du manque terrible de financement chez les populations et dans les caisses de l'Etat, ce qui retarde et annule même, les interventions prévues par les outils d'aménagement.

Selon Cavallier, (1996, p.67) : Nombreuse villes ne méritent pas ce statut. Ce sont beaucoup plus pour lui des immenses conglomérats en manque et en quête d'une organisation qu'on observe dans les périphéries.

Il est donc urgent d'approfondir la réflexion sur le changement de nature de la ville comme système socio-spatial (Lery et Vimard, 2001) en particulièrement face à cette double mutation qui ont caractérisés la fin du siècle : une rupture majeure entre ville et territoire caractéristique de la mégapole que le gigantisme urbain notamment dans les pays développés. Le fait que la réorganisation de la production et les métamorphoses du travail concourent à une nouvelle définition du territoire urbain. Ernest Harsch (2002), précise :

«... de nombreux gratte-ciel de ciment, de verre et d'acier s'élèvent dans le centre des plus grandes villes africaines. Mais au loin, s'étendent les véritables agglomérations urbaines de l'Afrique : des habitations disparates, construites de façon anarchique, en bois, en tôles, en briques de boues ou avec tout autre matériau disponible. Elles sont pourvues uniquement de chemins en terre et ont en guise d'égout des fosses à ciel ouvert. Elles ne disposent généralement pas des services municipaux de base : ni eau courante, ni ramassage d'ordures, ni électricité»

C'est aussi que Jean-Michel Roux édite en 2006, l'ouvrage « *Des villes sans politique : Etalement urbain, crise sociale et projets* »²³, dont la crise urbaine est à la Une : émeutes des quartiers " sensibles ", flambée des prix immobiliers, étalement chaotique des périphéries, lenteurs extrêmes des projets d'aménagement : ces symptômes sont liés, mais l'analyse de leurs causes est confuse, mal diffusée et sort rarement des cercles professionnels qui la produisent.

A la fin, on peut dresser rapidement une typologie des difficultés urbaines à la fois synchronique et diachronique et répartir leurs manifestations dans un ensemble de phénomènes urbains. Mais en déclinant les paramètres qui, depuis le début du siècle, ont permis aux pouvoirs publics et aux théoriciens de la ville de parler de crise, on aboutit à inclure le dysfonctionnement dans le mode d'être spécifique de l'urbain et l'évolution des outils de gestion.

Cela conduit à relativiser les aspects très contemporains des désordres en montrant combien des éléments énoncés comme totalement nouveaux existaient depuis les débuts de l'urbanisation; à analyser les évolutions et les transformations des aspects sociaux, économiques et politiques de manifestations dites pathologiques.

En croisant les analyses démographiques et sociales, les données économiques et financières, les problèmes de transport et de répartition spatiale pour trouver des faisceaux descriptifs donnant une intelligibilité à l'ensemble des éléments pris en compte; à comprendre les raisons du syndrome de l'échec et de la crise qui a été saisi si fréquemment les politiques et les professionnels de l'urbain; à mettre en lumière, enfin, les aspects consensuels ou positifs des systèmes urbains (Voldman, 1999).

La crise donc, est aussi censée rompre un état d'équilibre. Il faut interroger ce dit-équilibre qui façonnerait nos horizons d'attentes de la ville post-crise. À quoi correspond-t-il, à une ville aménagée de manière cohérente et fonctionnelle ? Satisfaisante pour toutes les classes sociales ? (« Crises en ville, villes en crise », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le mardi 02 juillet 2013, <https://calenda.org/253773>)

²³Ce livre propose une analyse de la fabrication des villes et de leur organisation actuelle, et souligne certains paradoxes. Pourquoi le presque neuf est-il bon à détruire ? Pourquoi faut-il aller si loin pour trouver des logements abordables quand de grands territoires sont vides ? Comment faire entrer les projets d'urbanisme dans le champ politique ? Autant de questions que l'auteur aborde dans une lecture critique de la politique des villes.

2. LA VILLE ET LA GESTION URBAINE : ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Afin de mieux percevoir les évolutions de la crise urbaine à l'échelle mondiale et nationale citée en haut, il conviendra d'en décrire le contexte des politiques urbaines, et ses changements paradigmatiques, sont des événements à prendre en considération. La contextualisation consisterait à en révéler les différentes dimensions afin d'en saisir la finesse du sujet. Cette étude s'attachera à donner les apports et contributions théoriques sur les concepts de la ville, urbain, urbanisme, politique urbaine, gestion urbaine, territoire, acteur, développement urbain, participation et gouvernance. La ville étant l'objet de la gouvernance urbaine, nous allons commencer par la définir en premier, avant d'entamer celle des deux concepts auxquelles sont consacrés le titre et une grande partie de cette thèse : *Géogouvernance et outils d'aide à la décision*.

Dans «*La ville et ses territoires* » de Roncayolo (1990) et «*La ville d'aujourd'hui*» de Burgel (1993) ont exposé leurs préoccupations sur l'état de la ville et son devenir. Les titres de certains numéros peuvent informer sur les sujets traités : «*Les formes urbaines* », «*Gouverner les métropoles* », «*Ville fragmentée* », «*Acteurs et chercheurs dans la ville* ». Une littérature très importante est, en effet consacrée à la ville et ses problèmes. Les publications du plan urbain dirigées par Denise Pumain²⁴, Bernard Le petit²⁵, Yves Challas²⁶ et bien d'autres, sont consacrées aux différents aspects problématiques de la ville ainsi qu'aux difficultés de fonctionnement et de gestion qui s'y posent.

Il est significatif de voir qu'un sociologue généraliste comme *Danilo Martuccelli*, souligne à plusieurs reprises dans ses travaux l'importance de la ville contemporaine et de ses effets dans la vie des individus. Plus précisément, parmi les grandes épreuves sociétales caractéristiques de notre époque, le sociologue de la «condition sociale moderne» (Martuccelli, 2017) identifie «l'épreuve urbaine» comme une épreuve incontournable dans

²⁴Denise Pumain, née en 1946 à Montbard, est une géographe française, spécialiste de l'urbanisation et de la modélisation en sciences sociales. Ses recherches lui valent la reconnaissance du monde universitaire au-delà de la géographie. Elle a été récompensée par les plus hautes distinctions nationales, européennes et internationales.

²⁵Bernard Le petit, né en 1948 à Versailles et mort au Chesnay le 31 mars 1996. Est un historien moderniste français, de la quatrième génération de l'École des Annales. Formé à l'histoire urbaine, il développe au cours de sa vie une réflexion sur l'organisation des réseaux de villes, la question des échelles d'observation, la diffusion de l'innovation, ou encore sur les voyages et expéditions scientifiques.

²⁶Chalas, Yves (1950-) Docteur en sociologie, géographe. - Professeur à l'Institut d'urbanisme de Grenoble II, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (en 2007)

le sens où la ville est « le lieu de tendances contradictoires [...] ». Elle est aussi un des lieux de la dynamique entre le global et le local » (Martuccelli, 2006, p.123).

Pour l'historien Fernand Braudel (1967, p. 369 sq.), la ville incarne « une anomalie du peuplement », dans la mesure où elle augmente les tensions, précipite les échanges et brasse « sans fin la vie des hommes ». C'est dire si la ville est une création humaine, un artefact, qui s'est en outre développé à travers les âges et sur l'ensemble de la planète selon différents rythmes et de multiples formes. Mais la ville, en tant que fait humain se diffusant et se généralisant aux quatre coins du monde depuis un demi-siècle, est à l'origine de ce qu'*Henri Lefebvre*²⁷ appellera « l'urbain ». Partant de cette réalité, et préférant échapper à l'alternative d'une sociologie de la ville ou d'une sociologie de l'urbain, nous avons privilégié dans cette recherche une sociologie urbaine, entendue comme une volonté de conjuguer sociologiquement la ville et l'urbain (Lefebvre, 1974).

Mais parler ainsi de sociologie urbaine ne veut pas dire que seuls les sociologues urbains sont mobilisés dans les pages qui suivent. Géographes, politistes, philosophes, architectes, urbanistes, aménagistes, historiens étayent ponctuellement le propos et le cheminement scientifique sur notre thématique de recherche qu'il semble préférable de parler plus largement d'études urbaines (*Urban Studies*). L'explosion urbaine dans les pays en développement, comme déjà souligné dans le chapitre précédent pose de multiples problèmes sociaux et environnementaux, un accès difficile au sol et au logement, inaccessibilité des services de base, ségrégation résidentielle, et violences sociales.

3. LA VILLE : LIEU DE PRODUCTION DE L'URBAIN

Beaucoup de penseur et urbanistes se sont intéressé à la ville et l'urbain.

Selon Emerys, (1966) : « *La cité* » à la même racine latine que « *civilisation* », ce qui laisse entendre qu'en dehors de l'orbite de la cité s'étendait un monde inculte, grossier, barbare. C'est dans l'enceinte de la cité qu'ont fleuri les grandes civilisations historiques (...). Symbole traditionnel de civilité créatrice, la ville résume aujourd'hui toutes les contradictions d'une société dont elle absorbe dangereusement les forces sans parvenir à les intégrer »

²⁷ Henri LEFEBVRE (1901-1991) a été l'un des grands penseurs du XXe siècle. Son œuvre (une soixantaine de livres importants) a été traduite dans le monde entier. À travers chaque moment de sa recherche, H. Lefebvre a fait avancer la compréhension du monde moderne.

Roncayolo (1990) définit la ville comme suite :

« La ville – que l'acception du terme soit strictement géographique et fonctionnelle ou largement économique et culturelle- a une territorialité, cette dimension lui vient de ce que son système et ses effets s'inscrivent dans l'espace et le temps ».

De même pour Remy, il caractérise la ville comme un fait humain et territorial produit par histoire :

« Les villes comme les nations sont des formes historiques de la vie collective ayant leurs conditions d'existence et dont le mode d'organisation dépend de causes diverses relatives aussi bien aux structures du mode de production qu'aux systèmes politiques. Elle est une société complexe dont la base géographique est particulièrement restreinte relativement à son volume, ou dont l'élément territorial est en quantité relativement faible par rapport à celle de ses éléments humains » (Jean Remy, 2000).

La ville comme espace, ce noyau physique et social dur, qui est aussi une utopie, est ce qui fait d'une ville une ville, l'urbanité. Il a des conséquences considérables sur l'ensemble du fonctionnement de la ville et sur ce qui se produit dans la ville. Une autre manière de définir la ville est de mettre en relief le couple fondamental : densité-diversité.

Il est clair que les critères démographiques et économiques sont insuffisants pour décrire la ville. La ville n'est pas seulement une concentration d'habitants et d'activités, elle est d'abord un fait culturel, un lieu civilisateur où l'on échange les urbanités (Duby, 1985).

Aussi, *« Les villes sont des systèmes complexes. Les composants des systèmes urbains, depuis les réseaux de distribution alimentaire et énergétiques jusqu'aux transports et voies vertes, sont interconnectés et dynamiques. Intervenir pour créer un changement dans l'une de ces composantes peut avoir un impact sur d'autres, créant un changement systémique. Concevoir des solutions qui tiennent compte de ces interconnexions est essentiel au développement durable »²⁸.*

La ville est un système complexe composé de quatre sous-systèmes principaux :

1. Un espace géographique (implantation physique de la ville sur son site)
2. Un espace social (la dimension sociale et culturelle de la société locale)
3. Un espace économique (le système de production de richesse).

²⁸ICLEI – Local Governments for Sustainability 2023. (Un réseau mondial travaillant avec plus de 2 500 gouvernements locaux et régionaux engagés dans le développement urbain durable, installé à Bonn | Allemagne) site : (https://iclei.org/our_approach/#pathways)

4. Un espace politique (le système de décision local, la gouvernance).

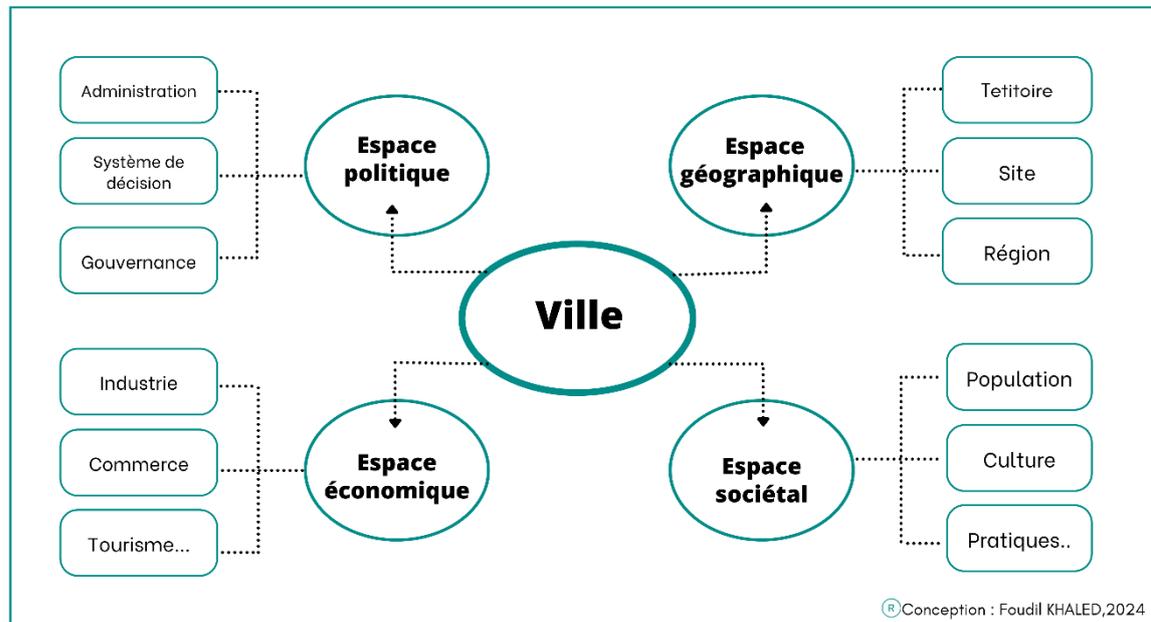


Figure N° 03.02 : Les sous-systèmes principaux du système complexe de la ville.

Source : Auteur, Aout 2024, inspiré de Duby G. (dir.), (Histoire de la France urbaine, Paris, Le Seuil, 1980-1985, 5 volumes)

Les quatre dimensions qui viennent d'être évoquées de la complexité des ensembles que forment les villes prouvent leur nature systémique. Dès lors, se traite la question de l'intérêt de ce constat primordiale pour la conception et la mise en œuvre de politiques urbaine, pour maîtriser et rationaliser le phénomène de l'urbanisation. Mais c'est quoi l'urbanisation ?

3.1.L'urbanisation : Le phénomène qui produit l'urbain

L'urbanisation consiste en la transformation graduelle d'une population rurale en une population urbaine (Ledent, 1990). Elle est généralement définie comme une concentration de la population dans les villes (Leboutte, 1993, Tabutin, 2003, Waugh 2009). Cette concentration de la population dans une ville reflète la modification de son espace, de sa configuration physionomique et de l'évolution d'un ensemble d'objets qui la constituent (habitations, usines, voirie, lieux de loisir et des services associés).

Ainsi, l'urbanisation se réfère également au mode d'occupation de l'espace et à l'extension spatiale (Ciparisse, 2005), ou à un processus de conquête territoriale et d'installation des populations (Paquot, 2011). En géographie humaine, l'urbanisation c'est la

concentration croissante de la population dans les agglomérations urbaines. Le coefficient d'urbanisation se calcule en établissant l'évolution positive du rapport de la population totale pendant un temps donné (Birou, 1966). L'urbanisation implique des modifications dans la structure sociale des sociétés, la population adoptant de nouveaux mode de vie, et dans l'état de l'environnement au fur et à mesure de l'expansion des espaces urbanisés (Antoni, 2009).

Elle implique aussi différentes transformations à la suite du processus de modernisation (Rimal, 2011, p.118). Bocquier & Eggerickx (2013) confèrent à l'urbanisation quatre conceptions qui nous paraissent judicieuses pour l'analyser, conformément à notre précision en haut sur l'approche systémique de la ville :

- Une conception économique considérant l'urbanisation dans un contexte de concentration progressive de la main-d'œuvre non-agricole et les instruments de production et du capital.
- Une conception sociologique basée sur les comportements et des caractéristiques spécifiques au monde urbain vis-à-vis de ceux du milieu rural.
- Une conception géographique, l'urbanisation étant considérée comme un processus de concentration d'activités ou de fonctions urbaines et d'hommes sur un espace (la ville).
- Une conception démographique selon laquelle on considère l'urbanisation un processus continu qui repose sur la croissance de la population des unités urbaines.

On devrait bien sûr y rajouter des aspects historiques qui repèreraient sur la ligne du temps les différents choix (politiques ou planification de l'urbanisation) ou évènements qui ont accompagné l'évolution du peuplement à cet endroit du territoire.

3.2.L'urbanisme : La discipline qui fait la ville

Selon le dictionnaire LAROUSSE, l'Urbanisme est « *l'ensemble de mesures techniques, administratives, économiques, et sociales qui doivent permettre un développement harmonieux, rationnel et humain des agglomérations.* ». ALFRED AGACHE disait : « *l'urbanisme est à la fois une science, un art et une philosophie* »

- Une science : car il procède de l'étude méthodique des faits...
- Un art : car l'instruction, l'imagination et la composition jouent un rôle important dans son application, l'urbaniste doit traduire en proportion, en volume, perspectives, silhouettes, les différentes propositions suggérées par les ingénieurs, les économistes, hygiénistes, financiers...

- Une philosophie : car la ville cherche à réaliser pratiquement le cadre adéquat à l'existence d'une collectivité organisée : son rôle est de grouper autour du citoyen tout ce que l'organisation et le confort moderne ont inventé pour sa commodité..."

Selon Le Corbusier, (1957) l'urbanisme c'est :

« Ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement ».

L'urbanisme tend de plus en plus à être considéré comme une discipline de synthèse visant à assurer dans l'espace et dans le temps, la localisation et l'implantation des établissements humains de toute nature en vue de leur bonne insertion écologique et leur meilleur fonctionnement. (Les cahiers de l'urbanisme et du logement "éléments pour une politique urbaine" Ministère de l'urbanisme et du logement, Paris 1982).

A travers ces définitions assez complètes, nous pouvons définir cette notion de manière plus simple qui montre l'articulation interdisciplinaire dans la figure suivante :

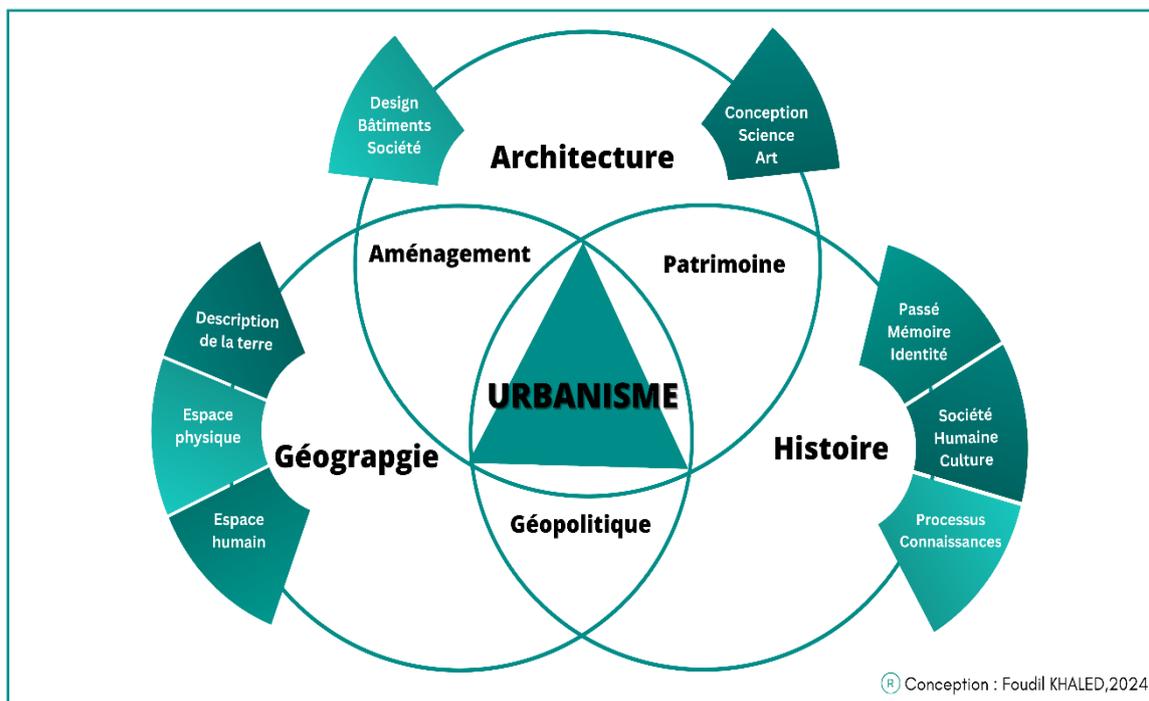


Figure N° 04.02 : L'articulation interdisciplinaire dans la notion de l'urbanisme

Source : Auteur, Aout 2024

Dans cette figure (voir la figure N° 04.02), l'urbanisme se trouve dans un système à la rencontre et l'articulation de trois domaines que sont, la géographie, l'architecture et l'histoire. Si l'on soustrait un domaine pour n'en avoir plus que deux, nous entrons dans la

sphère de l'aménagement, du patrimoine ou de la géopolitique. Ces trois domaines ne sont pas dépendants de l'urbanisme, puisqu'ils composent ce dernier. Une pluridisciplinarité dans la gestion urbaine nécessite une très forte coordination et synchronisation dans les études et d'expertise et les champs d'action de tous les acteurs.

3.3.L'urbanisme durable : Une nouvelle conception des villes

Le développement durable interroge aujourd'hui la ville de demain. Aujourd'hui que le constat de la responsabilité humaine sur le changement climatique est partagé par une grande communauté mondiale. Ceci, fait sentir le besoin d'intégrer tous les enjeux du développement durable dans les projets urbains (Charlot-Valdieu, et Philippe 2011).

L'urbanisme durable fait l'objet d'un intérêt grandissant dans le monde, se traduisant par une forte volonté politique. Cela est mesurable par l'arsenal législatif et les discours politiques dont sont issus les programmes publics de construction qui se réclament du développement durable. Cependant, sous une dimension communicationnelle, les stratégies d'acteurs impliqués laissent à désirer. C'est ici que réside notre point d'attaque.

Cette analyse met en évidence non seulement les incohérences des réalités urbaines avec les principes de durabilité, mais également les questions de coordination entre les différents acteurs urbains et les relations qu'ils entretiennent. Ces phénomènes sont communicationnels et se matérialisent à travers des dysfonctionnements liés à la gouvernance et la démocratie participative. Ces notions deviennent donc impératives dans la démarche des projets urbains et d'aménagement de l'espace et se présentent comme un pilier indispensable venant boucler les principes fondamentaux de l'urbanisme durable.

L'urbanisme durable c'est un urbanisme qui **facilite l'adaptation de la ville de demain ou levier « résilience »**.Le retour de la nature est plébiscité par bon nombre de citoyen.es car il s'impose logiquement comme une manière de rendre le territoire plus vivable et plus résilient (Pierson, 2021). Pour y remédier, les politiques publiques locales recherchent et promeuvent des projets propices à une redynamisation de la biodiversité, par l'introduction de trames vertes et bleues mais également en préservant des écosystèmes et en recréant des circuits courts d'approvisionnement afin remettre les habitant.es en connexion avec leur territoire.

La résilience appelle également la capacité du territoire ou une ville à intégrer et répondre aux effets du changement climatique (hausse des températures, évolutions des précipitations, occurrence et force des catastrophes naturelles). La ville doit apporter des solutions efficaces pour conserver et accroître son attractivité notamment : végétalisation,

désimperméabilisation, gestion alternative des eaux pluviales permettant conjointement de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain et de limiter les risques naturels (inondations, mouvements de terrain...).

En effet, la présence de la nature en ville, du respect et l'offre d'un cadre de vie acceptable par rapport aux conceptions de l'urbanisme durable. Ces dimensions doivent être intégrées impérativement au sein d'une stratégie urbaine, articulant les problématiques environnementales et d'urbanisme durable, favorable à la santé.

4. POLITIQUES URBAINES : QUEL ROLE POUR L'ETAT ET LES ACTEURS ?

Les défis des villes modernes évoqués ci-dessus nécessitent de mettre en place de bonnes politiques urbaines et des stratégies qui favorisent l'aménagement urbain et qui garantissent les conditions de vie décentes à toutes les populations urbaines. Pendant des années, les modalités de la gestion urbaine dans les pays en développement ont été dirigées et utilisées par le pouvoir suprême d'État comme un outil exclusif de construction et de stabilisation avec les élites urbaines formée par les différents acteurs et secteurs de gestion. Le bouleversement de cette gestion est dû à plusieurs facteurs concomitants :

- Un processus de fragilisation des États et la recomposition des échelles de l'action publique en général, souvent avec l'encouragement des grandes agences internationales, ainsi que le poids de l'organisation des nations unies. Et les opérations de construction dans les PED²⁹ (Pays en développement), après les guerres mais sur fond c'est à cause des crises politiques endogènes dans plusieurs pays (Hibou (éd.), 1999)
- La reconstitution des alliances des pouvoirs publics avec les élites urbaines et, plus encore, avec les couches sociales moyennes défavorisées, dont le déclassement et la pulvérisation dans les années 80 ont fragilisé les équilibres sociétaux (Collectif, 1985 ; Dureau et alii, 2000)
- L'émergence des processus de la libéralisation démocratique, politiques et économique, conduisant au fur et à mesure à une exigence renouvelée en termes de responsabilisation grandissante des pouvoirs publics, notamment à l'échelle locale.

²⁹PED : Pays en développement : une abréviation utilisée par les organisations des nations unies, Il s'agit d'États dont le niveau de vie par habitant est parvenu à s'engager dans un processus de progression fondé sur une évolution positive de sa croissance économique et un progrès social. L'expression pays en développement remplace une dénomination antérieure jugée inadéquate obsolète et incorrecte comme « les pays du tiers onde » les « pays sous-développés »

L'État dans les pays en développement, serait de plus en plus marginalisé dans la gestion et les politiques urbaines tandis que les villes, à l'inverse, seraient une échelle de plus en plus pertinente d'impulsion et de prise en charge de l'action collective poussée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TICs) (Dorier et Jaglin, 2022).

4.1. Le recul de l'Etat au profit de nouveaux acteurs

Depuis les années 80, les villes, apparaissent de plus en plus comme des territoires politiques. Si les conditions nationales de la décentralisation, les potentiels économiques, l'épaisseur historique des sociétés urbaines sont aussi de contraintes fortes à l'émergence des villes comme acteurs collectifs (Vidal, 1997, Schapira, 1999, Jaglin 2001).

Les villes et les territoires urbains sont de plus en plus hétérogènes, socialement et économiquement différenciés, désolidarisés par des systèmes gestionnaires étatique, une analyse qui suggère que la capacité des autorités locales à créer un projet politique s'en trouve affaiblie de même que leur pouvoir de gouvernement central (Bourdin, 1998).

Selon une étude coordonnée par Giraut et Martin (2006), ils précisent que :

« Le recul de l'Etat, parfois très relatif, s'accompagne d'une redistribution des rôles au profit d'autres acteurs promus par les nouveaux modèles du développement durable et de la « bonne gouvernance » : le gouvernement local ; les ONG et plus généralement la société civile ; et le secteur privé »³⁰.

Comme le précise Roncayolo (1985), par l'affirmation des pressions locales. L'impact de ce phénomène n'est pas simple ni unilatéral. Il s'agit en fait selon lui que :

« L'autorité personnelle de certains maires de grandes villes leur permet d'effectuer, face à l'organisation sectorielle de l'Etat, un travail de synthèse entre les différentes administrations, les organismes publics, et éventuellement les grandes entreprises : ce sont des interlocuteurs de poids, capables d'obtenir des crédits et d'orienter les décisions, mais qui, entourés de collaborateurs techniques qui ont souvent l'expérience des services de l'Etat, adhèrent généralement aux principes de «rationalité» qui sont ceux des grandes administrations ».

Dans les années soixante-dix, les résistances locales au projet étatique d'aménagement vont s'inscrire dans un changement plus global d'orientation : les représentations du local, du développement, se modifient et vont conduire à un

³⁰« Étude comparée des politiques d'aménagement du territoire et de développement régional dans les pays du sud ». Document réalisé par l'UMR PACTE Territoires (CNRS-Université Joseph-Fourier), Grenoble, Direction et coordination des travaux : Frédéric Giraut avec Martin Vanier (Pacte/Territoires), 2006.

renouvellement du modèle d'action publique territoriale. Les manifestations des phénomènes économiques et sociaux, et la formulation de ces problématiques sont ancrées dans des échelles locales.

Le territoire apparaît alors comme un « nouveau principe d'intelligibilité » (Le Breton, 2003), une nouvelle matrice d'analyse des réalités sociales. La crise économique contribue à son tour à souligner les limites de l'approche verticale des problèmes ³¹: en frappant diversement les territoires et les villes, elle met sur le devant de la scène l'impératif de prise en compte de leurs spécificités.

4.2. Les politiques urbaines : Un champ interdisciplinaire et multi-acteurs

Sur le plan scientifique, l'analyse des politiques publiques se situe au carrefour de plusieurs disciplines : sociologie, science politique, droit et économie. L'analyse des politiques urbaines n'est pas une discipline autonome, elle s'inscrit au sein de l'analyse de politiques publiques. En tant que science de l'action publique urbaine elle va bien au de là de simples méthodes ou guides pour l'action, et vise à expliquer les effets produits par les politiques publiques et leur mise en œuvre.

Ces discours rapide visent à fonder une notion claire d'une politique, ce qui suppose une vision du ou des « problèmes », une théorie de l'action et une légitimité à agir (Muller, 1990). Doivent donc être définis un système explicatif reliant des causes et des effets, une échelle d'intervention et un niveau d'autorité.

Outre l'outillage conceptuel, démarche de gestion, l'évolution territoriale de la ville et des organismes urbains et celle de la lecture qui en est faite seront parcourues car elles président au repérage des problèmes identifiés et à la définition de leur traitement (quelle action dans la ville et quel niveau responsable ?). Enfin, à cette évolution majeure du fonctionnement de l'Etat, s'ajoutent plusieurs transformations au niveau des villes, territoires et des acteurs, qui viennent également peser sur son mode d'action :

³¹Il est très délicat d'apprécier l'effet des retournements de conjoncture sur l'orientation des problématiques et des politiques publiques. Outre le fait que la perception de la « crise » ne s'impose pas immédiatement comme une perspective de long terme aux acteurs, les changements d'orientation sont perceptibles avant, et on peut aussi les relier aux revendications sociales de la fin des années soixante. La volonté politique de rationaliser les investissements publics, voire d'en rationner certains, émerge quant à elle dès les années soixante (Roncayolo, 1985). Bref, les « balancements des choix urbains et du planificateur » renvoient à des changements d'attitudes sociales plus profonds que les variations de la conjoncture ; mais si ces dernières « ne commandent peut être pas les orientations », « elles expliquent à la fois la facilité des retournements, la multiplication des discours critiques et autocritiques, et la manière même dont les nouvelles politiques sont suivies. » (Ibid.).

- La généralisation de la « cause environnementaliste » dans la régulation de l'action publique, qui se traduit par une obligation d'évaluation environnementale ou des zonages règlementaires ;
- L'avènement d'une société numérique qui accélère et élargit considérablement la circulation de l'information, notamment les réseaux sociaux, les NTIC et système d'information géographique, les Géoweb, les géo portail et web public des institutions de l'Etat...

On note en effet que les projets les plus complexes et les plus intégrés, ayant donc une dimension de gouvernance plus élaborée, relèvent le plus souvent de l'échelle intercommunale. Ceci sera bien détaillée dans notre étude de cas sur la ville Béjaia et sa périphérie.

Conclusion du chapitre

Il s'aperçoit donc que l'urbanisation et la ville sont deux phénomènes porteurs de différents aspects. Toutefois, force est de constater l'importance mise sur la «société» et «l'espace», comme ses deux aspects fondamentaux. Notre approche théorique de la gouvernance urbaine s'imbrique dans la conception économique et spatiale de l'urbanisation analysant son interaction avec la gouvernance. Mais, l'analyse de l'urbanisation et des effets sur les modes de gouvernance urbaine fait appel à ces autres conceptions, en particulier la conception démographique et social, avec un accent mis sur ces deux aspects : population et espace c'est à dire société et territoire. Ainsi, le rôle des acteurs que nous abordons, dans cette thèse.

L'urbanisation en tant qu'un processus d'occupation dense de l'espace par la population, processus permettant, selon les dispositifs urbanistiques en place, son extension et sa transformation en petites unités spatiales ou quartiers et périphéries et impliquant la mise en place et l'adoption de politiques de gestion urbaine et des stratégies d'urbanisation nécessaires pour un meilleur cadre de vie aux population.

A la lumière du contenu de ce chapitre, on peut dresser rapidement une typologie des difficultés urbaines à la fois synchronique et diachronique et répartir leurs manifestations dans un ensemble de phénomènes urbains. Mais en déclinant les paramètres qui, depuis le début du siècle, ont permis aux pouvoirs publics et aux théoriciens de la ville de parler de crise, on aboutit à inclure le dysfonctionnement dans le mode spécifique de l'urbain et l'évolution des outils de gestion à travers le temps et l'espace.

Nous avons constaté une grande nécessité de révolutionner les modes gestion urbaine et de gouvernance en appuyant sur la tendance de l'émergence de nouveaux outils d'aide à la décision à l'instar des SIGs et TICs. Nous allons traiter dans le prochain chapitre, la géogouvernance comme nouveaux paradigme de la gestion urbaine.

PREMIERE PARTIE : CHAMP DE LECTURE ET D'OBSERVATION

Villes et gestion urbaine : De la gouvernance a la géogouvernance, Construction d'un corpus théorique

CHAPITRE III :

**LA GÉOGOUVERNANCE COMME NOUVEAU PARADIGME DE LA GESTION
URBAINE : ESSAI DE CONSTRUCTION D'UN CONCEPT**

« La géogouvernance a pour objectif de favoriser le développement d'une connaissance partagée du territoire à partir des visions multiples de ses acteurs (société civile, élus, experts) pour co-construire le territoire de demain »

(Masson-Vincent et al. 2012)

Introduction du chapitre

Tandis que la chapitre précédent, nous a rappelé les principales tendances scientifiques et facteurs d'évolution du contexte théorique et conceptuel des villes et politiques urbaines, il s'agit dans cette partie de présenter les éléments préalables visant à définir les indicateurs, enjeux et les processus de la géogouvernance comme nouveau paradigme de gestion urbaine et territoriale.

Ce chapitre va établir la définition de la géogouvernance qui est abordée conformément à nos hypothèses de recherche, en insistant sur l'articulation entre participation sociale et usage des outils d'aide à la décision, les deux clés d'entrée privilégiées. La définition opérationnelle qui est proposée à la fin permet d'insister sur les enjeux de coordination et sur la nature du processus, l'implication des acteurs à la fois dynamique et collective dans une démarche de développement durable.

Comme mentionné dans le titre du chapitre en question, il s'agit de montrer les facettes la géogouvernance comme nouveau paradigme de la gestion urbaine. En étalant sur les diverses dimensions et articulations de cette pratique innovante et nouvelle, d'un côté, et de l'autre côté, un essai de construction du concept de géogouvernance.

1. ARTICULATION : VILLE, ACTEURS ET TERRITOIRE

Il est certes que les rapports sont complexes entre les différents acteurs urbains et les démarches de gestion et d'aménagement ne cesse prendre d'autres dimensions et une multitude d'interactions, d'échelle et d'outils. La ville comme territoire est objets de plusieurs disciplines et sujet de plusieurs approches de gestion.

La géographie, les métiers de la ville, les études urbaines (*Urban Studies*) sciences du territoire et des espaces urbains, se trouve dans une position favorable pour initier des démarches les plus pertinentes. Nous avons comme finalité dans ce chapitre d'initier la construction d'un nouveau concept de gestion urbaine territoriale durable. Il s'agit de retracer les premiers débats scientifiques et les recherches sur le concept de « Géogouvernance » comme nouveau paradigme de gestion urbaine.

1.1. La ville comme espace géopolitique et de géopolitique.

Ajoutant au rôle métropolitain, territorial et régional, il existe aujourd'hui, une géopolitique des villes à l'échelle de la planète où celles-ci, au sein de vastes agglomérations, cherchent à occuper une place au niveau international. Les métropoles apparaissent alors comme des acteurs de la mondialisation (Cavallier, 2002). Elles se mettent en scène et se donnent une image, assurent leur visibilité et font leur promotion, valorisent leur site et leur histoire et construisent leur positionnement. Elles développent des stratégies pour se hisser au niveau de leurs concurrentes (Antier, 2005). Elles sont en compétition pour être le lieu de grandes manifestations internationales, les unes pour organiser les Jeux olympiques, les autres l'Exposition universelle ou devenir pour un an la capitale européenne de la culture³².

Du seul fait que désormais la majorité des habitants de la planète vit dans les villes, et que cette proportion va aller en s'amplifiant en particulier dans les pays du Sud, l'espace urbanisé qu'elles constituent avec leur périphérie en extension devient un chantier géopolitique dont les enjeux sont considérables (Hulbert, 2006). Les problèmes environnementaux amènent de plus en plus à considérer que c'est à partir des agglomérations

³² Selon le journal Le Monde, 20 décembre 2007. Pas moins de huit villes françaises sont entrées en lice pour être en 2013 la capitale européenne de la culture. Pour les Jeux Olympiques, voir le texte de Jean-Pierre Augustin : « Villes olympiques et mutations urbaines : Barcelone, Atlanta et les autres », dans Villes du Nord, villes du Sud, chapitre 1, texte 11 (Villes du Nord, villes du Sud, géopolitique urbaine, acteurs et enjeux, Hulbert, F., (dir.), 2006, (en collaboration avec Djeki J. et Lagarec D.), Le Harmattan, Paris, 601 pages :)

urbaines que va se jouer l'avenir de la planète : « il faut gérer la planète par et dans les villes » (Agha, 2001).

Les masses démographiques en cause sont telles que c'est là que se concentrent « les enjeux de société et de pouvoir politique » (Badariotti et al, 1995). La ville prend une importance croissante au sein des territoires : « tandis que l'Etat devient modeste, la ville prend du poids dans le territoire et les institutions » (Wachter, 1995). Prendre le pouvoir dans les villes constitue donc un objectif important pour toutes les formations politiques.

Dans l'ouvrage de Wachter (1995), il explique que la ville prend du poids dans le territoire et les institutions, entre dans les réseaux internationaux. En même temps la question sociale y acquiert de nouvelles profondeurs, nourrissant des plaidoyers et d'exigences urbaines diverses et nouvelles. De quoi inviter à une réflexion sur l'art de gouverner les territoires, et à rechercher des rapports inédits entre des villes et un Etat qui seraient soucieux de cohésion sociale plus que de compétition.

En effet, la ville comme espace géopolitiques, est aussi une scène où les acteurs jouent souvent plusieurs rôles au sein d'une même agglomération urbaine. Ce processus d'interaction décideurs/acteurs/usagers/citoyens réserve une part décroissante à l'institution, mais croissante aux autres acteurs de manière à privilégier la démocratie participative aux dépens de la démocratie représentative (Hulbert, 2007).

Le développement des SIGs et NTIC peut permettre aujourd'hui, Plus qu'hier de mobiliser la technologie moderne au service de la gouvernance urbaine à travers les Webs publics, et les réseaux sociaux, les systèmes d'information, la cartographie participative, qui permettent à tous les acteurs et les citoyens d'intervenir et de corriger les décisions à travers un système interactif à temps réel. Le territoire des villes constitue, de plus en plus, un système complexe, un facteur de production commune. Il est aussi l'objet du développement collaboratif multi-acteurs à travers la territorialisation des politiques de développement durable et les démarches nouvelles de gouvernance.

1.2.La ville et le territoire : Quelle articulation ?

Pour l'urbaniste la ville est un groupement de constructions présentant une certaine continuité et essentiellement destinées à l'habitation, au travail et aux échanges sociaux, la ville est donc un bien de concentration accusée de l'habitat et des équipements sous l'impulsion d'impératifs géographiques, socioéconomiques, institutionnels et politiques.

Ces facteurs ont joué successivement ou simultanément dans la formation de chaque ville en matière d'urbanisme et de développement et d'aménagement du territoire.

Il est admis que les politiques urbaines et celle de développement menées ne débouchent pas toujours sur les résultats attendus, d'où leurs incapacités à atténuer les inégalités sociales et urbaines. Aussi, pour l'ensemble des dynamiques spatiales et temporelles de transition pour l'aménagement urbain se propose d'explorer les relations systémiques au sein de la ville et de son réseau territorial («Villes et territoires en devenir : défis, enjeux et outils d'une transition réussie», Appel à contribution, *Calenda*, Publié le vendredi 02 juin 2023, <https://calenda.org/1076891>). Cette idée sera testée en la situant dans un contexte géographique et des réalités sociales, politiques et économiques s'y rattachant.

1.3. La ville qui alimente le territoire ? Ou l'inverse ?

Le rôle perpétuel de la ville est de polariser son espace afin de l'organiser en aires de desserte et d'influence. Par la ville passent aussi les réseaux de distribution en termes d'équipement collectif et de transferts de solidarité. Cette organisation a un coût que les centres de la périphérie sont de moins en moins enclins à assumer.

L'évolution vers plus de concentration spatiale constatée par les économistes et les géographes se traduit dans les espaces périphériques du monde par une marginalisation accrue de territoires où l'urbanisme anarchique et la dégradation des services et du cadre de vie les transforment en périphéries délaissées. Le vif de notre réflexion ici, quand on analyse l'articulation entre ville et territoire, va dans le sens de s'interroger sur les deux questions suivantes :

- Que se passe-t-il lorsque il y a des territoires sans villes –ou presque- qui se retrouvent, par la grâce de la décentralisation, maîtres de leur gestion et autonomes dans leurs décisions ? ou bien otage d'une gestion centralisée mais défailante ?
- Dans le cas contraire, quelles sont les conséquences territoriales lorsqu'une ville, déconnectée de son territoire et de son environnement ? quel sera l'impact sur son futur urbain, social et territorial ?

Certes, au-delà des cas particuliers, *la fracture territoriale*³³ et l'apparition de zones de conflits qui se traduit par une évolution divergente du système urbain. Quelle est la signification de l'instabilité du système urbain dans ce cas ? Est-il le reflet d'un modèle spécifique ou est-ce une situation transitoire dans le processus de développement territorial ? Dans la continuité de ce raisonnement, autres que la fracture territoriale et les zones de conflits, il y a les aires transactionnelles (Beauchard, 2000), suscitent et entretiennent une superposition de réseaux.

Ainsi, selon Beauchard(2012), pour faire face aux fractures territoriales, on cherche à dessiner une armature urbaine qui donne forme à l'ensemble du périmètre choisi pour des schémas de cohérence territoriales (SCOT). Il détaille son raisonnement par dire que la ville étendue veut intégrer en son sein l'espace rural qu'elle transforme en environnement. Des aires transactionnelles se construisent à partir de trafics dominants polarisés par des axes et/ou des pôles hors centre-ville. Ces sites transactionnels s'imposent à un niveau d'échelle local et global : inscrits dans un lieu, ils rayonnent au loin et sont avant tout hors sol.

1.4. Le territoire : Le terrain des enjeux et des conflits

Etudier la ville dans sa globalité et en relation avec ses enjeux et défis de gestion est d'extension, est subordonné systématiquement à connaître l'espace dont elle se trouve. Plus clairement, parler de la ville et de la géogouvernance nous force pratiquement de défricher la notion du territoire. Au sens large, le territoire est une portion d'espace appropriée. Il serait bon de s'interroger sur la morphologie, l'identité et le fonctionnement de ces territoires qui prennent les formes variées de pôles, de villes et périphéries, de réseaux, de marges, d'espaces publics, etc. Ces territoires évoluent dans le temps en fonction de divers paramètres, notamment, le progrès technique, les activités anthropiques,... etc. Cette évolution complexifie de plus en plus sa dynamique, tout en ayant des impacts sur son occupation et son organisation.

La distinction est socio-politique dans la mesure où le territoire est lié à l'exercice du pouvoir d'un groupe social sur l'espace occupé, délimité, contrôlé, revendiqué et organisé en vue de la reproduction du groupe social, son développement et son bien-être (Belhedi, 2006).

³³Concept soulevé et identifié par Louis Arreghini. Formes et acteurs du changement territorial dans les périphéries du monde : dynamiques urbaines et mutations rurales en Bolivie. Géographie. Université d'Avignon, 2011. Français.

En effet, depuis le début du siècle, beaucoup d'espace de réflexion et de débat parlent de plus en plus de développement territorial, qui relaie l'aménagement du territoire, la gestion urbaine, le développement local. L'adoption de la démarche des agendas 21 a permis l'émergence du concept de gouvernance qui est devenue la locomotive de tous les acteurs et repose sur l'implication de tous les acteurs à la gestion de la cité. Di Méo (2001) a distingué quatre dimensions constitutives du territoire (voir Figure N° 01.03) :

- La dimension collective exprime la référence identitaire et l'appartenance au groupe,
- La dimension politique traduit le mode de maillage et de contrôle de l'espace,
- La dimension symbolique consolide l'appartenance et donne du sens à la vie en commun.
- et la dimension historique qui exprime l'épaisseur du temps, de l'identité et de la norme (Banos, 2009) et justifie la destinée commune.

En réalité, il n'y pas un territoire unique, l'individu vit de nos jours dans plusieurs territorialités à la fois, il s'identifie par rapport aux caractéristiques culturelles, identitaires et sociales. Les territoires sont objet de politiques et de développement et de socialisation.

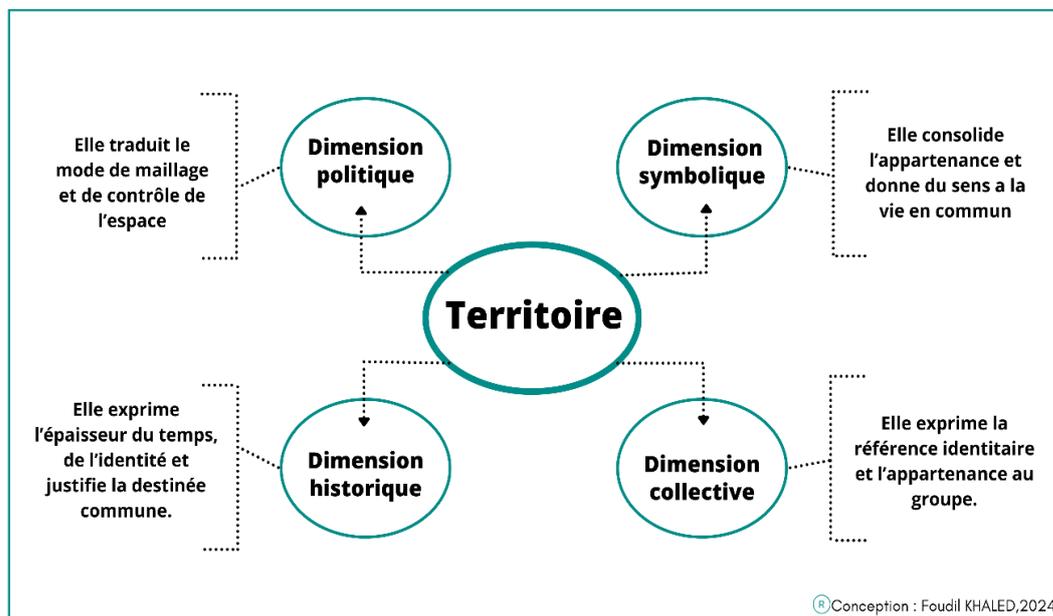


Figure N° 01.03 : Les quatre dimensions constitutives du territoire

Source : Auteur, février 2024, (Inspiré de Di Méo G. (dir.), 2001, La géographie en fêtes, Paris, OPHRYS, 270 p.)

1.5. Le territoire : Gestion ou développement territorial ?

Le développement territorial combine plusieurs disciplines et champs : l'aménagement, l'urbanisme, le paysage, l'économie régionale, l'information géographique et le cadre institutionnel. Il pose la question de la citoyenneté et débouche sur la gouvernance, sur le rapport de la société au territoire.

Le développement territorial constitue un modèle de développement qui repose sur la dynamique de « spécification » des ressources par un ensemble d'acteurs constitué en « territoire », reprenant le concept de développement endogène « bottom-up » sur la base de la proximité géo-institutionnelle où l'Etat est nécessaire mais non suffisant à l'action publique territoriale (Pecqueur, 2005). Ainsi, au cours du temps, les pratiques de développement local se renforcent et évoluent vers le développement territorial (Angeon et al. 2007).

Une autre approche incontournable a été développée par l'architecte urbaniste italien Alberto Magnaghi (2011), dans son nouvel ouvrage, il propose une vision agissante du territoire pour élaborer des stratégies d'habitabilité de notre monde. Par la conscience des lieux, les coutumes, et des dynamiques identitaires et des paysages dans la construction d'un projet territorial. (Lelli, L. 2023)

Magnaghi creuse le sillon d'une nécessaire remise en cause de tous les éléments de production de l'espace (notamment l'urbanisation du monde) et propose de changer de cap pour répondre à la crise environnementale, en reconstruisant les rapports des habitants à leur territoire. Il avance par exemple l'impérative nécessité de réduire la pression anthropique globale et locale sur l'environnement pour prendre soin de la biodiversité, dans une approche critique des politiques de compensation.³⁴Cette réflexion s'inscrit dans la continuité de ses précédents ouvrages, *Le Projet local* (2003), *La Biorégion urbaine* (2014), *La Conscience du lieu* (2017). Ce texte convaincra les adeptes de la pensée territorialiste de Magnaghi. Pour ceux qui découvrent le sujet, la réflexion pourra néanmoins apparaître un peu théorique.

³⁴L'ouvrage propose également un dictionnaire territorialiste qui rassemble de nombreux concepts utilisés par Magnaghi et son mouvement, la Société des territorialistes : territoire, déterritorialisation, patrimoine territorial, lieu, paysage... Il complète sa réflexion engagée depuis plusieurs années sur les exodes sociétaux que l'hyperespace numérique et l'urbanisation globale font peser sur les modes de vie. Il apporte une proposition de contre-exode, qualifié de *retour au territoire*, qui forme une synthèse de sa pensée politique.

2. LA GOUVERNANCE : UN MOT VALISE ET UN CONCEPT POLYSEMIQUE

Les nouvelles dynamiques socio-économiques et politiques qui caractérisent le monde d'aujourd'hui ont été à l'origine des transformations au niveau des démarches et procédures d'aménagement et de gestion urbaine. Les démarches linéaires et les modèles prévisionnels ont cédé la place à d'autres plus flexibles et plus ouvertes et au renouvellement des instruments d'intervention urbaine.

L'engouement récent pour le terme pourrait masquer des origines anciennes : on le relève au XVe siècle dans le livre d'un juriste anglais, intitulé *The governance of England*, dans un sens très proche de l'actuel. L'appropriation de la notion de gouvernance aujourd'hui, par différents acteurs fait que le terme revêt de multiples significations, et de diverses interprétations devient même divergente.

2.1. La gouvernance : La montée récente d'un concept

On va retracer ici, le cheminement de la revue de littérature liée au concept de la gouvernance, beaucoup de chercheur l'ont déjà fait. Notre souci majeur, et de construire un maillon fort nécessaire pour articuler plutôt le concept de géogouvernance. L'utilisation du mot gouvernance apparaît d'abord chez des économistes qui l'appliquent aux entreprises et au monde économique³⁵

A partir de là, le concept de coûts de transaction, utilisé pour la première fois en 1937 dans l'article de Ronald Coase³⁶ « *The Nature of the Firm* »³⁷, par la suite, développé par Oliver Williamson³⁸, tient que toute transaction économique engendre des coûts préalables à sa réalisation. Il s'agit de coûts de recherche et d'information (comparaison du rapport qualité et prix des différentes prestations proposées, étude de marché, clientèle, prospection...), de coûts de négociation et de décision (élaboration de cahiers des charges,

³⁵Dans les années 30, ces économistes mettent en évidence l'importance pour l'entreprise de ses coûts de transaction liés aux relations internes entre les collaborateurs et aux relations externes avec d'autres entreprises, fournisseurs, clients et sous-traitants (Dumont, 2012).

³⁶Prix Nobel en 1991.

³⁷Coase, RH (1937), La nature de l'entreprise. *Economica*,4 : 386-405. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0335.1937.tb00002.x>

³⁸Oliver Eaton Williamson, né en 1932 à Superior (Wisconsin), aux USA, et mort le 21 mai 2020 à Berkeley, est un économiste américain connu pour son travail réalisé sur la théorie des coûts de transaction. Il reçoit avec Elinor Ostrom le prix dit Nobel d'économie le 12 octobre 2009 « pour leurs travaux sur la gouvernance économique ».

rédaction et conclusion des contrats...) ou de coûts de surveillance et d'exécution (contrôle de qualité, vérification de la livraison...).

Comme aussi, le précise Coase (2005) que lorsque l'on souhaite opérer une transaction sur un marché, il est très nécessaire de rechercher ses contractants, de leur apporter certaines informations nécessaires et de poser les conditions du contrat, de conduire les négociations instaurant ainsi un véritable marché, de conclure le bon contrat...etc.

2.2. La gouvernance dans la littérature scientifique : Quelques définitions

Les débats académique et scientifiques sur le thème étaient trop diversifiés et parfois controversés. Le thème de la « gouvernance » a fait l'objet de nombreux débats et la notion est intrinsèquement polysémique. Elle interpelle tout particulièrement les sciences économique et politique, tant en terme disciplinaire que sur le plan des champs théoriques investis (Bertrand et Moquay, 2004).

Nous avons choisi dans les paragraphes suivants quelques définitions données par de chercheurs ayant travaillé et contribués dans les débats sur la gouvernance. La gouvernance est un :

« *Processus de coordination multi niveaux et multipolaires* » (Gaudin, 1998).

Et pour Bertrand Et Moquay, la gouvernance recoupe en cela certains approfondissements de l'analyse économique des dernières décennies, qui se sont traduits par la prise en compte de plus en plus complexe de la dimension spatiale. L'analyse est ainsi passée de l'espace caractérisé par le coût de distance au concept de territoire, acteur du développement économique.

Un élément très important a été souligné et analysé dans les recherches de Lardon (2008). Il s'agit au fait, des dispositifs d'apprentissage qui sont au cœur des dynamiques de gouvernance, à savoir que de nouveaux acteurs émergent, de nouveaux enjeux se font jour, de nouvelles modalités de coordination des actions individuelles et collectives sont nécessaires.

A cet effet, les démarches participatives constituent un enjeu crucial dans les pratiques de la gouvernance, car elles s'attachent à impliquer plus durablement les acteurs dans le projet de territoire, en les impliquant dès les étapes de conception et en adaptant les dispositifs à leurs échelles d'action. La gouvernance renvoie à une sorte de situation décrite selon Lardon (2008) ; comme suite :

« Les institutions d'État et les hommes politiques n'ont plus le monopole de l'intérêt général et où la société, dans la diversité de ses manifestations, a une responsabilité essentielle dans la coproduction du destin collectif. Elle met l'accent sur la multiplicité et la diversité des acteurs qui interviennent ou peuvent intervenir dans la gestion des affaires publiques »

A la fin, il y a lieu de reconnaître que le concept de la gouvernance peut donc être associé et monté à quatre concepts initiaux : multiplicité des acteurs, décision partagée, gestion décentralisée et bien commun géré par la sphère privée (Voir la Figure N° 02.03). Ainsi, pour certains chercheurs, la gouvernance est un instrument, qui enclenche une démarche pour enlever les obstacles et freins au libéralisme économique en faisant entrer dans le processus de décision des acteurs non gouvernementaux, souvent issus de groupes de pression à l'instar des acteurs associatifs engagés, expert connaisseurs, spécialiste dans l'aménagement et acteurs du territoire.

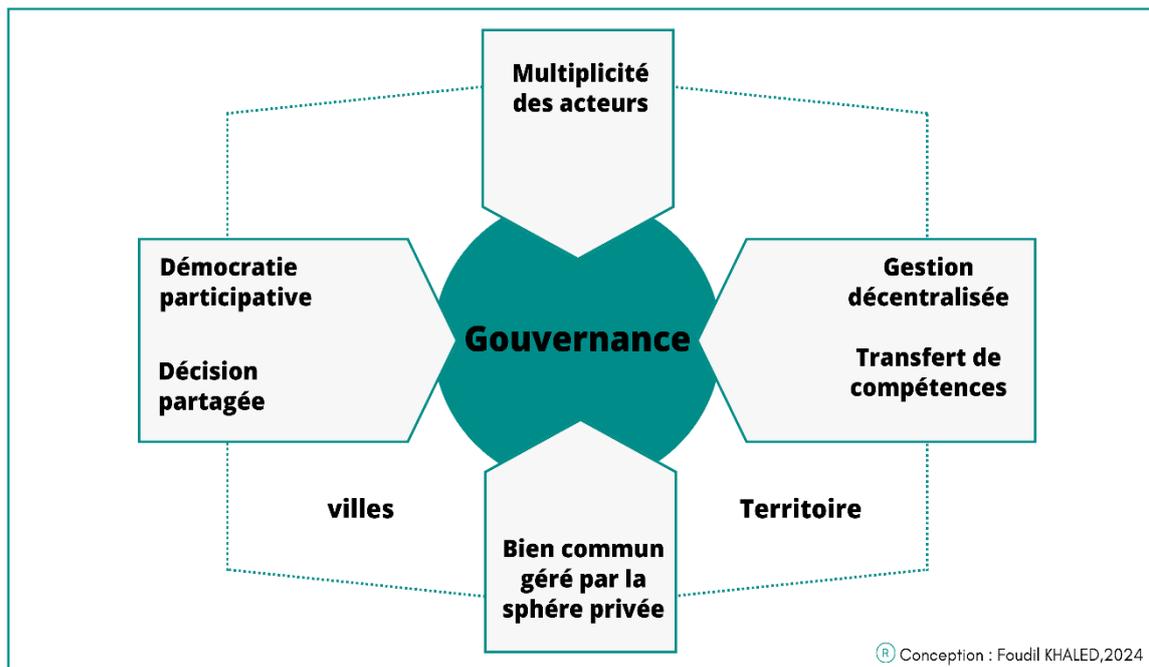


Figure N° 02.03 : Gouvernance et concepts associés

Source : Auteur, janvier 2024 (inspiré N. Dubus, M. Masson-Vincent, 2010)

2.3. La gouvernance : de l'économie aux territoires....

On admet que l'entreprise, comme souligné dans un titre précédent doit réfléchir à la façon de réduire ses coûts de transaction, à travers la mise en œuvre d'un processus de « corporate governance » (la gouvernance d'entreprise). Cette dernière peut être définie aussi comme

dispositif de mise en œuvre d'une coordination efficace basé sur la hiérarchie, partenariat et l'usage des normes (Lorrain, 1998)

Alors que pour certains économistes, ils utilisent l'analyse des territoires pour expliquer certaines particularités, comme celles des districts italiens, réseaux de petites entreprises spécialisées et sous-traitantes réparties dans une région géographique précise, qui rendent cette région attractive pour les concurrents et les partenaires potentiels grâce à des échanges fructueux d'informations.

Il s'agit de dénommer les formes d'échanges entre des acteurs d'un même territoire, qui profitent à son développement justement parce que les coûts de transaction des entreprises et entre les entreprises s'y trouvent réduits. Cela conduit les économistes à utiliser, au sujet des territoires, le mot **gouvernance**.

À la fin des années 1980, le terme de gouvernance commença d'être employé pour les États, le plus souvent avec une connotation positive. Les grandes institutions financières internationales insistent sur la gouvernance, mot qui sous-entend la bonne gouvernance (good governance), pour définir les critères d'un management efficace dans les États où ces institutions instaurent des programmes d'ajustement structurel.

2.4. La gouvernance territoriale

Parler de l'économie au territoire dans une approche emballée sur la gouvernance, nécessite d'en débattre et d'explorer la dimension territoire de la gouvernance. Qui est d'essence économique. En Algérie, nous avons assisté à l'apparition un peu tardive de schémas qui prend en charge cette dimension de gouvernance. Il s'agit en fait des fameux SDAAM (Schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine). Une stratégie nouvelle qui a marqué les grades ville d'Algérie, à savoir, Alger, Oran, Constantine et Annaba.

En effet, ces territoires se caractérisent incontestablement par le fait que leur situation et leur évolution dépendent non seulement des élus mais aussi d'une multiplicité d'autres, le statut juridique privé, syndicats, associations, citoyen dont la nature, le statut juridique, le niveau d'implication dans le territoire sont fort variés.

Le terme de gouvernance, soit appliqué dans le monde économique aux entreprises, ou dans le monde politique aux États. Au bien dans le monde social, aux organisations internationales ou aux territoires. Leloup et Alii, (2005) souligne que des approches diverses résident dans la prise en compte de l'élargissement du champ des acteurs impliqués, ainsi que

de l'interdépendance des acteurs et des organisations tant privées que publiques dans le processus de prise de décision et de l'action concernant le territoire au niveau nationale au infranational.

2.5. Le diagnostic territorial

Le diagnostic territorial, la gestion des villes, se doivent donc de considérer le concept de gouvernance. Auparavant, il privilégiait souvent des critères administratifs, juridiques et géographiques. Il s'agissait d'examiner la nature institutionnelle des territoires et leur sphère de compétences dévolue par la réglementation.

L'intérêt se portait en priorité sur les questions du partage des attributions territoriales entre le régional et le local, sur la façon de rationaliser la répartition des financements selon les collectivités territoriales, région, département, intercommunalité ou commune pour la France, région, province et commune pour l'Italie, communauté autonome, province et commune pour l'Espagne, région, wilaya, commune pour l'Algérie.

Ainsi, l'idée selon laquelle l'obtention d'un optimum régional, c'est-à-dire d'une région dont le développement serait permis grâce à une taille géodémographique adaptée, serait largement plus essentielle que la qualité de la gouvernance territoriale a conduit et conduit à des discussions qui relèvent comme le nome Dumont (2006) du « *sexe des anges* ».

3. LA GOUVERNANCE URBAINE : UN IMPERATIF DE LA DURABILITÉ

Aujourd'hui, selon un constant des instances des nations unies, la plupart des métropoles et des grandes villes se trouvent généralement dans les pays du Sud et d'autres devraient apparaître d'ici 2030 en Afrique, en Amérique latine et en Asie³⁹. Ces villes vivent de plus en plus dans des situations critiques liées al état de l'environnement, des conditions de vie et de dégradation des écosystèmes naturels. D'autres démarches autres que les démarches traditionnelles s'imposent.

³⁹ Selon Perspectives de l'urbanisation mondiale La révision de 2014 Faits saillants. (2014) ONU, Département des affaires économiques et sociales. <https://esa.un.org/unpd/wup/publications/files/wup2014-highlights.Pdf>

3.1. L'émergence du concept de gouvernance urbaine

L'agenda Habitat II (1996)⁴⁰ qui s'est tenue à Istanbul en 1996, il a été préconisé la mise en place d'un « environnement favorable », marqué par la décentralisation des responsabilités et des ressources, la libération des acteurs, par la participation de la société civile, par l'utilisation de partenariats et par le renforcement des capacités des participants à la prise de décisions et aux politiques de développement urbain.

On souligne dans le paragraphe 45, que les États-membres s'engagent à favoriser la responsabilisation locale, promouvoir les règles démocratiques, exercer l'autorité publique et utiliser les ressources publiques, d'une manière propice à la garantie d'une gouvernance transparente, responsable, juste, efficace et effective.

À savoir que près de 20 ans s'est écoulées, de l'agenda Habitat II, mais, dans de nombreux contextes, le manque de cadre juridique ainsi que de ressources institutionnelles et financières empêche encore une gouvernance urbaine efficace. Nommant dans les pays émergents. L'étalement incontrôlé et l'urbanisation accélérée impose, donc, de mettre en place un nouveau cadre de gouvernance, pour réduire l'impact de la fragmentation urbaine et la fracture territoriale décrite dans un titre précédent du même chapitre.

Gouverner ou gérer les villes sans les usagers, les habitants et sans les citoyens est devenu presque impossible, inconcevable à l'heure actuelle. De nombreux gouvernements locaux expérimentent déjà des solutions novatrices dans ce sens. Selon le rapport de Quito, document Habitat III⁴¹, sur la gouvernance, Il définit la Gouvernance urbaine comme cadre institutionnel qui permet à la ville de fonctionner. C'est à dire, un environnement favorable qui nécessite un cadre législatif adéquate, des processus politiques, de gestion et d'administration efficaces, ainsi que des institutions locales à prérogatives étendues, aussi solides que compétentes et en mesure de répondre aux besoins des citoyens aux exigences actuelles.

⁴⁰ Habitat II est la seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui s'est tenue à Istanbul en Turquie du 3 au 14 juin 1996. Populairement appelée le "Sommet de la Ville", elle a pour but d'évaluer les progrès des pays membres en matière d'urbanisation depuis la Déclaration de Vancouver d'Habitat I énoncée vingt ans auparavant. Sont discutés et approuvés les objectifs universels d'assurer un logement adéquat pour tous et des établissements humains plus sûrs, des villes plus saines et plus agréables, inspiré par la Charte des Nations unies.

⁴¹ Document de travail d'Habitat III, la gouvernance urbaine, Quito, Conférences des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable, New York, 31 May 2015

Des pratiques saines et opérationnelles de gouvernance urbaine sont aussi nécessaires pour garantir la durabilité et la résilience environnementales. Il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique, qui devient un défi majeur aujourd'hui, protéger les écosystèmes et la biodiversité, mais aussi créer des communautés locales plus résilientes aux menaces naturelles et humaines. Il convient aussi, de promouvoir des nouveaux processus de gouvernance, ajustés et redimensionnés à l'échelle de l'écosystème de la ville (Cohen, et Mc Carthy, 2015).

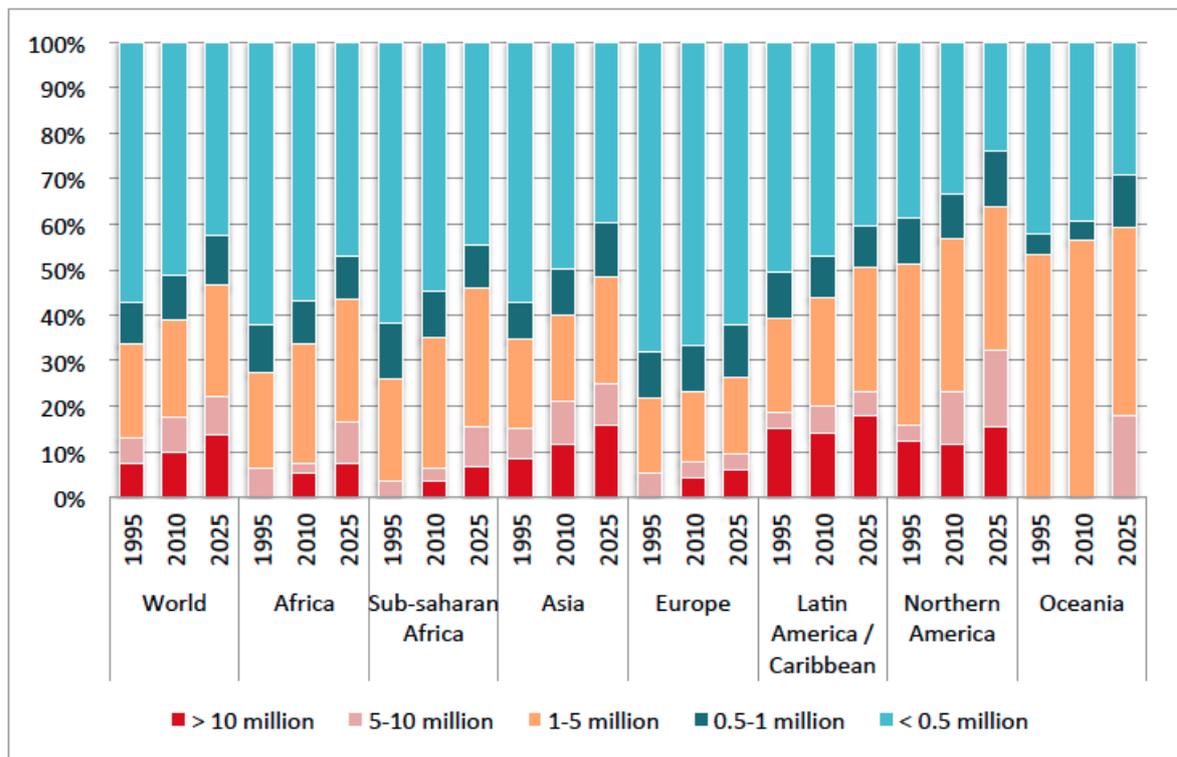


Figure N° 03.03 : Taux de population habitant en ville (1995, 2010, 2025)

Source : ONU, prospectus urbain, 2011

Comme bien illustré dans la figure précédente (Figure N° 03.03), les questions liées à la gouvernance des villes sont devenues si importantes, c'est parce qu'elles s'inscrivent dans la réalité démographique qui conduit à une hyper concentration de la population dans les grandes villes. (Jouve, B. 2007).

L'action publique, désormais, à l'échelle locale, n'est plus présentée comme la seule responsabilité de l'institution municipale, mais comme la résultante et la finalité d'un processus de coordination entre de nombreux acteurs et divers opérateurs (Gaudin et Novarina, 1997).

4. LA GÉOGOUVERNANCE COMME NOUVEAU PARADIGME DE LA GESTION URBAINE

Après avoir analysé et détaillé la lecture du concept de gouvernance dans toutes ces dimensions et facettes. Nous allons nous intéresser maintenant au passage paradigmatique et à la transition de la littérature scientifique vers de la notion de « géogouvernance » qui est le fil conducteur et la colonne vertébrale de notre thèse de recherche. Dans la suite de l'enchaînement scientifique, cette partie permet d'identifier, décrire et définir le nouveau paradigme de la gestion urbaine, traduit par l'émergence du concept de géogouvernance, qui s'articule entre constructions théoriques et interprétations du réel à travers les exemples initialisateurs dans le monde.

Notre effort, s'attache ici à la complexité des phénomènes du fait de systèmes urbains renouvelés et en perpétuel mouvement dans la littérature mondiale. C'est tout l'intérêt d'une recherche qui est à l'interface de systèmes présents et à venir pour mieux saisir les ruptures et les multiples configurations et reconfigurations (entre outils de gestion, systèmes décisions, modes de gouvernance, villes, territoires, institutions, acteurs, échelles...) induites par le phénomène de la mondialisation et les nouvelles tendances scientifiques en géographie et développement.

4.1. Limites de la gouvernance : Les prémisses d'un nouveau concept

Il est très connu que les géographes qui s'intéressent aux questions de gouvernance ont du mal à se démarquer et se détacher des économistes, des politiques, des urbanistes, des techniciens du développement local. C'est parce qu'il y a un déficit et insuffisance remarquable quant à la construction des concepts de gouvernance et de gouvernance territoriale pour rendre compte de l'élaboration des décisions territoriales (Masson-Vincent, Dubus, 2013).

Ça c'est le premier constat. aussi, le concept de gouvernance territoriale ne recouvre que les aspects institutionnels des décisions concernant les villes et territoires ainsi que les problèmes de gestion administrative des territoires sous tous les aspects, et échelles avec peu ou pas de liens avec l'espace, donc insuffisamment géographique.

Le développement urbain et territorial repose sur la construction de capacités de développement, stimulée et maîtrisée par les acteurs territoriaux (Angeon et al, 2017. Lamara, 2009). Il s'incarne dans la maîtrise collective de processus complexes, qui appellent

des outils et des dispositifs de gouvernance territoriale (Lardon et al., 2008). Le territoire constitue une échelle d'action en complément de stratégies et d'actions menées à une échelle globale (Caron et al, 2017).

Les attributs des démarches de gouvernance (voir la Figure N° 04.03) sont très rattachés : la coopération entre acteurs et la prise de décision. Ces variables sont intéressants dans le sens où le territoire constitue une forme particulière de coordination entre acteurs, de création de valeurs et d'émergence de ressources. En effet, le territoire est le lieu où s'articulent de manière inséparable les dimensions économiques, sociales et environnementales, mais aussi le lieu du vivre ensemble où les multiples acteurs (publics, privés ou associatifs) interagissent au quotidien.

La coopération est considérée ici comme une variable de la gouvernance. Elle s'explique par plusieurs facteurs suivant : Implication, démocratie participative, coordination, concrétisation des intérêts communs. Ces derniers se traduisent par le partage équitable d'avantages entre les acteurs et par une reconnaissance commune de la légitimité entre les acteurs. C'est pour cela que la coordination dépend de l'harmonisation des intérêts entre les acteurs. Cette dernière est tributaire de toutes les parties intéressées sans restriction et d'une représentation adéquate dans les instances décisionnelles.

De ce fait, la résultante de la combinaison ; territoire acteur et décision pour mener à l'échec ou la réussite d'une démarche de gouvernance.

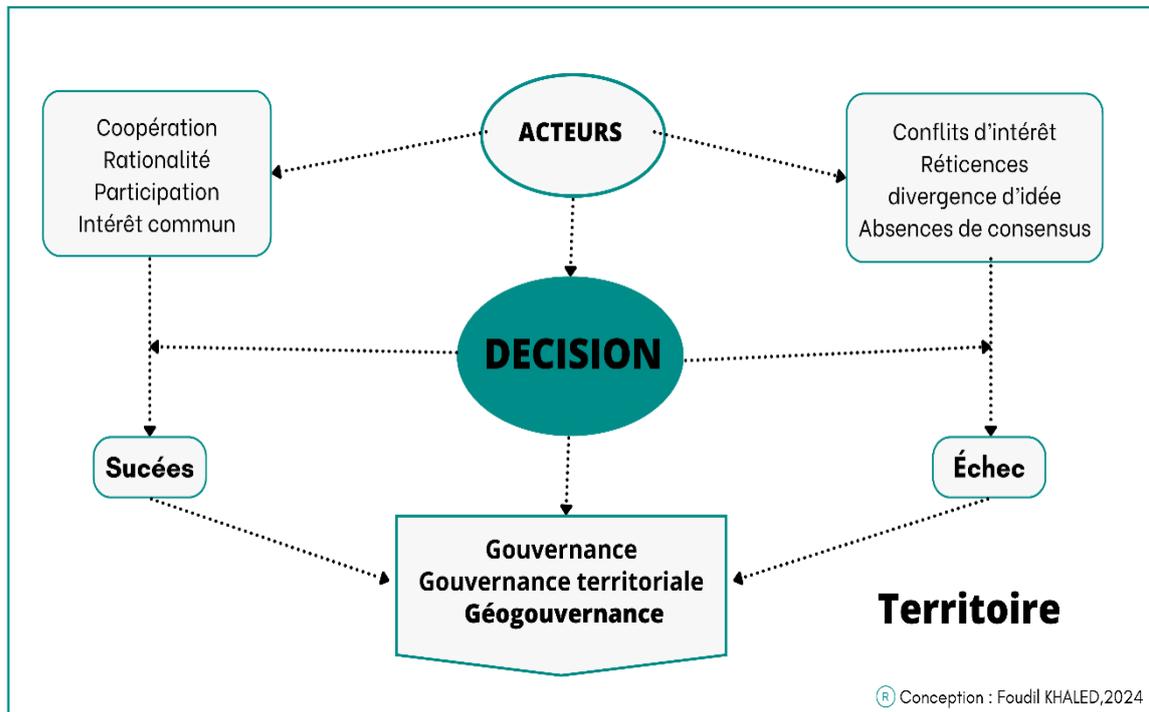


Figure N° 04.03 : Les attributs et limites des démarches de gouvernance

Source : Auteur, Janvier 2024

Le concept de gouvernance est un concept utilisé par un grand nombre de d'acteurs socioéconomiques et hommes politiques. A heure actuelle, les géographes et les spécialistes des territoires et des métiers de la ville peuvent aller plus loin en proposant le concept de **géogouvernance**.

Nous allons tenter une métaphore, suite à notre fils conducteur de réflexion tout au long de ce chapitre, c'est dire que la géogouvernance est la fille de la gouvernance dans le foyer de la géographie répondant aux exigences actuelles sur les plans socioéconomique, technologique et politique.

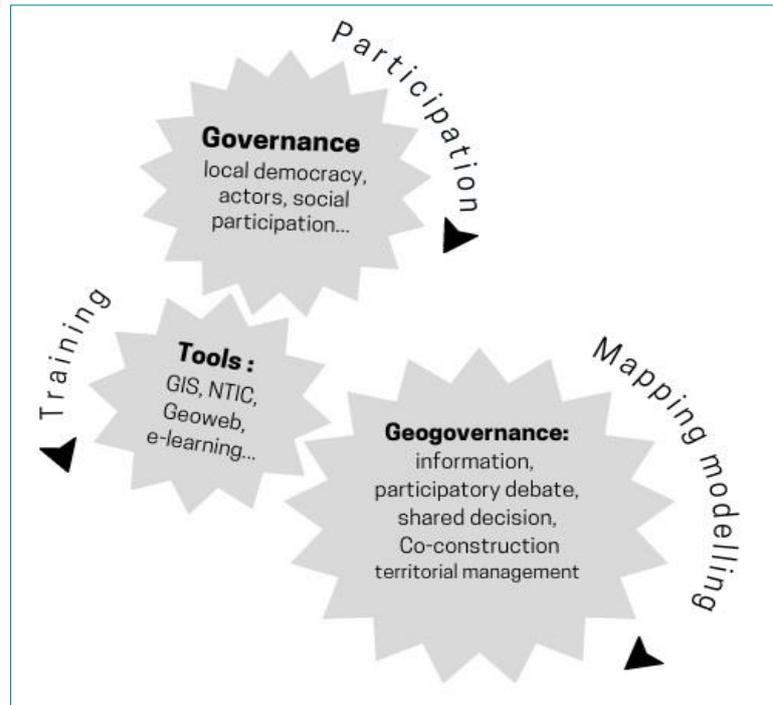


Figure N° 05.03 : L'émergence de la démarche de géogouvernance

Source: Khaled, F., & Amireche, H. (2023). <https://doi.org/10.30892/gtg.50410-1128>

4.3. Essai de construction du concept de "Géogouvernance"

L'action sur le développement urbain et territorial objet d'une démarche de gouvernance n'est plus présentée comme seule responsabilité du pouvoir public, mais comme la résultante d'un processus de coordination entre de multiples acteurs et opérateurs, dans lequel la collectivité locale a un quadruple rôle :

- d'orientation : orienter les opérations urbaines et choix d'urbanisme
- d'animation : Animer la vie publique en ville
- de pilotage : piloter les projets urbains et structurants.
- et de régulation : réguler les conflits entre les acteurs.

C'est pratiquement l'un des motifs forts de l'émergence du concept de géogouvernance.

En 2007, dans l'Unité mixte de recherche 6012 Espace⁴². Le groupe de recherche intersites « **Analyse spatiale et géogouvernance** » de l'unité mixte de recherche (UMR) a travaillé depuis cette année sur la définition du concept de géogouvernance, ainsi que sa relation fondamentale à l'analyse spatiale, par la suite les modalités de sa mise en application. Le sujet pose directement, au début, le problème de l'information, et de l'information géographique en particulier dans un contexte de processus d'information des habitants, et des acteurs. Ceci conformément au dixième principe du développement durable établi de la conférence internationale de Rio en 1992, pour obtenir leur adhésion, du moins leur point de vue sur les décisions à prendre pour l'aménagement de leur espace de vie.

En incluant le jeu des acteurs, dans cette démarche, l'espace ou la ville devient un territoire sur lequel seront prises des décisions d'aménagement, d'urbanisation, ou de gestion que l'on souhaite idéalement co-construites de manière collaborative pour aller vers un consensus. Pour cela, citoyens et habitants se doivent d'être informés, consultés, voire formés sur les enjeux et les dynamiques qui le traversent pour aboutir à terme à la co-construction de tout le projet du territoire (Michelle Masson-Vincent et autres, 2011).

Les outils de l'analyse spatiale, des systèmes d'information, peuvent être utilisés pour aider par exemple à la réalisation du diagnostic territorial, à la production de connaissances et à la compréhension des enjeux. Ils peuvent être également utilisés pour mettre en évidence les attentes et les besoins des habitants et contribuer au partage de l'information entre acteurs du territoire.

Ces outils d'un intérêt majeur ne se posent pas là en simples outils d'observation. Ils sont programmés et envisagés comme des outils d'action à double vocation, permettant non seulement de mieux comprendre les enjeux spatiaux aux populations concernées, mais aussi de faire connaître les préoccupations, les besoins et les aspirations des populations aux experts du territoire, parmi lesquels les géographes et les gestionnaires des villes.

En effet, la géogouvernance en tant que elle, a pour objectif de favoriser le développement d'une connaissance partagée du territoire ou d'une ville à partir des visions multiples de ses acteurs (société civile, élus, administration, opérateurs économiques, experts) pour co-construire le territoire de demain (Masson-Vincent et al., 2012).

⁴²L'Unité mixte de recherche (UMR) Étude des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace (Espace) rassemble les universités de Nice-Sophia Antipolis, de Provence, de la Méditerranée, d'Avignon et des Pays du Vaucluse.

La construction de la démarche de la géogouvernance se fonde démentiellement sur quatre éléments (voir la figure N° 07.03) : le territoire, les acteurs, la participation et les outils d'aide à la décision. Le territoire c'est l'espace de vie, la ville, ou l'entité administrative comme la commune.

La démarche de participation forme des réseaux de collaboration et de co-construction urbaine et territoriale. A noter aussi que l'usage des outils d'aide al à décision comme les TIC et les SIG, et Géoweb... dans un territoire sous forme de cartographie et de modélisation est un élément prépondérant dans la démarche de géogouvernance.

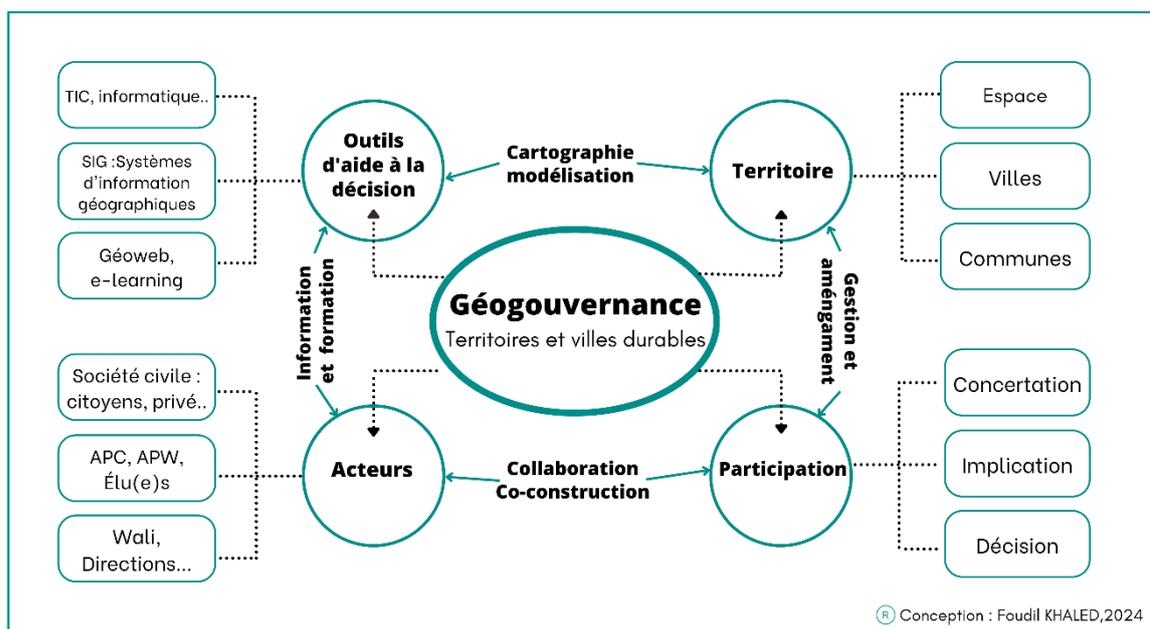


Figure N° 06.03 : Essai de Construction du concept de "Géogouvernance"

Source : Auteur, Janvier 2024

Suite à l'analyse précédente, il plus claire que l'application de la démarche de géogouvernance, favorise un dialogue entre les citoyens, habitants, usagers, élus et experts. Elle doit, donc, faciliter a permettre d'aboutir à une connaissance partagée du territoire et de la ville, d'encourager la participation transparentes des habitants aux projets relatifs à leur espace de vie.

4.4. Construction d'un cadre de référence de la géogouvernance

Une fois posé le cadre théorique de la géogouvernance, on peut se demander si ce concept est réaliste, réalisable, applicable ou utopique. Pour discuter de l'applicabilité du concept, une analyse comparative de quelques expérimentations peut être réalisée pour mettre en relief l'aspect opérationnel de la spatialité, de la maîtrise des SIGs et TICs au sein du concept, mais aussi les atouts et les freins observés lors de son application. Nous se situons dans une démarche exploratoire.

Notre objectif est de mettre la géogouvernance à l'épreuve du terrain, c'est-à-dire d'évaluer, face à des cas d'études réels, en quoi et pourquoi la spatialité (SIGs) et la technologie (TICs) permettent d'aborder une vision efficace pour comprendre le territoire.

Une fois le concept conforté, son positionnement vis-à-vis d'approches voisines, la place qu'y tiennent l'espace et les savoirs et connaissances produites par l'analyse spatiale, la dimension participative qu'il intègre sont mis en avant dans une communication, publication de démocratie et participation (Dubus et al. 2015). En même temps, la construction d'une grille de lecture et d'analyse permettant l'évaluation d'expérimentations au regard de la géogouvernance se structure (Emsellem et al. 2017).

La grille proposée (voir la figure N°08.03) met l'accent, sur la spatialité et le processus de construction de la réflexion, et, aussi, sur la dimension participative du projet. Elle pose la dimension spatiale comme primordiale, tout en la conditionnant à un prérequis de participation. Cette grille permet d'abord d'évaluer l'aspect participatif, en s'interrogeant sur sa place dans le projet territorial ou projet de ville (points de vue et actions du commanditaire sur la participation), sa mise en pratique (modalités de la participation, temporalité dans le projet) et les contradictions de son application réelle, à travers une confrontation de l'effort de participation aux décisions effectives.

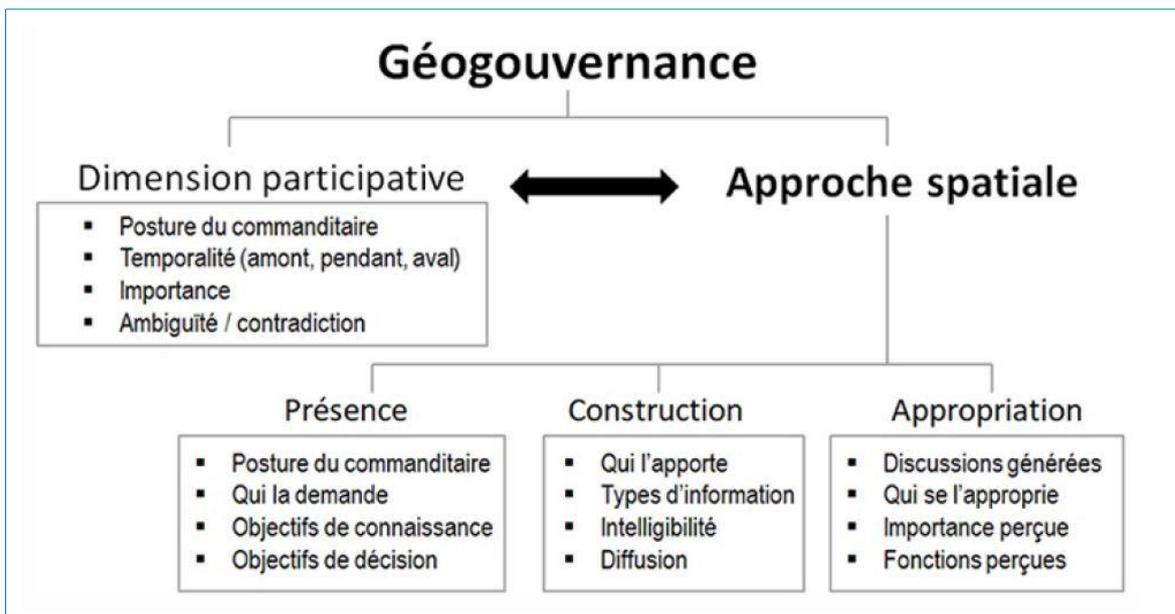


Figure N° 07.03 : Grille d'analyse des expérimentations de la géogouvernance.

Source : Emsellem et al., 2017

La géogouvernance, dimension récente et innovante de la gouvernance territoriale permet la participation active des citoyens à la gestion de leur territoire, capable d'absorber les crises et de faire face à la conjoncture spatiale environnante et aux responsables d'intervenir à temps dans la résolution des conflits (Belhedi, 2013). Cependant leur conception de la gouvernance se restreint aux aspects mécanistes de certaines démarches, ne s'attarde pas sur les qualités et modes d'association de certains acteurs, et explicite peu les faits spatiaux.

Conclusion du Chapitre

Il est donc à retenir que l'implication des populations locales est essentielle pour réaliser la gestion des villes et du développement durable et favoriser des peuplements équilibrés et dynamiques. Dans une démarche de géogouvernance, en proposant une vision pour le développement de leur territoire, les autorités locales doivent s'assurer que la population sera en mesure d'apporter sa contribution.

Nous avons assisté à partir des années 2010 à l'apparition du concept de «Géogouvernance», qui a enrichie le débat scientifique en géographie et aménagement. C'est un nouveau paradigme autour des nouvelles démarches de gestion des territoires à travers le recours aux nouveaux outils de technologies de communication et de la participation citoyenne.

Nous partons donc du constat de ce double déficit de participation et d'efficacité de l'action en considérant dans une matrice commune la tension inhérente à la fois au déficit d'intégration des citoyens dans la fabrique dite « participative » des politiques publiques.

Il se peut que ce concept de géogouvernance emballe une démarche raisonnée et raisonnable qui articule, la participation sociale et gestion territoriale dans l'objectif de la gestion participative du territoire. Dans la prochaine partie nous allons explorer l'aperçu historique de la production d'urbain et la gestion de l'espace ne Algérie.

CHAPITRE IV :

VILLES ET URBANISATION EN ALGERIE :
MODE DE PRODUCTION D'ESPACE ET POLITIQUES URBAINES

CHAPITRE V :

CRISE CHRONIQUE DE LA VILLE EN ALGERIE : GOUVERNANCE ET DEFIS ET
ENJEUX DU DEVENIR URBAIN

CHAPITRE IV :
VILLES ET URBANISATION EN ALGERIE :
MODE DE PRODUCTION D'ESPACE ET POLITIQUES URBAINES

« La ville d'aujourd'hui est une ville dans l'Etat, elle cesse d'être « globale » et souveraine, pour devenir un appareil partiel d'une organisation politique qui la dépasse. Par contre la ville-Etat est le lieu d'un véritable gouvernement urbain, il s'agit moins d'administrer les choses urbaines que de gouverner les citoyens »

Djamel CHABANE⁴³

Introduction du chapitre

Le processus d'urbanisation qui s'observe actuellement en Algérie, comme dans d'autres grands centres urbains à l'échelle magrébine est constitué par la prolifération d'un habitat informel, et de dégradation du cadre de vie urbaine.

Le mode d'urbanisation qui échappant au contrôle des pouvoirs publics, ne semble pas être la résultante absolue de la politique de développement économique et social poursuivie par l'Etat et les collectivités locales.

Celle-ci aurait donné, à notre avis, une ampleur nouvelle à un processus amorcé antérieurement et historiquement déterminé. En effet, il nous apparaît que le recours à l'histoire des villes en Algérie et les politiques urbaines qui l'ont accompagné, permet de reconsidérer les mécanismes générateurs du type d'urbanisation et de gestion de l'espace en cours et ses relations avec la transformation du système urbain.

Nous allons dans corpus d'analyse, dans le chapitre présent montre en toute vigilance scientifique le cadrage du phénomène de la ville en Algérie, les dimensions et indicateurs de la production urbaine en premier lieu. Puis expliquer la crise chronique de la ville et enjeux et devenir urbain

⁴³Voir plus de détail sur : Chabane D. 2003, *La théorie du 'umran chez Ibn Khaldûn*, Alger, Office des Publications Universitaires.

1. PRODUCTION DE L'ESPACE ET POLITIQUES URBAINES EN ALGERIE

Durant les trois dernières décennies, les questions liées à la gestion, la politique urbaine, à la décentralisation, déconcentration et d'une façon générale à la réorganisation des pouvoirs à l'intérieur de la ville, ont occupé une place importante dans le débat intellectuel et dans les politiques publiques : Séminaires, colloques nationaux, Thèses, Études administratives, se sont multipliés dans l'objectif de rendre compte des multiples changements qui ont affecté la gouvernance urbaine.

Depuis quelques années, la ville algérienne est entrée dans une phase d'instabilité institutionnelle qui a conduit à une diversification et à une multiplication des dispositifs institutionnels qui ont profondément bouleversé la configuration des pouvoirs au niveau local. On est passé, en quelques années, d'une situation simple où le pouvoir était monopolisé par quelques agents de l'Etat, à une situation complexe où, l'intérieur d'une même ville coexistent plusieurs institutions administratives. L'exemples, des communes, plusieurs divisions d'urbanisme, ajoutant à cela les poussées des démarches de gestion participative et citoyenne ainsi que l'émergence de mondialisation et la nécessité de passer à l'usages des outils d'aide à la décision comme les TICs et SIGs. Le surnombre de ces structures, et l'environnement général traduit une profonde inquiétude :

- Comment gouverner et gérer la ville ?
- Comment agencer les différentes structures institutionnelles qui ne cessent de se multiplier pour ne pas paralyser le processus décisionnel à l'intérieur des grandes agglomérations ?

En moins de trois décennies, on est donc passé d'une situation de politique urbaine presque du monopole du pouvoir à une situation de fragmentation institutionnelle au niveau de l'urbain.

- Fragmentation du champ du commandement d'abord : notamment dans les grandes villes, les acteurs urbains se multiples et les prérogatives se croisent et s'opposent entre les P/APC, le wali, parfois le ministre, et les autres acteurs sectoriels.
- Fragmentation du champ de la représentation : puisque le territoire de la ville a été divisé en plusieurs commune, chacune ne représentant qu'un fragment urbain. Les problèmes de la ville parfois dépassent les limites administratives de la commune.

- Fragmentation du pouvoir technique enfin puisqu'il est actuellement exercée par une multitude d'organismes et d'agences qui gravitent autour de l'urbain. Notamment, les nouvelles institutions créées (AADL, Enpi, AND, CTC, ONA, la CALPIREF...)

Le processus d'urbanisation et les formes des villes produites que connaît notre pays semble incompatible avec l'amélioration des conditions de logement, et une meilleure qualité de vie, observée ailleurs. Ajoutant à cela la dégradation des relations familiales, et détérioration des valeurs de voisinage dans nos villes. Un constat alarmant et amer à la fois.

A ce stade, on remonte jusqu'aux années 70 du siècle passé pour s'interroger. Cette fois-ci, on emprunte les jugements de François Ascher et Jean Giard dans leur ouvrage : « DEMAIN LA VILLE, urbanisme et politique » (1975)

- Pourquoi vivre en ville est-il plus difficile ?
- Est-ce inévitable ou y a-t-il des responsables ?
- Ou sont-ils ?
- Existe-t-il des moyens pour changer les villes ?
- Lesquels et comment les dégager ?

C'est exactement, les mêmes interrogations et les mêmes questionnements qui peuvent être posés aujourd'hui, pour ce qui est des villes algériennes, de l'urbanisme de la gestion urbaine dans tous ses états. Parlons de responsabilités des formes produites, les répercussions des modes d'urbanisation sur la vie sociale, l'accent a été mis depuis les années 70 sur les acteurs de la ville.

L'importance grandissante du prénomme d'urbanisation au monde ne cesse de susciter l'intérêt de la recherche pour comprendre les phénomènes nationaux. En 2018, 4,2 milliards de personnes, soit 55% de la population mondiale, vivaient dans des villes. D'ici 2050, la population urbaine devrait atteindre plus de 6,5 milliards. Le rôle économique des villes est important, les villes génèrent environ 80% du PIB mondial (PNUD)⁴⁴

C'est dire aussi, qu'il est d'autant moins significatif de lier le concept de ruralisation de la ville à une série de symptômes observables, processus migratoire et production de formes spatiales ne s'insérant pas dans des typologies urbaines classiques. En effet, il n'y a pas une évaluation des transformations du système urbain à travers ses composantes

⁴⁴Statistiques publiées sur le site officiel du PNUD : voir le lien : <https://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/sustainable-development-goals/goal-11-sustainable-cities-and-communities.html>

spatiales, culturelles, sociales et économiques que peut engendrer une mutation démographique liée à un apport externe considérable.

Dans ce chapitre et pour bien cerner l'étude de la production de l'espace urbain en Algérie, nous avons qualifié nécessaire de réaliser un aperçu historique sur l'évolution de l'urbanisation à travers le pays durant les époques historiques reconnues, depuis l'étape précoloniale "arabo musulmane", passant par l'étape de l'occupation française, et finissant par l'étape de post-indépendance jusqu'à aujourd'hui. Cette étude se présente comme étant un éclairage autour du phénomène urbanistique en Algérie.

Tout en étudiant les acteurs, les instruments et les politiques urbaines qui ont assisté à dessiner le territoire algérien à travers le temps et l'espace. Ce rappel de l'histoire de la production de l'espace urbain en Algérie nous permet de :

- Mieux comprendre l'évolution de la production urbaine en Algérie, à travers ses différentes étapes et tendances. Aussi de saisir ses caractéristiques et la portée de la démarche d'aménagement et d'urbanisation actuelle.
- Et comment cette évolution a influencée les modes de gestion urbaine ?

En effet, l'histoire urbaine de l'Algérie est marquée par la succession d'un ensemble de politiques urbaines, forts différentes et parfois même opposées et contradictoires.

1.1.L'époque précoloniale « Berbère », avant 1830

A l'échelle Maghrébine, l'Algérie est le pays qui a subi le plus de rythmes de mutations dans ses espaces et partout sans la formation de ses villes. L'évolution de l'urbanisation a connu plusieurs étapes.

Il est de tradition et de l'histoire de reconnaître que les Berbères sont les premiers occupants de l'Afrique du Nord⁴⁵. L'histoire au Maghreb commence avec l'installation des Phéniciens sur Carthage. Au IIIe siècle avant JC, sur le territoire de l'actuelle Algérie, il s'est émergé le royaume de Numidie, qui affirme sa puissance dans l'alliance avec Rome, contre Carthage, avec le règne de Massinissa. Sa première capitale est Cirta, l'actuelle Constantine.

A partir de l'époque romaine, une grande population urbaine s'est distribuée dans toute l'Afrique du Nord et sur le territoire d'Algérie actuelle, précisément à Constantine et presque tout le long du littoral. . Plusieurs des villes de la région ont une origine romaine :

⁴⁵Tiré d'un entretien avec : Gabriel Martinez-Gros, daté avril - juin 2012.

Hippone (Annaba), Saldai (Bejaia), Cirta, (Constantine). Les Vandales ont conquis les mêmes territoires, Est de l'Algérie et Tunisie, ils ajoutent la Sicile.

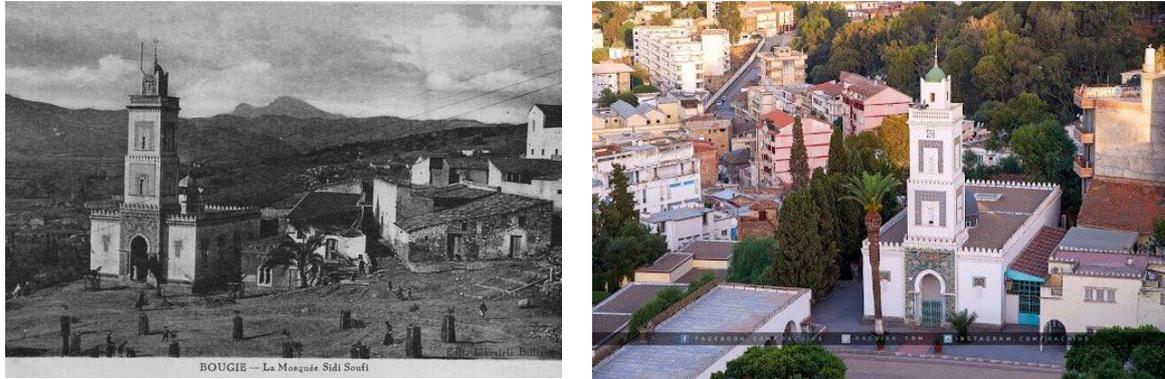


Figure N° 01.04 : Mosquée sidi soufi, ville de Bejaia : avant 1830 et aujourd'hui

Source : archive wilaya de Bejaia

Un autre modèle des établissements humains berbères celui de Béni M'zab au sud de l'Algérie. Benyoucef (2009) montre que l'installation des pionniers de la civilisation mozabite au 11^{ème} siècle, (la *Halqa* des *Azzabas* Ibadites), des Ibadites de langue et de culture berbère, dans cette vallée désertique, dont cinq ksour ont été fondés sur des collines pour avoir un site défensif et se protéger des crues des oueds⁴⁶.

Selon Benyoucef (1986, 2009), Le site pour la construction du Ksar/Ksour⁴⁷ était choisi en tenant compte des possibilités de défense par le plateau rocheux, surplombants et difficiles d'accès et selon la disponibilité des ressources en eau, indispensables à la vie notamment, la proximité de l'oued.

⁴⁶Dans un mémoire fin d'étude élaboré par moi-même et KOULLA Yacine, pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat en gestion des techniques urbaines, faculté des sciences de la terre géographie, et aménagement du territoire, soutenu en 2010. Nous avons découvert après la finalisation du levé topographique que les liasses de la crue de référence du novembre 2008 n'ont jamais atteint le niveau de l'extension du Ksar fondé il y a des siècles. C'est à dire, l'extension urbaine s'est arrêtée exactement au niveau de la crue de référence.

⁴⁷*Ksar* (Ksour), un village saharien souvent fortifié et/ou aggloméré à fonction caravanière (Gravari Barbas, 2005, 415). Dans sa thèse, Mounia Chekhab-Abudaya a défini le *ksar* comme « un type d'implantation humaine au Sahara, semi-sédentaire, voire sédentaire, bâti le plus souvent en hauteur sur un promontoire rocheux et à proximité d'un *wadi*. (Chekhab-Abudaya, 2012).

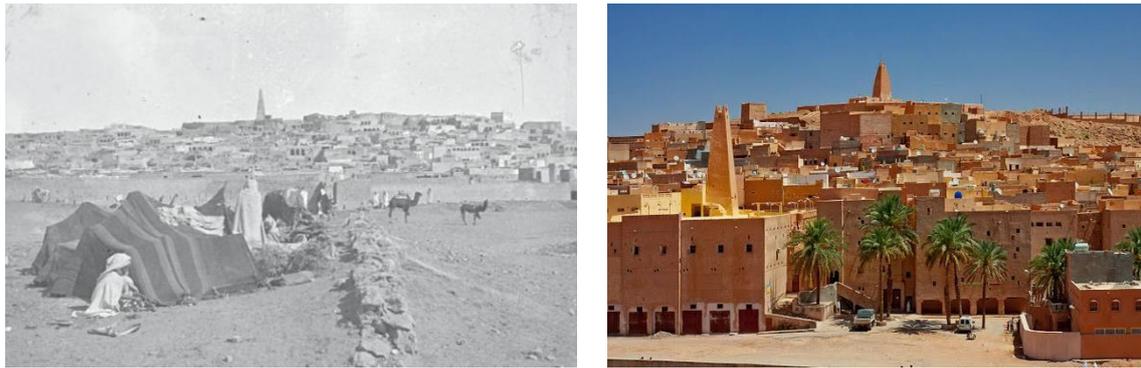


Figure N° 02.04 : Ksar Ghardaïa : avant 1830 et aujourd'hui

Source : Archives OPVM Ghardaïa 2018

1.1.1. Logiques de formation et de production de l'espace arabo-musulmane

Durant l'époque précoloniale donc Arabo-musulmane ou pratiquement Ottomane, l'Algérie une collection de formes urbaines particulières :

« Chaque ville formait une réalité singulière et fortement autonome, et possédait une organisation sociale et spatiale obéissant à un principe de cohérence et d'intégration propre. En un mot, chaque ville possédait une identité, non pas seulement symbolique, mais concrète » (Saidouni, p 135).

Ces villes obéissaient dans leur nature, caractéristiques et effets au mode traditionnel de composition. Une très grande importance a été accordée dans la réalisation des villes traditionnelles arabo-musulmanes au respect de certains principes sociaux liés à la culture et à la religion.

« ...les villes sont perçues en tant que cités musulmanes d'où doivent partir d'une part, le message religieux, et d'autre part, les innovations et les échanges de biens et de services. »(Rahmani, 1982, p: 75) .

Ces choix ont été traduits par l'utilisation de l'art de bâtir qui prend en considération l'aspect social et technique.

"Les constructions des vieilles villes ont été réalisées dans une pure tradition de l'art de bâtir, aussi bien pour les matériaux utilisés que pour le système structural ou la technique constructive." (Debache, 2011)

La période ottomane par exemple, n'apportait pas de transformations fondamentales dans les villes arabes. Les grands travaux urbains profitent la capitale, Istanbul, qui devient au XVII^{ème} siècle une des plus grandes villes du monde. Ce n'est pas le même cas pour toutes les villes arabo-musulmane, En revanche, l'unification territoriale favorise, au Moyen-

Orient, le développement économique et les changes entre les villes, qui gagnent en prospérité, tandis qu'au Maghreb, des villes de garnison voient le jour, pour compléter le quadrillage administratif et militaire de l'Empire.

« La présence turque fut d'un type particulier, elle ne visait pas une implantation surtout le territoire national, son objectif fut double : assurer un contrôle de l'Algérie en organisant une utilisation des potentialités de l'intérieur du pays tout en maintenant une surveillance des côtes algériennes. » (RAHMANI Cherif, op.cit., 1982, p 75)

En fait, le cadre de vie de la médina traditionnelle permet à chacun de connaître ses voisins ; les familles étaient là depuis des générations. Dans la société traditionnelle, chaque individu était soumis à une autorité non seulement politique mais sociale, puisque il faisait partie intégrante d'une communauté obéissant à de forts principes coutumiers. Toutefois, dans la métropole d'aujourd'hui, s'étendant sur de grandes surfaces et abritant des centaines de milliers et même des millions d'êtres humains, les populations se sont renouvelées.

Dans l'espoir de mieux vivre ailleurs, les fluctuations du marché de l'emploi ont dispersé les familles ce qui a provoqué le concept d'individu, composant d'une société atomisée. Par ailleurs, de grands changements socio-culturels se sont arrivés dans les villes magrébines. Les *hawma*⁴⁸ de la médina (voir la Figure N° 03.04) on peut constater la cohabitation des riches et des pauvres. Aussi, le *derb* (qui veut dire : rue) est l'espace de socialisation pour les enfants et d'identification des statuts des personnes pour les adultes.

Des individus qui ont grandi dans un même *derb* gardent pour la vie la conscience de cette origine commune. Cela peut expliquer le choix de certains nouveaux citoyens de se regrouper dans des rues ou dans des parties précises de la ville nouvelle, ils visent la reconstitution de leur environnement dans le nouvel espace.

⁴⁸La *hawma* est un quartier ou une partie de la médina.

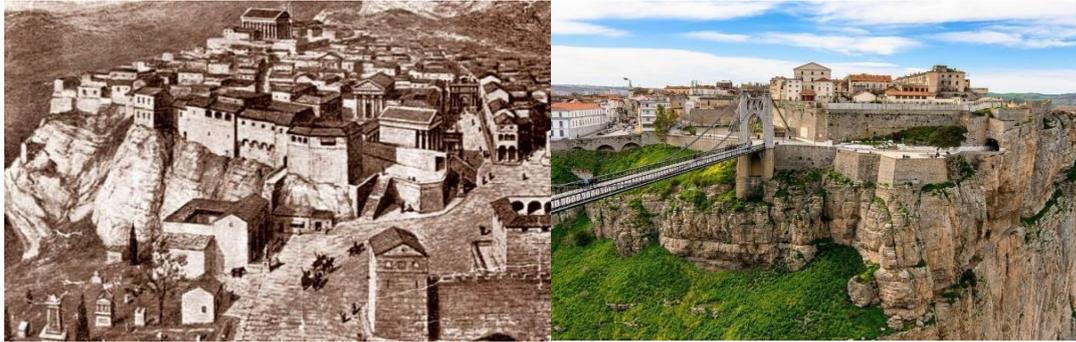


Figure N° 03.04 : Le rocher de Cirta, ville de Constantine avant 1830 et aujourd'hui

Source <https://babzman.com/les-cites-amazigh-antique-cirta-capital-de-gaia-et-de-son-fils-massinissa/>, consulté le 20/01/2024

Il y a lieu de souligner que la politique de sauvegarde et de gestion des médinas et centre historiques en Algérie est presque absente. A l'exception des certains projets inachevés du ministère de la culture. De même pour les acteurs urbains, qui sont généralement issus du secteur public. Leurs interventions restent superficielles, incohérentes et parfois isolées.

Conformément à la sensibilité de ces entités urbaines, les processus engagés jusque-là, les outils et les instruments d'urbanisme déployés, n'ont pas permis de maîtriser la réalité des quartiers qui sont en péril.

La définition des politiques urbaines demeure complexe et difficile et exige une étude plus approfondie voire même une réforme. Un peu plus loin, par un complément spécifique des lois et des outils règlementaires pour une meilleure cohérence urbaine et sociale de ces tissus anciens.

1.2. L'époque coloniale, entre (1830-1962)

La colonisation française a introduit dès la fin du XIX^{ème} siècle des modes d'urbanisation différents et des méthodes marqués par la révolution industrielle qui a caractérisée l'Europe. Cette urbanisation était surtout adaptée à l'économie coloniale. L'émergence des villages de colonisation représente l'élément majeur du réseau des centres ville actuels. La distribution spatiale de ces établissements humains dessine l'armature urbaine de l'Algérie.

1.2.1. Mode de production urbaine coloniale

Le mode de production colonial se basait sur la domination et l'ignorance de l'autre, dont le but est l'encadrement militaire de la population algérienne et l'échange des produits avec la métropole « *la France* ». Ce mode a donné naissance à un réseau urbain spécifique d'un côté, la création des villes et villages, destinés essentiellement à la population européenne, ceux-ci faits sur le modèle urbanistique occidental (par l'introduction de l'habitat vertical et le plan d'alignement) et de l'autre côté, le développement d'un système urbain de toute la coté. La dépossession progressive des algériennes de leurs terres était à la base du déracinement des ruraux et de leur afflux massif vers les zones périphériques des centres urbains.

Selon Cote, (1993. p103) : " *A cette hiérarchisation spatiale correspond une organisation sociale différenciée : Ainsi les notables et les catégories les plus aisées sont autour du centre tandis que les moins estimés (juifs, noirs, artisans...) sont rejetés vers la périphérie*"

- Les effets urbains et socio-économiques de cette période se résument en : Une urbanisation accélérée et brutale du fait du processus d'évolution démographique urbaine très rapide ;
- Une rupture de l'équilibre séculaire ville-campagne entraînant la paupérisation des campagnes et la macrocéphalie des centres urbains ;
- Une forte concentration démographique dans les villes sans aucun support économique ni urbanistique remarquable.

Les villes fondées par l'autorité coloniales ne se sont algérianisées que progressivement et avec les temps. L'évolution de la population urbaine durant l'époque coloniale figure dans le tableau ci-après :

Tableau N° 01.04 : L'évolution de la population urbaine durant l'époque coloniale

Année	Population urbaine	Population rurale	Population totale	% Pop urbaine
1886	523.436	3.228.605	3.752.032	13.9
1926	1.100.143	4.344.217	5.444.360	20.2
1936	1.431.518	5.078.124	6.509.635	22.0
1954	2.157.932	6.456.763	8.614.703	25,0

Source : Rapport sur « La Ville Algérienne ou le devenir Urbain du Pays »

Conseil National Economique et Social (Douzième session), Bulletin officiel N°6.

Le tableau en haut montre clairement, l'augmentation progressive du pourcentage de la population urbaine en Algérie à travers le temps. En 1886, il ne représente que 13.9% de la population urbaine. Pour atteindre 20.2% en 1926, poussé par la politique de la terre brûlée. C'est en 1954, que la population urbaine des villes algériennes dépasse les 25%. Représenté par 8.614.703 habitants. ici, l'urbanisation s'est trouvée accélérée, dès 1954, par des facteurs à la fois politiques et militaires qui n'ont aucune mesure avec des considérations économiques, tels les besoins en force de travail de l'industrie ou autre secteur⁴⁹

1.2.2. Politiques urbaines utilisées durant la période coloniale

L'évolution de l'urbanisme Algérien, sous sa forme actuelle et contemporaine, a été marquée par les expériences et les modèles Français. En effet et dès les débuts, la planification urbaine en Algérie, a été très liée à la colonisation française. *"La logique coloniale a introduit des transformations, répondant à l'urbanisme occidental de style militaire, à des stratégies militaires et aux intérêts économiques des colons. L'espace n'étant pas neutre, la logique coloniale tend alors à remodeler les sociétés colonisées à leur image à travers la réorganisation spatiale"* (COTE Marc, op.cit., p: 105)

C'est pourquoi au cours de notre étude, il nous a été difficile d'appréhender l'évolution des pratiques d'aménagement de l'espace Algérien, sans tenir compte de l'héritage et du fait colonial. Au cours de son évolution, ce dernier a été marqué par plusieurs tendances et périodes.

Ce type d'urbanisme a forme européenne, réalisé par l'autorité militaire puis géré par les instances civiles et administratives, est fondé sur le principe d'accessibilité, sur le souci d'assurer une transparence à sa nouvelle puissance : larges avenues, vastes places, bâtiments monumentaux, constructions en front de mer. Donc, pour montrer la suprématie du colonisateur face la population locale.

Dans une première période de colonisation, la politique urbaine a été laissée aux mains des militaires. En effet et pendant tout le 19^{ème} siècle, le rôle de l'établissement des villes était laissé à la charge du corps du génie militaire de l'armée d'Afrique. Mais au fur et à mesure que la colonisation prenait un caractère civil, les affaires d'urbanismes suivirent le schéma adopté en France.

⁴⁹Pour la faiblesse relative de l'évolution de l'emploi salarié non agricole durant cette période, se référer à Abdellatif Benachennou, Formation du sous-développement en Algérie, Essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie 1830-1962, OPU, Alger, 1978.

C'est-à-dire l'adoption du fameux «*Plan d'Alignement et des Réserves* ». Ce dernier a été considéré comme outil principal qui régissait le développement de la ville Algérienne. En effet, on peut remarquer que, durant cette période la question de l'aménagement urbain était réduite aux seuls aspects d'embellissement et d'hygiène, occultant la question de la croissance urbaine et sa planification.

La politique urbaine de (1919 à 1940) : début de l'urbanisme de plan : Cette période témoigne de la loi de planification urbaine en France, puis son application en Algérie. Cette dernière résulte essentiellement de la loi Cornudet (1919/1924)⁵⁰, qui institutionnalise le Plan d'Aménagement d'Extension et d'Embellissement.

L'évolution de la politique urbaine durant cette période a été également marquée par la création en 1941, de la loi sur l'urbanisme d'utilité publique. L'application de ces nouvelles méthodes en Algérie a permis d'intégrer des concepts et des outils nouveaux, comme : le programme, l'analyse urbaine, le zonage. Désormais ce plan d'urbanisme est indispensable pour gérer toute extension ou croissances urbaines rapides.

L'application de ces nouvelles méthodes a induit donc une mutation méthodologique importante dans la manière de concevoir et de gérer les villes. Ainsi la planification urbaine en Algérie a connu durant cette période, un changement considérable tant au niveau de son échelle que de sa nature.

La politique urbaine de 1948 à 1962 : vers une planification moderne : L'Algérie en tant que terre d'innovation en matière de planification urbaine, a connu de profonds changements durant cette période, qui coïncident avec la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. De ce fait, les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension, ont été abandonnés et dépassés pour l'usage de nouveaux instruments, qui obéissent au modèle de la ville fonctionnaliste, définis par la charte d'Athènes⁵¹ (1933)

⁵⁰La loi Cornudet est votée le 14 mars 1919, à la suite de dix années de gestation et de débats parlementaires. Cette loi oblige les villes françaises de 10 000 habitants et plus à se doter d'un Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) intégrant des servitudes hygiénistes, archéologiques et esthétiques. Cette loi amorce un siècle de réglementation urbaine et architecturale, à l'instar de la loi Loucheur du 13 juillet 1928, qui établira pour sa part un programme de construction d'habitation à bon marché et de logement en vue de remédier à la crise de l'habitation insalubre.

⁵¹La charte d'Athènes a constitué l'aboutissement du IV^e Congrès international d'architecture moderne (CIAM), tenu lors d'un voyage maritime entre Marseille et Athènes en 1933 sous l'égide de Le Corbusier. Le thème en était « la ville fonctionnelle ». Urbanistes et architectes y ont débattu d'une extension rationnelle des quartiers modernes. En France et ailleurs, elle a largement contribué à la conceptualisation de la notion La charte compte 95 points sur la planification et la construction des villes. Parmi de zonage en urbanisme. les sujets traités : les tours d'habitation, la séparation des zones résidentielles et les voies de transport ainsi que la préservation des quartiers historiques et autres bâtiments préexistants. (Source : Le Corbusier, Charte d'Athènes)

L'application de ces instruments en Algérie, correspond essentiellement avec le lancement du (*plan de Constantine*) entre 1958 et 1959, qui résultent de la tentative de rattrapage économique et sociale, afin de contrecarrer la révolution Algérienne. Le Plan de Constantine, se présentait ainsi comme une stratégie globale de développement intégrant à la fois plusieurs dimensions: économique, sociale et urbaine⁵²

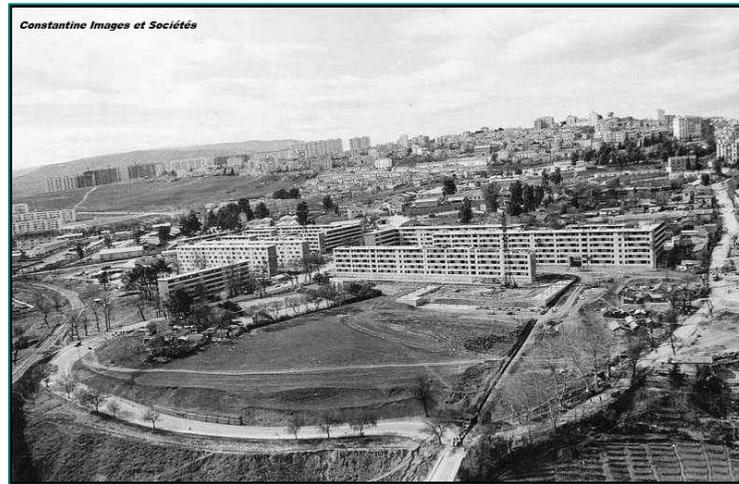


Figure N° 04.04 : Constantine : Chantiers de construction, au premier plan, la Cité de Chasseurs, en haut à gauche madame Roc et les CILOC. Photo de la fin des années 50.

Source : page Facebook « Constantine Images et Sociétés », avril 2024.

« Loger pour coloniser ? » (Guillopé, T, 2020), telle est l'interprétation du Plan de Constantine par l'écrivain Thierry Guillopé en 2020 dans sa contribution intitulé « Loger pour coloniser ? Politiques de l'habitat dans l'Algérie des années 1920 à l'indépendance ». L'auteur s'est concentré tout à la fois sur l'élaboration des politiques publiques, les rythmes et modalités du changement urbain ainsi que sur les bouleversements sociaux et intimes qu'occasionne l'obtention d'un nouveau logement.

Penser le logement selon l'auteur est, en somme, une façon adéquate de saisir les dynamiques sociales, urbaines et politiques de la domination coloniale dans le temps long. Des archives jusqu'alors inédites, en Algérie et en France, permettent d'alimenter cet ensemble de réflexions.

⁵²Ce dernier (après son élaboration, il fut officiellement appelé « Plan de développement économique et social en Algérie ») (1958-1961), est un programme économique élaboré par le gouvernement français en 1958 au plus fort de la guerre d'Algérie après l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle, qui annonce publiquement son lancement dans un discours devant la préfecture de Constantine le 3 octobre 1958

2.3.L'époque post-coloniale, après l'indépendance (1962)

Après l'indépendance et la fin de la colonisation, le départ massif des européens et colons, a attiré vers les villes une très forte population engendrant un accroissement remarquable du taux d'urbanisation.

Selon le rapport du CNES (1998) : « *Les programmes de développement engagés essentiellement dans les zones urbaines ont donné un second souffle à l'exode rural, accentué par l'arrêt de l'émigration vers la France à partir de 1973. Pendant la période intercensitaire 1966-1977, le solde migratoire a été de 2,6% par an : 1,7 million de ruraux sont partis en ville, soit une moyenne de 170 000 personnes par an* »

Une tendance de croissance remarquable qui n'a pas été freinée par la création des villages socialistes qui sont venue pour accueillir le nombre important de population dans des zones bien précise. A noter que la population des grandes villes s'est multipliée par 2,69. Un rythme pareil de croissance urbaine s'explique non seulement par l'exode rural, mais aussi, par l'accroissement naturel de l'ordre de 3% par an.

2.4.Mode d'urbanisation volontariste et Etatique après l'indépendance

En voulant construire une base économique planifiée et en tentant de rompre avec la structure des forces productives héritées de la période coloniale, l'Algérie indépendante a opté pour le renforcement du secteur industriel considéré à cette époque, comme le moyen essentiel et nécessaire pour le développement économique et social, ou bien une forme de révolution urbaine.

Les conditions historiques de la décolonisation du pays contribuèrent dès l'indépendance, à produire ce que l'on pourrait appeler « la révolution urbaine de l'indépendance (Safar Zitoune M, 2010)

La politique d'industrialisation des villes entreprise par le pays dès les premières années de l'indépendance a eu des méfaits irréversiblement important comme suite :

- La dégradation des conditions générales de vie pour de larges couches sociales; entassement, saturation et détérioration des logements existants, prolifération de l'habitat précaire et spontané et par la suite la construction des grands ensembles d'habitation ;
- La crise du logement, celle-ci correspond à un déséquilibre entre le logement disponible et la population effective ;

L'extension spatiale des villes s'amplifie encore davantage avec la réalisation de l'habitat collectif selon la procédure ZHUN et de l'habitat individuel en lotissement. Les grandes villes d'Algérie y compris Constantine étaient et sont toujours en proie au processus d'urbanisation effréné.

En effet, face aux besoins énormes en matière d'habitat, l'Algérie a fait appel, à l'importation non réfléchi de technologies de construction industrialisées, dont l'utilisation a été abandonnée depuis longtemps dans leur pays d'origine et à des instruments de planification et de politiques urbaines étrangères au sens large du terme.

2.4.1. La période 1962-1974

La première période après l'indépendance, a été caractérisée par la reconduction de la législation Française en matière d'instruments et d'actes d'urbanisme. C'est une période caractérisée par la faiblesse des programmes de construction en raison du parc immobilier laissé par les colons. Les instruments d'aménagement et d'urbanisme en vigueur étaient constitués :

- du plan d'urbanisme directeur pour les chefs-lieux administratifs.
- du permis de construire dans les périmètres urbains et du permis de lotir pour la division foncière.

La période de 1967-1974 a été marquée par le lancement de programmes de développement conçus dans un souci d'équilibre régional appelés «Programmes spéciaux»; programmes triennal et quadriennal. Leur mise en œuvre s'est traduite sur le terrain par un développement urbain ayant favorisé les chefs-lieux de wilayas et quelques daïras. En parallèle, le lancement d'un programme de 1000 villages agricoles (*dont plus de 300 ont été réalisés*)⁵³ devait permettre de freiner le phénomène de l'exode rural vers les villes et assurer une assise sociale au développement rural.

⁵³L'expérience algérienne matière d'aménagement et d'urbanisme, un document technique du ministère de l'habitat et de l'urbanisme (Juin 2012)

2.4.2. La période de 1974 à 1985 : Les réserves foncières communales

La politique foncière urbaine durant cette période, reposait sur un mode d'intervention directe de l'Etat à travers le monopole conféré aux collectivités locales en matière de gestion du foncier urbanisable et une interdiction aux propriétaires fonciers d'opérer des transactions foncières autres qu'au profit des communes.

Les premières procédures ont été engagées à partir des années 70 avec le lancement des PMU, qui a visés en priorité les grandes villes, et consistant en des opérations de viabilisation et d'équipement urbain. Les instruments d'urbanisme mis en place, découlent de l'ordonnance *n°74-26 du 26 février 1974*, portant constitution des réserves foncières communales.

- **Le plan directeur d'urbanisme (PUD)**, perçu comme instrument de planification spatiale devant permettre d'inscrire le développement urbain des communes dans le cadre de la politique nationale de développement, n'a pas pu, faute de moyens d'études, concerner toutes les agglomérations des communes du pays.
- **L'urbanisme opérationnel, La procédure des ZHUN** (Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle) Cette procédure avait notamment pour objectifs, de procéder à un remembrement de plusieurs parcelles en une seule pouvant accommoder un important programme d'habitat et d'équipement et d'infrastructure de base.



Figure N° 05.04 : Bejaia : ZHUN Sidi Ahmed.

Source : Photo A/ Mokhtar Kheladi, et cie, 2001, « Contribution à l'analyse des structures de la ville algérienne, à partir du cas de la ville de Béjaïa » Cahiers du CREAD n°56, 2^{ème} trimestre 2001, pages 21-48. Photo B : Auteur, 2023.

COTE Marc.(1993) juge cette politique d'aménagement urbain de volontariste, il estime que le pouvoir en place exprimait ainsi son désir de bâtir « *un espace à l'image de*

la société qu'il voulait se donner, un espace unifié, urbanisé, industrialisé, étatisé, en un mot un espace moderne»

Des conséquences néfastes étaient l'aboutissement inévitable des plusieurs défaillances concernant (Fillali, 2006) :

- Institutionnellement : la limitation des alternatives privées.
- Budgétairement : la gestion bureaucratique du budget de l'Etat.
- Foncièrement : l'abolition de la contrainte foncière pour la localisation des investissements et la réalisation des extensions.
- Urbanistiquement : l'absence d'un véritable plan d'urbanisme et s'il existe, son faible contenu spatial et sa faiblesse juridique.⁵⁴

Dans la période du 1985 jusqu'à 1990, les transformations politiques à l'échelle mondiale ont eu un impact sur l'économie nationale. Cette période représente le début de la réforme de la politique foncière urbaine caractérisée par le souci de transparence, et des règles de marché. Elle a été marquée par la régularisation d'un nombre important de constructions illicites résultant du système des réserves foncières communales.

24.3.La période 1990 –2004 : la nouvelle réforme foncière urbaine

La nouvelle politique urbaine des années 90 comporte quelques avancées, sur les plans théorique et méthodologique, quant à la prise en charge du cadre de vie, des échelles mineures de l'urbanisation, mais, la réalité est autrement plus décevante. Ces avancées sur le plan règlementaire et méthodologique peuvent être résumées dans les points suivants :

Une nouvelle vision de l'aménagement urbain et le retour de la planification spatiale. Ainsi, les diverses échelles de l'aménagement urbain dans les prochains instruments (agglomération, zones éparses, commune, partie de commune ou quartier) sont reconnues et prise en charge. Toutefois, là aussi, l'influence de la période et la démarche coloniale et les politiques urbaine françaises sont apparentes : le PDAU rappelle le SDAU qui apparaît dès 1967, et devient, en 1983, le simple SD (Schéma directeur) dont l'objectif est aussi le rééquilibrage des activités économiques et sociales au sein de la commune ou de l'agglomération et les solidarités intercommunales.

⁵⁴La politique du lotissement, menée depuis 1974, en faveur des réserves foncières communales, a également contribué à profiler le paysage urbain en produisant des extensions démesurées, de même que l'hétérogénéité typo-morphologique du tissu urbain est l'effet de la politique du logement sous ses formes diverses : social, évolutif, promotionnel...

Ceci dit le poids des pratiques engendrées par le PUD (Plan d'urbanisme directeur) fait que le PDAU, n'est pas conçu dans cet esprit. Le plan d'urbanisme reste une affaire communale, alors que la conjoncture et les circonstances imposeront la coopération et la solidarité des communes.

La gestion de l'espace apparaît, désormais, au moins sur le plan théorique, comme l'objet principal du PDAU et du POS. La planification dite « spatiale » a remplacé la planification tout court, jugeons-en : l'élément le plus important est bien la délimitation des sols selon les usages et le mode de propriété, conformément à la nouvelle politique foncière. Il s'agit, à ce sujet, d'une réhabilitation de la contrainte foncière comme élément principal de rationalisation de l'occupation des sols.

Une nette distinction est opérée entre les zones d'intervention ou d'urbanisation et les zones à protéger (terres agricoles riches, terre fertiles, forêts, sites historiques, archéologiques et culturels, patrimoine). Le but recherché ici, est la rationalisation des actes d'urbanisme, notamment les diverses opérations d'expropriation, de lotissement, de construction, de démolition et les différentes autorisations et arrêtés administratifs qui s'y rattachent. L'arbitraire de ces actes, qu'ils soient publics ou émanant de particuliers, doit être limité grâce à des instruments d'urbanisme opposables aux tiers et qui sont par conséquent, des outils de contrôle de l'occupation des sols.

Une volonté de rupture totale allait être opérée à partir de la fin 1990 par la promulgation d'un dispositif législatif instituant une nouvelle approche de la gestion foncière avec l'intervention distincte de l'Etat, des collectivités locales, et des propriétaires privés. Les textes légaux pris dans ce contexte sont :

- **La constitution de 1989** qui réhabilite la garantie de la propriété privée et le recours à l'expropriation comme mode exceptionnel de prise de possession de terrain ;
- **La loi n° 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière** qui met fin au monopole de l'intervention de la commune dans la gestion du foncier urbanisable.
- **La loi n° 90-29 du 1^{er} Décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme** qui organise la production du sol urbanisable en assurant un équilibre entre les fonctions de l'habitat, de l'agriculture et de l'industrie.
- **La loi n° 91-11 du 27 Avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique** a également été marquée dès 1991 par une rupture par rapport à la politique ancienne.

L'expropriation pour cause d'utilité publique adaptée au nouveau contexte devient un mode d'acquisition exceptionnel, limité et assorti d'indemnisation fixée par voie amiable ou par voie judiciaire et non de manière administrative.

- **Le décret législatif n°93-03 du 1^{er} Mars 1993 relatif à l'activité immobilière** qui consacre comme acte de commerce toute activité d'aménagement foncier en vue de la vente ou de location, et met ainsi un terme à la gestion foncière administrée.
- **La loi n°90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme** a adopté et décrété la mise en place le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS).

2.4.4. La période après 2004

Les recommandations introduites dans la nouvelle législation après le séisme de Boumerdes en 2003, sont diverse à savoir la délimitation des zones exposées aux aléas naturels et ou technologiques par les instruments d'urbanisme. Aussi, la mise en place d'un dispositif de contrôle de la construction (CTC) en restaurant l'autorité administrative en matière de démolition des constructions érigées sans permis de construire.

« Aujourd'hui un point commun existe néanmoins entre le deux générations (celle ayant été témoin du moment colonial et celle qui est née après l'indépendance) et qui réside en l'appréciation esthétique exprimée depuis peu par les aînés comme par les plus jeunes, que l'on peut rattacher au goût de chacun » (Oulebsir, 2004.)

Ce nouveau goût pour les images de villes et de monuments se lit à travers la diffusion de figures et de cartes postales donnant à voir des lieux datant du XIX^{ème} siècle ou du milieu du XX^{ème} siècle. Aussi l'espace actuel n'est-il pas le reflet intégral de la société présente: tantôt par juxtaposition, tantôt par superposition, il conserve des éléments, des espaces précoloniaux et coloniaux, lui donnant cet aspect composite qui dérouté le visiteur et séduit le touriste (COTE Marc,1993)

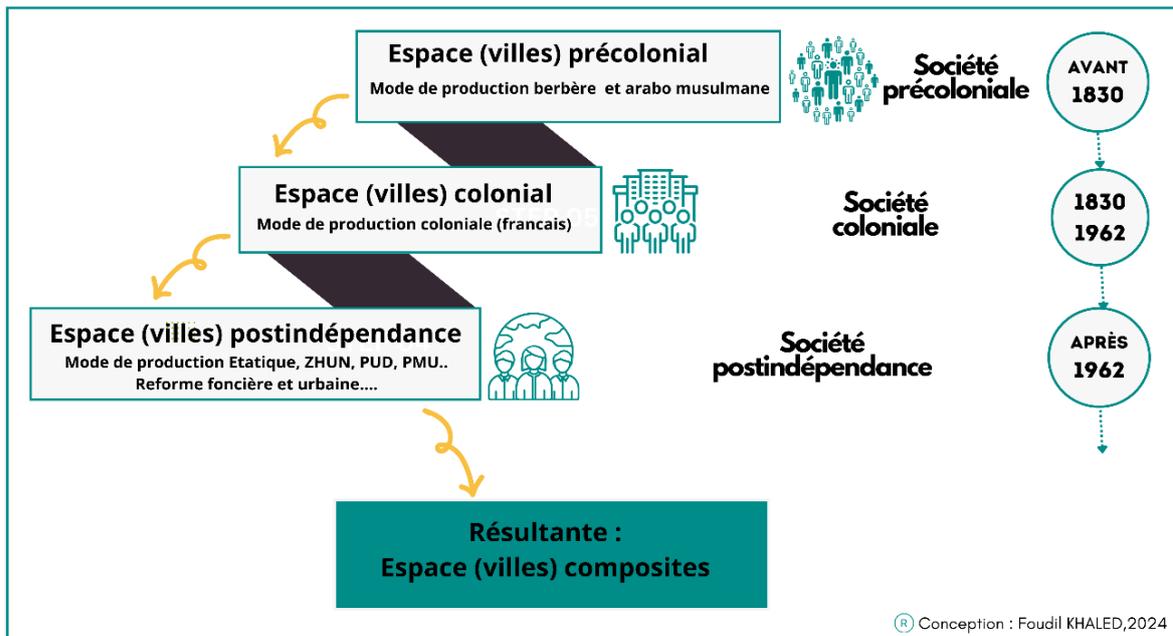


Figure N° 06.04 : Schéma de composition de l'espace Algérien

Source : Schéma inspiré de l'ouvrage de Marc COTE : L'Algérie ou l'espace retourné.

La ville algérienne qui représente des contrastes et des multitudes de conflit de la société d'hier et d'aujourd'hui (voir la figure N° 06.04). L'espace algérien a été fondé, modelé et reconstruit à partir des périodes historiques respectives : période précoloniale : berbère et arabo-musulmane, période coloniale, et période postindépendance.

Le territoire a été objet de diverses politiques urbaines parfois correctives et parfois contradictoires en antagonistes. La résultante de l'exercice des différentes sociétés et civilisations a donné un espace composite. Le territoire se distingue par :

- Un espace urbain global vaste mais, désarticulé formant une mosaïque socio-spatiale presque sans unité, la ville actuelle apparaît comme éclatée.
- Un espace bâti familial le plus souvent désapproprié et non reconnu par ses habitants.

Ce constat mis en relief les logiques urbaine qui se sont succédé dans les transformations, dans les fonctions économiques, dans la morphologie spatiale, dans le mode de gestion et de fonctionnement.

2.4.5. Politique de la ville : La loi 06-06 et le projet avorté

Selon Mezmaiz (2006) : Le concept de la politique de la ville occupe aujourd'hui, le centre d'un débat riche entre les différents milieux, aussi bien qu'académique, scientifique et technique dans ses différentes disciplines, en d'autres termes pluridisciplinaires et même auprès de la société civile

La naissance de la politique de la ville au monde plus précisément en France monte à la fin des années 1970 (mesures Habitat et vie sociale, 1977). Le contexte était celui d'une prise de conscience par les pouvoirs publics des problèmes rencontrés au sein des « *grands ensembles* » (Chaline, 1997). Cette politique de la ville a permis l'articulation entre les problématiques sociales et des enjeux liés à l'habitat. Son action a ensuite été étendue à d'autres champs comme la prévention spécialisée, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, la participation citoyenne, etc. (Heyraud, 2010, 450 p).

Par contre en Algérie, c'est à partir de 2006 qu'on comment à parler de politique de la ville. La loi n°06-06 du 20/02/2006, portant loi d'orientation de la ville, avait comme objectif de définir la politique de la ville en Algérie dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Selon Bachar (2016), la loi a pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance par, la réaffirmation de la responsabilité des pouvoirs publics et la participation du mouvement associatif, comité de quartiers et des citoyens dans la gestion de leur ville.

La politique de la ville est définie à l'article 14, indique plusieurs recommandations aux pouvoirs publics pour définir la politique de la ville à travers :

- Une stratégie qui fixe les priorités pour le développement durable de la ville en réunissant les conditions de concertation et de débat entre les différents acteurs.
- des normes et les indicateurs urbains pour évaluation et correction des programmes.
- Des solutions pour la réhabilitation de la ville, la requalification de ses ensembles.
- Des politiques de sensibilisation et d'information destinées aux citoyens.
- Des instruments d'aide à la prise de décision pour la promotion de la ville.
- Des partenariats entre l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs économiques et sociaux pour la mise en œuvre des programmes de la politique de la ville

La politique de la ville est réaffirmée par le SNAT, qui propose en plus des objectifs, une stratégie et un programme d'action (Tableau N° 02.04)

Tableau N° 02.04 : Le renouvellement urbain et la politique de la ville

Objectifs	Mettre en place une ville algérienne qualitative, compétitive, attractive et durable, capable de répondre aux besoins de ses habitants et aux mutations productives ainsi que de contribuer à une véritable culture et identité urbaine.
Stratégies	Promouvoir une ville durable. Assurer la qualité et le renouvellement de la forme urbaine. Adapter la ville aux exigences des activités économiques. Préserver et valoriser l'écosystème urbain. Mettre la ville « hors risques ». Maitriser la gestion urbaine. Lutter contre les exclusions et les marginalisations et mettre à niveau les « zones urbaines à handicaps » (Z.U.H).
Programmes	La rénovation urbaine. Le rattrapage et la rénovation des zones urbaines à handicaps (Z.U.H). La réforme de la gestion et du management urbains.

Source : « *La politique de la ville en Algérie* » par Keira Bachar. Publié sur RURAL-M Etudes sur la ville – Réalités URbaines en Algérie et au Maghreb le 21 octobre 2016.

Lien: <https://ruralm.hypotheses.org/1065>

Depuis l'adoption de la loi relative à la politique de la ville rien de concret n'a été réalisé dans le sens de la mise en œuvre de cette loi. À notre avis, les raisons sont simples : la loi est restée otage d'une littérature qui ne propose aucun mécanisme de mise en œuvre. Aussi il est important de noter les incohérences et ou les chevauchements existants entre cette loi et les autres lois et textes règlementaires qui encadrent les autres secteurs de développement.

Plusieurs interrogations sont légitimes dans ce sens :

- Qui fait quoi a différentes échelles et comment doivent intervenir de manière règlementaire les acteurs de la ville (qu'il faut définir).
- Quels sont les instruments à mettre en place (type d'études, type d'opération urbaine, action socio-économique, porteurs de projet et financement...)
- Quel mode de mode de participation de la société civile à adopter ?

2.4.6. Le SNAT 2030 : La nouvelle réforme territoriale et urbaine

L'article N° 5 de la loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, définit Le SNAT comme un acte par lequel l'État affiche son projet territorial.

La proportion des algériens vivant en ville a doublé par rapport aux années 1960, avec aujourd'hui 60 % d'urbains (20 millions d'algériens). (SNAT 2023). Cette proportion devrait s'élever à environ 80 % de la population en 2025, soit un total de 30 millions d'habitants. Les villes ont largement épongé la forte croissance démographique du pays depuis 50 ans croissant plus vite que la population sous l'effet conjugué de l'exode rural et de l'accroissement naturel.

Le SNAT 2030 est fixé six enjeux majeurs, qui sont les suivants :

1. L'épuisement des ressources naturelles et principalement de l'eau ;
2. Le décrochage démo-économique.
3. La crise du rural : le risque d'un territoire délaissé.
4. **La crise urbaine.**
5. **La rupture du lien territorial et la non gouvernance territoriale.**
6. La divergence par rapport au monde et le décrochage par rapport aux pays développés.

On peut tirer plusieurs constatations à partir du document du SNAT :

- La carence en matière de gouvernance porte atteinte à l'efficacité des villes, en tant que support du développement économique et de la compétitivité. On ne peut pas accéder à la compétitivité internationale avec des villes du Tiers-Monde, sauf à se cantonner dans les activités qui cherchent à affronter la concurrence internationale par le développement de l'économie de l'informel.
- Le système urbain apparaît largement désarticulé entre des métropoles hypertrophiées rayonnant et une base large de villes à la taille souvent importante mais aux fonctions et relations peu structurées.
- des inégalités croissantes entre les territoires potentiellement porteuses de « décrochage » pour certains d'entre eux : des quartiers d'exclusion existent au sein des villes ou dans leurs extensions périurbaines, un arc de la précarité entoure largement une région Nord Centre plutôt prospère.

- La rupture du lien territorial et la non gouvernance territoriale, renvoie au cœur même de la question territoriale, qui est celle du mode de gestion de l'espace, tel qu'il résulte des différentes séquences historiques qui se sont succédées.

L'enjeu de la territorialité se distingue au croisement des multiples problématiques de développement et de la démocratisation. Le développement suppose une mobilisation générale des acteurs économiques et sociaux, une démultiplication des initiatives, une généralisation de l'esprit d'entreprise à tous les niveaux. L'Etat, pour sa part, doit créer les conditions de base, impulser et coordonner.

Conclusion du chapitre

L'analyse de la problématique des villes d'Algérie se renvoie au caractère de l'organisation du territoire. Il met, en relief à travers des thèmes discutés, comme l'habitat et le logement, la gestion urbaine qui a relégué au second plan son examen comme objet premier et facteur déterminant de l'aménagement de l'espace national et d'équilibre de la société.

La séquence coloniale a été très importante et elle a privé les populations de leurs responsabilités territoriales traditionnelles. Ce processus n'a pas été sérieusement abordé par la suite ; il a été simplement englobé dans la démarche générale de la consolidation de l'Etat national.

A la lumière de ce chapitre, il a été donné de constater que le système urbain algérien apparaît largement déséquilibré entre un faitage de métropoles hypertrophié rayonnant sur l'ensemble du territoire national et une base large mais indistincte de villes à la taille souvent importante mais aux fonctions et relations peu structurées. Ceci d'une part, de l'autre part, la rupture du lien territorial et la crise urbaine, qui renvoie au cœur même de la question du mode de gestion de l'espace, tel qu'il résulte des différentes séquences historiques qui se sont succédées.

CHAPITRE V :**CRISE CHRONIQUE DE LA VILLE EN ALGERIE :
GOUVERNANCE, DEFIS ET ENJEUX DU DEVENIR URBAIN**

« La crise généralisée de la ville décriée va s'exprimer par les réappropriations par le bas, les mobilisations citoyennes multiples (le repli sur soi dans la maison individuelle ou l'unité de voisinage épurée de toute intrusion non désirée, la dissidence ou la violence urbaine ».

Madani Safar-Zitoun⁵⁵.

Introduction du chapitre

Comme bien explique dans le chapitre précédent. Il est largement perçu, dans toute société moderne, comme la solution de conciliation entre croissance économique, situation sociale et condition de durabilité pour les générations futures, la gestion de la ville et l'aménagement du territoire va devoir s'accommoder des mutations historiques et offrir les meilleures conditions de compréhension de la crise urbaine.

Les villes algériennes témoignent d'une complexité plurielle et de problème multiple, car elles se trouvent otages d'une stratification urbaine et architecturale, d'une gestion ponctuelle parfois aveugle, d'une citoyenneté dégradée, voire inexistante et d'une gouvernance défailante. Si les évolutions sociétales, environnementales et urbaines ne font qu'aggraver l'environnement et l'urbanité de ces villes, cette crise est-elle vraiment prise en considération par les pouvoirs publics ?

Dans ce chapitre, une analyse détaillée et un grand éclairage sera fait crise chronique de la ville en Algérie, ses dimensions (politiques, sociales, économiques, juridiques et administratives), ainsi que ses facteurs et impacts. Dans ce chapitre aussi, nous allons analyser les enjeux du devenir urbain en Algérie dans le contexte de la gouvernance.

⁵⁵Voir, à ce propos, Safar-Zitoun (M), La sociologie urbaine en Algérie, entre le syndrome de la fascination de l'Etat et la tentation populiste, colloque, Alger, Novembre 1997 et Sidi Boumedine (R), Taïeb (M), La recherche urbaine en Algérie. Un état de la question. Cahiers d'URBAMA n° 14, Juillet 1996. Aussi, voir également dans "Fragmentation sociale des villes algériennes. Un état des lieux", du même auteur. Numéro 5 de la Revue *Insaniyat*, 1998, CRASC.

1. VILLES ALGERIENNES : UNE CRISE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

De multiples réflexions abordant la problématique des villes affirment un constat unanime : celui de l'existence d'une crise gestion urbaine, donc, de la gouvernabilité du fait des mutations en cours. La relation causale semble être explicitement liée aux faits marquants l'ère contemporaine à savoir : l'urbanisation, la libération des marchés, la décentralisation. (Djegheri-Louhi, 2009)

La fragmentation des milieux urbains en Algérie est un phénomène connu. Un constat affirmé dans le document demain l'Algérie :

« Les inégalités sociales, chômage, déséquilibres spatiaux, exclusion, abandon de pans entiers de territoire, urbanisation anarchique, dérive des quartiers et des banlieues..., tels en seraient alors les impacts les plus criants. Ces risques porteurs de grandes tensions voire de déchirures, pourraient mettre en peine la cohésion sociale et plus dangereusement l'unité nationale patiemment construite au fil du temps »⁵⁶

A partir des années 90 et avec l'avènement à l'économie de marché, les changements dans la politique vont être marqués par une nouvelle orientation de l'action étatique et permettre l'émergence de nouveaux acteurs à la fois publics et privés. Des changements considérables interviennent dans la politique spatiale qui va se donner enfin des outils réglementaires. Suite à cette prise de conscience remarquable, Nous avons aussi vu la promulgation récente de la loi d'orientation sur la ville. Une loi qui n'a pas été appliquée suite à la démission du Ministre délégué chargé de la ville.

2.1. La crise urbaine comme objet de recherche

L'ensemble bouleversements dans l'espace urbain ont été le résultat systématique d'un délestage des valeurs sociales et culturelles, de voisinage pour laisser place à un individualisme forcené et au développement de comportements malveillants axés plus sur les intérêts matériels que sur les intérêts communautaires et citoyens. En effet, les Algériens vivant en milieu urbain n'adhèrent que très faiblement aux associations (Lakjaa, 2014).

Pour bien analyser notre objet de recherche. Nous avons choisi la ville de Béjaïa et sa périphérie comme terrain pédagogique d'exploration de notre recherche. La problématique urbaine que vis Bejaïa épouse fidèlement les dimensions de notre sujet. La conjoncture, délicate et foisonnante des villes dans les dernières années et l'apparition des

⁵⁶In Demain l'Algérie Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire Alger 1995.

concepts nouveaux, d'outils novateurs a donné lieu à quelques travaux de recherche de prendre conscience, sur le terrain, et développer quelques pistes de recherche prometteuses.

L'intérêt de notre thème réside dans l'importance d'établir un diagnostic territorial. En se demandant quel sera le devenir des territoires urbains par l'application de cette notion de géogouvernance et ses instruments qui se manifestent par les outils innovants des TIC et SIG ? Cette recherche est axée sur le processus d'élaboration de démarche de gouvernance territoriale durable, qui fonde ses approches dans l'aménagement de la ville, sa réalité actuelle et son avenir.

2. LES FACTEURS DE LA CRISE URBAINE ET LEURS IMPACTS

Les déséquilibres mondiaux actuels affectent directement ou indirectement le développement urbain. Certains indices sectoriels sont utilisés pour caractériser la ((crise urbaine)) à l'échelle de l'ensemble du Tiers-Monde ⁵⁷; ils décrivent l'état des infrastructures et des équipements et mesurent l'efficacité des administrations centrales et locales. (Émile Le Bris, 1996)

La croissance urbaine sans précédent que le monde connaît aujourd'hui a transformé la question du développement durable des villes en un thème fondamental pour les responsables politiques, les universitaires et les dirigeants des grandes entreprises. La crise urbaine actuelle remet en question les approches environnementales et économiques traditionnelles relatives au développement durable. (Nadarajah, et Tomoko, 2007)

2.1.La ville et la fonction : désarticulation fonctionnelle du système urbain

L'observation du territoire algérien nous fait constater l'inadaptation des villes à remplir leurs fonctions économiques et sociales. A l'exception de quelques grandes villes du Nord, comme Annaba, Oran, Alger, et Constantine, les villes algériennes ont connu une urbanisation démographique sans assise, ni structure économique suffisante, tout en limitant leur fonction à l'encadrement administratif. C'est à dire statut de wilaya ou d'agglomération chef-lieu (ACL)

S'agissant des villes émergentes, qui se prêtent le mieux à l'analyse systémique, elles doivent être appréhendées comme un ensemble, un tout, que ce soit au niveau national, aussi, à la faveur de l'armature urbaine ou du système urbain de manière générale. Le système

⁵⁷Cette dénomination a une connotation négative, elle a été considéré obsolète et incorrecte a été relancée par le terme : PED pays en développement, bien détaillé dans une note dans ce chapitre.

urbain n'est rien par lui-même, s'il n'est pas associé parfaitement au faisceau des relations interurbaines. On a déjà eu l'occasion de souligner cette spécificité du système urbain national.

Une partie des villes sont des villes à vocation économique. Alors que, les villes moyennes et petites sont en majorité des villes purement administratives. Le rôle économique des villes algérienne doit être renforcé afin de répondre à la demande d'emplois, de contribuer au PIB, d'assurer la croissance du pays et de maintenir l'équilibre global du financement public. Alors que les villes administratives nécessitent de leur part, un soutien et un accompagnement afin d'endogénéiser leur développement économique pour redynamiser la fonction économique de la ville.

2.2. La ville et l'administration : inadaptation de la gestion technique et urbaine

La gestion des villes au niveau des agglomérations urbaines, est une tâche qui relève des prérogatives administrative des communes. Cependant, des grades défaillance et conflits se manifeste entre ensembles des acteurs, pratiquent, avec la diversité des instruments d'urbanisme et leurs complexité d'application notamment dans les grandes agglomérations.

Les textes successifs, qui ont défini le rôle, les prérogatives et l'organisation de la commune, lui ont toujours fixé une multitude d'attributions⁵⁸. De nombreux autres textes, concernant la plupart des secteurs d'activités, prévoient eux aussi, d'une manière ou d'une autre, l'implication de la commune dans la mise en œuvre de diverses mesures, ou interventions à caractère ponctuel ou permanent.

L'année 2011 a été marquée par l'adoption du nouveau code communal, il s'agit loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune. Ce présent code regroupe les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des collectivités territoriales. Le plan de la s'organise en cinq parties qui sont respectivement relatives aux dispositions communes, à la commune, l'assemblée générale populaire communale, l'administration territoriale et à la coopération locale. Ces cinq parties sont elles-mêmes divisées en titres et chapitres.

⁵⁸Les fonctions assignées à la commune ont été ainsi dessinées dès l'ordonnance n° 67-24 de 1967 sur la base d'un assemblage hétéroclite de missions touchant à des domaines multiples et revêtant en milieu urbain, un degré de complexité souvent insoupçonné ou sous-estimé. Si, dans les petites communes, cette surcharge d'attributions n'a pas prêté à conséquences inquiétantes, dans les communes plus importantes, en revanche, elle a rapidement constitué un fardeau trop lourd à porter pour des administrations communales restées relativement frêles et en quête perpétuelle d'équilibres introuvables.

Cette loi prévoit dans la deuxième partie les attributions de la commune passant par les instances et les structures de la commune en détaillant sa constitution et déterminant ses compétences entrant dans le cadre de divers secteurs. La participation citoyenne dans la commune a été prise en charge dans cette loi. Une nouvelle approche qui impose à la collectivité locale d'adopter une démarche de gestion participative et une implication des citoyens dans la gestion de leur territoire⁵⁹.

Sur le plan gestion urbaine et technique, le fameux service technique de la commune regroupent, un ensemble de bureaux, ateliers, parcs autos et engins. Est aussi, particulièrement exposé à de type d'actions et de prérogatives dispersées. Les fonctionnaires des services techniques sont parfois motivées par des urgences réelles, comme la réparation dans tous les corps d'Etat, parfois des interventions de réfection à la suite de calamités naturelles et catastrophe majeurs, aussi, en réponse à de simples sollicitations exprimées par la hiérarchie, pour satisfaire à des campagnes locales ou nationales d'embellissement par exemple, et enfin, prendre en charge des exigences et besoin exprimés par les citoyens.

Un management territorial, une politique de formation, de perfectionnement et de recyclages, assortis d'un système d'évaluation objectif et permanent, restent à promouvoir.⁶⁰

2.3.La ville et l'informel : pratiques spéculatives, dérogatoires et illicites

La formation et les extensions des villes algérienne sont faites de manière rapide et ont enregistré l'émergence d'un tissu périphérique informel envahi par des noyaux urbains en dysfonction. Des caractéristiques reconnues, qui ont favorisé cette émergence, il s'agit de la complicité, des pratiques corruptives qui se conjuguent et créent un univers informels parallèle.

Cette situation est à l'origine d'une problématique complexe de la gestion urbaine et foncière. Le manque du contrôle et de suivi, la corruption autant de facteurs de relâchements

⁵⁹Conformément à Art. 11. - La commune constitue le cadre institutionnel d'exercice de la démocratie au niveau local et de gestion de proximité. L'assemblée populaire communale prend toute mesure pour informer les citoyens des affaires les concernant et les consulter sur les choix des priorités d'aménagement et de développement économique, social et culturel, dans les conditions définies par la présente loi. Dans ce domaine, notamment, les supports et les médias disponibles peuvent être utilisés. L'assemblée populaire communale peut également présenter un exposé sur ses activités annuelles devant les citoyens.

⁶⁰Pour combler ce manque, nous avons vu la création de L'Ecole nationale des ingénieurs de la ville, qui a ouvert ses portes en 2018 sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, assure une formation dans les spécialités d'ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en matière de gestion technique et urbaine.

des services urbains qui ont encouragé ces auto-constructeurs à outrepasser les règles les plus élémentaires de la construction et l'urbanisme.



Figure N° 01.05 : Alger : Quartiers périphériques défigurés sans aucune esthétique

Source : Photo A : Journal Algérie Eco du 25 janvier 2018

Photo B : Journal l'Est du 18 avril 2023

Beaucoup d'éléments et de facteurs ont favorisé le développement considérable de l'habitat illicite qui a donné naissance à des agglomérations chaotiques. Il s'agit en effet, de l'exclusion des populations du logement public en raison soit des prix pratiqués, soit des formules offertes. De l'autre côté, les contraintes liées à l'obtention des terrains et des permis de construire, ainsi que la lenteur administrative et pesanteur bureaucratique, qui ont freiné la voix réglementaire de la construction.

Parfois, très mal ou pas du tout intégrés aux tissus urbains existants, ces quartiers illicites et spontanés, constituent depuis plusieurs années un véritable casse-tête, pour les responsables successifs. Aussi bien, pour l'Etat et ses institutions qui éprouvent de grosses difficultés à faire appliquer la loi, que pour les architectes et urbanistes qui ont du mal à gérer ces formes informelles qui se sont multipliées à la périphérie dans presque toutes les agglomérations urbaines à des degrés différents.⁶¹.

⁶¹Selon un entretien accordé à Ali Hardi (Manager AHC Consulting, Consultant en développement durable et en gouvernance d'entreprise) au journal EL Moudjahid du 18/04/2023, l'anarchie urbanistique et le manque d'espaces verts et de loisirs «conduit la population à une situation de stress psychologique qui conduit à de graves problèmes de santé publique». En outre, les constructions anarchiques affectent les propriétés publiques et privées et de ce fait «privent la collectivité d'infrastructures de développement économique et social du fait des occupations indues de biens», constate-t-il.

Conformément à la décision du Conseil des ministres du 20 février 2023, une opération de démolition des constructions illicites habitées s'est faite selon un plan étudié qui est minutieusement préparé par les walis et soumis aux services centraux du ministère, en vue d'y statuer définitivement, après épuisement de toutes les voies de régularisation administrative et légale. (APS, Algérie presse services, 2023)

Il est a rappelé que les dispositions juridiques et réglementaires régissant l'opération de réalisation de constructions et de leur transformation, notamment la loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui prévoit l'obligation d'un arrêté de permis de construire et un permis de lotir pour toute opération de construction ou de démolition, ainsi que, l'interdiction de bâtir une construction sans l'obtention préalable du permis de construire dans les délais fixés par la loi en vigueur.

La wilaya de Béjaïa a procédé, le 13 février 2024, à la démolition de 51 constructions, individuelles et collectives, érigées, sans permis de construire au niveau de la plage Tighremt, dans la commune de Toudja (voir Figure N° 02.05)



Figure N° 02.05 : Bejaia : Opération de démolition des constructions illicites à Toudja

Source : Auteur, février 2024

2.4.La ville et la planification urbaine : limites et défaillances du PDAU et POS

Malheureusement, l'arsenal d'instruments juridiques notamment le PDAU et le POS, n'a pas eu d'impacts réels sur le terrain concernant la maîtrise de la croissance urbaine, du fait de leur quasi-inapplication. Souvent, on constate dans plusieurs communes leur inapplication quasi générale, les PDAU et le POS sont difficiles à mettre en œuvre pour différents raisons dont on souligne les principales qui concernent :

- Le grand décalage, entre les délais d'élaboration de ces instruments et les différentes dynamiques urbaines en présence. Ces dynamiques urbaine vont, beaucoup plus vite que les processus de conception et approbation prévus par la loi en question.⁶²
- Leur aspect de standardisation qui s'accommode mal avec les spécificités de chaque région, sur le plan géographique, économiques, historiques et institutionnelles concrètes
- Il a été aussi constaté, le déficit en termes d'analyse et d'anticipation sur les comportements des acteurs urbains, aussi, l'absence du lien et de connexions cohérents établis avec l'aménagement du territoire.

Dans le cadre d'une démarche critique de planification urbaine en Algérie, c'est une l'occasion d'approcher des problèmes auxquels notre formation nous a peu préparé. L'un des problèmes se situait dans l'assimilation d'une méthodologie qui intègre une série de notions et de concepts pour aboutir à la schématisation spatiale d'un arsenal de données.

Abderrahime HAFIANE (1989) souligne le problème de l'évaluation de l'impact de cette méthodologie sur le terrain, c'est-à-dire sur le plan de la croissance urbaine. Il confirme dans ce sens : « *Nous avons eu, à cet effet, à revoir des plans d'urbanisme arrivés à l'échéance du Court terme, afin de les adapter à de nouveaux objectifs, d'y inclure des projets nouveaux ou de corriger les distorsions éventuelles. Mais ce rôle apparaissait le plus souvent limité à une reprise graphique du plan pour entériner une situation de fait : une croissance urbaine sans relation avec toutes les orientations définies dans le schéma directeur avec le plan d'occupation du sol* »

Il nous semblait souvent qu'on on étudie le fait urbain en Algérie, que l'urbanisme existait bel et bien à l'état d'études urbaines et de projection graphique. Alors que, l'urbanisation existait sur le terrain, sans qu'il puisse avoir une articulation étroite entre les deux. L'urbanisation précédait l'urbanisme par un renversement problématique de la tendance prévue. Il y avait, à l'évidence, une rupture entre l'espace conçu et projeté de l'urbanisme et l'espace vécu de l'urbanisation.

⁶² Au titre de mon expérience personnelle, J'ai été chargé du bureau d'urbanisme dans la commune d'Ait Smail (Bejaia) détaché de la DAL (direction de l'administration locale) (2013-2016). Au lancement de l'élaboration du PDAU intercommunal : Darguina, ait Smail, Taskeriout et Tamridjt. J'ai été chargé du dossier. Le lancement de la première phase date de la fin de l'année 2013. Après plusieurs réunions de consultation au niveau de la wilaya, en fin 2015 nous avons atteint la 3^{ème} phase donc l'étape finale de l'élaboration du PDAU. Avant que je dépose ma démission en octobre 2016, toutes les réserves liées à notre commune ont été levée et le dossier était sur le point de passer à l'enquête publique. Malheureusement, c'est en 2023 que le PDAU en question a été approuvé. Donc après 11 ans de son lancement.

Une révision profonde des contenus du PDAU et POS, des procédures d'élaboration s'impose au même temps qu'une révision du rôle des agences foncières et des services liés à la gestion des villes. Ceci doit être établi à la lumière des nouvelles exigences dictées par la nouvelle conjoncture politique et économique de notre pays. Ainsi que conformément aux nouvelles tendances de mondialisation et de l'émergence rapides des approches SIGs et TICs.

3. DECORTIQUER LES PROBLEMES DE LA GESTION URBAINE

Pour bien décortiquer les problèmes de la gestion urbaine, il est quasiment nécessaire de rappeler l'ensemble de des décalages spatio-temporel dans les instruments et loi d'urbanisme ainsi que, les dynamiques urbaine croissantes. Le fait principal et concret est la manifestation d'un décalage entre les prévisions du des instruments d'urbanisme par une production de l'espace urbain due essentiellement à des formes spatiales incontrôlées, tant par les structures d'études que par les pouvoirs publics chargés de l'application du Plan et de la gestion de l'espace.

3.2. Des décalages dans les niveaux pertinents de gestion de la ville

Nombreux décalages peuvent être observés et constatés, en premier lieu, sur le plan territorial, ou la croissance urbaine fait ainsi émerger avec le temps des centres d'intérêts que l'administration communale ne parvient pas à investir, ou à couvrir, car n'ayant pas évolué structurellement à l'échelle de la ville. Une démarche censée se réaliser au niveau des sièges décisionnels communaux (voir Figure N° 03.05)



Figure N° 03.05 : Tissus urbains défigurés par les interventions no coordonnées

Source :Journal El Massa du 25/07/2019

On assiste alors à des situations de désordre urbain total et d'anarchie, dont l'image est fournie par l'état général d'une voirie urbaine périodiquement objet de réfection et de réhabilitation mais pour être éventrée à nouveau. Les exemples sont multiples. Les villes

renvoient fidèlement les images résultantes de leur mode de gestion. Comme l'uniformité, désorganisation, inadaptation, qui vont laisser produire une accumulation de blocages directement répercutés sur le cadre de vie dans les villes.

3.3. Défaillance du cadre fonctionnel de la gestion urbaine

Les fonctions techniques qui concourent à la gestion urbaine, font intervenir différentes autorités et secteurs au niveau communal, wilaya et central. Les premières étaient chargées d'administrer les services publics locaux, les secondes de prendre en charge la fonction de contrôle et d'application des lois et règlements, et le niveau central de l'élaboration des axes de planification, de gestion et de réalisation de grands projets.

Le paradoxe, résulte une planification urbaine non maîtrisée parce que non respectée, les plans et autres instruments d'urbanisme n'ayant pu s'imposer comme cadre impératif d'organisation, sans avoir besoin de rappeler les limites des PDAU et POS sur le plan opérationnel et pratique.

Un autre problème lié à l'absence de projections urbaines impératives qui a conduit fatalement à la dislocation des espaces urbains. Les faiblesses actuelles des outils et méthodes de programmation urbaine en Algérie n'augurent pas bien pour la mise en œuvre efficace d'une stratégie de développement des villes, ni pour la mise en branle d'une nouvelle démarche de développement urbain face aux enjeux en cours qui menace les villes. (Azzag, 2011)

Parler des défaillances fonctionnelles de la gestion urbaine, nous renvoie à souligner la programmation désarticulée des investissements à l'échelle urbaine. Les enveloppes financières considérables consacrées aux équipements urbains ne parviennent pas vraiment à influencer de manière significative sur la courbe des besoins⁶³.

⁶³Dans le cadre du programme du président de la république M. Abdelmadjid TEBBOUNE et la feuille de route du gouvernement algérien, la nouvelle loi relative à l'investissement n° 22-18 du 24 juillet 2022 vient d'être publiée au journal officiel de la république Algérienne. Cette loi offre un cadre réglementaire révisé pour favoriser, renforcer et protéger l'acte d'entreprendre et d'investir dans le pays. Cette loi vise notamment à développer les secteurs d'activités prioritaires à forte valeur ajoutée (agriculture, agroalimentaire, industrie, services, tourisme...). Assurer un développement urbain durable et équilibré du territoire national, un point à retenir quand on considère les nouvelles tendances mondiales dans le secteur, notamment l'approche ESG (Environmental, social, and corporate governance)

3.4. Dysfonctionnement de la gestion foncière : étatisation et bureaucratisation

Sur la base d'une approche, à la fois historique et actuelle, des modalités de gestion du sol urbain en Algérie, il y a lieu de faire le bilan du passé et identifier quelques tendances actuelles de la question de l'appropriation du sol en vue de l'aménagement urbain. Une question qui a contribué et contribue encore à façonner les caractéristiques spatiales de nos villes. L'instauration d'un marché foncier libre depuis le début des années quatre-vingt-dix, comme réponse aux mutations vers une économie libérale de marché, ne doit pas cacher l'histoire mouvementée du problème foncier en Algérie ; une histoire faite d'options extrêmes qui expliquent les rapports tendus qu'entretiennent la société et l'Etat algérien avec leur sol (Saidouni, 2003)

Le nouveau dispositif de gestion foncière, bien qu'il réponde à des impératifs objectifs imposés par la réalité socio spatiale et économique algérienne, nous interpelle quant à l'évolution spatiale de la ville algérienne, parfois qualifiée de chaotique et produite par des acteurs multiples, aux stratégies différentes et produisant des formes diverses. La qualité des formes d'urbanisation et la rationalité de l'utilisation des sols que l'on est en droit d'attendre de la libéralisation du marché foncier sont conditionnées par la qualité des instruments d'urbanisme et le contrôle véritable des actes d'urbanisme.

En résumé, nous avons détaillée dans cette partie, une analyse rétrospective et un éclairage sur la crise chronique de la ville en Algérie, ayant parlé sur ses dimensions (politiques, sociales, économiques, juridiques et administratives), ainsi que ses facteurs et impacts. Nous avons à travers cette mise en scène, nous avons pu démontrer l'une des caractéristiques de la ville algérienne, c'est cet aspect de désordre qui se dégage dans sa forme architecturale, et urbaine, soit du cadre bâti, et dans sa forme urbaine concernant particulièrement les extensions en périphérie de la ville.

En plus du sous-encadrement des services lié à la ville, le dysfonctionnement de la gestion foncière à travers l'étatisation et bureaucratisation, aussi défaillance du cadre fonctionnel de la gestion urbaine.

Un tel constat d'un tel paradoxe renvoie à l'analyse des malaises profonds, que reflètent particulièrement l'échec des essais de planification urbaine en Algérie, qui ont suscité de tels phénomènes. Cela consiste à mettre en évidence les modes de gestion de l'espace, urbain en l'occurrence, à travers le jeu des acteurs institutionnels confrontent à la réalité de la dynamique urbaine du terrain ou l'action de l'acteur social, qu'est l'individu, est déterminante. C'est une part de la sortie de crise qu'on va traiter dans le prochain chapitre.

3. ENJEUX ET DEVENIR URBAIN EN ALGERIE : ESSAI DE SORTIE DE CRISE

La crise urbaine en Algérie est très apparente, les symptômes sont très visibles sur tous les plans, techniques, administratif, réglementaire, fonctionnel et esthétiques. A travers notre lecture de plusieurs ouvrages dans des sujets liés à notre thèse de recherche ainsi que la consultation de plusieurs documents d'urbanisme (SNAT, PDAU, POS, PAW, SDAAM...). Ajoutant à cela nos entretiens avec plusieurs cadres du secteur, de l'urbanisme, la construction et les métiers de la ville, dans des réunions formelles et amicales. Nous avons pu cadrer l'ensemble des enjeux du devenir urbain en Algérie, comme suite :

- L'enjeu territorial : assurer les grands équilibres spatiaux
- L'enjeu foncier : gestion prospective et anticipative
- L'enjeu du statut de la ville : organisation d'un cadre cohérent
- L'enjeu financier : vers une approche économique de la ville
- L'enjeu économique et de la mondialisation : villes compétitives
- L'enjeu participatif : réhabiliter le mécanisme de la co-construction de la ville
- L'enjeu environnemental : la ville comme un écosystème
- L'enjeu socio-culturel et patrimonial
- L'enjeu d'une bonne gouvernance

3.1. L'enjeu territorial : assurer les grands équilibres spatiaux

La répartition spatiale des activités, et des populations obéissant aux exigences de rentabilité des investissements, remet déjà en cause la forme d'équilibre régional qui se dessinait depuis les années 80. C'est en réalité, vers les zones les mieux équipées en infrastructures routière de transport, et de communication, que s'orienteront malheureusement investissements et activités au détriment de régions moins bien pourvues. Aussi, les conditions d'accueil des activités sont réunies beaucoup plus dans les villes du Nord, notamment les grandes villes.

Le réseau urbain algérien aujourd'hui, au sens de l'aménagement du territoire, est considéré comme un moteur majeur du développement économique et social régional. Aussi, c'est une action volontariste de réduction des inégalités nationales et interrégionales. L'enjeu territorial donc, est conçu comme l'expression de choix politiques réfléchis susceptibles d'atténuer les effets pervers des processus économiques et des inégalités sociales dans les villes.

Aujourd'hui, plus qu'hier, le renforcement du réseau urbain devient une nécessité majeure. Contrairement aux idées reçues, les immenses potentialités du Sud lui confèrent une dimension nationale, potentialités en eau, pétrole, gaz, potentialités touristiques et position géostratégique⁶⁴. Cette nouvelle approche qui rétablit l'enjeu territorial des villes appelle à une restructuration profonde, au double plan de la spatialisation territoriale et de celle des activités économique, impliquant par la même, une rénovation des méthodes d'action des pouvoirs publics et l'implication des acteurs.

3.2. L'enjeu foncier : gestion prospectives et anticipatives

Dans la mesure où le foncier constitue un facteur décisif et important de l'étalement urbain, l'articulation entre politiques foncières, politiques urbaines et politiques d'aménagement est au centre de la question urbaine. (Nemouchi, 2008).

Ce de fait, maîtriser la question foncière, pourra assurer un développement urbain rationnel à la hauteur des ambitions et des études projetées dans les instruments et plan d'urbanisme. Ce qui commande la mise en œuvre d'une politique rigoureuse et prospective en matière d'utilisation et de rationalisation des espaces destinés à de l'urbanisation.

Il est important d'engager une lutte contre les improvisations graves, les pratiques de l'informel, les spéculations foncières qui ne cessent de devenir une marque déposée des villes algériennes, et les démarches sectorielles qui ont prévalu à ce jour. Et inscrire l'enjeu foncier dans le cadre d'une gestion prospective et anticipative.

3.3. L'enjeu du statut de la ville : organisation d'un cadre cohérent

L'étude des caractères de l'urbanité constitue même une sorte de programme permanent pour la recherche urbaine, comportant à la fois une dimension descriptive et une dimension explicative. La littérature scientifique depuis plus d'un siècle ne s'attache-t-elle pas à préciser les caractéristiques de villes en gestation, à découvrir un continent urbain en perpétuelle redéfinition (Montigny 1992 ; Roncayolo 1983)

A l'exception de quelques cas, les villes algériennes ne sont pas reconnues au plan législatif, donc, ne bénéficient pas d'un statut approprié, répondant aux exigences spécifiques de leur gestion et de leur aménagement. En effet, hormis l'agglomération

⁶⁴Ainsi, l'esquisse du réseau urbain élaboré par le SNAT, implique que les politiques urbaines doivent prendre en charge, tout à la fois, en les intégrant : diversités spatiales, particularités, missions et fonctions spécifiques. Dans cette optique, le rôle de l'Etat devrait donc s'adapter à chacune de ces politiques : régulateur, incitateur et/ou promoteur, tout en modulant son intervention dans chacune de ses stratégies sectorielles.

d'Alger⁶⁵, les communes d'Oran et de Constantine⁶⁶, pour lesquelles ont été prévus des aménagements administratifs spécifiques explicites quoique de portée inégale, l'uniformité demeure la règle, en ce qu'aucun dispositif, ni même une simple qualification terminologique, ni légale ne distingue juridiquement la ville d'une petite localité rurale.

L'une et l'autre restent régies par référence à un même système d'administration et de gestion locale, qui ne rend pas compte, par conséquent, de la diversité remarquable des situations particulières existantes.

- Alger s'est doté d'un plan stratégique pour l'horizon 2030. Élaboré depuis 2009 et approuvé en 2016 sous forme de Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU), il ambitionne de restructurer la ville et de lui offrir les conditions d'une modernisation, d'une métropolisation et d'une internationalisation.
- Cette stratégie de développement de la ville portée par les pouvoirs publics se confronte d'une part aux logiques des promoteurs privés qui créent d'autres centralités en dehors des plans. D'autre part, elle se confronte aux enjeux de développement à l'échelle locale.
- Aussi pour Constantine, Comme solution et sous l'influence de la concurrence et la compétition engagée entre les métropoles, la capitale de l'Est, a essayé d'adopter une stratégie à la hauteur de cette quête de modernisation et de développement par le biais d'un plan de modernisation de la métropole de Constantine « PMMC » dont l'objectif était de doter Constantine de tous les attributs d'une métropole.

En effet, l'insuffisante reconnaissance du statut de la ville, devient actuellement une véritable contrainte dans le cas des grandes agglomérations et des villes métropoles dont les extensions urbaines forment un territoire débordant sur plusieurs communes limitrophes⁶⁷.

⁶⁵ Cette stratégie de développement de la ville portée par les pouvoirs publics se confronte d'une part aux logiques des promoteurs privés qui créent d'autres centralités en dehors des plans. D'autre part, elle se confronte aux enjeux de développement à l'échelle locale.

⁶⁶ Comme solution et sous l'influence de la concurrence et la compétition engagée entre les métropoles, Constantine a essayé d'adopter une stratégie à la hauteur de cette quête de modernisation et de développement par le biais d'un plan de modernisation intitulé : plan de modernisation de la métropole de Constantine « PMMC » dont l'objectif était de doter Constantine de tous les attributs d'une métropole. Le PMMC conçu en 2007, composé d'anciens et de nouveaux projets qui ambitionnent de propulser Constantine dans le rang des métropoles. Néanmoins, les promoteurs de ce projet en voulant révolutionner un état de fait des pratiques locales en matière de management de projet n'y sont pas parvenus vu l'opacité dans laquelle le projet fut mis en forme.

⁶⁷ Dans ces agglomérations, les pouvoirs (et les moyens) de gestion se divisent alors en autant de circonscriptions qui se partagent le territoire urbain, chacune d'elles se préoccupant légitimement de son seul périmètre, et laissant de côté les impératifs d'équilibres généraux censés être pris en charge par un niveau institutionnel spécifique qui n'existe pas, y compris pour le cas spécial d'Alger.

Le grand vide et décalage créé par la non reconnaissance du statut particulier de la ville en Algérie, est parfois comblé, de manière partielle et informelle, par les structures et services de l'Etat (Wali, chef daïra...) qui estiment, souvent de bonne fois au d'abus de pouvoir, et de mauvaises intentions, que les autorités et les administrations communales ne sont pas de taille ni de compétence à affronter, seules, certains problèmes urbains.

3.4. L'enjeu financier : vers une approche économique de la ville

Le raisonnement financier peut alors diverger des objectifs urbanistiques, qu'il s'agisse de mixité sociale, de lutte contre l'étalement urbain, ou de bonne articulation entre le développement du logement et des activités économiques et les infrastructures (Renard, 2008).

Comme souligné dans le rapport du CNES (1998) « *Il y'a lieu de signaler que plus de six cents communes restent tributaires du Fonds Commun des Collectivités Locales (FCCL) ce qui ne répond à aucune logique économique. La commune devrait s'orienter vers une approche économique autonome de la ville qui serait à même de lui permettre de se prendre en charge* ». (CNES, 1997)

3.5. L'enjeu économique et de la mondialisation : villes compétitives

Au-delà des transferts constatés du modèle urbain, les relations entre les villes se nourrissent de flux différenciés qui ont structuré progressivement la construction du processus de mondialisation. (Brian et Berry, 1964). La mondialisation (*globalization*) est une aventure urbaine. Un des aspects majeurs de son affirmation est, en effet, l'apparition depuis les 8e-9e siècles et le développement, dans une large mesure spontanée, d'une urbanisation d'un type nouveau. (Dutour, 2003).

La ville algérienne n'a pas échappé aux mutations profondes du passage à l'économie de marché et de son corollaire, la mondialisation. Les prémices de cette ouverture nous font observer deux modèles d'urbanisation, l'un spontanée propulsé par une dynamique économique sans précédent, et l'autre dirigé focalisant une partie du tissu urbain à fonction démographique dominante. Cette dualité urbanistique, à laquelle s'ajoute la distorsion entre la croissance urbaine et les actions de planification et d'aménagement, a entraîné un

déséquilibre fonctionnel dégradant le cadre de vie urbain et limitant l'efficacité des activités économiques. (Hadjiedj Ali, 2003)

L'Algérie a perdu beaucoup de temps à rechercher une voie de développement dans les méandres d'une expérience socialiste, adossée à un système de planification centralisée et rigide, d'où elle sort fragilisée, appauvrie et endettée. C'est pourquoi, elle doit plus que tout autre pays, avoir une attitude positive vis à vis de l'ouverture et de la globalisation

Enfin, nous devons savoir comment engager et entamer ce processus de reconstruction des villes algériennes tout en capitalisant l'expérience originale, et particulière déjà acquise en matière de leur développement historique. L'Algérie, aujourd'hui, doit s'inscrire impérativement dans ce contexte de mondialisation en évaluant ses capacités, ses performances et en définissant clairement sa stratégie d'aménagement et de management des villes.

3.6. L'enjeu participatif : réhabiliter le mécanisme de la co-construction de la ville

Nous devons reconnaître que le fonctionnement de la ville est indispensable de la dynamique de la participation citoyenne. Le citoyen en fait, est l'acteur concerné au premier chef. En effet, ce dernier ne doit plus être éloigné des centres de décisions dans la gestion urbaine. C'est en l'associant à toutes les actions qui intéressent son territoire de vie, son devenir, en l'impliquant dans la résolution de ses propres problèmes, qu'il sera possible d'améliorer les relations inter acteurs et de réduire les effets induits négatifs par toutes les actions mises en œuvre.

Des expériences novatrices et innovantes de participation s'appuyant sur les mouvements urbains mobilisent aussi des professionnels qui cherchent à renouveler leurs pratiques (Gauthier, Gariépy, Trépanier. (dir.), 2008.)⁶⁸.

Dans le contexte de la vie urbaine, le citoyen qui est souvent confronté à des structures anonymes et des centres de décisions formels et protocolaires qui le dépassent, peut trouver par la pratique de la vie associative, un moyen privilégié et méthodologique pour exercer sa citoyenneté et la possibilité de défendre collectivement des intérêts et des droits urbains légitimes.

⁶⁸Sur ce point, voir notamment Alexander E.-R., « After Rationality, What ? A Review of Responses to Paradigm Breakdown », *Journal of American Planning Association*, 50 (1), 1984, p. 62-69 ; Hamel P., « Les pratiques planificatrices dans le contexte actuel. Comment interpréter l'appel à la participation ? », *Revue internationale d'action communautaire*, 15 (55), 1986, p. 65-76.

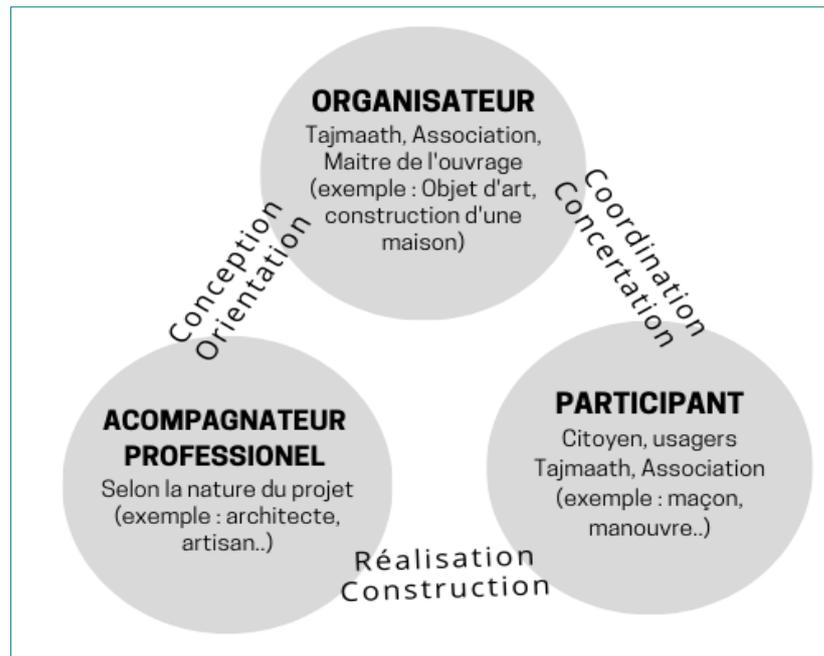


Figure N° 04.05 : Schéma de participation dans la gestion urbaine

Source: Khaled, F., & Amireche, H. (2023). <https://doi.org/10.30892/gtg.50410-1128>

Dans cette stratégie, qui illustre un schéma de participation dans la gestion urbaine, l'acteur professionnel, qu'il soit architecte, juriste, urbaniste, chercheur, doit trouver sa place en raison de sa compétence, car, il est en mesure d'apporter une plus-value dans toutes les phases d'examen et de prise en charge des dossiers intéressant la ville ou tout autre projet urbain.

Pour aller un peu plus loin dans notre analyse, et adapter la réflexion à notre cas, il y a lieu de préciser que tout projet d'urbanisme suppose la participation collective de trois partenaires essentiels : **les techniciens, les élus, et la population**. Cette élaboration collective suppose le respect de la spécificité de chacun des partenaires :

- Les élus, notamment les présidents d'APC, ou élus d'APW dont la responsabilité propre est de fixer une orientation et de prendre des décisions conformément aux prérogatives édictées par la loi, d'une part, et d'autre part, honorer les engagements et promesses du mandat électoral en ce qui concerne la vie du citoyen en ville.
- Les techniciens, ou bien communément connu chez nous par les services techniques, dans le sens large du mot (juridique, administratif, économique, technique, financier

dans les secteurs privé et public) dont la fonction est d'élaborer des propositions et de mettre en œuvre les décisions.

- Finalement, la population et ses représentants les plus divers (syndicats, associations, comités de village, etc.) dont le rôle est de participer à la préparation des décisions et de s'impliquer activement et de manière dynamique à d'exercer le contrôle,

Nul, pour des raisons politiques ou d'appartenance de classe, de couches sociales, ne peut être exclu de ce processus d'élaboration, d'application et de contrôle des décisions.

3.7. L'enjeu socio-culturel et patrimonial

Selon Léonid (1998) il constate que les grandes orientations du développement des villes, déterminent le progrès social, technique et scientifique, les conditions de vie et de loisirs de la population, ainsi que, la formation d'un individu au développement harmonieux.

Il affirme aussi que :

« L'interaction des aspects socioculturels et de l'environnement spatial des villes sont à examiner à travers le double mécanisme de l'urbanisation, qui détermine les phases en premier lieu de concentration et ensuite de diffusion des modèles de la culture. Les modèles de culture se concentrent et mûrissent dans le centre et ensuite se propagent vers une périphérie relative, mais le mouvement inverse a une signification qui n'est pas moins importante ».

Il est fondamental aujourd'hui, de penser la ville comme lieu du social et de vie sociale, pour comprendre la formation du sujet politique qu'est le citoyen, noyau de la vie politique et publique.

3.7.1. Au plan culturel et patrimonial : le patrimoine comme ressource

La mise en valeur des ressources patrimoniales apparaît ainsi comme une source de revenus et d'emplois d'autant plus importante que pour bien des villes qui ont vu leur base économique bouleversée. Le patrimoine constitue actuellement une source où l'on peut puiser des enseignements en matière de production architecturale et urbanistique et au niveau duquel on trouve une harmonie cohérente entre la société, l'identité culturelle, les règles structurelles d'organisation des espaces. Il est très important alors de ne pas verser forcément dans l'exclusion de l'environnement urbain traditionnel, mais plutôt de tenir les enseignements utiles et applicables pour des impulsions créatrices. De ce fait, le patrimoine architectural et urbain est un ancrage qui peut enrichir une vision prospective d'avenir et qui empêche les ruptures historiques et l'acculturation.

3.8. L'enjeu environnemental : la ville comme un écosystème

La ville est avant tout un espace, un ensemble qui s'insère dans un milieu. Aussi, l'emplacement d'une ville peut s'expliquer par une caractéristique géographique ou environnementale particulière, telle que la présence d'un fleuve ou d'une mer, pour le commerce ou le tourisme. En réalité, la nature est un « élément explicatif de la ville » (Y. Veyret, 2006)

Il ressort de façon assez claire que la ville est tributaire de son milieu, de ce qui précisément l'environne, et ce, aussi bien dans son organisation que dans son fonctionnement. Elle vit au rythme de son environnement qui l'oblige à s'adapter : le lien ville-environnement est donc un lien qui n'est pas rigide. (Peyen, L, 2015)

Il serait alors, primordiale d'élaborer un inventaire complet des moyens de lutte, un catalogue des moyens disponibles pour mettre des dispositifs opérationnels afin éliminer toutes les formes de pollutions et de dégradation de l'environnement et du cadre de vie urbaine. Cette démarche d'actions doit s'inscrire dans la stratégie globale de protection de l'environnement et de considérer la ville comme un écosystème urbain et maîtriser le rapport « Ville-Environnement ».

3.9. L'enjeu d'une bonne gouvernance :

Selon le Professeur de sociologie urbaine, mon ex enseignant à l'école nationale de science politique, Larbi Icheboudène, (2009) « *Considérée et envisagée, selon certaines approches théoriques, comme la nouvelle réponse à la crise de gouvernabilité, la gouvernance urbaine donne lieu à une littérature dense, même s'il y a confusion entre les abords. Au goût du jour, la gouvernance, objet de nombreux travaux, est perçue comme solution idéale pour les états et villes en situation de transformation sociale* »

Pour aller de l'avant dans l'analyse de l'enjeu de bonne gouvernance en Algérie, nous allons nous arrêter sur plusieurs lectures.

- L'enjeu de bonne gouvernance est l'une des caractéristiques qu'il évacue les questions de développement, de croissance et de compétition majeures du jeu politique local dans les territoires est entre les territoires.
- Les campagnes électorales en Algérie, en se rattachant au sujet, par exemple restent marquées par des thèmes liés aux équipements de base ou de proximité ou de promesse d'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation, d'infrastructure de base. Et ce sont finalement les relations clientélistes qui décident de la réussite électorale.

- Malheureusement rares sont les députés et présidents et élus d'assemblée populaire communale, qui gagnent leur siège en se présentant seulement comme un développeur ou en faisant prévaloir leurs capacités entrepreneuriales et de bonne gouvernance. Parce que, le discours sur l'efficacité économique et managériale, la transparence et bonne gouvernance n'est pas encore entré dans les mœurs politiques locales.
- L'institution politique locale (la commune) frappe encore par son caractère archaïque, clientéliste et foncièrement vénal. Ceux qui sont élus ne sont pas forcément les mieux outillés pour gouverner les territoires et gérer les villes. Une fois élu, le président d'APC ou d'APW ne se considère pas comme responsable devant les opérateurs économique ou investi d'une mission de développement. Un autre facteur qui bloque la transition vers la bonne gouvernance territoriale.
- Ceci est dû à d'une grande partie à la faible structuration des milieux d'affaires, des groupes d'intérêts économiques et des associations et ce même dans les grandes villes. On a rarement vu dans les campagnes électorales ces groupes se coaliser pour soutenir un candidat ou pour mettre sur la place publique une vision cohérente de la gestion urbaine territoriale.
- Chaque acteur ou opérateur économique défend ses propres intérêts, de manière ou d'une autre, soit directement en se faisant élire soit indirectement en faisant du lobbying auprès de ceux qui sont élus. Empêtré dans la gestion des micros-intérêts.

Parler de la bonne gouvernance en Algérie, c'est de débattre le maillon fort qui est le pouvoir local. Ce dernier semble comme frappé de paralysie. Il attend toujours l'impulsion. Globalement le gouvernement territorial continue à fonctionner encore à la pacification et l'inertie, et non l'efficacité économique et l'efficacité urbaine et territoriale.

A l'ère de la mondialisation, le passage du notable traditionnel au gestionnaire développeur exige une véritable réforme qui modifie profondément les règles du jeu et les compétitions politiques locales et les reconfigurent sur le terrain de l'efficacité économique. Il faut savoir que dans les pays où elle a réussi, la modernisation de l'Administration territoriale a conduit à substituer à la figure du notable traditionnel, qui ne développe que ses intérêts, la figure du manager, du gestionnaire, qui développe le territoire. En somme il s'agit d'opérer une transition d'une gestion notabiliaire à une gestion entrepreneuriale urbaine et territoriale durable.

En effet, la bonne gouvernance force la promotion de la participation massive des citoyens pour qu'ils prennent en mains leurs problèmes quotidiens et non pour qu'ils les posent seulement à l'Administration. La gouvernance urbaine enfin, vise l'efficience, la bonne gestion, la rationalité. Elle n'a de cesse de fournir des prestations majeures pour répondre aux sollicitations des usagers⁶⁹. Le schéma suivant (figure N° 02.06) résume dans une démarche conceptuelle gouvernance et enjeux du devenir urbain en Algérie, essai de sortie de crise.

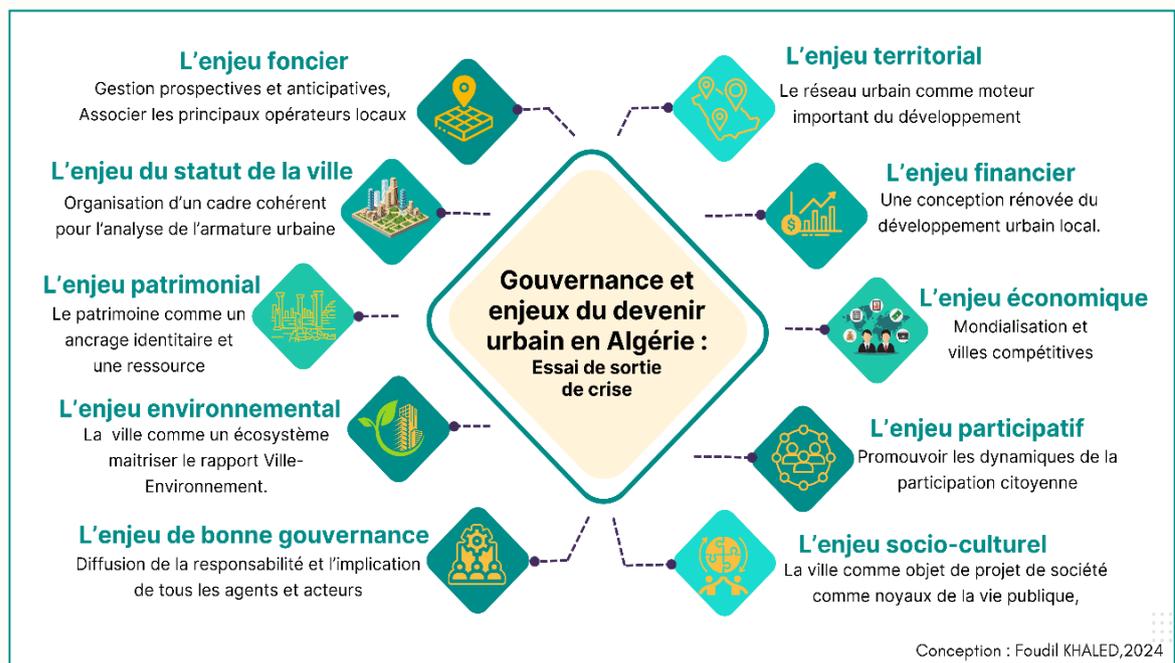


Figure N° 05.05 : Gouvernance et enjeux du devenir urbain en Algérie : Essai de sortie de crise. / Source : Auteur, 2024

La bonne gouvernance a enfin conscience qu'il ne suffit plus de dénoncer les carences, les entraves et les abus, d'élaborer de nouveaux textes, d'énoncer des mesures supplémentaires, mais au contraire qu'il faut veiller avant tout aux impératifs de l'application, de même qu'elle est convaincue que la conduite du changement exige une connexion en profondeur avec le réel et surtout la vertu de l'exemple.

⁶⁹En d'autres termes, la gouvernance renvoie à un processus qualitatif de réforme administrative, de recherche d'indicateurs de bonne conduite des affaires de la cité, d'amélioration constante de la formation et de mise à niveau permanent pour faire face efficacement aux mutations en cours.

En guise de synthèse, il est nécessaire de tirer quelque conclusion, en effet, l'Algérie est certainement le pays de la rive sud de la Méditerranée qui expérimenté, en une période historique courte, des politiques urbaines fort différentes, voire opposés.

Les conditions culturelles, intellectuelles et professionnelles ne sont pas mûres pour une réflexion générale sur l'urbanisme algérien, sur l'idée de ville algérienne souhaitée et sur ses instruments d'application. Nous avons assisté plutôt à la création de nouveaux instruments d'urbanisme spécialisés, de portée ponctuelle, qui viennent s'ajouter ou remplacer la panoplie des instruments existants, sans aucune vision d'ensemble des enjeux, sans garantie d'efficacité et sans aucun modèle urbain sous-jacent.

La prolifération et accumulation des instruments d'urbanisme spécialisés - quelques soient les progrès par rapport à la situation antécédente - contribuent à créer une certaine confusion dans la pratique urbanistique aujourd'hui, laquelle a perdu toute capacité d'élaborer un Projet de ville. Comme bien souligné en haut, Les P.D.A.U. réplique des P.U.D. ainsi que la démarche ponctuelle et isolée du Grand projet urbain algérois (G.PU.) Sont autant de signes qui confirment ce constat.

En cette fin du 20^e siècle, et le début du 21^e siècle, le développement technologique et les nouvelles conditions sociétales, feront que la ville ne sera plus un dispositif de localisation fonctionnelle des activités, mais plutôt un dispositif spatial dont l'image - avec toutes les dimensions et la complexité que cette notion recouvre - est. Soit attrayante, soit répulsive, pour ses propres habitants et autres. Les villes aujourd'hui, seront systématiquement sujet et objet des retombées de la mondialisation.

Conclusion du chapitre

A la lumière du contenu de ce chapitre, il y a lieu de soulever plusieurs points à retenir par rapport au sujet la crise urbaine en Algérie. En effet, La ville, une entité complexe résultant d'interaction et d'interconnexion entre des éléments complémentaires, convergents et parfois divergents, est souvent difficile à cerner et à manager. Elle est caractérisée par des crises multiformes et multidimensionnelles d'ordre international, mais dans certaines dimensions, elle est surtout localement contextualisée.

C'est ainsi que les villes algériennes témoignent d'une complexité plurielle, diversifiée et multifonctionnelle, car elles se trouvent otages d'une stratification urbaine et architecturale, d'une gestion ponctuelle parfois aveugle, d'une citoyenneté dégradée, voire inexistante et d'une gouvernance défailante.

Le titre « ville algérienne, une crise peut-on cacher une autre » utilisé dans ce chapitre est très révélateur. Il montre la perpétuité des problèmes urbains. Nos villes sont, d'une part, le produit de crises à identifier, et d'autre part, sont elles-mêmes productrices de crises. Un cercle vicieux qui nous donne une idée réflexive sur l'échec des politiques urbaines menées jusqu'ici en Algérie, et ce, dès la reconquête, la réappropriation et le recouvrement de notre espace urbain.

A la lumière de ce constant nous avons tenté dans un moment d'analyser et de décortiquer les problèmes de la gestion. Par la suite, nous avons essayé d'éclairer le positionnement de la gouvernance et les enjeux du devenir urbains en Algérie. Dans une démarche conceptuelle de tentative de sortie de crise.

TROISIEME PARTIE : CHAMP D'INVESTIGATION PRATIQUE

Ville de Bejaia et géogouvernance : Essai d'élaboration d'une approche de gestion urbaine territoriale durable

CHAPITRE VI :

METHODOLOGIE ET OUTILS : VILLE DE BEJAIA ET SA PERIPHERIE :
CRISE URBAINE, ETAT DE FAIT ET ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE.

CHAPITRE VII :

RESULTATS : L'EXPERIMENTATION EMPIRIQUE :
ENQUETE DE TERRAIN ET ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

CHAPITRE VIII:

DISCUSSION : DIAGNOSTIC TERRITORIAL PAR LES MATRICES PESTEL ;
PROPOSITION D'UN PROTOCOLE D'APPLICATION DE LA GEOGOUVERNANCE
URBAINE ET TERRITORIALE.

CHAPITRE VI :**MÉTHODOLOGIE ET OUTILS : VILLE DE BEJAIA ET SA PERIPHERIE :
CRISE URBAINE, ETAT DE FAIT ET ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE.**

« Les multiples réflexions abordant la problématique des villes affirment un constat unanime : celui de l'existence d'une crise de la gouvernabilité du fait des mutations encourus. La relation causale semble être explicitement liée aux faits marquants l'ère contemporaine à savoir : l'urbanisation, la libération des marchés, la décentralisation... »
Djegheri-Louhi⁷⁰

Induction du chapitre

Dans ce présent chapitre, on relève le défi de délimiter l'aire urbaine de Bejaia (ville et périphérie). Une ville littorale qui a subi les effets néfastes d'un boom urbain sans précédent. En se basant sur une analyse spatiale et fonctionnelle multicritère, dont l'enjeu primordial s'agit de trouver et d'expliquer les dimensions et facteurs de la crise urbaine. En effet, peut-on mettre le développement de la ville et la gestion urbaine dans une démarche cohérente en délimitant son aire urbaine ? – comment concilier entre la ville et son site afin d'assurer la dynamique socioéconomique de ville/périphérie en vue d'un développement soutenable et harmonieux ?

L'étude explicative, analytique et prospective d'un paradoxe urbain et territorial, de la ville de Bejaia, qui a fait objet de cette thèse, vas nous permettre de savoir que la réalisation d'une dynamique de développement urbain et territoriale durable est déjà dépendante de la combinaison de facteur de développement, l'intelligence territoriale, notamment les nouvelles formes de gouvernance urbaine et d'implication des acteurs.

La réalisation d'un diagnostic sur crise urbaine centré sur Béjaia est une rare et précieuse opportunité pour réfléchir à la question. L'urgence d'une telle réflexion s'impose avec une acuité d'autant plus grande que la région vit une dérive socio-économique inquiétante au plus haut point : foncier dilapidé, urbanisation anarchique, investissement à l'arrêt, taux de chômage supérieur à la moyenne nationale...

⁷⁰ Voir en détail dans, Djegheri-Louhi, La ville algérienne, les prémices d'une gouvernance locale. Site de référence : Annaba. *Sciences & Technologie D* – N°30, Décembre (2009), pp. 53-70.

1. LECTURE DE L'AIR D'ETUDE : VILLE DE BEJAIA ET SA PÉRIPHÉRIE

Avant de procéder à la présentation de l'air d'étude, il a fallu tout au début s'interroger sur plusieurs questions qui nous ont confrontés pendant toute notre recherche. Certainement, avec le potentiel indéniable qu'elle recèle cette ville mais, avec les handicaps de départ que nous venons de souligner, il est plus que légitime et urgent de s'inquiéter de l'avenir de la région de Béjaia dans le cadre de la mondialisation notamment que cette ville se donne sur la méditerranée.

La ville étant le moteur de toute la région il faut se demander : **de quelle(s) manière(s) la restructurer et la remodeler pour en faire, à moyen terme, une force d'attraction et le portail par lequel les flux d'hommes, de capitaux, de marchandises et d'informations entrent en Algérie ?**

Si à l'échelle nationale des efforts, qu'il faut savoir apprécier à leur juste valeur, sont fournis pour ouvrir le pays, il reste que peu de régions seraient en mesure d'accueillir les flux que l'Algérie pourrait intercepter ; chaque ville vivant repliée sur soi. Béjaia est parmi les quelques villes qui sont, virtuellement, appelées à être les portails du pays sur l'extérieur, mais encore faut-il pouvoir dépasser le cadre de cette virtualité.

Prendre en considération ces questions dans notre présentation, est une formidable opportunité pour recentrer le débat sur la nouvelle problématique de la ville et sur la mise à niveau la gouvernance urbaine à Béjaia pour en faire la locomotive de sa région et un point d'ancrage de l'Algérie au marché mondial.

1.1. Les enjeux de délimitation de l'aire urbaine de la ville de Bejaia

Afin d'appliquer une politique cohérente en matière d'aménagement du territoire et pour remédier aux dysfonctionnements existants, il y a eu la réflexion sur certains instruments plus appropriés. En France, le Schéma de Cohérence Urbaine (SCU) constitue un outil d'aménagement et de développement urbain (Malverti X, Pinon P 1997), dont l'objectif est d'aménager le territoire urbain et de mieux le gérer de manière plus juste et plus équitable en gardant la cohérence et l'équilibre du système.

L'aire urbaine en tant qu'unité de nomenclature n'est pas encore définie en Algérie. La loi N° 06-06 du 20 Février 2006, portant loi d'orientation de la ville. (Les défaillances et limites de cette loi ont été analysées et détaillées dans le Chapitre III : Villes et urbanisation en Algérie : Mode de production d'espace et politiques urbaines) concrétise l'intégration d'une démarche de cohérence urbaine par la mise en place d'une politique de la ville durable,

dont l'objectif est de non seulement apporter des solutions pour améliorer l'état existant. Mais aussi, d'impulser une nouvelle dynamique de développement des villes et susciter une réflexion autour de leur devenir quel que soit leur taille ou l'importance de leur rayonnement fonctionnel.

Dans ce présent travail, on relève le défi de délimiter l'aire urbaine de Bejaia une ville littorale qui a subit les effets néfastes d'un boom urbain sans précédent. En se basant sur une lecture, analyse spatiale et fonctionnelle, dont l'enjeu primordial s'agit de trouver d'autres horizons de développement pour la ville. En effet, pendant notre recherche, et nos tentative de délimitation de l'aire d'étude, on s'est permis de poser des questions relatives à la délimitation de l'aire d'étude par rapport à notre sujet de la thèse :

- *Peut-on mettre le développement de la ville dans une démarche cohérente de gestion en délimitant son aire urbaine ?*
- *Comment concilier entre la ville et son site afin d'assurer la dynamique socioéconomique de ville/aire urbaine en vue d'un développement urbain soutenable et harmonieux ?*

Pour pouvoir maitriser les problèmes liés au phénomène urbain, la gestion de l'espace et la planification urbaine, Bejaia a connu son premier plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) en 1997 mais ce dernier a été jugé obsolète, à cause de son incompatibilité avec l'accélération de l'urbanisation. Cette dernière a été insérée dans un PDAU intercommunal en 2007, qui avait une vision régionale dans ses directives. Délimiter l'aire urbaine de la ville de Bejaia conformément au PDAU intercommunal nous a paru un choix très rationnel.

1.2. Une aire d'étude synchronisée avec l'instrument d'urbanisme

Les sept (07) communes forment un territoire constitue un espace minimal, plein de potentialités, pour offrir des solutions générales et spécifiques à des problèmes qui se posent à ces communes mais qu'aucune d'entre elles n'a les moyens ni les compétences nécessaires pour les résoudre.

Postulat que nous essaierons de confirmer dès ce chapitre, que nous consacrons à bien connaître l'objet de notre travail. Nous présenterons le territoire, la population qui l'occupe, la dotation en facteur, les problèmes... pour y arriver nous avons utilisé les sources les plus variées afin de faire des recoupements.

Nous avons, en particulier, utilisés les données de l'ONS, de la DPAT, qui devient DPSB, des différentes directions exécutives, les APCs, les travaux de recherche de

l'université. Ainsi que les réticences des administrations, la lenteur administrative très réputée à Bejaia, l'absence d'une culture de coopération, l'indisponibilité d'archives, l'impossibilité d'exploiter les données quand il en existe... ont, dans une certaine mesure, handicapé et freiné notre avancée dans cette recherche, notamment le travail du terrain. Néanmoins, notre exploitation des documents recueillis de cette première phase offrent un état des lieux presque complet de notre zone d'étude et recèlent suffisamment de connaissances pour nous autoriser à parler de notre sujet en connaissance de cause.

Béjaia, depuis sa fondation par les phéniciens il y a quelques 25 siècles, a joué un rôle remarquable et parfois de premier plan, dans son aire d'influence de la Méditerranée Occidentale. Tout au long des siècles les flux d'hommes, de marchandises, de connaissances et d'informations y ont trouvé un environnement attractif. L'un des grands obstacles sur lesquels butte ce projet, est de notre point de vue, le caractère répulsif des villes algériennes dont l'envergure, la structure, les infrastructures et l'architecture présentent peu de qualités propres à intéresser et à intercepter les flux circulants. Toutefois, toutes les villes algériennes ne sont pas également répulsives car certaines d'entre elles disposent d'un potentiel attractif en latence, de première importance.

Béjaia en fait, incontestablement partie d'un instrument d'urbanisme approuvée (PDAU intercommunal) est une magnifique opportunité pour **éveiller, catalyser et canaliser** son potentiel dormant, afin de la rendre à sa vocation naturelle et millénaire d'être une des portes de l'Algérie sur le monde.

Le PDAU en question qui épouse notre aire d'étude est un plan d'aménagement qui tient compte des besoins des populations locales, des réalités de l'Algérie, et de l'impératif de la mondialisation. C'est pratiquement notre objectif d'analyse dans ce chapitre. (Voir la figure N° 01.07)

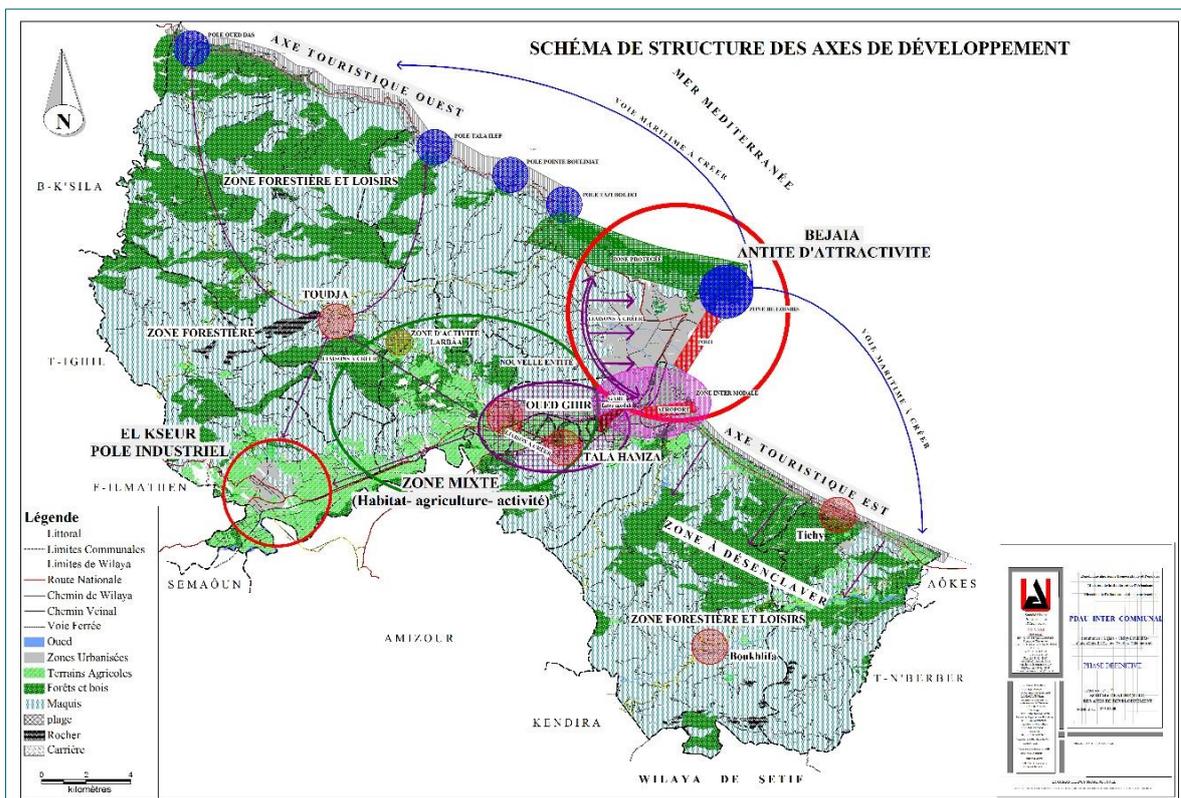


Figure N° 01.06 : Schéma de structure des axes de développement dans le PDAU intercommunal. Bejaia. / Source : PDAU intercommunal. Bejaia. 2008.

Dans notre cas, les critères territoriaux renferment :

- Le découpage administratif, limites des communes et la position de Bejaia dans le maillage urbain de la wilaya, la notion de distance, l'accessibilité tenant compte du maillage infrastructurel.
- Continuité urbaine pour définir la dimension spatiale du périmètre urbain, à savoir l'éventualité d'une conurbation inter- agglomérations appelée à former une seule entité urbaine.
- L'éventualité d'une conurbation des agglomérations limitrophes avec celle de Bejaia c'est à dire sa propre périphérie se limite à l'El Kseur et Oued Ghir, vue la faible pente des terrains, le rendement agricole ainsi que sa situation à proximité de la RN n°12 vers Alger et la RN°09 vers Sétif.
- Ainsi, la notion de continuité géographique (notion de couronnes) : Il s'agit de répartir les communes situées dans un rayon approximatif de 60 Kms(plus ou moins 05 Km) par rapport à Bejaia en trois couronnes, en considérant que plus les communes de faibles tailles sont proches de Bejaia et éloignées des autres pôles structurants, plus elles sont dépendantes (Ouahiba Bouchama, 2017)

2. PRÉSENTATION DE L'AIR D'ÉTUDE : VILLE DE BEJAIA ET SA PÉRIPHÉRIE

Bejaia, en français « Bougie », est située dans la partie occidentale de la frange sud de l'espace géographique de la méditerranée, en occupant le centre de la bande littorale de l'Afrique du Nord (voir Figure N° 02.06). Bejaia a suscité la convoitise et la colonisation de plusieurs civilisations ayant traversé l'espace méditerranéen. En témoignent les traces laissées par le déferlement continu de civilisations ayant marqué l'histoire même de l'humanité. Bejaia est riche d'une histoire plusieurs fois millénaire.

De plus, la ville a été capitale de l'Algérie actuelle avant que l'Empire ottoman décide de son transfert vers Alger. Déjà, l'importance historique de Bejaia et son influence territoriale dans tout l'espace méditerranéen fut considérablement réduite depuis l'occupation espagnole, turque et française, C'est l'un des facteurs qui a entraîné sa grande prospérité, notamment dans le domaine du savoir scientifique et culturel. Les chiffres arabes ont été diffusés sous leur forme actuelle en Europe à travers les universités de Bejaia (La cité des sciences au moyen âge) (Aouni, 2014)

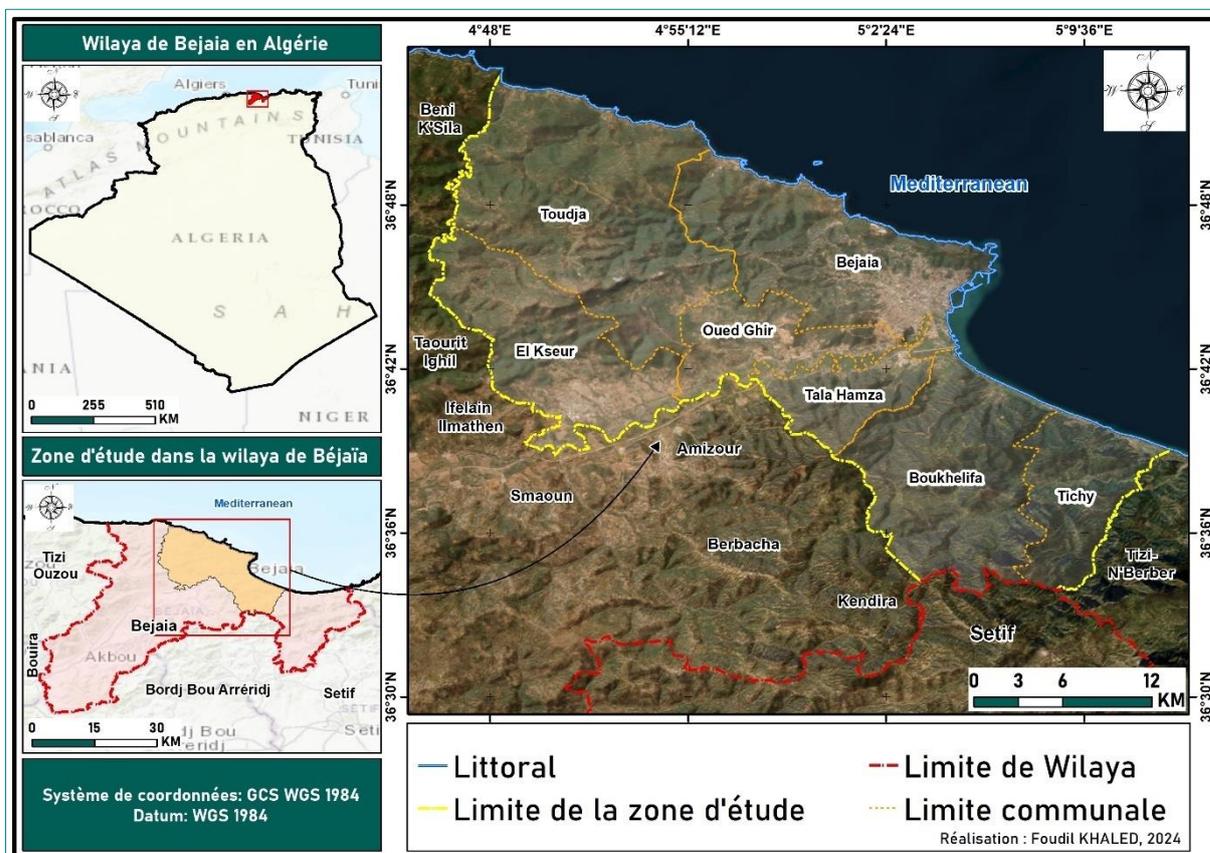


Figure N° 02.06 : Ville de Bejaia et sa périphérie : Carte de Situation

Source : Auteur 2024.

La Zone d'étude s'étend sur une superficie de 641,21 km², correspondant à une fraction de 19,64 %, du territoire de la wilaya qui est 3 261,00 Km². Elle comprend sept (07) communes du Nord-centre de la wilaya de Bejaia, regroupées en trois (03) axes qui sont :

- Axe de la vallée : Bejaia, Oued Ghir et El Kseur ;
- Axe côte Est : Tala Hamza ; Boukhlifa et Tichy
- Axe côte Ouest : Bejaia et Toudja.

2.1. Situation géographique : de la wilaya à la ville

Sur le plan géographique, avant de soulever la situation de notre aire d'étude : Bejaia et sa périphérie. Le territoire de Béjaia se trouve ainsi enserré entre des massifs montagneux qui se hissent en barrières stoppant et concentrant les précipitations sur l'ensemble de la région. Qui lui donne la caractéristique de wilaya les plus pluvieuse de l'Algérie. Le tableau suivant, représente la typologie géographique des communes de l'aire d'étude (littorales, montagneuses, plaines).

Tableau N° 01.06 : Aire d'étude : Typologie géographique des communes

Communes	Typologie
Bejaia	Littorale, Montagneuse
Oued Ghir	Montagneuse, Plaines
Tichy	Littorale, Montagneuse, Plaines
Tala Hamza	Montagneuse, Plaines
Boukhlifa	Littorale, Montagneuse, Plaines
El Kseur	Plaines
Toudja	Littorale, Montagneuse, Plaines

Source :Travail de terrain, Auteur 2023/2024.

Le caractère urbain et l'aspect urbain territorial de Bejaia se marque par la prédominance d'un relief montagneux immédiat boisé occupant environ deux tiers de sa surface totale. Elle est drainée par le long oued de même nom, la Soummam⁷¹, qui tire ses

⁷¹La Soummam est un oued de l'Est algérien dont le cours passe en Kabylie avant de se jeter dans le golfe de Bejaia. Appelée au moyen âge oued el Kébir, elle était utilisée à la même époque pour le transport du bois en provenance des montagnes avoisinantes. La montagne occupe les trois quarts de la superficie totale de la wilaya avec des pentes abruptes de plus de 25%.

sources des massifs de l'Atlas saharien pour se jeter au Nord dans la Méditerranée au niveau du golfe maritime de Bejaia.

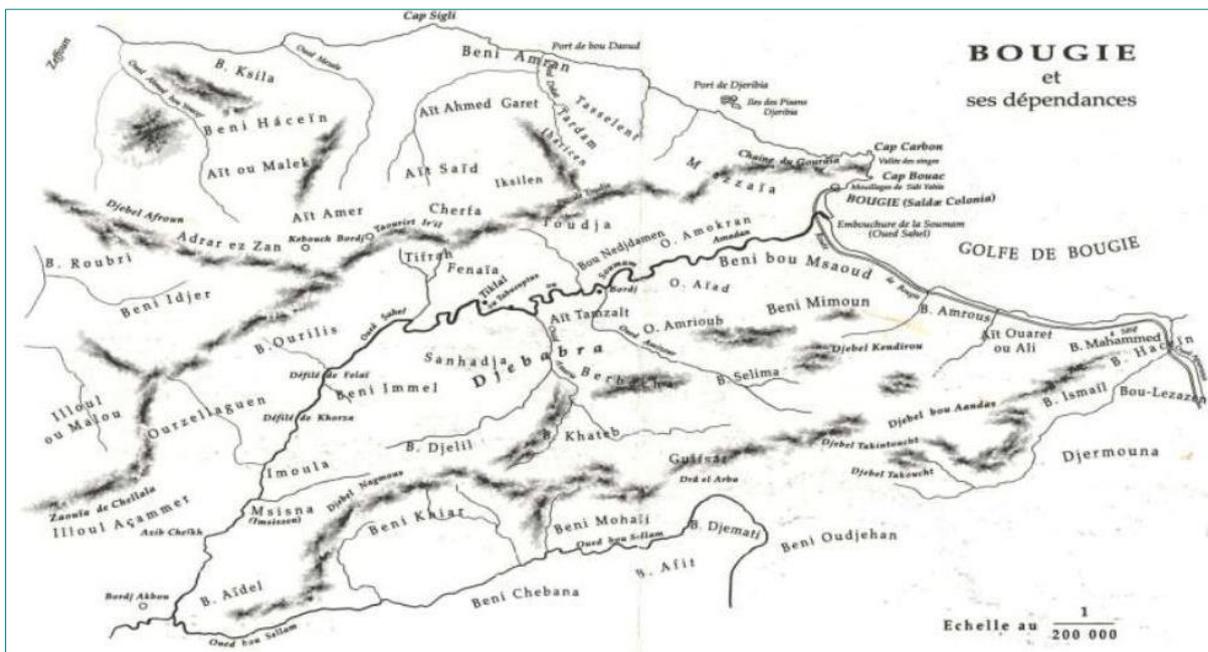


Figure N° 03.06 : Bejaia et son Hinterland (Environnement géographique)

Source : Edouard Lapine « Vingt-six mois à Bougie », présentation de Camille Lacoste – Dujardin et Nedjma Abdelfettah-Lalmi. Edition Bouchene, Paris 2002.p. 204

2.2. Bejaia et sa périphérie : Consistance physique et territoriale

Toute la région subit les contraintes d'un relief tourmenté où les montagnes succèdent aux montagnes, ne ménageant que deux petites plaines uniformes. La plaine littorale EST qui commence avec l'embouchure de la Soummam, jusqu'à la sortie de Tichy dont la largeur n'excède pas quelques centaines de mètres. Sa proximité du littoral la prédispose à des activités de services. Le conflit tourisme/agriculture se pose de façon cruciale. Ces deux secteurs se neutralisent et freinent le développement de la région parce qu'ils ont été placés en situation d'antagonistes et d'exclusion.



Figure N° 04.06 : Une vue sur la côte est de la ville de Béjaia

Source : Salhi Amine, 2019, https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Baie_de_bejaia.jpg

La plaine de la Vallée de la Soummam dont la largeur varie de quelques centaines de mètres à un maximum de 4 kilomètres. Offrant son espace agricole. Hormis les deux zones de plaine, évoquées ci-dessus ; l'essentiel du territoire est formé de massifs montagneux tels que : Gouraya, Sidi Boudrahem, Aghbalou, Ibarissen. Le tableau suivant, représente la typologie des communes de l'aire d'étude selon la vocation (Industrielle, Agricole, Touristique, Naturelle...). Cette variation des vocations et la diversité des caractéristiques est un atout majeur pour la gestion territoriale.

Tableau N° 02.06: Aire d'étude : Typologie des communes selon la vocation

Communes	Typologie
Bejaia	Industrielle, Agricole, commerciale, Touristique
Oued Ghir	Agricole, Touristique
Tichy	Agricole, Touristique
Tala Hamza	Agricole
Boukhelifa	Agricole, Touristique
El Kseur	Agricole, Touristique
Toudja	Agricole, Touristique, Naturelle

Source : Travail de terrain, Auteur 2023/2024.

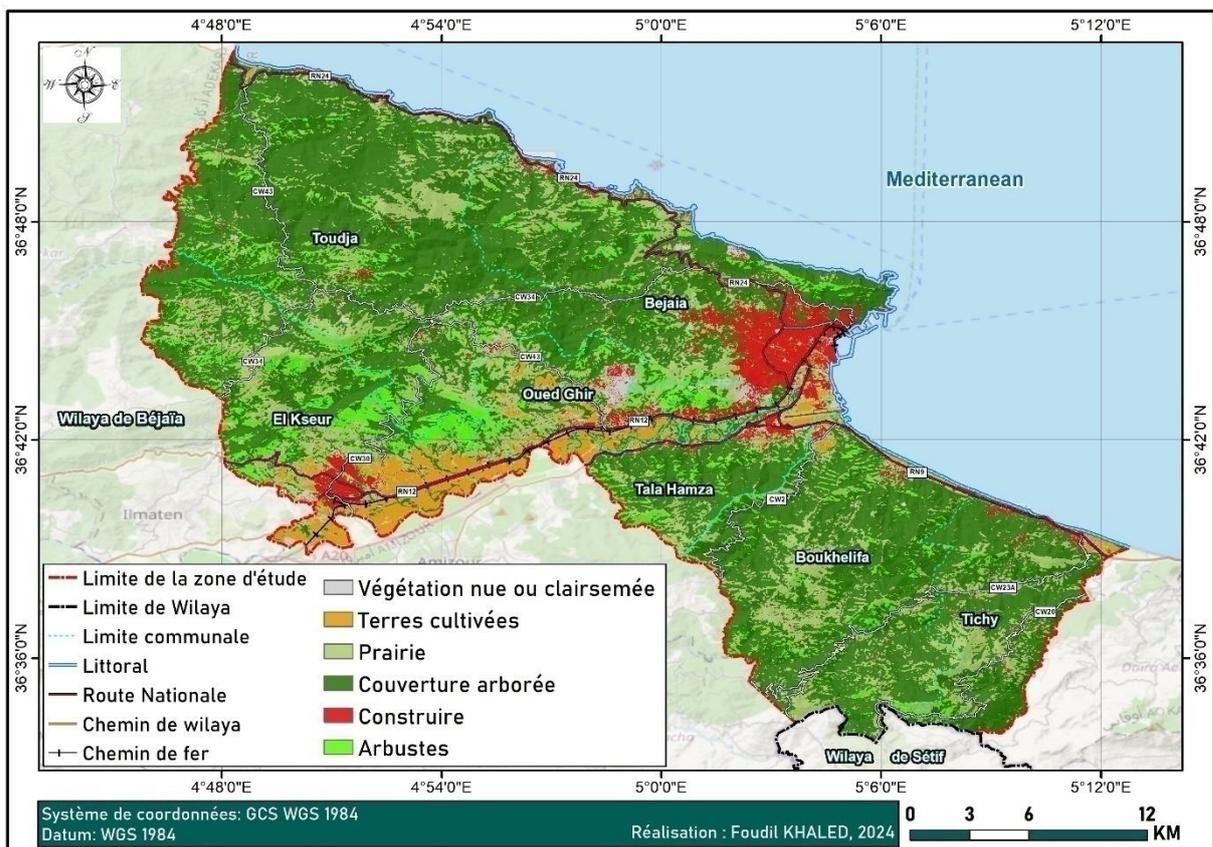
Sur le plan couvert végétal, dans notre aire d'étude, notamment la plaine, la végétation est dense mais essentiellement temporaire, malheureusement ce capital tend à disparaître sous les feux qui ravagent chaque année des milliers d'hectares. Ce qu'il faut bien retenir par rapport à la consistance géographique et la continuité territoriale, et l'occupation

TROISIEME PARTIE : CHAMP D'INVESTIGATION PRATIQUE

Ville de Bejaia et géogouvernance : Essai d'élaboration d'une approche de gestion urbaine territoriale durable

du sol de notre air d'étude (voir la figure N° 05.07). C'est qu'il existe une grande liaison et des liens de communication et des relations de tout ordre, entre les communes voisines et satellites de Béjaia. D'une manière ou d'une autre leur économies et leur avenir sont irrémédiablement liés à la ville de Béjaia avec elles entretiennent de rapports solides et durables. Nier cette réalité jusqu'à prétendre que les relations de Oued Ghir avec Béjaia sont de même qualité que les relations de Tamokra avec Béjaia est une hérésie.

- Les habitants d'Oued Ghir font leur marché à Béjaia
- L'université de Béjaia se trouve sur le territoire de Tala Hamza
- Tichy est la plage de Béjaia...
- El Kseur a une zone d'activité qui dépende du port de Bejaia.
- Toudja aimantait Bejaia en eau pendant les Roumain (aqueduc)



Des relations socio-économiques, très fortes entre ces 7 communes, mais elles gardent un caractère intuitif et informel et par conséquent non-optimal. Il s'agira de faire

évoluer ces relations en un cadre de partenariat et de coopération qui va libérer tout le potentiel. La commune d'El Kseur ne touche pas directement à la commune de Béjaïa, mais de par son poids économique (zone industrielle et zone d'activité dynamiques) elle joue un rôle de clé de voûte pour l'espace d'étude. Elle est le contrepoids nécessaire pour stabiliser l'ensemble du territoire en question. Toute cette configuration spatiale et sociale offre une opportunité à Bejaia de devenir une ville polycentrique, multifonctionnelle pour plus d'un million d'habitats. (Voir la Figure N° 06.06)

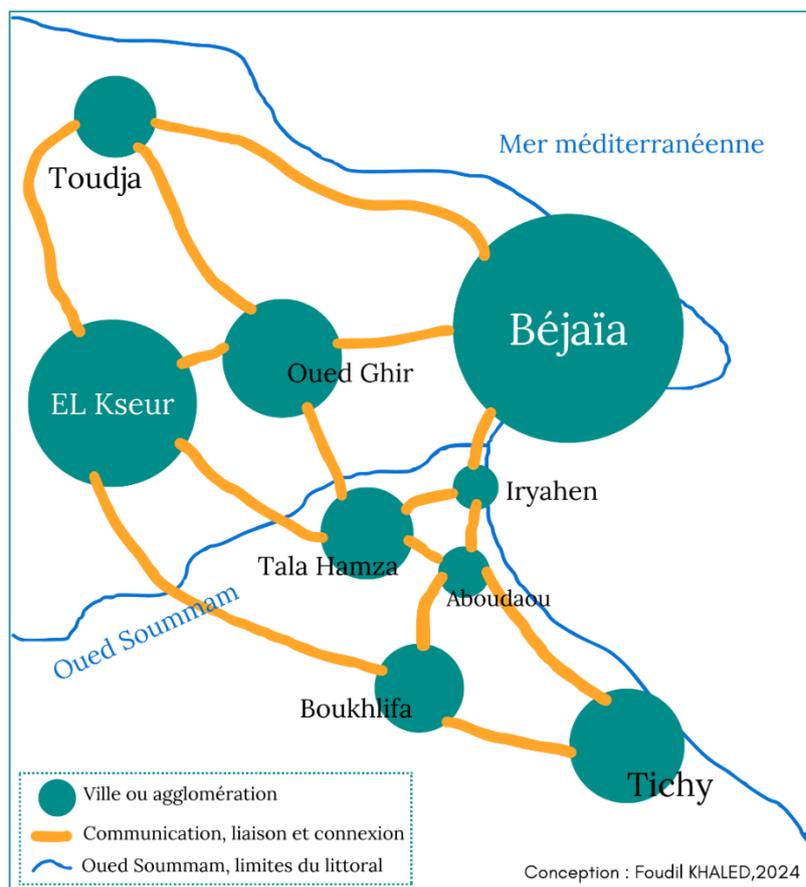


Figure N° 06.06 : Ville de Bejaia et sa périphérie : Schéma descriptif de la consistance territoriale : Une ville polycentrique et multifonctionnelle. / Source : Auteur, 2024

2.3. Bejaia et sa périphérie : Description topographique et toponymique

La ville de Bejaia et sa périphérie occupe le piedmont du versant méridional du Gouraya dernier contreforts à l'ouest des djebels Aphrone et branche secondaire de l'atlas du Djurdjura. La ville mère s'étage vers le sud en amphithéâtre depuis le cap Bouac jusqu'au fond du golfe, elle est traversée par trois ravins qui descendent des rochers du Gouraya, les deux ravins de l'ouest nommé oued Acha'alal et oued Acherchour se réunissent pour former

le ravin profond nommé oued Abzaz ou ravin dit des cinq fontaines tandis que le ravin de l'est appelé cha'bet sidi Bouali descend directement vers la mer.

Ces deux ravins séparent deux plateaux, celui de Bridja qui s'élève de 145 m (Edouard Lapine, 2002)⁷². Au-dessus de la mer se prolonge vers celle-ci par la pointe du fort Abdelkader, et le plateau trille dont un des versants est compris dans la ville. La Figure N° 07.07 (En bas) montre clairement les altitudes de l'Aire d'étude, là où les hauteurs varient entre 00m (au niveau de la mer) à 1300 au niveau du djebel sidi Boudrahem, et 500m au mont Gouraya. La vallée de Soummam représente une pente très douce qui varie entre 00m exutoire de l'oued à 100m tout au long de la vallée.

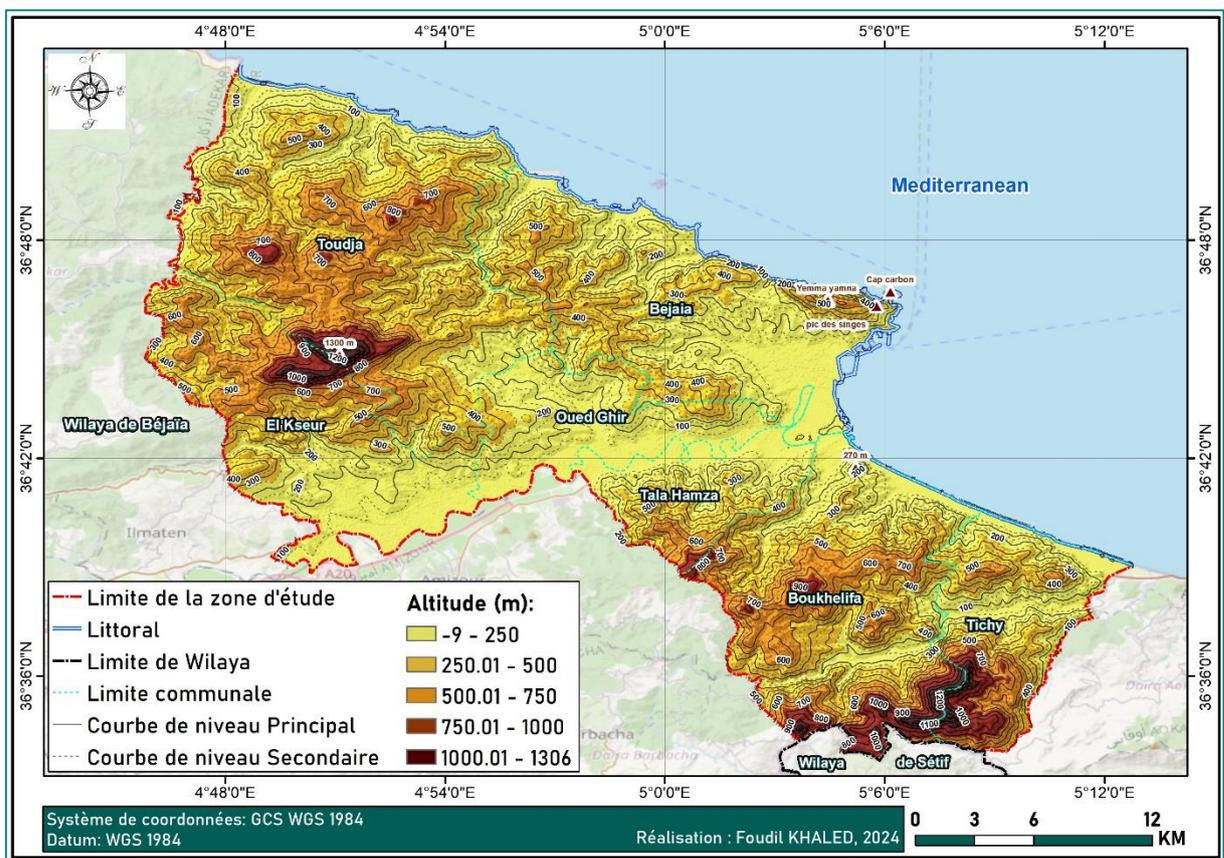


Figure N° 07.06 : Bejaia et sa périphérie : carte des altitudes / Source : Auteur 2024.

Comme souligné en haut, Béjaia est bordée par une série de montagnes, une plaine s'étendant à partir du contrebas de la ville sur une longueur d'environ 40 km. Elle constitue les terrains agricoles d'une fertilité remarquable.

⁷² Edouard Lapéne était lieutenant-colonel d'artillerie, auteur des événements militaires devant Toulouse en 1814, et un des précédents commandants supérieurs à Bougie. Dans son ouvrage «Vingt-six mois à Bougie », il dresse une rare et intéressante notice historique, politique et militaire sur les Kabyles.

La région est connue autrefois par les jardins de la ville occupaient sa plaine située à l'embouchure de la Soummam (voir Figure N° 07.07). Elle est caractérisée par la présence de l'oued Soummam, ainsi que d'autres oueds de moindre importance, tel que l'oued Sghir qui provient des hauteurs des montagnes de Mezzaia, et l'oued Achallal qui descend du mont Gouraya.



Figure N° 08.06 : Embouchure de la Soummam et l'aéroport Abane Ramande

Source : <https://mapcarta.com/fr/24938400> , 2008

2.4. Bejaia et sa périphérie : Caractéristiques géologique

La complexité géologique des terrains formant notre aire d'étude, qui fait partie du bassin versant de la Soummam, montre que ces terrains sont d'origine sédimentaire (Oligocène, Crétacé,...) : calcaires, marnes, grès, dolomies..., et souvent plutôt imperméables ce qui, couplé à de fortes pentes, favorise le ruissellement.

« La basse Soummam s'étendant de Tazmalt à Bejaia, constitue le prolongement vers la mer méditerranéenne de la vallée de la Soummam qui est une dépression alluvionnaire, orientée Sud-ouest Nord-est sur 195 km »⁷³.

Cette dépression a été mise en place par affaissement lors d'une phase de distension post organique d'âge mi-pliocène accompagnée de volcanisme soulignant parfaitement la phase de la fracturation qui succède à la mise en place des grandes nappes de glissement. Du point de vue structural, (comme le montre la Figure N° 09.06). Du point de vue tectonique,

⁷³ Direction d'Hydraulique de la Wilaya de Bejaia, Etude de la protection de la wilaya de Bejaia, rapport de la mission C, hydrologie Juillet 2006.

la basse Soummam a connu plusieurs périodes d'intense activité tectonique. Du jurassique au créacé on enregistre les périodes tectoniques anténappes et du Langhien au Pliocène les périodes post-nappes. « *La litho-stratigraphie de la basse Soummam présente des formations géologiques allant du Trais au quaternaire* »⁷⁴

⁷⁴ Voir plus de détail dans la contribution de : Maza M, Hamid L et Saou A. Présentation de l'aspect géologique de la Soummam, séminaire international, Bejaia-Rouen 2008.

TROISIEME PARTIE : CHAMP D'INVESTIGATION PRATIQUE

Ville de Bejaia et géogouvernance : Essai d'élaboration d'une approche de gestion urbaine territoriale durable



Figure N° 09.06 : Bejaia et sa périphérie : Carte de géologie / Source : Auteur, 2024

2.5. Bejaia et sa périphérie : Climat et bassin hydrographique

Le climat de l'aire d'étude a presque les caractéristiques générales du climat méditerranéen, avec des hivers souvent doux, parfois forts, et des étés chauds et secs. Les précipitations, par ailleurs, sont irrégulières mais l'observation, indique un niveau moyen de pluviométrie qui se situe dans la fourchette des 600 à 800 millimètres. Ce qui fait de notre aire d'étude une des mieux arrosées à l'échelle nationale.

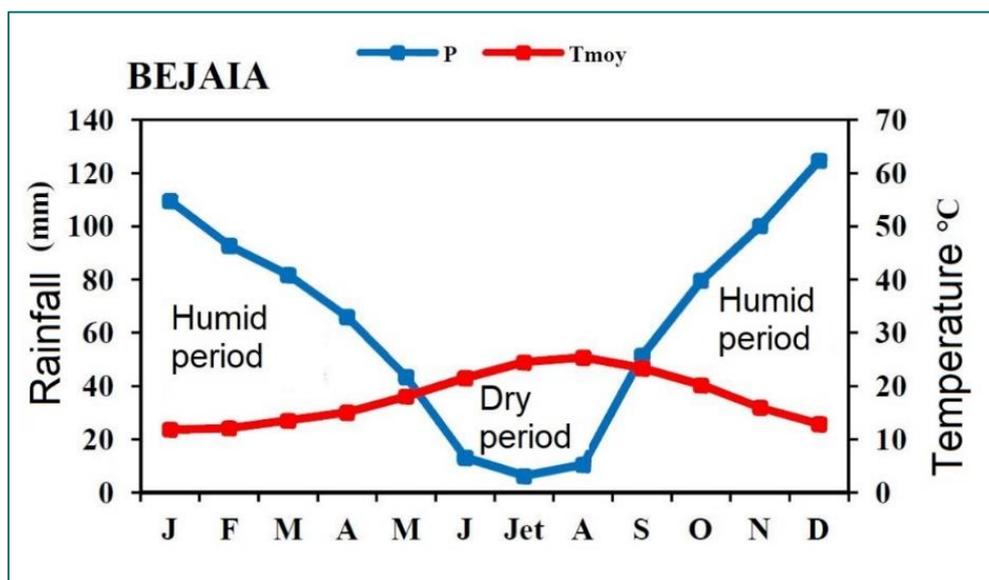


Figure N° 10.06 : Diagrammes des périodes sèches et humides dans la zone d'étude

Source : Office national de météorologie (ONM, 2018)

Le climat joue un rôle essentiel dans la morphologie du relief, sur la végétation, la genèse et le type de sols et sur les activités agricoles. Le climat de Bejaia est caractérisé par sa grande variabilité de précipitations et des températures annuelles, cette variation est due essentiellement aux irrégularités topographiques et aux influences opposées de la Méditerranée et du Sahara.

En ce qui concerne notre zone d'étude, les incendies de forêt dépendent pour une bonne part des conditions climatiques dominantes à savoir des étés prolongés (s'étendant de juin à octobre et parfois plus longtemps), avec une absence éventuelle de pluie et des températures diurnes importante réduisent ainsi la teneur en eau de la litière forestière.

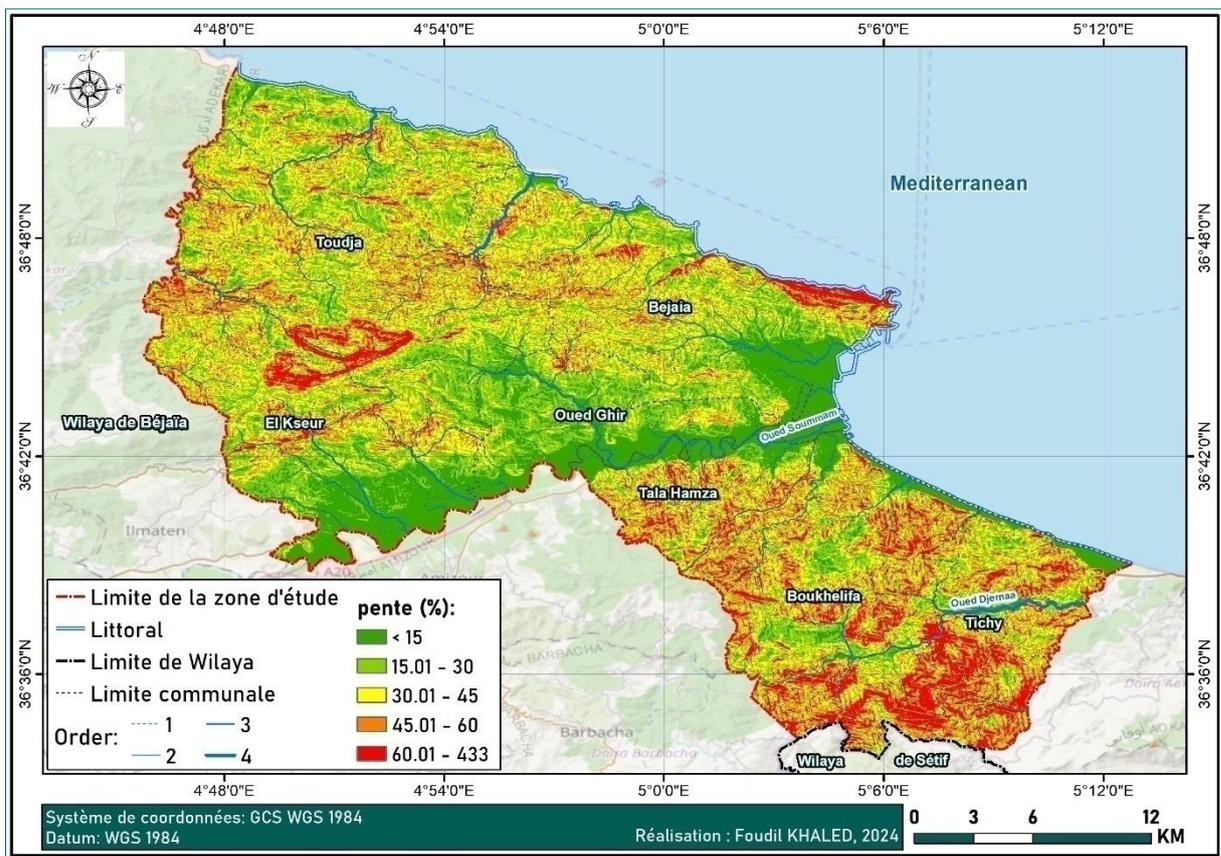
Le réseau hydrographique de la région est constitué d'oueds et de ravins dont la plupart sont temporaires mais qui lui composent un excellent système de drainage naturel. Les principaux oueds permanents de la zone sont oued Soummam, oued Saket, Oued Das et oued Djemaa qui n'ont pas reçu, jusque-là, des investissements pour une utilisation rationnelle de ce patrimoine. Tous les rejets domestiques, agricoles et industriels se

TROISIEME PARTIE : CHAMP D'INVESTIGATION PRATIQUE

Ville de Bejaia et géogouvernance : Essai d'élaboration d'une approche de gestion urbaine territoriale durable

déversent directement dans ces cours d'eau, ou une catastrophe écologique peut se produire. L'eau superficielle étant impropre à la consommation, les agglomérations de la zone d'étude sont alimentées par captages de sources et de forages.

La plaine littorale commence avec l'embouchure de la Soummam, à la sortie Est de Bejaia pour arriver jusqu'à la sortie de Tichy, une quinzaine de kilomètres plus loin. Prise en tenailles entre la mer et la montagne, cette plaine éprouve du mal à marquer sa présence, sa largeur n'excédant pas quelques centaines de mètres, parfois quelques dizaines seulement. Toutefois, comme pour compenser la faiblesse de leur étendue, ces terres font prévaloir une productivité élevée, mais il est à déplorer que leur proximité du littoral les expose à toutes les convoitises.



La Soummam est l'une des principales rivières du pays, elle est formée par la jonction de l'oued Sahel avec l'oued Bouselam, à une centaine de kilomètres de la mer où elle se jette aux pieds de Bejaia. Le débit de la rivière est capricieux et son itinéraire laborieux est

tout en méandres, butant tantôt sur les montagnes de la rive droite tant sur celles de la rive gauche.

L'espace pris par le méandre définit la plaine de la Soummam dont la largeur varie d'environ quelques dizaines de mètres à un maximum de 4 kilomètres. Les trente derniers kilomètres que parcourt la rivière avant de se jeter dans la Méditerranée, se trouvent justement sur la zone d'étude, lui offrant son espace agricole de prédilection.

Le couloir de la Soummam étant la seule voie d'accès entre Bejaia et de toute sa région avec le reste du pays, les populations et les activités ont tendance à s'y concentrer. L'urbanisation et l'industrialisation agressent la plaine de tous les côtés et avec une rare violence ; dans une première étape l'agression porte sur l'accaparement d'assiettes foncières (on rase un hectare d'orangers pour y installer des poulaillers à parpaings) mais aussi sur la productivité dans la mesure où de multiples rejets (huiles, poussières, acides, ferrailles...) tuent progressivement les vergers. (Voir la Figure N° 12.06).

Plusieurs projets de mise en valeur de la vallée ont été initiés mais malheureusement aucun n'a vu le jour.



Figure N° 12.06 : Pollution d'Oued Soummam.

Source : Auteur, travail de terrain, 25/09/2020

Karim Khima, président de l'Association « ARDH » pour la protection de l'environnement de Bejaia, rencontre le 25/09/2020 à Bejaia et notamment réagit à cette catastrophe écologique : « on trouve des cadavres même au large de la plage des aiguades, à plusieurs kilomètres à l'ouest de la rivière, c'est très grave, la situation est très

aluminat », a-t-il expliqué. Sachant que ce phénomène est très fréquent à l'oued Soummam⁷⁵.

Sans accuser les différentes directions concernées, Karim Khima a exhorté ces dernières à rendre public les résultats des rapports et des analyses effectués afin de faire connaître l'origine du problème.

La ville de Bejaia et sa périphérie aussi, est constituée essentiellement par des cours d'eau à ruissèlement intermittent, avec un régime le plus souvent sec en été, et parfois de fortes crues en hiver. Les zones les plus inondables sont : la plaine (POS urbains) et les zones proches de l'Oued Soummam (POS périurbains). Aussi, la zone d'Iriyahène, Sidi Ali Lebhar. (Khaled, 2015).

Le débordement probable de l'oued Soummam menace plusieurs communes du Sud de la Bejaia, EL Kseur, oued Ghir, et Tala Hamza, des trombes d'eau dévalant de la partie haute de la ville, submergeraient à chaque saison hivernale des quartiers entiers dans la ville de Bejaïa. Voir la figure suivante.



Figure N° 12.06 : Ville de Bejaia : Débordement d'oued Soummam, 2002.

Source : Direction de l'hydraulique Béjaia, 2010.

⁷⁵Dans un message publié sur les réseaux sociaux, la Cellule de Communication du Parc National du Gouraya le 20/09/2020 a parlé de « catastrophe écologique » tout en précisant que « les causes ne sont pas encore connues », bien que le communiqué avance quelques théories : « cette mortalité peut être due à un manque d'oxygène, à une surpopulation ou à la pollution. »

2.6. Bejaia et sa périphérie : territoire à haut risque feux de forêt

L'aire d'étude est une région à dominante forestière mais, et c'est déplorable, un certain nombre de facteurs a joué pour la dégrader avec une telle violence qu'aujourd'hui on peut considérer qu'elle est en voie de disparition. Il s'agira en priorité de reconstituer les forêts en réintroduisant les essences historiques et création d'importantes zones naturelle dans la région de Boukhelifa et dans la région de Toudja.

Notre aire d'étude a compté d'importantes forêts, mais aujourd'hui, la forêt est en passe d'entrer dans la mythologie de notre société car le feu, l'érosion et le bulldozer l'ont poussé dans ses derniers retranchements. Ce territoire figure incontestablement parmi les mieux dotées du pays, puisque 28 % de son espace sont recouverts de forêts ou de formations végétales. La Zone d'étude se réduirait à quelques 10 000 hectares de forêt, dont une partie dans un état de dégradation inquiétant. Ceci s'explique par le fait que les forêts sont traitées comme un élément mineur qu'il est normal de négliger. Elles sont traitées davantage comme une contrainte que comme une dotation naturelle à valoriser et à rentabiliser.⁷⁶

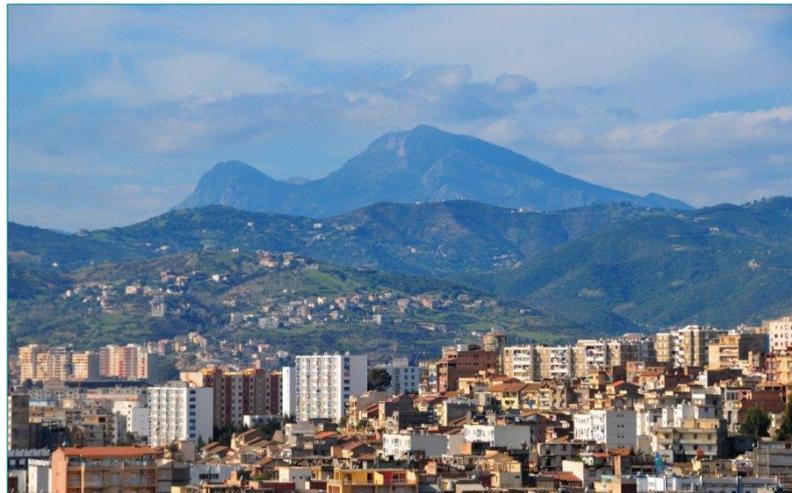


Figure N° 13.06 : Le massif montagneux et les forêts qui entourent la ville de Bejaia

Source : Salhi Amine, 2019, https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Baie_de_bejaia.jpg

⁷⁶La ville étant largement exposée au sud, reçoit les réverbérations des montagnes situées au fond du golfe tandis que le mont Gouraya barre le passage aux vents du nord. Les précipitations varient de 670 à 1000 mm en moyenne par an (Source : PDAU intercommunal. Bejaia. 2008)

Les incendies de Tizi-Ouzou et Bejaia du mois d'Août 2021 ont conduit à la saison des incendies la plus destructrice de l'histoire de l'Algérie, causant au moins 69 morts et des pertes en patrimoine forestier évaluées à 970 millions de DA (environ 6514000,97 €). De ce fait, près de 41.489 ha ont été parcourus par le feu, soit environ 14% de la superficie totale de la wilaya de Tizi Ouzou (APS, 2021, Agence presse service).

Les incendies et leur gestion constituent un sujet sensible dans le contexte politique et social algérien, ce qui ne facilite pas les investigations et les études. L'absence d'archivage systématique numérisé fait que les sources de données sont à la fois dispersées, très disparates et parfois incomplètes. (Meddour-Sahar, 2008 ; FAO, 2013).

Pendant notre travail de recherche, nous avons été confronté à assister dans des évènements douloureux qu'a connu notre aire d'étude. La région a été touchée par plusieurs reprises par des incendies de forêt dévastateurs qui ont causés même des dégâts humains lourds, notamment dans les années 2021 et 2023.



Figure 14.06 : Bejaia et sa périphérie : Les feux de forêt, juillet 2023.

Source : Image 01 : Auteur, 2023 / Image 02 : APS, 28 juillet 2023

Pendant les évènements de feu de forêt, notre travail a pour objet de mettre en évidence l'apport des systèmes d'informations géographiques (SIG) dans l'analyse et la cartographie des incendies de forêts. En effet, les méthodes classiques utilisées pour la prévention de ces phénomènes demeurent une solution insatisfaisante puisque elles sont moins fiables dans la majorité des cas à cause du grand nombre de facteurs intervenant dans l'analyse. Pour cela, nous avons fait appel aux nouvelles technologies de la gestion de l'information géographique, en l'occurrence la géomatique à travers ses composantes.

Pour calculer et évaluer les surfaces brûlées, nous avons utilisé le NBRI. L'indice de ratio de brûlure normalisé (NBRI) utilise les canaux NIR et SWIR pour mettre en évidence les zones brûlées tout en atténuant l'éclairage et les effets atmosphériques. Les images doivent être remplacées par des valeurs de réflectance avant d'utiliser cet indice⁷⁷. Les résultats pour le feu de forêt du mois de juillet 2023 sont représentés dans la figure suivante.

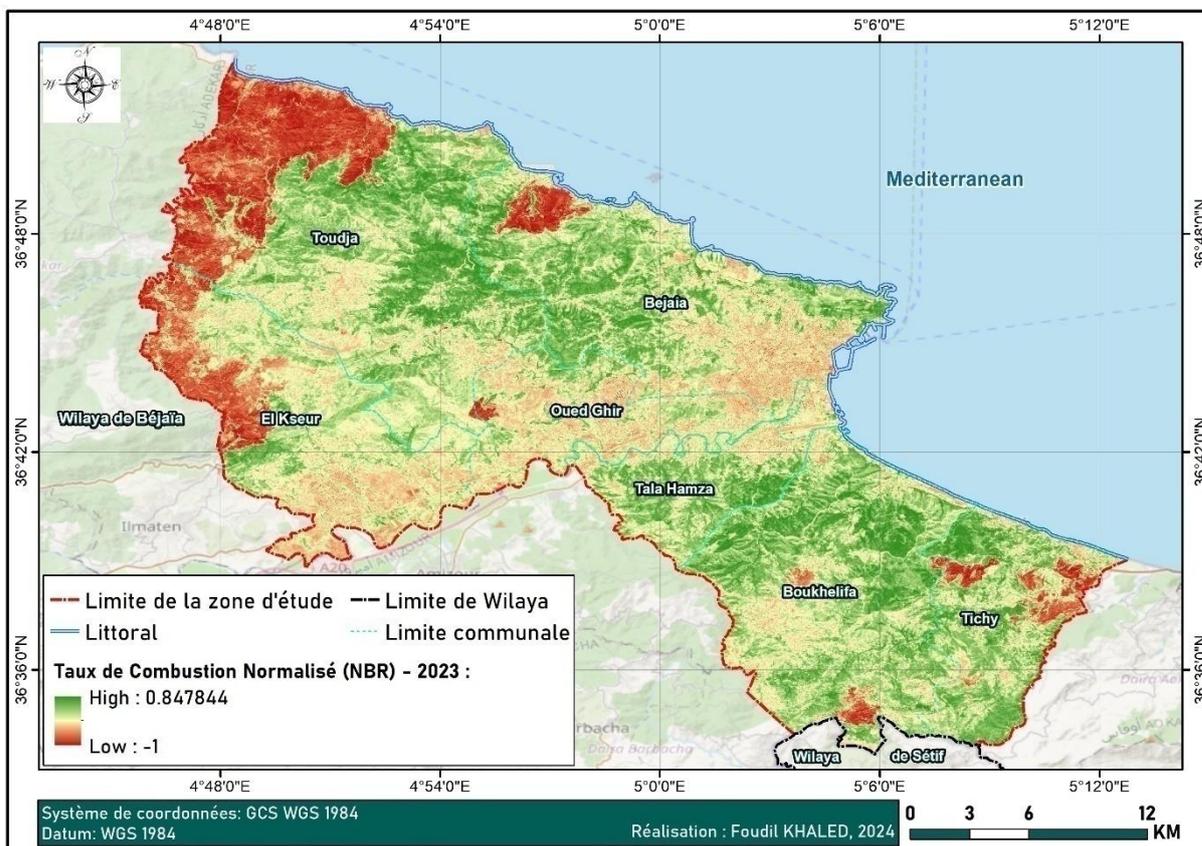


Figure N° 15.06 : Bejaia et sa périphérie : Carte du taux de combustibilité normalisé (NBR),

Juillet 2023. / Source : Auteur, 2024

La carte du taux de combustibilité normalisé montre bien les surface vulnérables et fragile aux incendies. Les parties foncées dans les communes de Toudja et El Kseur, ainsi que Tichy représentent les régions ravagées par les feux. Les autres moins foncées sont les forêts exposées ainsi que les surfaces minéralisées, notamment l'occupation du sol. Pour bien déterminer l'impact des feux de forêt de 2023, nous avons établi par logiciel SIG, la carte des surfaces incendiées par les feux.

⁷⁷L'application de cette méthode est bien détaillée dans le site de ka plateforme Esri. <https://pro.arcgis.com/fr/pro-app/latest/arcpy/image-analyst/nbr.htm>

TROISIEME PARTIE : CHAMP D'INVESTIGATION PRATIQUE

Ville de Bejaia et géogouvernance : Essai d'élaboration d'une approche de gestion urbaine territoriale durable

La figure suivante donne une idée sur la forte exposition de la région. « 140 incendies s'étaient déclarés à travers dix-sept zones administratives, faisant trente-quatre morts et 325 blessés. Les feux avaient entraîné l'évacuation de presque 1500 habitants, détruit des habitations et brûlé des hectares de forêt et de cultures, sans que ces dégâts puissent à ce jour être chiffrés ». (APS, 28 juillet 2023)

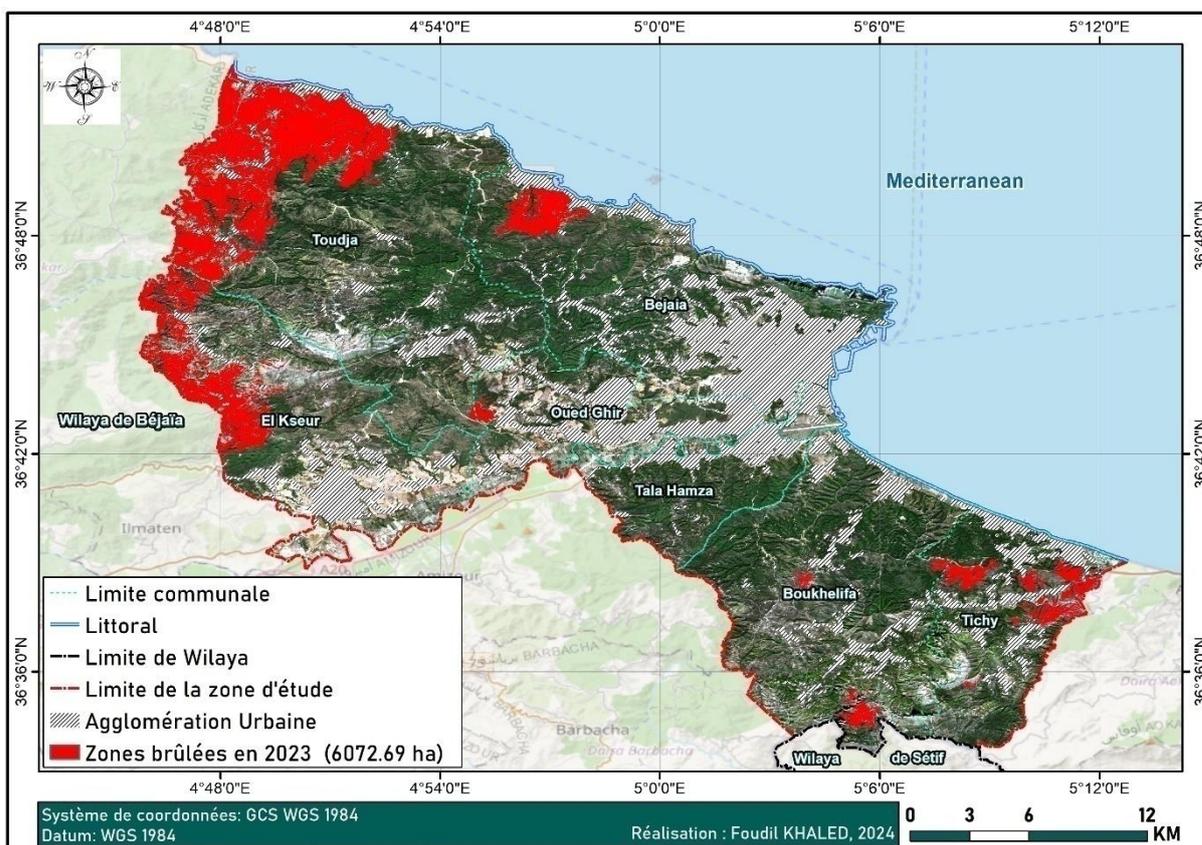


Figure N° 16.06 : Bejaia et sa périphérie : Surfaces ravagées par les feux, Juillet 2023.

Source : Auteur, 2024

La gravité de ce phénomène dans notre zone d'étude, affirme encore plus l'importance de l'association active de tous les organismes impliqués dans la réglementation en vigueur, pour faire face aux incendies de forêt.



Figure N° 17.06 : Impacts des feux de forêt, Toudja, juillet 2023. - avant et après.

Source : Travail de terrain, Auteur 2023.

La prévention s'impose comme le seul moyen de lutte efficace contre l'aléa d'incendie. L'incertitude, la complexité et la diversité des facteurs qui contrôlent ce risque font que la prévention par des moyens traditionnels archaïques reste insuffisante. Elle ne peut se concrétiser qu'à travers la contribution d'une cartographie actualisée à travers l'usage des systèmes d'information géographique SIGs et cartographie numérique, et les technologies de l'information et de la communication (TICs).

Ce fondement illustre notre plaidoyer de notre thèse de recherche. Cette calamité dévastatrice imprévisible, ne peut être vaincue que par une approche globale dans le cadre d'un aménagement participatif intégré. En effet, cette approche doit prendre en compte, notamment, les aspects préventifs, organisationnels et opérationnels. Il est connu que l'évolution rapide des incendies de forêt nécessite un niveau de réponse très élevé, sur le plan de moyens de lutte, s'ils ne sont pas prévenus à leur stade initial.

3. BEJAIA ET SA PÉRIPHÉRIE : DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

Selon (Kheladi, 1993). La ville de Béjaïa a connu un début d'accroissement démographique pendant la période coloniale. La courbe démographique, irrégulière durant la période coloniale, commence à se stabiliser après l'indépendance pour suivre une courbe ascendante nette sous les effets conjugués d'un accroissement naturel et surtout du flux d'habitants provoqué par un exode rural massif

Le seuil des 100 000 habitants a été franchi dans les années 1970. Il s'accompagne d'une urbanisation extensive et de plus en plus anarchique des environs, comme la plaine du

Lekhmis. Sur 40 ans, s'étalant des années 1950 aux années 1990, la population et la surface de la ville ont été multipliées par 4. Sur la période 1998-2008, le taux d'accroissement de la population est de 1,7, et le recensement de 2008 dénombre 177 988 habitants selon l'Office national des statistiques.

Le taux de scolarisation global est de 94,9 % (sur les six à quatorze ans). Le taux d'instruction dans l'enseignement supérieur est de 11,2 % (des plus de six ans). L'analphabétisme touche 18,5 % des plus de dix ans (ONS, RGPH 2008). Après l'année 2008, Bejaia a connu un renforcement des programmes de logement repartis sur les différentes formules, ainsi que le lancement de l'opération AADL 2 et la création de plusieurs pôles urbains à la périphérie de la ville ancienne. Ceci a contribué de manière spectaculaire à l'augmentation de la population.

3.1. Répartition géographique et spatiale de la densité de population

Pour pouvoir lire interpréter la répartition géographique et spatiale de la densité de population dans la zone d'Eudes, nous avons utilisé les données de la DPSB de l'année 2021. Estimation de la population par sexe et calcul de la densité au 31/12/2021

Tableau N° 03.06 : Estimation de la population par sexe et calcul de la densité au 31/12/2021

Communes	Population au 31/12/2021	Sexe		Superficies des communes (km ²)	Densité de Population (Hab/Km ²)
		Masculin	Féminin		
Bejaia	194 277	98 712	95 565	120,22	1 616
Oued Ghir	21 120	10 914	10 207	46,32	456
Tichy	18 060	8 772	9 288	56,66	319
Tala Hamza	12 740	6 615	6 125	38,83	328
Boukhelifa	9 562	4 979	4 582	116,38	82
El Kseur	32 565	16 822	15 743	94,06	346
Toudja	10 728	5 511	5 217	167,13	64
Total Wilaya	996 050	507 690	488 360	3 223,5	309

Source :DPSB/ W. Bejaia, année 2022

Les économistes savent depuis longtemps qu'il existe une forte corrélation entre la croissance économique (qu'on appelle communément croissance) et la croissance de la population ; lorsque le volume de richesses créées dans une région diminue, il va s'en suivre une diminution de la population qui vit de ces richesses par la disparition des membres les

plus fragiles et la réduction des naissances. A contrario, lorsque la population d'une région s'accroît, cela indique un accroissement des richesses qui y sont créées et une amélioration du niveau de vie, de manière générale⁷⁸. Ainsi en période d'opulence la population augmente et en période de récession elle se stabilise ou diminue.

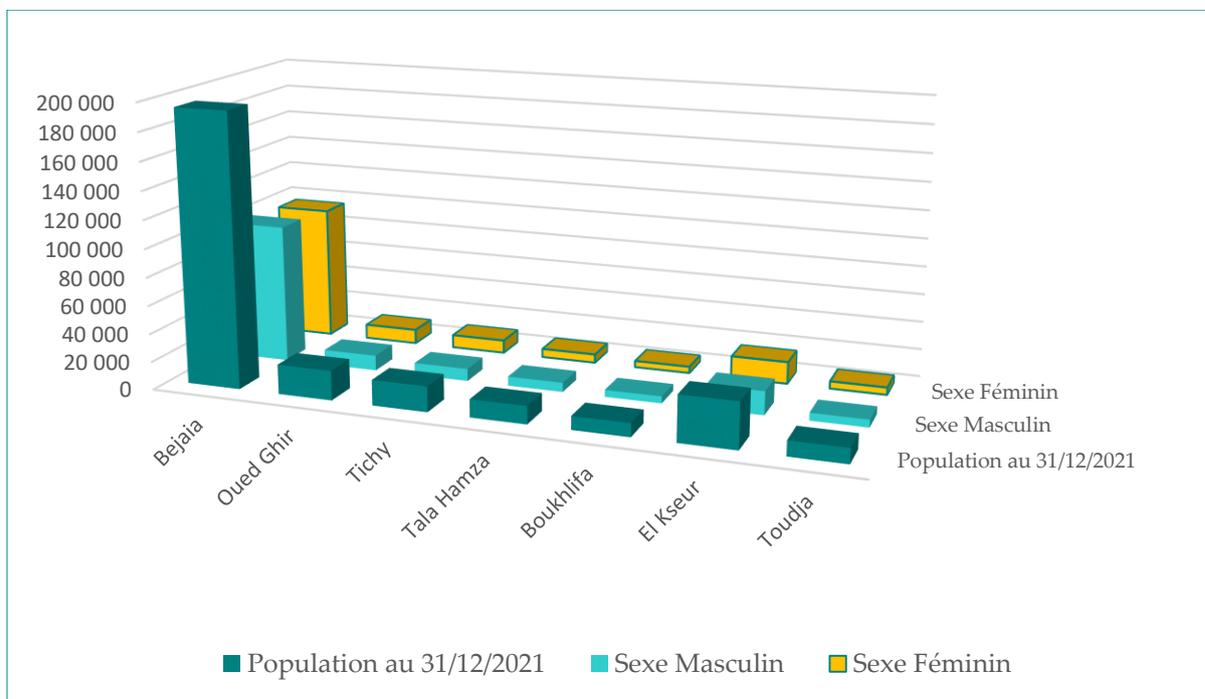


Figure N° 18.06 : Représentation graphique de la répartition de la population

Par rapport à la densité de la population dans la zone d'étude, il est très remarquable à l'œil nu que la commune de Bejaia abrite une densité trop élevée qui dépasse 1 616 habitants/km² vu les opérations de densification urbaines depuis l'indépendance, notamment dans les dernières décennies. Suivi par la commune d'Oued Ghir à 456 habitants/km², en raison de la programmation du pôle urbain Ighzer Ouzarif au périmètre de la commune.

Une densité très faible caractérise les deux communes de Toudja et Boukhelifa, respectivement 64 et 82 habitants/km², en raison de leur caractère montagneux et rural, dont la majorité de la population répartie sur les zones éparées.

La population de la zone d'étude n'est nullement conditionnée par les limites administratives pour subvenir à ces besoins. Les localités le long de la RN 26 se trouvent de

⁷⁸ Nous sommes parfaitement conscients qu'un phénomène quelconque peut être redevable à plusieurs causes et qu'il peut produire plusieurs effets ; mais la relation entre croissance des richesses et croissance de la population est vraie.

TROISIEME PARTIE : CHAMP D'INVESTIGATION PRATIQUE

Ville de Bejaia et géogouvernance : Essai d'élaboration d'une approche de gestion urbaine territoriale durable

ce fait dans l'aire d'influence directe de la ville de Bejaia qui impose des limites de fonctionnement réelles au-delà des limites formelles du découpage administratif.

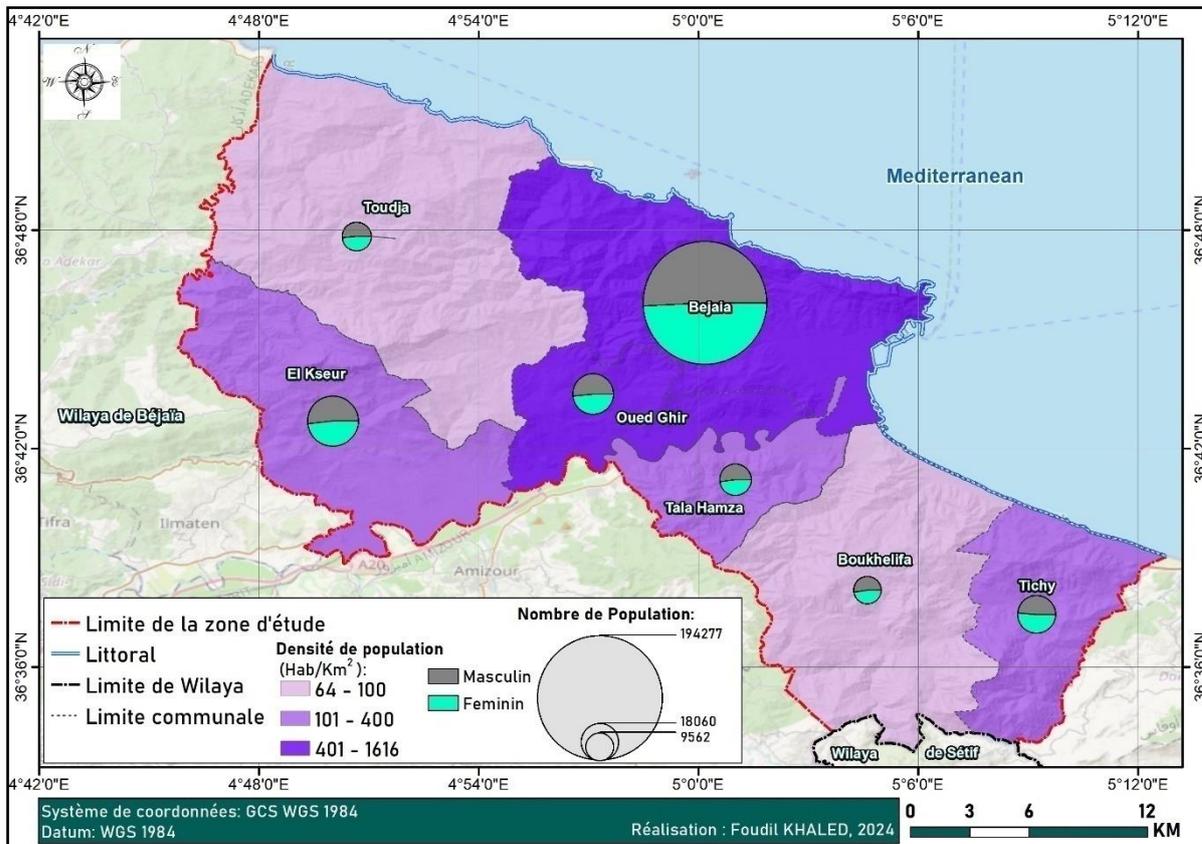


Figure N° 19.06 : Bejaia et sa périphérie : Carte de la densité de la population (DPSB 2022)

Source : Auteur 2024.

L'estimation de la population à fin 2021 fait ressortir, comme indiqué dans la figure suivante et le tableau ci-dessous que la population masculine représente 51% de la population totale de la wilaya. Ainsi que la commune de Bejaia représente le taux de population le plus élevé (194 277 habitants) suivi par EL Kseur (32 565 habitants), puis Oued Ghir (21 120 habitants).

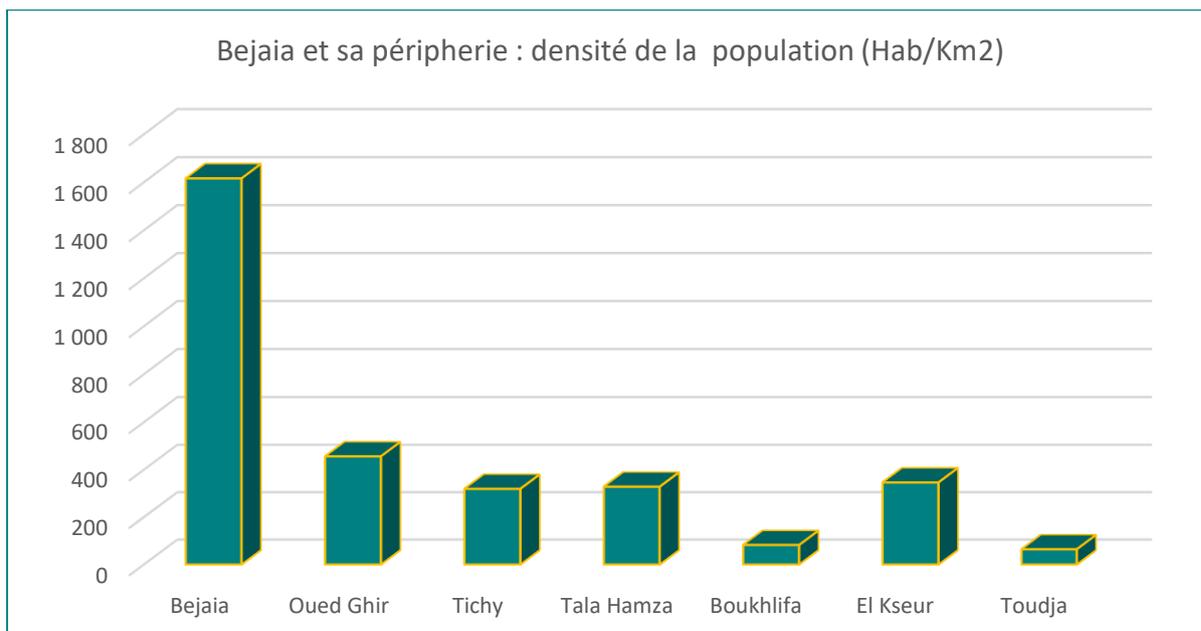


Figure N° 20.06 : Représentation graphique de la densité de la population

Pour représenter la répartition géographique et spatiale de la densité de population dans notre aire d'étude. Nous avons utilisé aussi les données d'un instrument d'urbanisme. Il s'agit de la projection de population en 2022 établi par le PDAU intercommunal de Bejaia et sa périphérie élaboré en 2008. Ceci est dicté par notre volonté de mesurer le degré de conformité ou de déphasage des estimations entre l'instrument d'urbanisme et de la réalité du terrain constatée. La carte suivant montre la densité et la répartition de population dans les communes de notre aire d'étude.

Par rapport à la projection de la population, il y a eu un décalage très important dans la déférence entre les estimations calculées par le PDAU intercommunal approuvé en 2008, et les données statistiques réelles calculé par la DPSB en fin d'année 2021. La DPSB a estimé la population de la commune de Bejaia en 2021 à **194 277 habitants**, et la commune d'Oued Ghir à **21 120 habitants**. Alors que les projections du PDAU intercommunal sont projetées à **247 993 habitants** pour la commune de Bejaia. Une différence nette de **53 716 habitants**. Ce qui représente plus que l'ensemble de la population de deux autres communes du même PDAU

4. CRISE DE GESTION URBAINE ET ÉLÉMENTS DE PROBLEMATIQUE

Selon Cote, (1991) : « *Béjaïa doit son existence à son port qui fait également sa prospérité. Elle est située dans une baie en faucille protégée de la houle des vents du large (orientés nord-ouest) par l'avancée du cap Carbon (à l'ouest de la ville) Située au cœur de l'espace méditerranéen* ».

Bejaia renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques, qui témoignent encore aujourd'hui des fastes de sa longue histoire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompue d'occupation depuis l'antiquité (Haddadou, M A, 2012).

4.1. Ville de Bejaia et sa périphérie : Evolution urbaine fragmentée

La ville de Bejaia après l'indépendance fut confrontée au problème de l'exode rural, a l'instar de toutes les villes Algérie. Aussi marquée par la crise de logements provoquant une demande impérieuse sur ce dernier. On assiste au fur et à mesure du temps à l'apparition de poches d'habitat individuel au détriment des zones forestières périphériques, telles que, Ighil Ouazoug, Dar Djbel, quartier Smina, Tizi ..., un étalement aléatoire, rapide et fort consommateur d'espace.

Après quelque année de l'indépendance, la ville a commencé à glisser lentement vers la plaine à l'ouest, au début timidement, puis de manière effrénée depuis la mise en œuvre de son plan spatial de développement des années 70(zone industrielle) et les années 80 (ZHUN, Ihaddaene et Sidi Ahmed), investissant la zone la plaine qui lui servait jusque-là de terrain agricole.

Cette expansion urbaine rapide est également un défi sur le plan de l'urbanisme et de la gouvernance territoriale. La ville a en effet du mal à s'assurer un hinterland du fait du relief. D'autre part le patrimoine et la culture sont également un enjeu car menacés à long terme.

Le site exceptionnel pose aussi la question environnementale et celle des pollutions liées aux activités domestiques et industrielles. Au début des années 1990, l'augmentation de la population combinée à l'absence de planification et l'insuffisance des politiques publiques dégrade le cadre de vie de la ville, malgré des atouts certains pour son avenir (Benazzouz, 2013)

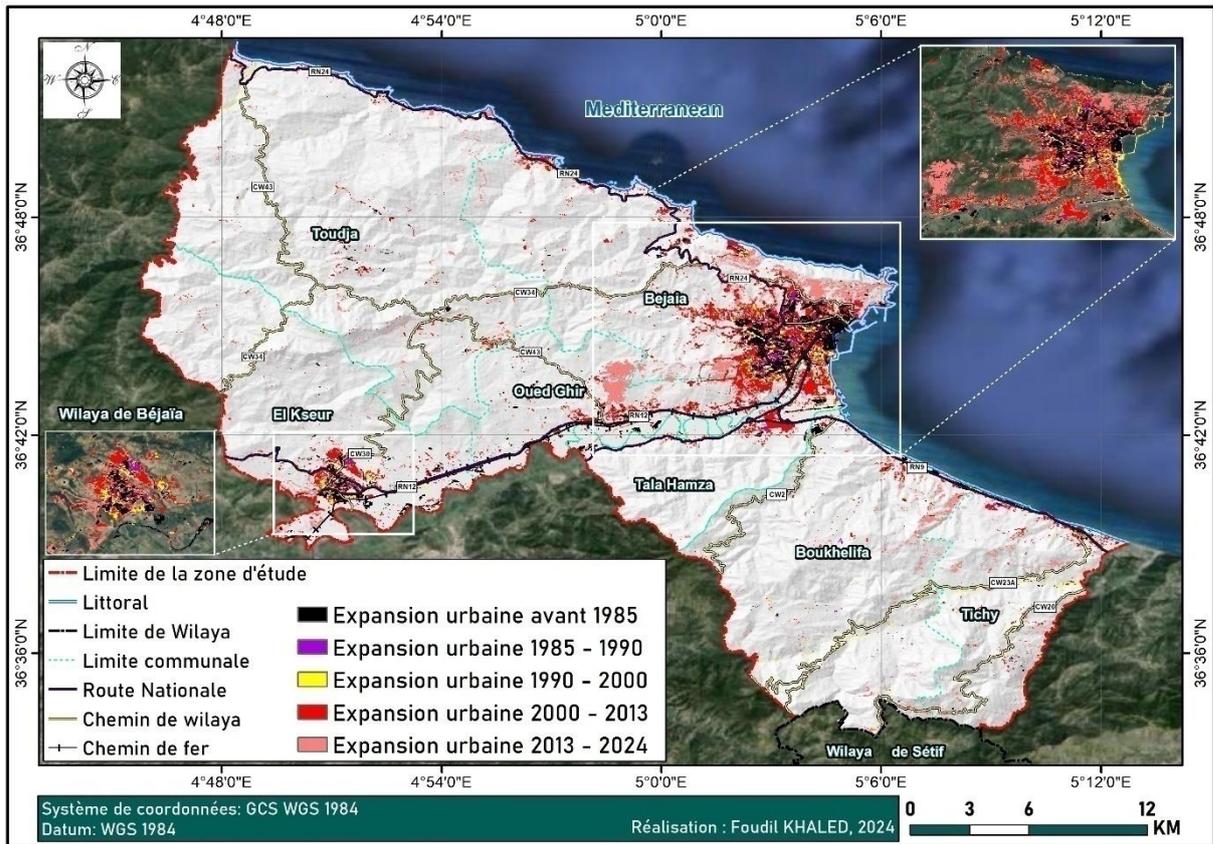


Figure N° 21.06 : Bejaia et sa périphérie : Expansions urbaine (1962-2024)

Source : Auteur 2024.

Les faiblesses de l'urbanisme et de l'architecture à Bejaia d'une part et l'absence d'une approche coordonnée et concernée de la gestion de la ville, ces dernière années ne sont seulement le fait des pouvoirs publics, le particulier et le privé y a, également une grande responsabilité. Les immenses quartiers de Taasast, Ighil Ouazoug, Tizi, Ihaddaden Oufella, Takleat, Dar Djebel, Tazeboudjt, Taghzouit, Ighil Ouazoug, fruit d'une série de mauvaise conjonctures reproduire l'architecture et l'urbanisme du village du moyen-âge à une très grande échelle et au XXI^e siècle.

Nous les avons qualifiés de **non-ville**, mais c'est bien pire, il faut en parler comme **d'anti-ville** car comme des cellules cancéreuses ces quartiers transforment à leur image la ville qui finit par disparaître, remplacé par quelque chose auquel nous cherchons encore un non, car il n'est ni village ni ville. Un certain nombre d'études ont été faites à l'université de Béjaia sur ces aspects, que nous donnons en bibliographie. Nous nous suffirons d'y renvoyer.



Figure N° 22.06 : Quartiers périphérique : une production urbaine illicite et bâclée

Source : Travail de terrain, Auteur 2023

L'extension de Bejaia est faite d'une juxtaposition d'entités urbaines déconnectées les unes des autres et qui se caractérisent par une série de ruptures fonctionnelles entre les différents corps qui la constituent. La ville a un certain nombre d'atouts et d'atours uniques qui sont, néanmoins, négligées sinon complètement ignorés et souvent maltraités.

Il s'agira de les faire revivre et de les valoriser pour en faire des pôles structurants de la ville. Cela demandera des décisions courageuses mais inévitables. La figure suivante résume l'ensemble des extensions urbaines et étalement spatiale pour notre aire d'étude a parti de l'indépendance jusqu'à aujourd'hui (1962-2024)

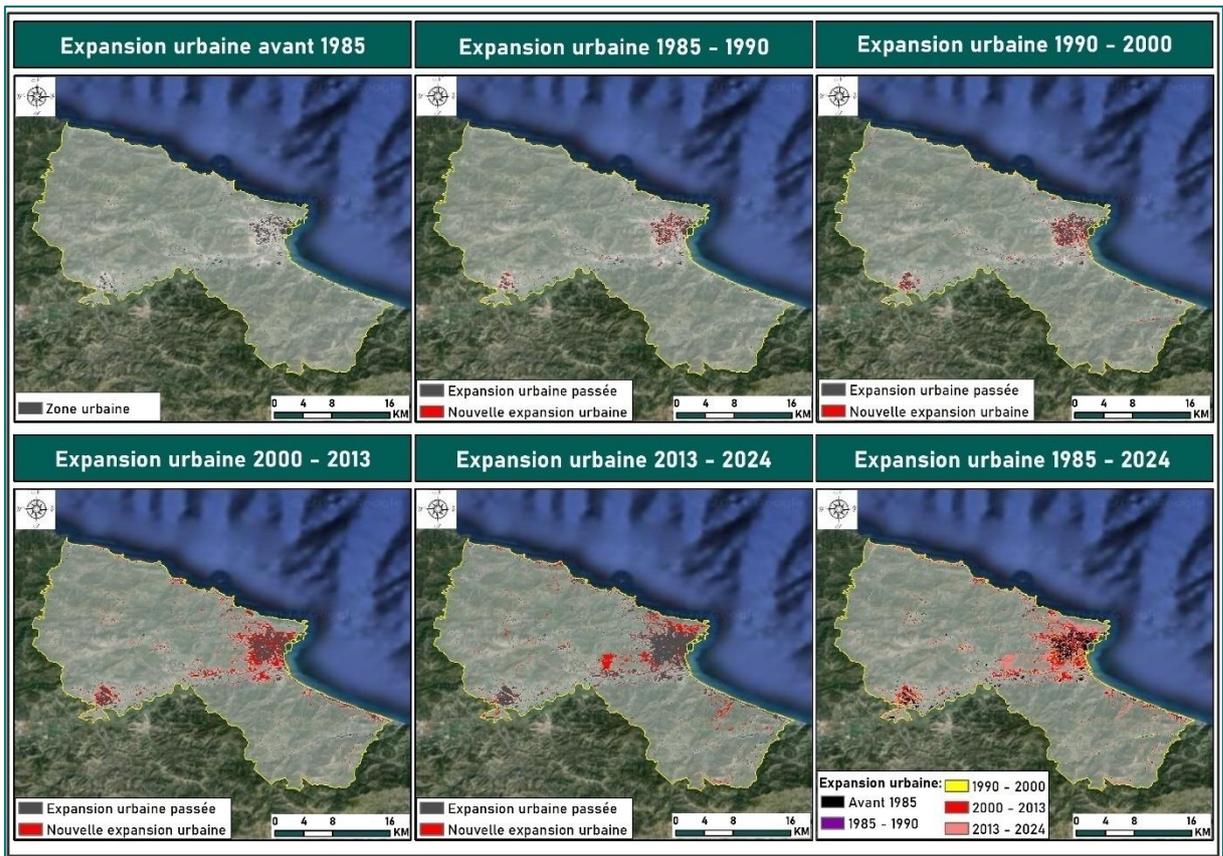


Figure N° 23.06 : Bejaia et sa périphérie : Evolution urbaine et spatiale (1962-2024)

Source : Auteur, 2024

4.2. Ville de Bejaia : Fin du centre et nouvelles centralités

Le passage vers de nouvelle centralité par rapport à la ville mère de Bejaia, à savoir l'extension urbaine purement résidentiel vers El Kseur, oued Ghir, et l'inscription de grands projets de logements à savoir le pole Ighzer Ouzarif, sidi Boudrahem, ou vers les nouvelles centralisé touristique à Toudja, Boukhelifa et Tichy, ainsi que la conurbation avec la commune de tala Hamza sur l'axe de la rocade de l'autoroute est ouest, a été appuyé par deux facteurs.

D'une côté, la volonté d'aérer et d'ouvrir l'espace étouffé du centre a vidé ce dernier de son potentiel structurel et fonctionnel en transférant, du fait du manque de foncier, une grande part de ses activités vers les périphéries. Et de l'autre côté, ce processus a engendré de multiples centralités, à vocation diverse : commerciales, résidentielles et touristiques qui ne constituent nullement un support de vie urbaine. Leurs valeurs et leurs formes sont incapables de faire émerger un cadre de vie, de rassemblement et de communication sociale.

Plusieurs infrastructures et équipements comme les centres commerciaux, des promotions immobilières, les zones d'activités regroupées sont construits en périphérie de

la ville de Béjaia ou à une distance minimum du centre. Ils sont situés le long de grands axes de communication ou au niveau des nœuds comme la route Ighil Ouazoug, le route de Bir Slem, la route nationale N° 9 allant vers Sétif, qui représente des points de rupture de charge entre le centre et sa banlieue.

Au début, le processus de glissement vers les périphéries était la solution pour décongestionner le centre étouffé par la circulation, suite à l'insuffisance de sa structure support pour les besoins du déferlement démographique et du nouveau mode de vie de la société moderne. Par la suite, est devenue une interprétation de la politique des grands projets de logements et d'infrastructure et les approches nouvelles et des pôles urbains. Ainsi que l'intégration de toutes ces entités administratives (communes) et spatiales et physique (villes et agglomérations) dans le cadre d'un PDAU intercommunal.

4.3. Bejaia et sa périphérie : défaillance des instruments d'urbanisme (PDAU, POS)

La ville actuelle se construit d'abord et surtout en périphérie. Les injonctions de renouvellement urbain mené jusqu'à aujourd'hui, qui conduisent les pouvoirs publics à encourager la densification de l'existant et à favoriser la construction de la ville sur elle-même témoignent de la crainte majeure de voir la cité se diluer en ses périphéries.⁷⁹

Le processus de métropolisation est producteur de périphéries urbaines sur une étendue qui englobe souvent des villes satellites. Celles-ci deviennent ainsi des périphéries tout en produisant leurs propres marges. A l'inverse, dans les villes moyennes ou les petites villes isolées, ces formes périphériques sont plus limitées dans l'espace et produisent des formes, des modes de gouvernance et des pratiques spatiales différentes. (Mangin D, 2004)

Le choix de la ville de Bejaia et sa périphérie dans le cadre de cette thèse n'est pas fortuit. Notre aire d'étude est composée administrativement de sept communes. Il est formé la commune mer de Bejaia et les six communes limitrophes. Nous nous sommes posés depuis le départ la question liée aux formes urbaines produites à partir de l'apparition des extensions périphériques. Sommes-nous devant un urbain consensuel complémentaire ou conflictuel antagoniste ?

Pour comprendre les mécanismes de gestion urbaine, ceci a été imposé dans une approche de continuité spatiale et physique, mais aussi pour synchroniser et adapter notre recherche et notre analyse à la lumière des instruments d'urbanisme déjà approuvés (PDAU

⁷⁹Un constat dressé et exprimé lors du lancement d'un appel à communication « Les périphéries urbaines entre normes et innovations : les villes du sud de l'Europe », *Calenda*, Publié le mardi 03 juillet 2007, sur le site <https://doi.org/10.58079/bor>

intercommunal et POSs). Si non, on avait risqué d'être à côté des réalités urbaines, ou bien que notre analyse sera en décalage avec les grandes orientations de l'aménagement territorial et de la gestion urbaine.

A noter aussi, que la limitation de ces « PDAU communaux » aux frontières administratives des territoires des communes qu'ils concernent, a été parmi les principaux facteurs de leur échec car en se focalisant sur l'unité administrative (limite de la commune) on s'est empêché de voir **l'unité territoriale** et sa **parfaite continuité** sur les plans géographiques, sociaux, économiques, historique...

En effet, et sur un plan technique, et urbanistique en prenant un raccourci, nous comprenant le tissu de Bejaia et sa périphérie en trois constats :

- Bejaia et sa périphérie est le lieu des extrêmes, sa trame est trop dense en certains endroits et trop lâche en d'autres.
- Bejaia à développer une allergie à la géométrie et à l'alignement qui sont presque totalement absent.
- Bejaia souffre de déséquilibre fonctionnel héritée de zoning et aggravée par l'étroitesse de vision de populations et des décideurs.

La conclusion que nous retenons c'est que : En vision panoramique, la ville ressemble à un gigantesque terrain vaste plat encadré sur trois coté par des montagnes que recouvrent des constructions en gradins ; au nord elle s'ouvre directement sur la mer. La vue à partir d'un avion est grandiose et procure une émotion que même le survol de Paris ne procure pas. Mais en vision rapprochée les défauts agressent l'observateur, lui donnant une vague impression d'inachèvement. (voir la Figure N° 24.06)



Figure N° 24.06 : Vue sur le pôle Sidi Boudrahem entouré pas l'urbain illicite.

Source : Travail de terrain, Auteur, 2024

Le site de la ville de Béjaïa et sa périphérie ces dernières années apparaît donc comme fragilisé par les aménagements, les modes de gestion et nouvelles extensions soit étatiques ou anarchiques. Même si au niveau associatif ou universitaire une prise de conscience a déjà eu lieu, les actions ont une portée encore trop limitée pour améliorer durablement la situation. Chose que les conditions ne sont pas encore valables, pour plusieurs raisons.

Bejaia et sa périphérie, a été victime ces dernière années à des formes urbaines chaotique sur tous les plan, esthétique, fonctionnel, architectural et urbanistique. Nous avons assisté à une chute drastique de l'image de la ville et de l'urbain à la fois. Cette règle ne fait exception des formes d'extensions initiées par l'Etat dans la majorité des temps dans l'urgence et la précipitation, notamment les deux pôles urbains Ighzer Ouzarif et sidi Boudrahem. Mais aussi, des constructions anarchiques, illicites, et informelles qui se sont émergées aux alentours de la ville, à la périphérie comme des champignons... donnant un aspect désolant de l'urbain et une image bouleversée, désordonnée, incohérente de la ville, comme Ighil Ouazoug, Tazeboudjt, Targa Ouzammour, Takleat a la commune de Bejaia, Ibachren a la commune d'Oued Ghir.

Sachant que les formes d'extensions urbaines ; notamment les nouveau pôles urbaines n'ont pas été prévue dans les PDAU intercommunal. Donc la décision a été prise en dehors des instruments d'urbanisme et les règlements du PDAU intercommunal approuvé par le ministre de l'urbanisme et de la construction le 10/11/2009.



Figure N° 25.06 : Extensions urbains dans des secteurs non urbanisables du PDAU

Source : Travail de terrain, Auteur 2023

Le constat est alarmant, c'est à l'image de toute l'Algérie. Ce n'est pas pour la première fois que les instruments d'urbanisme qui coute chèrement pour la trésorerie de l'Etat sont substitués à des documents qui empilent les boites d'archives des services concernés. Pendant notre recherche, nous avons pu lire les documents liés au PDAU intercommunal de Bejaia et les six communes limitrophes qui constituent notre aire d'étude.

Nous nous sommes concentrés sur partie réglementaire et la division des secteurs et leurs affectations. Pour aller au fond de la chose, Nous avons comparé les secteurs définis par le PDAU intercommunal et l'Etat de fait sur le terrain actuellement. Les défaillances, et le non-respect des orientations entre le règlement défini par le PDAU et les formes urbaines produites sur le terrain est gravement spectaculaire. La figure suivante explique une part de la situation.

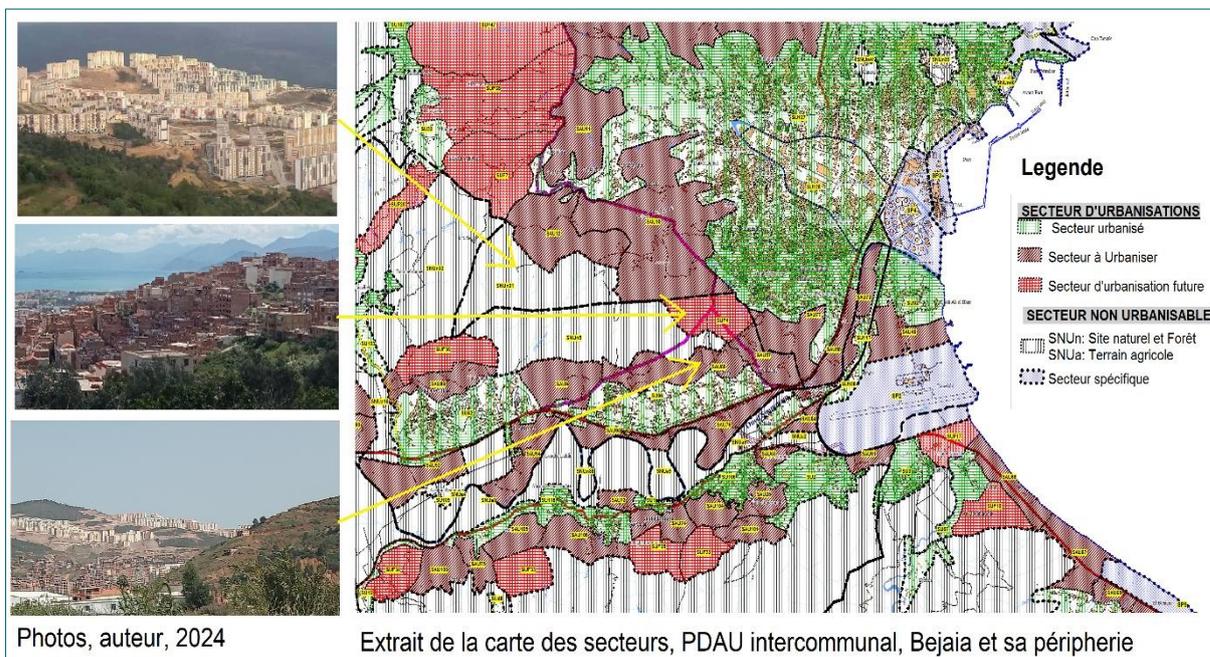


Figure N° 26.06 : Non-respect total des secteurs réglementaires définis par le PDAU

Source : Travail de terrain, Auteur 2024.

Nous avons constaté sur le terrain que les secteurs non urbanisables définis par le PDAU intercommunal de Béjaia, comme suite :

- le POS (SNU n°05, SNU n°31 et SNU n° 32), classé par le règlement comme SNU n : secteur non urbanisable naturel et forêt, SNUa : terrain agricole ont été affecté après quelques années de l'approbation du PDAU a des terrains réservés pour des grades opérations de logement sous formes de grands pôle urbain (Ighzer Ouzarif, sidi Boudrahem).
- Aussi, les terrains classé par le PDAU intercommunal comme SUF : secteur à urbanisation future a été la dernière décennie un théâtre d'une vagues d'édification de construction illicite et d'une garde opération de bradage du foncier.
- le secteur SAU : secteur à urbaniser, c'est à dire à programmer au future extension et projet d'équipement au moyen terme. Ce secteur a été rapidement objet d'une extension anarchique et précaire.

Aussi pour la majorité des recommandations données dans le dossier définitifs du PDAU, il y a lieu de signaler des anomalies énormes entre les projections et les orientations d'urbanise et la réalité du terrain ainsi que les décisions des acteurs de la ville en dehors de l'instrument d'urbanisme. La figure suivante montre une autre part de la crise en question.

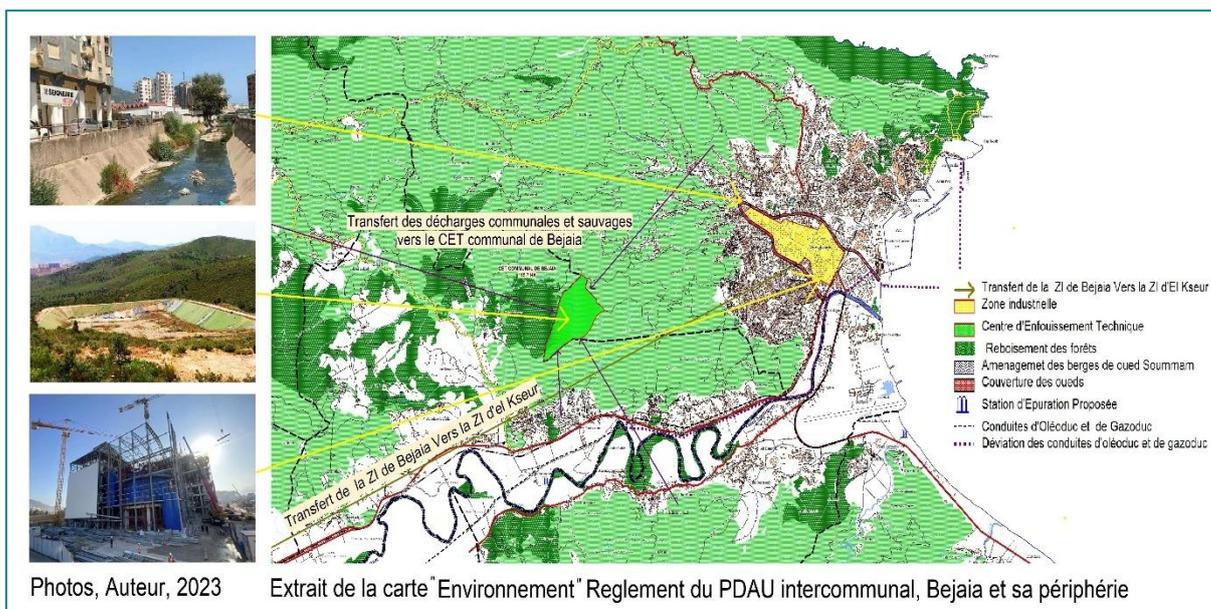


Figure N° 27.07 : Non-respect total des propositions définies par le PDAU

Source : Travail de terrain, Auteur 2023.

Aussi, après lecture du document du PDAU intercommunal, il s'est avéré que nombreuse proposition définies par le règlement n'ont pas été pris en charge par les décideurs après l'approbation de l'instrument d'urbanisme. Certaines recommandation ont été contrariées directement c'est à dire, non seulement l'absence de l'application des propositions approuvées mais, il y a eu un affranchissement majeur qui vas dans le sens inverse des recommandions.

On explique, le PDAU intercommunal de Bejaia et sa périphérie a proposé, conformément a la carte définitive du document le transfert de la zone industrielle (*mentionnée en jeunes dans la figure précédente*) vers la zone d'el Kseur qui déjà érigée en tant que grande zones d'activités. Sur les mêmes terrains, censés être affectés pour d'autres activités non industrielles, les décideurs et acteurs urbains ont réservées une partie de ces poches foncières pour l'extension de la zone industrielle. Il s'agit du projet de réalisation d'une usine de trituration de graines oléagineuses, implanté par le groupe Cevital dans les limites immédiates du port de Bejaia.

La décision de délocaliser nombreuse unité industrielles vers la zone d'El Kseur, est un choix très logique vu le risque industriel majeurs qui menace les habitant de la ville. Aussi le manque de poche vide pour les équipements urbains.

Les autorités locales, ont envisagé la délocalisation de plusieurs entreprises, dont FAGECO (montage de grues), COGB-La Belle (transformation des corps gras). l'ETR (entreprise des travaux routiers), Alcost (Costumes), BEJE (transformation de jute), SCS (société privée de matériaux de constructions), société de liège, EPLA, (Aluminium), et CAPREF (transformation de bois), depuis des années situées dans la zone industrielle de Béjaïa, pour les réinstaller dans la nouvelle zone industrielle sise dans la ville d'El Kseur, distante de plus d'une vingtaine de kilomètres au sud de Béjaïa.

Ce projet de délocalisation date depuis des années et vise à éloigner un maximum d'usines du centre urbain. Renfermant des entreprises classées, à savoir que la zone industrielle de Béjaïa, créée en 1977 alors que la ville de Béjaïa était naissante, elle constitue, aujourd'hui, un danger potentiel sur les habitants et le périmètre urbain entourant cet espace de 119 hectares.

Le processus d'extension de la ville entamée depuis des années a fait que ces usines se retrouvent en plein centre urbain au milieu de la population et d'équipement éducatif et sportifs. Sous le sceau de l'anonymat, quelques responsables au niveau de la wilaya, et à travers les entretiens que nous avons effectués, ont souligné «*les dangers que représente une telle situation*». Ils nous rappellent d'ailleurs l'explosion, il y a quelques années, d'une chaudière de l'usine COGB-La Belle qui a provoqué la mort d'une personne.

Nous avons aussi assisté à l'incendie qui s'est déclenché le 04/11/2023 dans les entrepôts de l'unité Profert, une entreprise spécialisée dans la fourniture d'intrants agricoles, Ceci a remis, une nouvelle fois, sur la table des acteurs la question épineuse de la délocalisation de la zone industrielle (ZI) de Béjaïa.

Malheureusement, La zone d'étude doit orienter son développement vers les secteurs où elle dispose de meilleurs atouts. L'industrie n'a pas été le réel moteur de la région depuis l'implantation de cette industrie lourde sur les terrains qui revenaient à l'extension de la ville de Bejaia.

L'industrie est une fonction nécessaire et indispensable dont il n'est pas possible de faire l'économie, mais on n'implante pas n'importe quel type d'industrie, n'importe où ; il faut surtout veiller à ce que ces industries viennent renforcer le secteur moteur et se mettre à son service.



Figure N° 28.06 : L'explosion du 04/11/2023 dans les entrepôts de l'unité Profert

Source : Travail de terrain, Auteur 2023.

Une grande confrontation entre les acteurs de la ville, les associations, syndicat des travailleurs, et les opérateurs économiques pour une telle décision. Juste pour rappel, c'est qu'en 2022, un bras de fer a été engagé durement entre les patrons des entreprises visées par cette délocalisation, leur partenaire social, l'union de wilaya de l'UGTA avec l'administration locale, dans le but d'empêcher la délocalisation des entreprises vers la zone d'El Kseur. Notons aussi que plusieurs associations et même des partis politiques ont de tout temps fait de cette question de délocalisation, un thème de leur campagne électorale, ayant visé non seulement les entreprises citées, mais aussi celle appartenant au propriétaire de CEVITAL qui se trouve dans l'enceinte de l'entreprise portuaire ainsi que le port pétrolier situé également à un jet de pierre de la ville.

Pour la proposition de couvertures des oueds au centre du tissu de la ville de Bejaia, recommandée par le PDAU. Sur le terrain, nous avons constaté jusqu'à 2024, aucun intention des acteurs de la ville pour la concrétisation de cette proposition. Les oueds sensé être couvert sont devenus des rejets des eaux d'assainissement à ciel ouvert, ainsi que pour d'autres rejets solides et ordures ménagères. Ainsi que pour la proposition du PDAU portant de transfert de la décharge communale de Boulimat installée sur la ZET (Zones d'expansion touristique) et les autres décharges sauvages vers un CET Intercommunal de Sidi Boudrahem. Nous avons constaté après des années de l'approbation du PDAU, que le CET de Sidi Boudrahem a été fermé en 2018 par les citoyens pour cause d'infiltration des lixivias

sur terres agricoles. Et les autorités ont continué de jeter les déchets ménages dans la décharge de Boulimat⁸⁰.

Cette situation catastrophique et les résultats obtenus de notre travail de terrain et la lecture des instruments d'urbanisme nous renvoi directement à notre question posée dans le chapitre introductif à savoir : « Est-ce que les difficultés émanent des politiques urbaines ainsi que des instruments de l'urbanisme (PDAU, POS et PAW) ? Ou bien s'agit-il de problèmes d'acteurs, de confusion de prérogatives, de qualification des gestionnaires ? ». Une étape si important pour confirmer notre hypothèse de recherche lié à cette question. *« Les outils de la gestion urbaine (PDAU et POS) produits jusqu'à présent sont responsables du constat et des conditions actuelles de la ville et son devenir. La mauvaise gestion de la ville à cause de l'absence d'outils pratiques, de mécanismes réels de concertation, d'encadrement de l'action d'urbanisation ».*

Les formes urbaines produite ces dernière années, et les extensions anarchiques qu'a connu diverses villes algériennes et le double résultat d'une défaillance fatale des instruments d'urbanisme (PDAU, POS) d'une côté. Et de l'autre côté, de problèmes d'acteurs, de confusion de prérogatives, de qualification des gouvernants et gestionnaires. Notamment le code de la wilaya, qui offre une marge de manouvre au Wali au détriment des règlements des instruments d'urbanisme et les décisions qui viennent du ministère de l'urbanisme et d'habitat concernant les programme de logement qui sont dans la majorité du temps indiscutable même si elles sont en contradiction fatale avec les instruments d'urbanisme locaux.

Un constat partagé par beaucoup de spécialistes, comme Nadir Djermoune⁸¹, en effet, Si la question du logement trouvera sa solution dans un changement politique et social, la crise de l'environnement spatial et géographique risque de nous amener vers une situation de non-retour. Notre regard doit indéniablement abandonner la rationalité et la rentabilité économique pour se centrer sur la rationalité géographique et environnementale. C'est à dire changer d'approche, renouer avec les processus morphologiques et typologiques que l'histoire et la géographie ont mis en place. C'est la source de création la plus rationnelle. (Djermoune, 2014)

⁸⁰La décision de fermeture en 2019 en réponse aux doléances des citoyens d'Oued Ghir, qui étaient déjà à l'origine de son arrêt depuis un peu plus d'une année. Cette fermeture n'a pas été suivie d'une solution de rechange au moment même où la wilaya de Béjaïa semble dans une situation alarmante en matière d'hygiène publique.

⁸¹Nadir DJERMOUNE est architecte-urbaniste, enseignant à l'Institut d'architecture de l'Université Saad Dahlab à Blida.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre a bien montré et analysé les aspects naturels, physiques, démographiques et urbains de l'aire d'étude. Béjaia est parmi les quelques villes qui sont, virtuellement, appelées à être les portails du pays sur l'extérieur, mais encore faut-il pouvoir dépasser le cadre de cette virtualité. Prendre en considération ces questions dans notre présentation, est une formidable opportunité pour recentrer le débat sur la nouvelle problématique de la ville et sur la mise à niveau la gouvernance urbaine à Béjaia pour en faire la locomotive de sa région et un point d'ancrage de l'Algérie au marché mondial. Ceci n'est pas du tout facile à concrétiser pour plusieurs et diverses raisons.

La ville aujourd'hui, semble avoir été abandonnée à l'état de "brouillon" que personne ne se soucie de "mettre au propre". En effet, en prenant un raccourci, nous camperons de Béjaia et sa périphérie, dans ce qu'elle a de pire, en trois constats :

- le schéma de la ville et sa périphérie n'est pas clair : une ville qui a les attributs de la campagne, et qui fait un mauvais mariage entre les attributs de la cite et ceux de la campagne, offre une lisibilité et une visibilité insuffisantes.
- le schéma de la ville et sa périphérie n'est pas cohérent : il y a une absence fatale de la hiérarchie des trames et la ville manque de points de repères visuels et intellectuels.

Arrivé à ce stade n'est pas une finalité en elle-même de notre recherche. Nous sommes toujours à la phase diagnostic. Pour avancer, il y a lieu de passer la définition de l'objet de recherche, ainsi que la délimitation du cadre pratique dans lequel s'inscrit cette thèse. Ce qui va nous permettre de définir l'ensemble des variables de recherche sur la lumière de la problématique et des hypothèses retenues.

CHAPITRE VII :**RESULTATS : L'EXPERIMENTATION EMPIRIQUE :****ENQUETE DE TERRAIN ET ANALYSE DU QUESTIONNAIRE**

« Le passage à l'enquête de terrain dans plusieurs villes algériennes et leur extension au-delà des trois grandes métropoles marquent, sans nul doute, une percée féconde. Les premiers résultats de cet effort et quelques tendances lourdes commençaient à être récoltées et à faire l'objet de publications. »

Mohamed Madani⁸²

Introduction du chapitre

Il s'agit dans ce chapitre de définir les attributs de la gouvernance urbaine et territoriale à Bejaia et de déterminer les relations supposées entre ces variables. En effet, et dans un souci de rigueur méthodologique et pour mieux comprendre le modèle de la recherche, il importe de définir et de justifier théoriquement les choix des variables. De même, la deuxième partie aura pour objectif de déterminer les données mobilisées et les approches adoptées. L'étude pratique qui sera présentée dans ce chapitre s'appuie sur trois outils de vérification pratique : enquête par questionnaire ou entretien, observation, expérimentation, etc. En revanche, les données secondaires sont des informations déjà collectées ou qui existent par ailleurs, déjà sous forme de livres, documents, rapports, etc. Ceci pour assurer une triangulation de vérification des hypothèses et variables. La relation entre les variables se détermine à partir du modèle de recherche suivant : Le modèle de la recherche, tel qu'il a été présenté avant, met en relation trois grands groupes de variables :

- 1) les variables relatives aux caractéristiques des acteurs urbains.
- 2) les variables relatives processus de décision.
- 3) et les variables relatives aux facteurs contextuels (environnementaux, organisationnels) de la géogouvernance urbaine et territoriale.

La recherche empirique entreprise ici intègre ce principe de complémentarité entre les données primaires et secondaires, théoriques et pratiques. Ainsi, dans l'objectif de décrire et expliquer le rôle des acteurs dans le succès ou d'échec de la géogouvernance urbaine et territoriale.

⁸²A titre d'illustration, on peut citer la publication en 1997 du numéro 2 de la Revue *Insaniyat* coordonné par nous et consacré aux "espaces habités et formes d'urbanité". Quelques temps plus tard, en 1998, A. LAKJAA et A. BENDJELLID coordonnaient le n° 5 de la même publication portant sur les villes algériennes. Au cours de la même période, Safar-Zitoun Et Ichebouden publiaient des ouvrages sur Alger et Z. BOUMAZA soutenait sa thèse de Doctorat sur Constantine. Op.cit.

1. L'EXPERIMENTATION EMPIRIQUE : TRAVAIL DU TERRAIN

Pour entamer notre travail de terrain, il est nécessaire de rappeler que l'étude empirique permet de réaliser une enquête et de récolter des données. Cette dernière représente un atout de terrain et une technique de recherche qui s'appuie sur l'observation et l'expérience. Après analyse, les données doivent permettre de tester et répondre à une ou plusieurs hypothèses de départ. Cette technique de collecte de données ne se base pas sur une approche théorique ou un raisonnement abstrait, il s'agit de tester des hypothèses concrètement. Pour mener une étude empirique, comme tout pour notre cas, nous allons adopter deux méthodes :

- **L'étude qualitative** : dont l'objectif est d'interroger un échantillon bien délimité qui peut apporter des informations très précises et de grande qualité sur un sujet bien déterminé.
- **L'étude quantitative** : pour ce cas, on recherche à collecter et recueillir une grande quantité de données à travers un échantillon important, et repérer par la suite des régularités, afin de proposer des conclusions scientifiquement viables.

Chacune des deux méthodes possède plusieurs techniques pour mener l'étude empirique.

- Les entretiens de recherche (qualitatif/quantitatif)
 - L'enquête de terrain (qualitatif)
 - Le sondage (quantitatif)
 - Le questionnaire (quantitatif)

Pour l'entretien de recherche est une technique de collecte de données informatives. Cette méthode permet de récolter et d'analyser plusieurs éléments : l'avis, l'attitude, les sentiments, les représentations de la personne interrogée. « *L'entretien est une des méthodes qualitatives les plus utilisées dans les recherches en gestion. Un entretien de recherche n'a rien de commun avec une discussion dans laquelle on se laisse porter par l'inspiration du moment.* » (Romelaer, 2005).

La présente partie sera consacrée à l'enquête. En effet, la conception de l'enquête pour notre cas recouvre plusieurs opérations qui s'enchaînent et souvent, se superposent. Chacune d'elles implique néanmoins des options précises. La définition de la population et la sélection de l'échantillon, le mode d'accès aux interviewés et la planification des entretiens engagent ainsi la recherche dans sa phase réellement opératoire, et chacune de ces opérations entraîne des conséquences particulières.

1.1.Présentation de l'enquête de terrain

Entre les deux études qualitative et quantitative se trouve l'enquête de terrain qui présente une méthode de recherche assez commune. L'enquêteur entre directement dans le champ pour collecter les données dont il a besoin. En entrant dans le cadre pratique, enquête de terrain et observation⁸³, le chercheur peut confirmer ou non ses hypothèses de départ.

Ainsi, à l'instar d'Angot Et Milano (1999), on peut qualifier la démarche adoptée par cette recherche, pour faire le lien entre les concepts et les données, qui consistent à traduire des concepts extraits de la littérature dans des données recueillies sur le terrain d'observation. La technique du questionnaire à elle aussi, permet de poser un ensemble de questions sur un échantillon représentatif de notre cas d'étude, donc interroger des personnes sur un sujet donné. En posant plusieurs questions sur un sujet, le questionnaire permet à l'enquêteur d'analyser statistiquement l'avis de personnes de façon plus précises.

Celles-ci lui sont utiles pour confirmer ou infirmer ces hypothèses de départ. *“L'observation n'est pas réservée a priori au sociologue : d'autres professionnels (journalistes, documentaristes, médecins) observent, prennent des notes. L'observation n'exige aucun autre instrument que le chercheur lui-même, ni mise en œuvre de techniques sophistiquées de traitement de données”.* (Arborio, 2007)

Les outils utilisés dans notre enquête de terrain sont multiples :

- 1) L'enquête par la lecture des documents (Instruments d'urbanisme)
- 2) L'enquête par l'observation et la confrontation directe des acteurs.
- 3) L'enquête par questionnaire.

Ceci pour assurer une triangulation de vérification des hypothèses et variables. la figure suivant représente les axes de notre travail de terrain qui vas servir à la vérification des hypothèses de recherche.

⁸³L'observation est une méthode de recherche très connue pour mener une étude qualitative. Qu'elle soit participante, non participante, structurée ou non-structurée, l'observation permet de collecter des informations sur une situation, un phénomène ou un fait. L'observation aussi, donne l'occasion à l'enquêteur d'obtenir par lui-même des données informatives nécessaire pour comprendre le phénomène étudié.

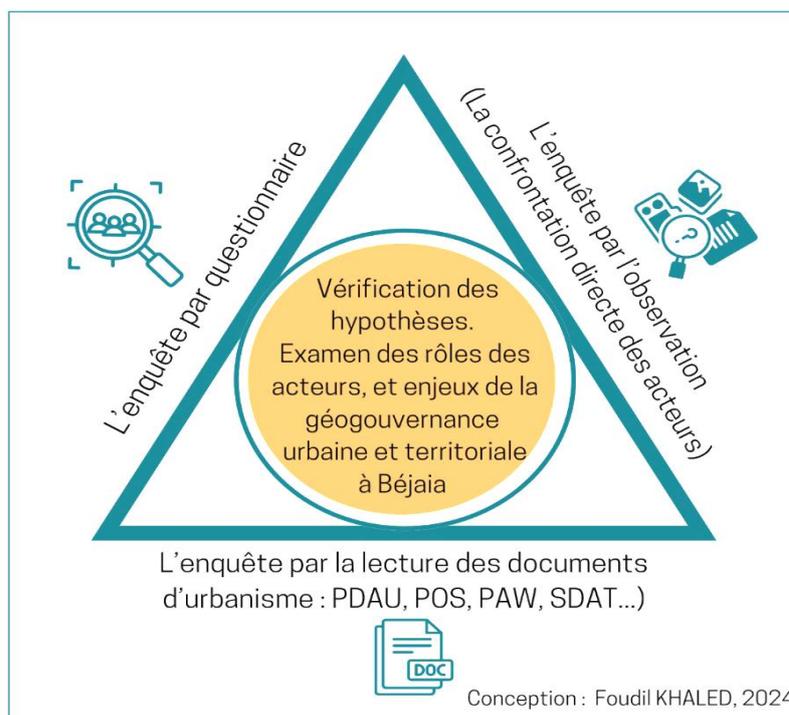


Figure N° 01.07 : Approche de triangulation des outils de recherche / Source : Auteur, 2024

L'enquête par questionnaires constitue la phase importante du travail de terrain. Son objectif était la collecte de données de nature quantitative sur les mêmes variables de recherche définies dans le modèle initial, à travers un retour sur le même terrain d'investigation et les mêmes sources de données que celles des premières phases de l'enquête. Ce retour était planifié dès le départ par le design de la recherche, et temporalités de la thèse expliqué dans le chapitre introductif afin d'assurer une triangulation convergente des résultats issus des enquêtes.

Le questionnaire constitue un mode d'interrogation directe à partir d'une liste de questions structurées ayant été choisies après un travail considérable de tests, dans l'objectif d'obtenir des réponses fiables d'un échantillon prédéterminé de répondants (J. Hussey et R. Hussey, 1997, p. 161). Ce mode de collecte de données s'adapte bien à notre recherche puisqu'il permet de déterminer les modalités et procédures démocratiques qui prévalent dans la gestion urbaine dans une logique de géogouvernance.

Selon Baumard, Donada, Ibert, Xuereb (1999, p. 226), « *trois grandes étapes ponctuent la collecte de données par questionnaire : la construction initiale du questionnaire avec le choix des échelles de mesure, les pré-tests pour vérifier la validité et la fiabilité de l'instrument de mesure et l'administration définitive* »⁸⁴

1.2. Définition de l'échantillon et terrain d'investigation

Conformément aux besoins de notre étude sur de la gouvernance urbaine territoriale et des stratégies d'acteurs, nous avons été amenées à définir et déterminer notre champ d'analyse en temps et espace. Cela se fera à lumière de la partie théorique présentée et les caractéristiques diverses de la wilaya de Bejaia mises en évidence par l'organisation administrative et les données officielles (les Ministères, ONS, CENEAP, DPSB)

En effet, l'identification des acteurs agissant de près ou de loin et à travers leurs stratégies dans le processus de gouvernance urbaine et territoriale fait ressortir à première vue l'Etat et la société civile. Par ailleurs, le développement urbain local s'appuie sur des acteurs identifiés comme institutionnels, politiques, économiques et sociaux, et, selon le découpage administratif en vigueur, la commune est la collectivité de base décentralisée. La wilaya est une collectivité territoriale déconcentrée, directions exécutives comme échelon intermédiaire. L'élaboration d'un questionnaire correspond à un compromis entre le désir de recueillir des informations aussi détaillées que possible et la confection des données d'entrées à l'analyse de notre thème de recherche. Définir la population, c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, et à quel titre ; déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose. La configuration relative de l'échantillon nécessaire à une enquête par questionnaire tient donc au statut de l'information obtenue.

La détermination du nombre de questionnaire nécessaires à une enquête particulière (la taille de l'échantillon) dépend du thème de l'enquête et de la diversité des attitudes supposées par rapport au thème, du type d'enquête (exploratoire, principale ou complémentaire), du type d'analyse projeté.

Pour notre cas, nous avons fixé comme objectif la participation ***de 200 acteurs de divers secteurs, organisations, et institutions.*** (Voir en détail dans l'annexe B)

⁸⁴Le déroulement de chacune de ces étapes nécessite le respect de la part du chercheur d'un certain nombre de règles afin que les données collectées soient les plus pertinentes et les plus exploitables possibles. Aussi, les développements ultérieurs visent à éclairer la façon dont ces règles ont été appliquées et respectées tout au long des différentes phases de ce processus en trois temps.

1.3. La construction et l'administration des questionnaires

Comme souligné par plusieurs chercheurs en méthodologie de recherche, « *Construire un questionnaire pour une recherche quantitative c'est construire un instrument de mesure* » (Baumard, Donada, Ibert, Xuereb, 1999, p. 226), capable de faire le lien entre les concepts et les données ou de passer d'un monde théorique à un monde empirique. C'est une démarche qui amène le chercheur à s'interroger sur le type de données à recueillir et sur les échelles de mesure à utiliser, avant même d'aborder la rédaction des questions et leur organisation dans le questionnaire (Angot et Milano, 1999)

1.3.1. Le choix et l'adaptation des échelles de mesure des variables

En ce qui concerne l'élaboration d'un instrument de mesure relatif à des concepts développés dans le domaine du management et de la stratégie, le chercheur se trouve souvent face à deux situations typiques (Milano, 1999) :

- Soit les concepts sont largement débattus et étudiés dans le domaine par de nombreux chercheurs, alors des mesures fiables et satisfaisantes de tels concepts existent déjà, et dans ce cas le chercheur peut être amené à utiliser ces mesures disponibles dans le cadre de sa recherche avec ou sans ajustements nécessaires.
- Soit, les concepts sont relativement nouveaux et peu étudiés dans le domaine et alors des mesures satisfaisantes ne sont pas vraiment disponibles ; dans ce cas le chercheur est amené à innover et à développer de nouvelles mesures. *Et c'est notre cas de recherche, car comme nous l'avons bien souligné dans les précédents chapitres, car, le concept de géogouvernance te très récent et en phase d'exploration.*

Juste à préciser aussi, que travail de recherche entrepris ici entre plutôt dans le premier cas de figure, puisque la plupart des concepts que nous souhaitons mesurer sont des concepts phares étudiés par la recherche théorique, mais beaucoup de nouveaux concepts sont exploratoires dans la recherche empirique. Le travail initial a constitué alors, en un repérage des modes de traduction ou d'opérationnalisation les plus utilisés à partir d'une analyse approfondie de la littérature empirique sur la gouvernance urbaine et la géogouvernance.

Pour la majorité des concepts étudiés, ou variables analysés, plusieurs échelles de mesure ont été identifiées. Ce qui a nécessité d'opérer des choix quant aux mesures à retenir. Ces choix ont été guidés par trois critères essentiels : « *la fiabilité, 2), la validité et (3) la*

faisabilité « opérationnelle des instruments de mesure à disposition » (Angot Et Milano, 1999, P. 180).

1.3.2. La rédaction du questionnaire

En s'appuyant, d'une part sur les acquis théoriques et les études réalisées dans le domaine jusqu'ici, et d'autre part sur les résultats de l'enquête exploratoire, et celle d'observation. Nous cherchons à définir le rôle des acteurs dans la gestion urbaine de leur propre territoire à travers les modalités et procédures démocratiques qui prévalent dans leurs décisions.

Les principales variables retenues sur la géogouvernance ramènent à la rationalité perçue, et à l'implication par coopération et coordination dans une logique de gouvernance urbaine. Les perceptions et les représentations jouent ici un rôle fondamental.

Dans cette perspective, nous avons retenu des questions d'opinion sur la plupart du questionnaire. Une page d'introduction a été introduite pour expliquer les objectifs de la recherche, la structure du questionnaire, le délai de réponse, le temps estimé pour répondre au questionnaire ainsi que les différents partenaires de l'étude. Ceci pour la partie « *Questionnaire en papier* » destiné et adressés généralement a des acteurs ciblés qui n'ont pas accès au nouvelle technique de la commination et information ou ceux qui ne manipulent par les ordinateur ou téléphone multimédia.

Si non, le « *Questionnaire numérique* » du même contenu a été lancé sous forme informatisé à l'aide de « Google forms » et il a été envoyé par email aux adresses des institutions, administrations, associations et divers acteurs, aussi, partagé sur les pages Facebook, des commune et entités de notre aire d'étude pour assurer une bonne diffusion.

Les questions ont été répertoriées selon les objectifs de la recherche (comprendre le rôle des acteurs dans la gestion urbaine dans une démarche de géogouvernance)⁸⁵. L'outil s'appuie sur un plan qui est agencé en respectant une double logique. Celle de l'entonnoir (Evrard et Al., 2000)⁸⁶.

⁸⁵Pour la copie du questionnaire et l'intégralité des questions, voir l'annexe N ° A

⁸⁶ Là où il s'agit d'aller du plus général au plus précis dans une succession logique des ordres des informations recherchées, et celle de la déclinaison en dimensions (thématiques) par découpage d'objectifs sous-jacents à la problématique de la recherche (préconisé par Paturol, reprise par Emin, 2003). Chaque thème comprenait un certain nombre de rubriques composées de questions s'inscrivant à l'intérieur de chacune.

La structure finale de l'outil d'investigation s'est, alors, articulée selon cinq parties :

1. La nature de l'acteur :

- Administrations déconcentrées de l'Etat : Directions centrale de la wilaya (cabinet, DPSB, DRAG, et DAL)
- Directions exécutives sectorielles (Urbanisme et construction, logement...)⁸⁷
- Elu local : Maire ou élus APC/APW
- Député /sénateur
- Organismes publics et para publics : CTC, ONA, OPGI, AADL, CLOA,..
- Medias : Radio, ENTV, chaine privée, presse écrite, site internet...
- Opérateurs économiques : Entreprise privé / Entreprise étatique
- Acteur associatif : Société civile, syndicats.
- Citoyen/usager (habitants et usagers de l'aire d'étude)
- Réseaux sociaux, Page Facebook (plus de 20 000 abonnés, 20k)
- Bureau d'étude et d'expertise en urbanisme et métiers de la ville

2. Les caractéristiques de l'acteur⁸⁸ : dont trois questions :

- Quel est votre âge ?
- Quel est votre expérience dans votre poste ? Nature de l'institution ...
- Comment vous entretenez vos relations avec les autres acteurs de la ville ?

3. La perception de la géogouvernance urbaine et territoriale :

La troisième partie du questionnaire a été réservée à la notion de la géogouvernance urbaine et territoriale. Il s'agissait de demander aux différents acteurs territoriaux leur propre perception et contraintes de la géogouvernance. Cette partie avait pour objectif sur les moyens mobilisés pour cette fin et si l'environnement règlementaire politique et

⁸⁷Par exemple :

- La direction de la culture (DC)
- La direction du logement
- La direction de l'environnement (DEnv)
- La direction de la jeunesse et des sports (DJS)
- La direction du tourisme (DT)
- La direction d'urbanisme et de la construction (DUC)
- La direction de l'agriculture (DA)
- La direction de l'industrie, PME... (DIPME)

⁸⁸La première étape de la phase est l'identification des acteurs (direct ou indirect) du système gestion urbaine. Celle-ci consiste à répertorier les différents acteurs qui peuvent faire évoluer l'approche de gestion de manière directe et/ou indirecte puis à mesurer le degré d'influence entre acteurs et leurs contribution dans une démarche de g géogouvernance urbaine e sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

administratif est favorable. Elle reflète de cette manière le degré d'implication des acteurs dans le processus de la géogouvernance territoriale dans la ville de Bejaia et sa périphérie.

Après avoir donné la définition génériques de la géogouvernance et avoir inséré le schémas représentatif du même concept : « *La géogouvernance est un nouveau mode de gestion urbaine et territoriale qui implique plus les acteurs de la ville dans la prise de décision et la co-construction de leurs territoires à travers le recours au SIGs (Système d'information géographique) et TICs (Technologies de l'information et de la communication) »*

Une série de question a été posé sur les acteurs, avec des propositions de repose pour chaque question, pour bien orienter notre analyse. Les propositions de réponse ont été tirées de notre travail préalable formé des trois approches citées en haut, les questions étaient comme suite :

- Jugiez-vous l'environnement politique favorable à la géogouvernance ?
- Jugiez-vous l'environnement administratif et réglementaire favorable à la géogouvernance ?
- Quel type de changements qui sont nécessaires pour l'application de la démarche de géogouvernance urbaine ?
- D'après vous, que peut être l'impact de la multitude des réseaux d'acteurs sur la décision de la gestion urbaine et territoriale ?
- D'après vous, que peut être l'impact de l'usage des SIG dans la gestion urbaine ?
- D'après vous, que peut être l'impact de l'usage des TIC dans la gestion urbaine ?
- Votre mission dans la gestion urbaine consiste à une tâche de : ...

4. Analyse du jeu d'acteur dans une démarche de géogouvernance à Bejaia

- Pensez-vous que la relation qui existe entre les acteurs influence les décisions prises ?
- Au niveau de la ville de Bejaia, l'interaction entre acteurs se présente sous quelle forme ?
- Selon vous quelles peuvent être la ou les sources essentielles de conflit de décision dans la démarche de gestion urbaine ?
- Pensez-vous que la géogouvernance urbaine et territoriale dépend avant tout de l'implication des acteurs de la ville ?

5. Réussir une démarche de démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia

- À votre avis, qu'est-ce qui peut entraver la concrétisation du processus de géogouvernance urbaine et territoriale durable ?
- Au votre niveau, comment devrais se manifester la volonté de suivre une logique de géogouvernance urbaine et territoriale ?
- D'après vous, quelles sont les principales caractéristiques d'un acteur de la démarche géogouvernance urbaine et territoriale ?
- À quoi associez-vous la réussite de la géogouvernance urbaine et territoriale ?
- Quelles peuvent être la motivation majeure d'un acteur pour participer ou non au processus de la géogouvernance urbaine territoriale ?
- Pensez-vous que l'utilisation des SIG et TIC sont nécessaires pour la réussite d'une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia ?
- Qu'est-ce que vous proposez pour améliorer la gestion urbaine et territoriale dans la ville de Bejaia et sa périphérie ?..... (question ouverte).....

La figure suivante synthétise l'ensemble des acteurs intégrés dans le questionnaire.

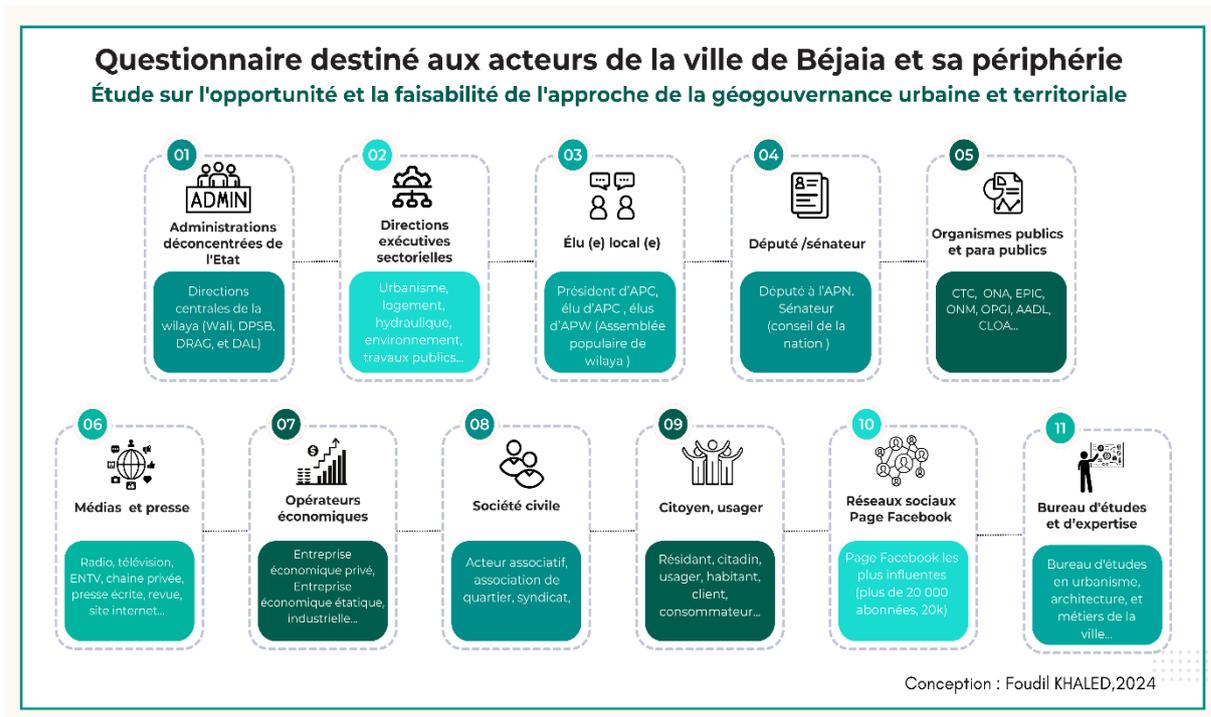


Figure N° 02.07 : Acteurs de la ville de Bejaia et sa périphérie (questionnaire)

Source : Auteur, 2024

Une fois, la rédaction du questionnaire est achevée, une copie numérique a été établie sur **Google forms**⁸⁹, nous avons fait appel aux TICs, un lien a été généré et envoyer par plusieurs canaux de communication (email, Facebook et sur les réseaux sociaux...) au différents acteur implique dans les questionnaires. Le lien a été destiné :

- Aux cellules de communication Facebook et aux emails des administrations
- Aux cellules de communication Facebook et aux emails des APCs et APWs
- Aux cellules de communication Facebook et aux emails des entreprises
- Aux cellules de communication Facebook et aux emails des associations
- Aux pages Facebook et profiles des députés, élus, et acteurs associatifs
- Aux emails des chaînes radios, presses et chaînes tv
- Aux pages Facebook des bureaux d'étude ...
- Aux pages Facebook influentes à Bejaia et sa périphérie.

Le défi était d'avoir un nombre de réponses suffisant pour avoir un questionnaire représentatif à notre cas d'analyse.

2. ANALYSE DE L'EXPERIMENTATION EMPIRIQUE : TRAVAIL DU TERRAIN

Pour bien décortiquer les interactions des acteurs dans les démarches de gestion urbaine et territoriale dans la ville de Bejaia et sa périphérie. Il y a eu lieu de tenter de comprendre les réseaux d'acteurs urbains et les formules d'action et d'agissement. Au sens traditionnel, un réseau est un regroupement d'acteurs ayant des propriétés en commun, supposé alors homogène. Toutefois la notion de réseau s'est renouvelée dès l'apparition de formes inédites d'action collective. L'origine provient en particulier des actions collectives engendrées par les préoccupations écologistes. Graduellement des associations se sont formées unissant une pluralité d'acteurs (individus, entreprises, ressources naturelles et experts) cherchant à mettre en évidence des actions collectives à la recherche de mode de développement social.

⁸⁹**Google forms** est un outil de la suite bureautique de Google (un équivalent, plus léger, de Microsoft office). Il n'y a pas de logiciel à installer, tout se passe sur votre navigateur internet. L'outil est gratuit et sans pub. Cet outil permet de réaliser des évaluations, ou sondage sous forme de questionnaire. Vous aurez aussi accès, pour chaque questionnaire, à des statistiques (% de bonnes réponses, questions ayant posées le plus de problèmes,...) qui permettent de faire de la remédiation avec les participants. Cette solution peut être utilisée par les entreprises comme par les particuliers qui souhaitent collecter des informations pour les analyser. Simple à utiliser et facilement personnalisable. Pour créer un formulaire, vous devez vous rendre sur Google Drive et vous connecter à votre compte Google à l'aide de vos identifiants : <https://drive.google.com>.

Le nouveau réseau diffère du réseau au sens traditionnel du fait que les collectifs rassemblaient des acteurs hétérogènes et des ressources naturelles dans un processus d'action visant à faire valoir de nouvelles connaissances sur les nuisances de certains choix de développements social (Latour, 1999.).

Ainsi la référence à des propriétés communes devenait impossible pour décrire la forme d'association des acteurs. Au contraire, une richesse de ce mode d'action semblait être sa capacité à combiner une pluralité d'intérêts et de points de vue différents.

En effet, la pluralité et l'implication des acteurs dans le processus de gouvernance urbaine, en général, et de la gouvernance territoriale, en particulier, sont conditionnées par une collusion entre les parties prenantes. Cela suppose pratiquement que l'efficacité des actions des acteurs dépend de la qualité de leur décision. Cependant, ce processus de prise de décision s'offusque par les conflits existants entre les acteurs, cela dit que les jeux et les rapports de force entre les intervenants sont de fait inévitables. En conséquence, La théorie des jeux constitue le cadre d'analyse adéquat pour illustrer l'évolution concrète de cette situation conflictuelle⁹⁰

2.1. Analyse des résultats de l'enquête de terrain

Les résultats de l'enquête de terrain menée jusqu'ici auprès des acteurs urbains a permis de mettre en lumière l'interrelation entre les différents acteurs d'une part, et d'autre part, faire émerger des recommandations pour une meilleure prise en charge d'une géogouvernance aussi vitale pour la ville et son développement. La ville de Bejaia et sa périphérie est prise en étau entre une double approche :

- Une approche de type national développée par les pouvoirs publics à l'échelle gouvernementale, à savoir les programmes de logements, les pôles urbains parachutés en dehors des recommandations du PDAU,
- Une approche décentralisée développée par les autorités locales de sa ville dominante. Elle aussi otage des décisions individuelles des APCs de chaque commune, ainsi que les affinités politiques et le jeu d'opposition au niveau de l'assemblée populaire de wilaya.

Une mésentente, un manque de coordination ou un conflit entre les niveaux de décision, peuvent entraîner la ruine de la région. Dans la stratégie de la ville région, l'action du gouvernement est assimilable à un faisceau de contraintes externes avec lesquelles on ne

⁹⁰Pour plus de détail, voir dans « Manuel de la théorie des jeux avec des applications économiques », sciences direct volume 1, 1992.

peut que composer comme on compose avec le climat et le relief. Partant de là, la stratégie des pouvoirs (ou des acteurs locaux) doit viser à développer des comportements qui ; lorsqu'il s'agit de contraintes, en réduisent le poids et lorsqu'il s'agit d'avantages, en facilitent l'exploitation optimale.

Une ville qui ambitionne de propulser « sa » région, doit offrir une structure qui satisfait à des minima en matière d'attractivité à l'égard des investissements et des affaires de manière générale.

2.2. Rappel des hypothèses de recherche

En fait, dans notre cas, la vérification de ces hypothèses par rapport au système et données recueillies analysée correspond à l'examen des stratégies des acteurs, en identifiant tout d'abord les acteurs, leurs puissances relatives et leurs objectifs face au système de gouvernance urbaine et territoriale existant. Ainsi on peut relever que plusieurs acteurs entrent en jeu pour influencer le système.

On peut comprendre qu'il va y avoir des acteurs avec des degrés influence supérieurs à d'autres. On peut appréhender aussi que les acteurs auront des objectifs et des intérêts divergents ou convergents face à désir de conduire l'approche de gouvernance. L'analyse par ce questionnaire est la base du fonctionnement urbain puisque elle permet d'identifier les acteurs, leurs puissances relatives, leurs objectifs et par là, leurs positions de soutien, d'opposition ou de neutralité vis-à-vis les enjeux du système de gouvernance urbaine et territoriale.

A ce stade, nous allons réintroduire nos hypothèses de recherche pour examen, évaluation et vérification conformément à notre étude de terrain et les résultats de nos enquêtes menées dans ce sens. En effet et tel qu'a été expliqué dans les premières parties de notre travail, l'appréhension de l'objet de recherche, va se faire par le biais de deux méthodes différentes, mais complémentaires.

La première méthode est relative à l'approche hypothético-déductive. Celle -ci va du général au particulier. La détermination d'une théorie de portée générale précède la vérification dans une situation particulière. La première partie de ce processus de recherche est composée de l'exposition de la problématique, de l'élaboration du cadre théorique, de l'énonciation des hypothèses et de la spécification du cadre opératoire du terrain.

La deuxième méthode est relative aux méthodes qualitatives qui sont une méthode de recherche utilisée en sciences sociales, et aux études urbaines aussi. Elles laissent délibérément de côté l'aspect quantitatif pour gagner en profondeur dans l'analyse de l'objet

d'étude. Pour cela diverses techniques sont mises en œuvre. Celle qu'on avait signalée en haut. Notre travail ici est d'examiner nos hypothèses qui sont les suivantes :

▪ **Première hypothèse :**

« Les outils de la gestion urbaine (PDAU et POS a et moins degré le PAW) produits jusqu'à présent sont responsables du constat critique et des conditions actuelles de la ville et son devenir. La mauvaise gestion de la ville est donc, à cause de l'absence d'outils pratiques, de mécanismes réels de concertation, de participation sociale, de régulation, d'arbitrage, d'orientation, de contrôle, d'encadrement de l'action d'urbanisation ».

Cette hypothèse a été déjà confirmée dans la partie du travail de terrain.

▪ **Deuxième hypothèse :**

« Cette responsabilité de la crise urbaine se manifeste aussi, par l'ambiguïté du rôle de l'Etat et des prérogatives des acteurs, et le type de rapports et les enjeux qui existent entre eux, et la mise en marge de la société qui n'a pas été préparée au défi de la citoyenneté et de participation dans les projets du territoire ».

▪ **Troisième hypothèse :**

« La « géogouvernance », comme outils novateur, menée actuellement dans plusieurs pays, avec des changements d'instruments, de vision, de moyens d'aide à la décision (TIC et SIG), dans une démarche collaborative, concertée et multi-acteurs, constitue un essor pour une transformation positive, en vue d'améliorer la situation actuelle de la ville dans une prospective de développement durable, d'innovation et de bonne gouvernance ».

Arrivant à ce stade, il s'avère déterminant que l'organisation d'une recherche autour d'hypothèses de travail constitue maintenant un moyen efficace pour l'esprit de découverte et de curiosité. En même temps l'hypothèse servira aussi de fil conducteur, elle remplacera en quelque sorte la question de départ, qui ne devra pas être oubliée tout ou long de la recherche. Elle permettra de sélectionner dans la multitude des données du terrain, celles qui sont les plus pertinentes, c'est-à-dire leur efficacité pour tester l'hypothèse.

Donc, elle se présente comme une proposition de réponse aux questions préliminaire posée au chapitre introductif. Ces réponses provisoires et sommaires guideront le travail de recueil et l'analyse des données et devront en revanche être testées, corrigées et approfondies.

3. Analyse et interprétations des résultats du questionnaire.

Sans prétendre nous baser sur un échantillon typique nous avons délimité géographiquement notre cas d'étude. Sur le plan urbanistique et spatial : Béjaia et sa périphérie, et sur le plan administratif : la commune de Béjaia et les seps commune limitrophe : Oued Ghir, Tala Hamza, Boukhlifa, El Kseur, et Toudja.

Il s'agit en l'occurrence du territoire avec une aire d'influence sur toute de la wilaya de Bejaia. Pour mener une analyse de variables qualitatives et sur un thème aussi « sensible » et « nouveau » que la gouvernance urbaine et territoriale et surtout par l'insuffisance de travaux de ce genre en Algérie, les caractéristiques des acteurs sont les suivantes :

3.1. La nature des acteurs

Le nombre total des acteurs est de 20 répartis comme suit :

- Douze (12) représentants des administrations déconcentrées de l'Etat : il s'agit des cadres des directions centrales de la wilaya : Cabinet, DPSB, DRAG, et DAL....
- Dix-huit (18) représentants des directions exécutives sectorielles : Direction du logement, direction de l'environnement, direction d'urbanisme et de la construction, direction des transports, direction des travaux publics, direction de l'industrie.
- Seize (16), Elus locaux, APC, APW, présidents d'APC.
- Quatre (04) Députés et sénateurs.
- Douze (12) Organismes publics et para publics : CTC, ONA, OPGI, CLOA.
- Six (06) Medias : journalistes : Radio, ENTV, chaine privée, presse écrite...
- Seize (16) Opérateurs économiques : Entreprise privé, Entreprise étatique
- Vingt-six (26) Acteur associatif : Société civile, syndicats.
- Soixante-six (66) Citoyen/usager (Habitant et usagers de l'Aire d'étude...
- Dix (10) Page Facebook (plus de 20 000 abonnées, 20k, Réseaux sociaux)
- Quatorze (14) Bureau d'étude et d'expertise en urbanisme et métiers de la ville

Le tableau suivant représente en détail les résultats et le nombre d'acteurs ayant participé dans notre questionnaire.

TROISIEME PARTIE : CHAMP D'INVESTIGATION PRATIQUE

Ville de Bejaia et géogouvernance : Essai d'élaboration d'une approche de gestion urbaine territoriale durable

Tableau N° 01.07 : La nature de l'acteur

	<i>Type d'acteur</i>	Nbr	%
01	Administrations déconcentrées de l'Etat : Cabinet, DPSB, DRAG, et DAL..	12	06 %
02	Directions exécutives sectorielles (Urbanisme et construction, logement, travaux publics,...)	18	09 %
03	Elu local : Maire ou élus APC/APW	16	08 %
04	Député /sénateur	04	02%
05	Organismes publics et para publics : CTC, ONA, OPGI, AADL, CLOA.	12	06%
06	Medias : Radio, ENTV, chaine privée, presse écrite...	06	03 %
07	Opérateurs économiques : Entreprise privé / Entreprise étatique	16	08%
08	Acteur associatif : Société civile, syndicats.	26	13%
09	Citoyen/usager (Habitant et usagers de l'Aire d'étude...)	66	33%
10	Réseaux sociaux, Page Facebook (plus de 20 000 abonnées, 20k)	10	05%
11	Bureau d'étude et d'expertise en urbanisme et métiers de la ville	14	07 %
T	Total des réponses	200	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

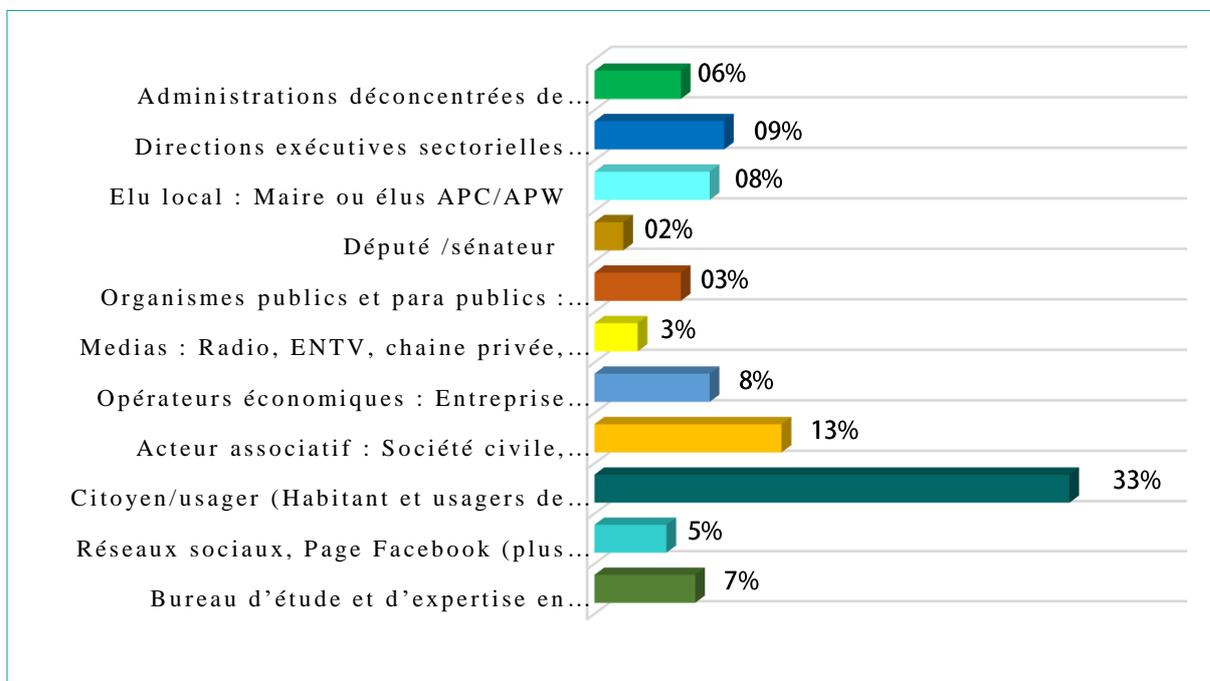


Figure N °03.07 : La nature de l'acteur : pourcentage et nombre de participants

Suite à notre travail de coordination avec ensembles des cadres des administrations et autres institutions ou acteurs associatifs, nous avons pu constater une certaine bienveillance

grâce à notre réseau de connaissance et de relation qu'on a pu entretenir depuis le début de notre recherche. Cependant, ceci n'exclut pas le fait « *de refuser de collaborer* » par certains acteurs, qui ont montré l'absence d'intérêt de participer à notre questionnaire sans avancer des explications ou motifs de refus.

Il s'agit beaucoup plus des opérateurs économiques qui ont un poids important à Béjaïa. Conformément aux tableaux précédent, et à la figure qui représente les pourcentages des acteurs selon leurs appartenance : nous avons eu pour notre questionnaire :

- **(6 %) *représentants des administrations déconcentrées de l'Etat*** : il s'agit des cadres des directions centrales de la wilaya : Cabinet, DPSB, DRAG, et DAL, leurs réponses sont d'une valeur inestimable dans notre étude car ils représentent des acteurs clés dans l'approche de gouvernance urbaine.
- **(9%) *représentants des directions exécutives sectorielles*** : en majorité se sont des cadres et dirigeants dans les directions du logement, direction de l'environnement, direction d'urbanisme et de la construction, direction des transports, direction des travaux publics..
- **(8%) *Elus locaux, APC, APW, présidents d'APC***, nous avons bien apprécié la collaboration des élus dans plusieurs communes, ainsi que les élus de l'APW de Béjaïa qui ont montré un intérêt majeur au sujet de notre recherche et la volonté d'instaurer une politique urbaine basée sur les SIG ET TIC. Leurs réponses sont importants pour avoir des analyse sur les contraintes des
- **(2%) *Députés et sénateurs***, aussi pour ce cas, nombreux d'entre eux n'ont pas répondu favorablement à notre demande.
- **(6%) Organismes publics et para publics** : CTC, ONA, OPGI, CLOA. Ces services assurent l'interface directe de la gestion urbaine et territoriale. Ils jouent l'articulation entre les différents secteurs et projet urbains.
- **(3%) *Medias*** : journalistes : Radio, ENTV, chaîne privée, presse écrite... Par rapport à notre vécu dans la ville de Béjaïa, nous avons pu peser le poids des medias dans certaines décisions à l'échelle de la ville. Les réponses des journalistes étaient nécessaires étant donné qu'ils ont accès à plusieurs informations sur le développement local, les projets urbains, et ils tissent de bonnes relations avec les responsables de la wilaya et des différentes directions, ainsi qu'avec les opérateurs économiques et acteurs associatifs.
- **(8%) *Opérateurs économiques*** : Entreprise privée, Entreprise étatique : pour les entrepreneurs, industriels et producteurs, certains ont répondu favorablement, d'autres ont refusé

carrément de participer à l'enquête. Nous avons souhaité avoir plus de réponses de ces opérateurs pour bien analyser les liens conflictuels dans plusieurs projets dans la région d'étude. Parfois avec l'administration publique et parfois en face à face avec les citoyens et les associations.

- **(13 %) Acteur associatif** : Société civile, syndicats, qui représente une force majeure de la société civile notamment à Bejaia qui connaît une maturité très remarquable. Les acteurs associatifs dans notre aire d'étude agissent sur deux fronts tout dépend de la nature du projet ou du problème urbains. Parfois les associations interviennent pour sensibiliser sur une situation, inviter les autorités ou les responsables à régler un problème. Mais dans plusieurs, on assiste à des opérations d'opposition aux projets urbains ou de réalisation des réseaux d'assainissement, de Gaz ou d'AEP, de ligne électriques, de projet de CET....
- **(33 %) Citoyen/usager (Habitant et usagers de l'Aire d'étude)** : la participation des citoyens dans ce questionnaire pourtant ils ne sont pas des administrateurs ou des citoyens engagés dans des associations montre l'intérêt que portent les citoyens de Bejaia aux affaires de leurs territoires et aux problématiques de la gestion urbaine.
- **(5%) Page Facebook (plus de 20 000 abonnés, 20k, Réseaux sociaux)**, les pages Facebook dans notre aire d'étude jouent un rôle crucial dans les débats et les discussions sur les projets de développement et les rouages administratifs et politiques. Nous avons constaté ces dernières années l'émergence de plusieurs pages qui assurent l'information et la communication sur plusieurs sujets et problèmes liés à la gestion urbaine et territoriale.
- **(7%) Bureau d'étude et d'expertise en urbanisme et métiers de la ville**, Bejaia présente énormément de bureaux d'étude spécialisés dans l'urbanisme, et métiers de la ville. Beaucoup d'entre eux ont réalisé des instruments d'urbanisme (PDAU et POS). Et ils ont une confrontation directe avec les autres acteurs de la ville : le wali, la direction du logement, la direction de la construction....

3.1.1. Les caractéristiques de l'acteur

Pour l'âge des acteurs, nous avons pu calculer la moyenne à **43 ans**. L'âge varie entre **23 ans et 71 ans**. Nous avons eu toutes les tranches de la société. Et pour l'expérience des acteurs dans leurs postes, a varié entre **2 ans à 35 ans**. La moyenne période d'expérience est estimée à **11.5 ans**. Ce qui donne une très grande crédibilité à notre questionnaire. Les réponses formulées ne sont pas émises fortuitement, mais elles sont les résultats d'une grande expérience dans le poste de responsabilité.

Tableau N° 02.07 : Les relations avec les autres acteurs de la ville ?

	Comment vous entretenez vos relations avec les autres acteurs de la ville ?	%
01	Echanges d'information	25 %
02	Réunions officielles	15 %
03	Amitié	20 %
04	Les trois à la fois	40 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Cette question va nous servir pour comprendre la nature des relations qui existent entre les différents acteurs. Et comment ils exercent leurs collaborations professionnelles. Diverses modalités d'action et d'agissement reflètent les aspirations et les besoins des acteurs, citons ainsi la nécessaire coordination, le développement de procédures contractuelles et de nouveaux instruments ou techniques d'action afin de stabiliser les relations et les engagements des acteurs territoriaux.

Ceci implique dans la majorité des situations des jeux de négociations, de compromis, d'alliances et des rapports de force entre groupes et acteurs divers. Un comportement obéissant à leurs propres logiques d'intérêt, parfois exerçant des responsabilités sur des domaines de compétences parfois partagés, parfois disputés, mais jamais absolument étanches (Bertrand Et Alii, 2001, P.6). Ceci suppose l'activation de relations et des réseaux multiples où diverses formes de proximité -tant géographiques qu'organisationnelles- et informelle pourront jouer.

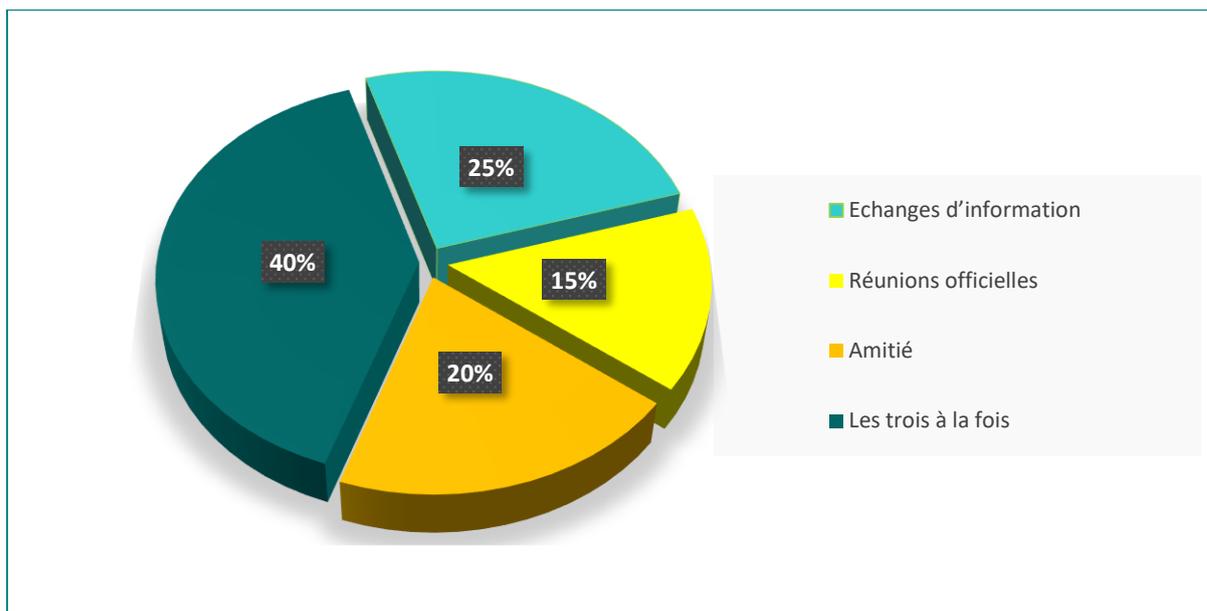


Figure N ° 04.07 : Les relations avec les autres acteurs de la ville

Les résultats ont montré que la nature des relations diffère et se distingue comme suite : 25 % des échanges d'information. 15% des réunions officielles. 20 % des relations d'amitié ou des relations informelle. 40% des acteurs utilisent les trois formes de relation dans leurs exercices de collaboration. Ceci montre bien que les canaux de communication et de collaboration entre les acteurs sont insuffisants ou bien inefficaces. Ce qui pousse les responsables à entretenir des relations amicales et informelles pour traiter des sujets de gestion urbaine.

3.2. La perception de la géogouvernance urbaine et territoriale (GUT⁹¹):

La troisième partie du questionnaire a été réservée à la notion de la géogouvernance urbaine et territoriale. Il s'agissait de demander aux différents acteurs territoriaux leur propre perception et contraintes de la géogouvernance. Cette partie avait pour objectif sur les moyens mobilisés pour cette fin et si l'environnement réglementaire politique et administratif est favorable. Elle reflète de cette manière le degré d'implication des acteurs dans le processus de la géogouvernance territoriale dans la ville de Bejaia et sa périphérie. Après avoir énoncé la définition de la géogouvernance, La question était comme suite :

3.1 Jugiez-vous l'environnement politique favorable à la géogouvernance ?

⁹¹Pour le reste du document, nous allons utiliser l'abréviation GUT, pour la géogouvernance urbaine et territoriale

Tableau N° 03.07: L'environnement politique de la géogouvernance

	Jugiez-vous l'environnement politique favorable à la géogouvernance ?	%
01	Favorable	10 %
02	Défavorable	25 %
03	Nécessite du temps	65 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Vingt (20) acteurs urbains, qui représente 10 % des réponses exprimé considère que l'environnement politiques est favorable à la géogouvernance. Un quart (25 %) considère que c'est défavorable. Cependant le reste des acteurs (65%) renvoie la question à la troisième option. C'est à dire l'approche de géogouvernance nécessite du temps.

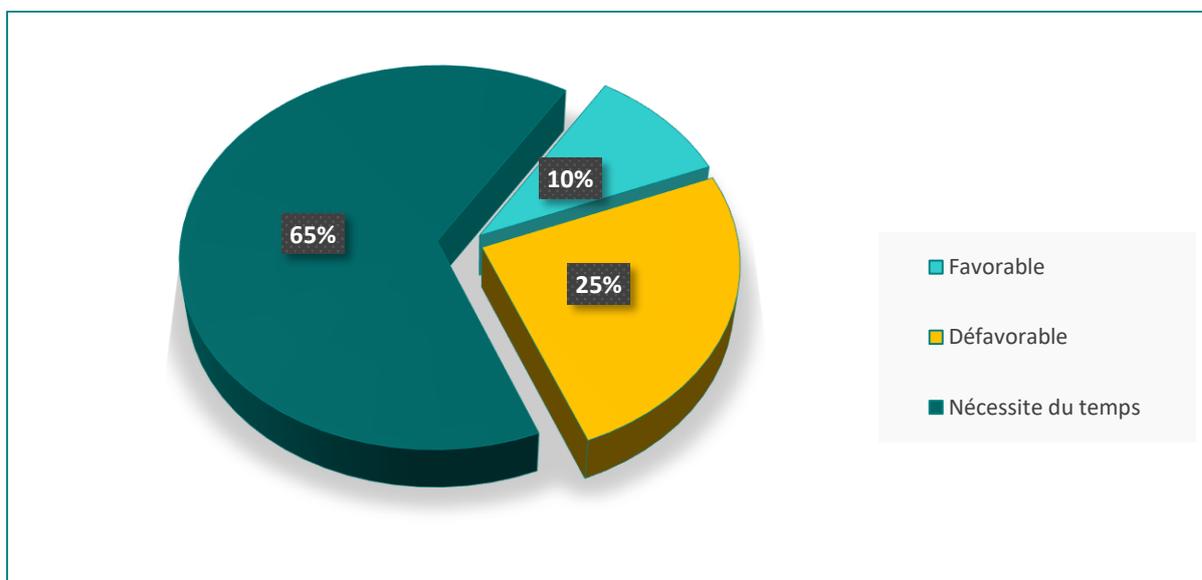


Figure N ° 05.07 : L'environnement politique de la géogouvernance

Pour interpréter cette réponse, il faut reconnaître comme bien souligné doublement dans le chapitre introductif et aussi dans la partie théorique que le concept et l'approche de géogouvernance est peu connue dans les espaces académiques et scientifiques. Alors là dans les espaces professionnelles, administratifs et techniques. Une grande partie d'acteur n'ont que des notions superficielles sur ce concept.

Tableau N°04.07 : Jugiez-vous l'environnement administratif et réglementaire favorable à la géogouvernance ?

	Jugiez-vous l'environnement administratif favorable à la géogouvernance ?	%
01	Favorable	10 %
02	Défavorable	20 %
03	Nécessite des changements	70 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Vingt (20) acteurs urbains, qui représente 10 % des réponses exprimé considère que l'environnement administratif réglementaire est favorable à la géogouvernance. (20 %) considère que c'est défavorable. Cependant le reste des acteurs, la majorité écrasante (70%)renvoie la question à la troisième option. C'est à dire l'approche de géogouvernance nécessite des changements d'ordre administratif et réglementaire.

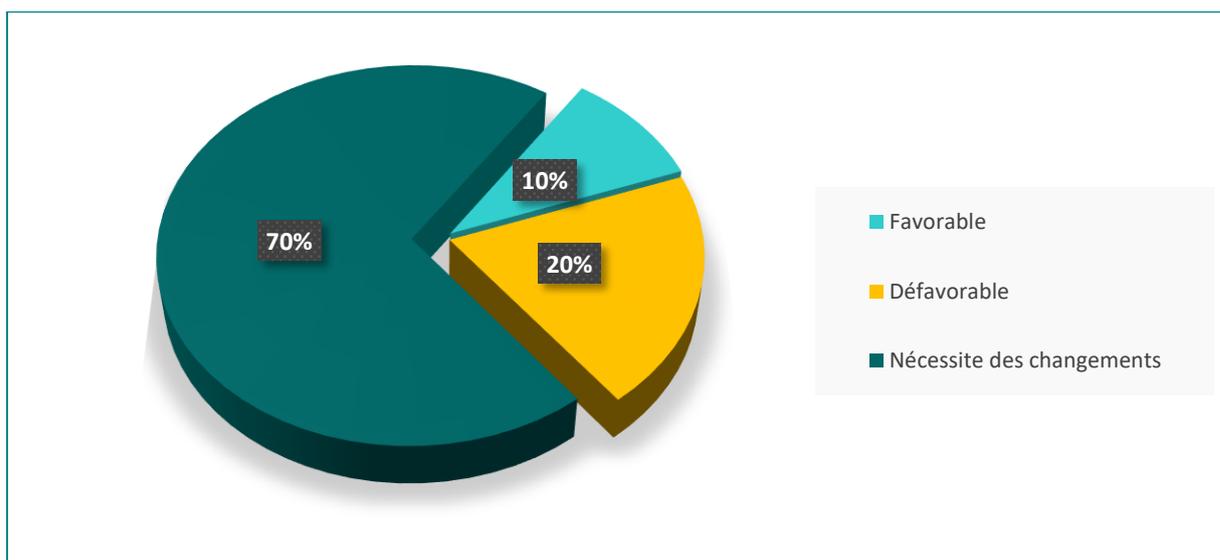


Figure N ° 06.07 : L'environnement administratif et réglementaire favorable à la géogouvernance

Pour détailler cette réponse, et comprendre quels sont les types de changements qu'il faut entamer pour crée un contexte politique, administratif et réglementaire nécessaire pour appliquer l'approche de géogouvernance. Nous avons posé la question suivante.

Tableau N° 05.07 : Les changements qui sont nécessaires pour l'application de la démarche de géogouvernance urbaine

	Quel type de changements qui sont nécessaires pour l'application de la démarche de géogouvernance urbaine ?	%
01	Révision du code de la commune	10 %
02	Révisions du code de la wilaya	05 %
03	Une nouvelle loi d'orientation de la ville	12 %
04	Révision des instruments d'urbanisme (PDAU et POS)	8 %
05	Révision générale de la réglementation liée à la ville et l'urbanisme	70 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour la majorité des acteurs (70 %), ils considèrent que nous sommes dans l'obligation de faire une révision générale de la réglementation liée à la ville et l'urbanisme. Une minorité formée de (5%) renvoie les changements nécessaires pour l'application de la démarche de géogouvernance urbaine à la révision du code de la wilaya. En revanche, presque un quart des acteurs respectivement (10%) et (12%) considère qu'il faut faire révision du code de la commune, et l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation de la ville.

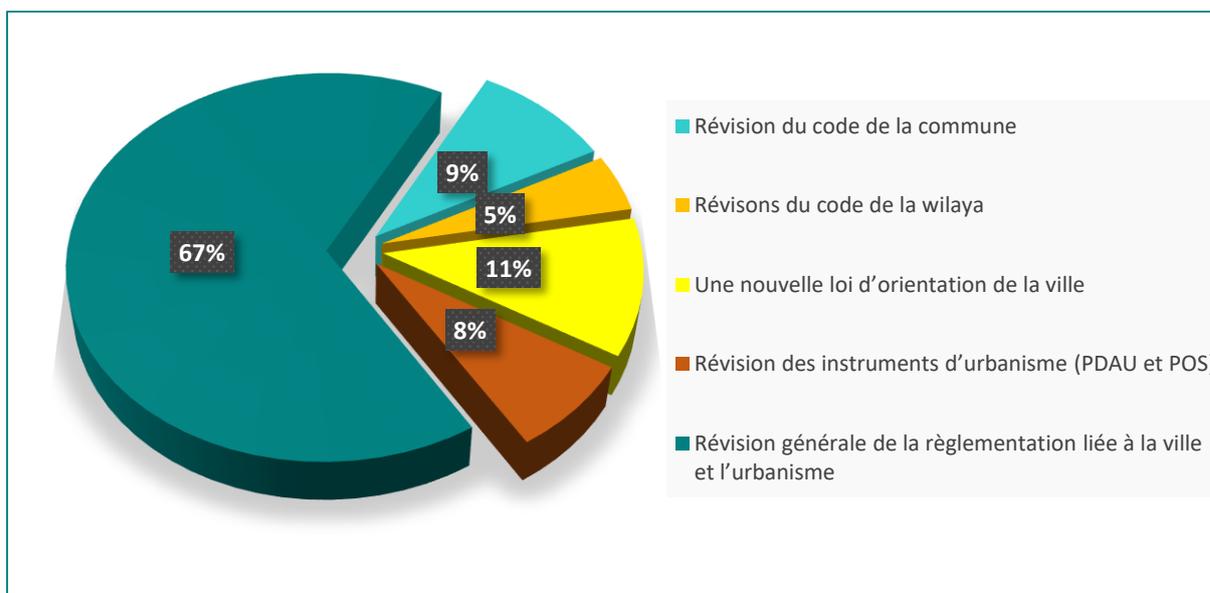


Figure N ° 07.07 : Les changements qui sont nécessaires pour l'application de la démarche de GUT

Certainement, si on se réfère à la réglementation liée à l'urbanisme et la ville, l'Algérie témoigne d'un retard énorme et de contradiction faramineuses en matière de synchronisation des règlement de l'urbanisme et de la ville aux rivalités politiques, culturelles, sociales et économiques du pays. Sachant que nous somme en 2024 et Loi n° 90-29 relative à l'aménagement et l'urbanisme⁹² est toujours en vigueur. C'est à dire après 34 ans d'application, elle reste malgré les hécatombes urbanistiques.

Tableau N° 06.07 : L'impact de la multitude des réseaux d'acteurs sur la décision de la gestion urbaine et territoriale

	D'après vous, que peut être l'impact de la multitude des réseaux d'acteurs sur la décision de la GUT ?	%
01	Complexité	15 %
02	Homogénéité	05 %
03	Conflits	25 %
04	Coordination	55 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Les résultats ont montré que l'impact de la multitude des réseaux d'acteurs sur la décision de la gestion urbaine et territoriale et se distingue comme suite : (15%) Complexité. (5%) Homogénéité. (25%) c'est à dire un quart des acteurs considère que le résultat de cette multitude d'acteur c'est la présence de Conflits. Par contre (55 %) des acteurs, c'est à dire une majorité absolue atteste que le résultat c'est la coordination. Le plus important, c'est que la majorité croit vraiment à l'impact de la multitude des réseaux d'acteurs dans la décision de la gestion urbaine.

⁹²Cette loi fixe les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique. Elle est composée par 81 articles répartis en 8 chapitres : Principes généraux(I) ; Règles générales d'aménagement et d'urbanisme (parcelles constructibles, distances, hauteur, etc..) (II) ; Instruments d'aménagement et d'urbanisme : plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme, plans d'occupation des sols (III); Dispositions particulières applicables à certaines parties du territoire, telles que le littoral, les territoires à caractère naturel et culturel marqué, les terres agricoles à potentialités élevées ou bonnes (IV); Permis de lotir, de construire de démolir (V); Clôture (VI); Sanctions (VII); Dispositions particulières et transitoires (VIII).

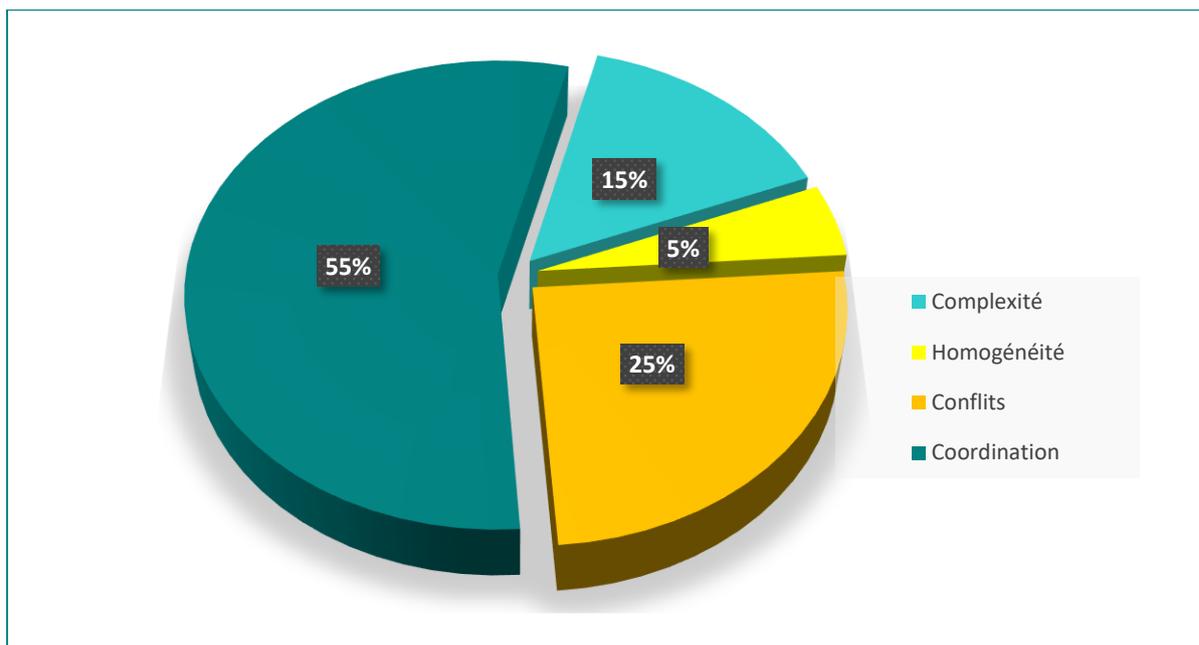


Figure N ° 08.07 : L'impact de la multitude des réseaux d'acteurs sur la décision de la GUT

La mise en réseau des acteurs urbains administratifs et économiques et à une échelle locale est génératrice d'externalités positives. Plusieurs formes d'organisations peuvent alors naître de cette mise en réseau, et présentent des avantages en termes de coordination dus simultanément à l'existence de liens socio-économiques et de la mise en œuvre d'actions concertées favorables à un développement local (Filippi et Torre, 2000).

Tableau N° 07.07 : L'impact de l'usage des SIG dans la gestion urbaine

	D'après vous, que peut être l'impact de l'usage des SIG dans la gestion urbaine ?	%
01	Améliorer la décision	55 %
02	Faciliter la gestion	35 %
03	Sans impact	07 %
04	Compliciter la gestion	03 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

La majorité des acteurs à savoir (55 %) estime que les SIGs contribuent à l'amélioration de la décision dans la gestion urbaine. (35%) Estime que sa facilite la gestion. Le reste considère que les SIGs soit ils n'ont pas d'impacts ou ils compliquent la gestion.

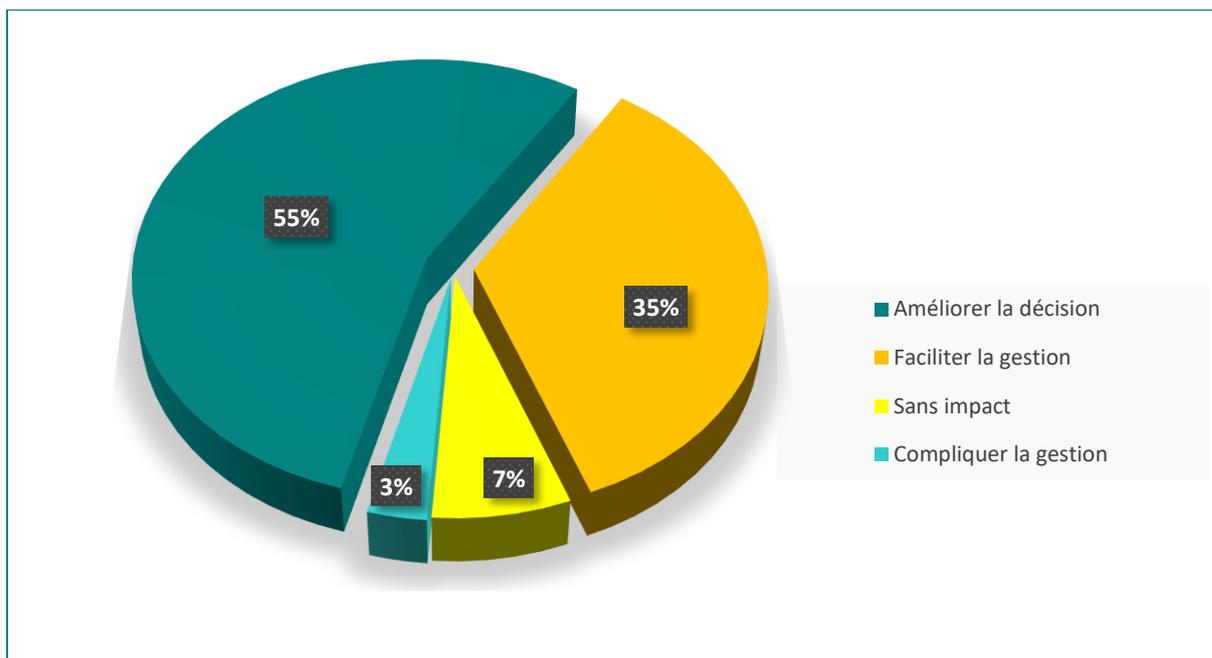


Figure N° 09.07 : L'impact de l'usage des SIG dans la gestion urbaine

Certainement que l'apport des SIGs dans la gestion urbaine est très crucial. Il apparaît important de concevoir des moyens d'inclure aux représentations « officielles » de nouvelles informations s'appuyant sur l'expérience des citoyens comme acteur. La connaissance qu'un individu ou un collectif possède de sa ville, de son quartier, de son environnement immédiat et quotidien, représente une source d'information exploitable et utile dans des processus de gestion urbaine et de planification territoriale.

Tableau N° 08.07 : L'impact de l'usage des TIC dans la gestion urbaine

	D'après vous, que peut être l'impact de l'usage des TIC dans la gestion urbaine ?	%
01	Améliorer la décision	25 %
02	Faciliter la gestion	60 %
03	Sans impact	06 %
04	Compliquer la gestion	09 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

La majorité des acteurs à savoir (60 %) estime que les TICs contribuent à faciliter la gestion urbaine. (25%) Estime que sa améliore la décision. Le reste considère que les TICs soit ils n'ont pas d'impacts (6%) ou ils compliquent la gestion (9%)

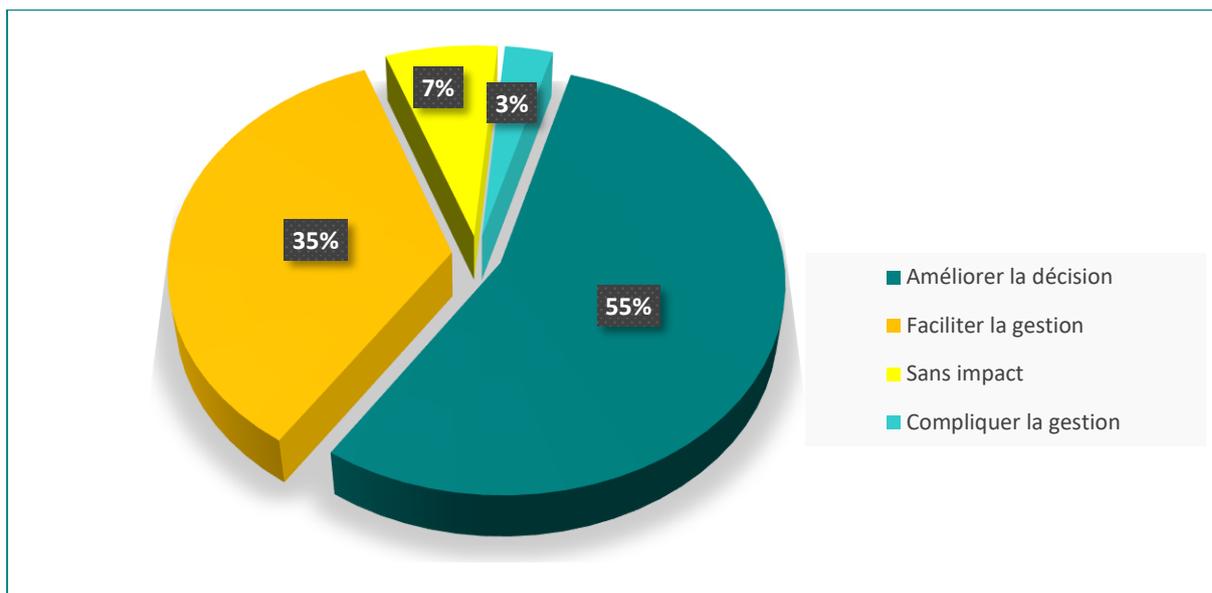


Figure N ° 10.07 : L'impact de l'usage des TIC dans la gestion urbaine

En effet, et ce qui concerne les technologies de l'Information et de la Communication (TICs), elles sont aujourd'hui présentées comme vecteur possible d'un renouveau de la citoyenneté (Vedel, 2003 ; Belattaf et Meradi, 2007).

Elles offrent en effet, des sources d'information extrêmement abondantes et d'un accès très facile, permettant la création de forums de discussions politiques, de collaboration inter acteurs, facilitent les mobilisations, rendent théoriquement possible une plus grande participation des acteurs et des citoyens à l'élaboration des projets communs, etc.

Pour les théoriciens de la démocratie comme Tixier-Guichard et Chaize (1999), le « bon » citoyen est un citoyen éclairé qui, pour prendre de bonnes décisions, doit connaître le monde qui l'entoure et pouvoir évaluer l'action de son gouvernement. Ceci ne peut être possible qu'avec une large émergence des TICs dans les villes.

Tableau N° 09.07 : Mission des acteurs dans la gestion urbaine

	Votre mission dans la gestion urbaine consiste à une tâche de :	%
01	Concertation et consultation : donner un avis	09 %
02	Collaboration et coordination multi-échelle	11 %
03	Financement : sponsoring ...	04 %
04	Exécution : appliquer les décisions et réaliser des tâches exécutives	16 %
05	Contrôle et suivie : assurer la supervision et le contrôle	11 %
06	Information : transmettre des informations et médiatisation.	04%
07	Accompagnent et sensibilisation ...	40 %
08	Le tout à la fois.	05 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour la question des missions des acteurs dans la gestion urbaine, (40%) ont estimé que leurs mission était l'Accompagnent et la sensibilisation. (16%) Exécution : appliquer les décisions et réaliser des tâches exécutives, (11%) Collaboration et coordination multi-échelle, (11%) Contrôle et suivie : assurer la supervision et le contrôle, (9%) Concertation et consultation : donner un avis. Et deux fois (4%) pour «Financement : sponsoring et Information» et «transmettre des informations et médiatisation ».

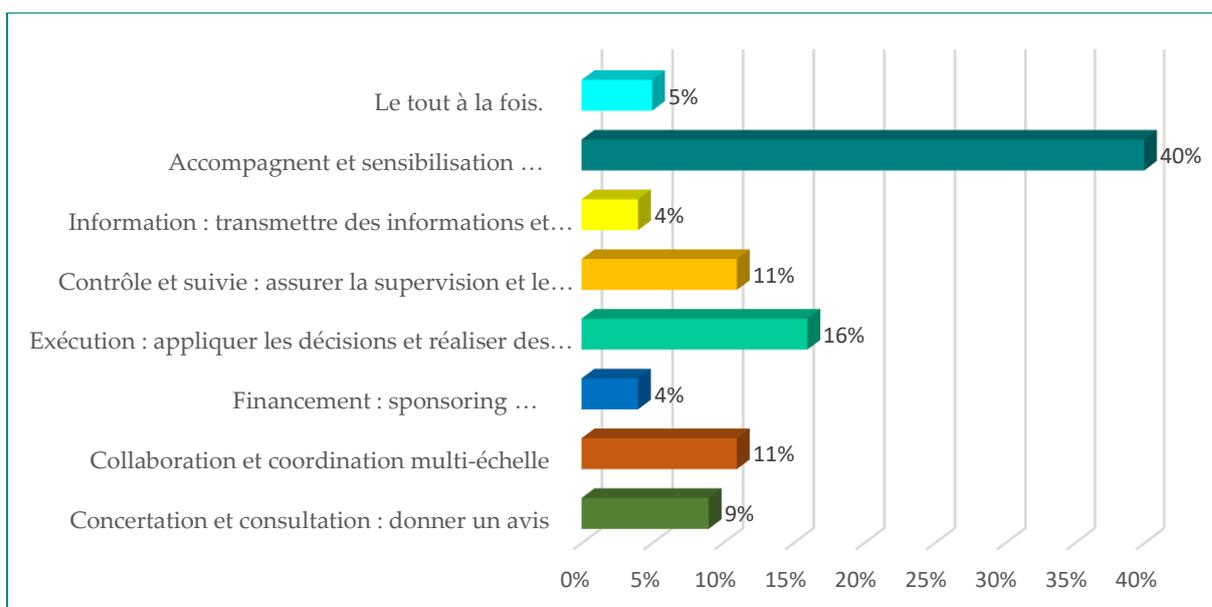


Figure N ° 11.07 : Mission des acteurs dans la gestion urbaine

On se rappelle bien du premier tableau de notre questionnaire liée à la nature des acteurs. Une grande partie était des citoyen et acteurs associatif. C'est pour cette raison que la réponse ici sera la mission « accompagnement et sensibilisation ».

Nous constatons uniquement (16%) des acteurs qui ont pour mission l'exécution et application des décisions. Le pourcentage de (4%) des acteurs qui assure la communication montre clairement la défaillance remarquable de coordination inter acteur. Aussi, sa confirme et sa justifie l'utilisation des méthodes informelle et amicales pour communiquer, chose qu'on avait démontré dans la question liée aux formes de relation entretenues entres les acteurs de la gestion urbaine.

3.3. Analyse du jeu d'acteur dans une démarche de géogouvernance à Bejaia

Tableau N° 10.07 : Influence de la relation qui existe entre les acteurs sur les décisions prises

	Pensez-vous que la relation qui existe entre les acteurs influence les décisions prises ?	%
01	Oui, toujours,	58 %
02	Parfois,	34 %
03	Aucune influence	08 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Conformément au tableau en haut, une majorité des acteurs (58%) estime que la relation qui existe entre les acteurs influence toujours les décisions prises. (34%) estime que parfois sa arrive. Par contre le reste des acteurs qui représente (8%) considère qu'il n'y a aucune influence de la relation entre les acteurs sur les décisions prise.

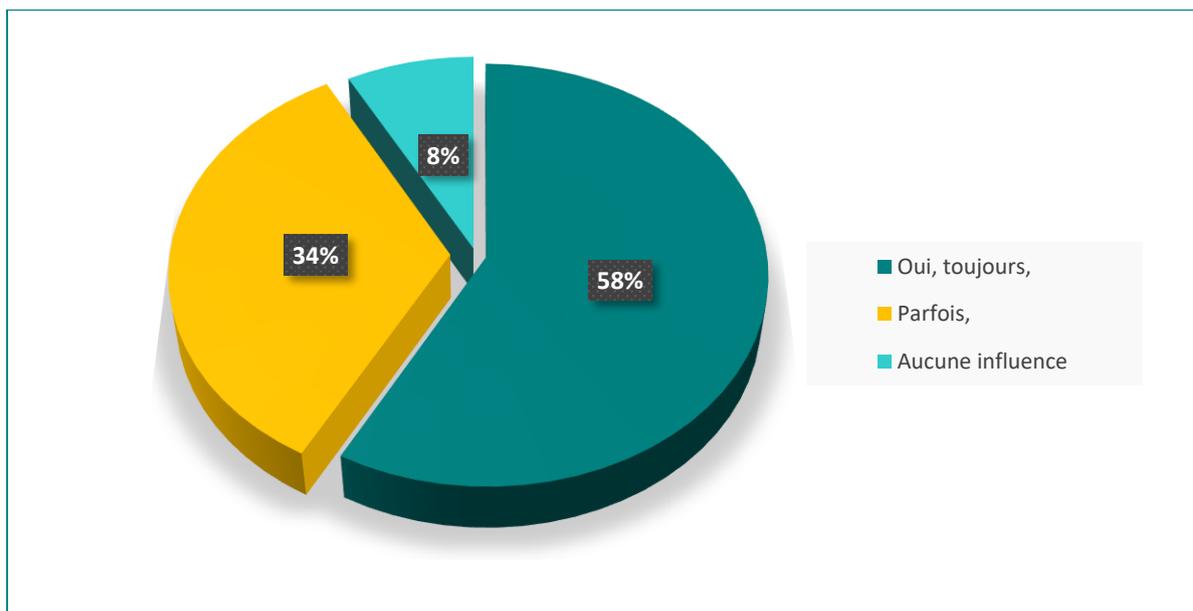


Figure N ° 12.07 : Influence de la relation qui existe entre les acteurs sur les décisions prises

L'influence sur la décision peut se définir par la capacité à amener une personne à modifier son système de valeurs, son point de vue, et par voie de conséquence, à avoir un impact sur ses décisions et comportements (Barbier et Fointiat, 2015).

Cette définition met l'accent sur la capacité à modifier les actions d'autrui, les intentions des acteurs, qu'elles soient des convictions techniques, des votes sur un projet, des prises de position ou toute autre forme d'engagement qu'une organisation ou une direction puisse souhaiter de la part de ses parties prenantes.

Tableau N° 11.07 : Formes de l'interaction entre les acteurs

	Au niveau de la ville de Bejaia, l'interaction entre acteurs se présente sous quelle forme ?	%
01	Coopération et coordination	09 %
02	Conflit et opposition	58 %
03	Protocolaire et formelle	33 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Conformément au tableau en haut, une majorité des acteurs (58%) estime que l'interaction entre acteurs urbains prend forme d'opposition. (33%) estime que la forme d'interaction est protocolaire et formelle. Par contre le reste des acteurs qui représente (9%) considère qu'il n'y a une coopération et une coordination.

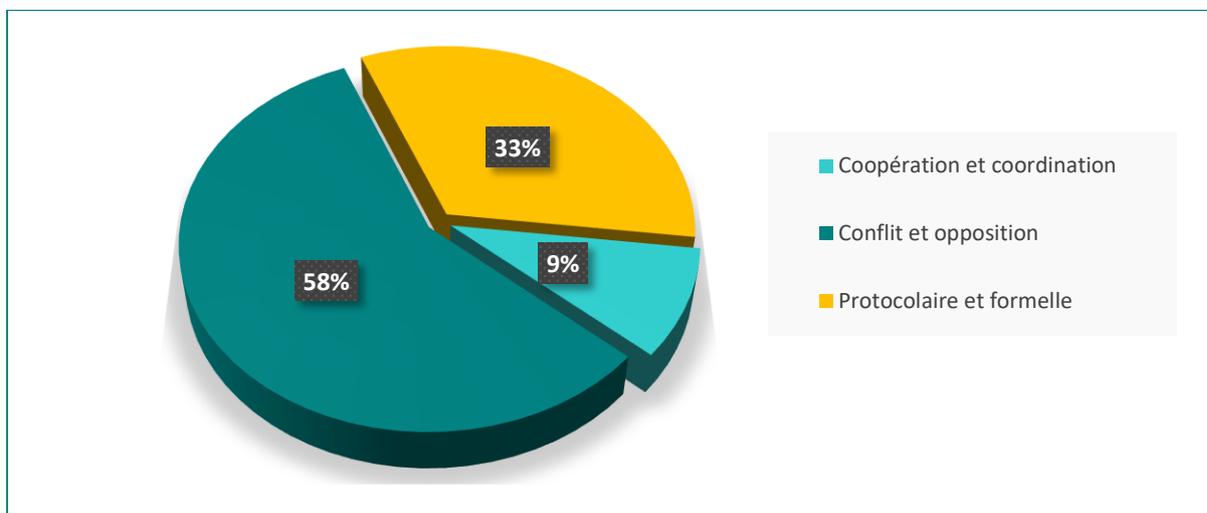


Figure N °13.07 : Formes de l'interaction entre les acteurs

Pour notre travail de terrain, nous avons pu définir trois catégories d'opposition à l'échelle urbaine. « *Opposition de peur* », exercée par certains acteurs de la ville ou manipulée par des lobbies qui détiennent des intérêts majeurs économiques ou fonciers dans la ville.

Une « *opposition légitime* », qui décrit un chemin d'engagement moins fort, qui garde une opposition marquée tout au long des débats, tout en « jouant le jeu » ; il s'agit des acteurs qui essaient d'ajuster ou de corriger les erreurs et les décisions qui peuvent être aléatoires ou non réfléchies. Et enfin une « *opposition catégorique* », chemin pris par certains élus en particulier, des APC et APW, ceci est lié dans une grande partie à l'affiliation partisane et à l'appartenance politique à des groupes d'Alliance. Notamment dans la répartition du budget ou la distribution de certains projets d'infrastructure et lors des délibérations d'assemblées populaires de wilaya ou d'APC.

Sachant que Béjaïa compte une formation politique très divergente et antagoniste dans les majorités des assemblées. À savoir les formations politiques suivantes : FFS, RCD, FLN, RND et les Indépendants. Les conflits internes au niveau des assemblées parfois s'étendent à la route et aux associations. L'opposition est exercée par des groupes d'association, notamment ceux qui s'opposent catégoriquement à la réalisation de certains projets qu'ils jugent inadéquats ou des propositions dans lesquelles ils n'ont pas été associés. Et parfois

pour demander des projets de développement. Bejaia a vécu un calvaire insupportable de coupure de route quotidienne à cause de ses pratiques d'opposition au niveau des assemblées, des administrations et des associations.

A titre d'exemple, un communiqué de la radio Soummam a souligné le 20 aout 2020 la coupure de quatre axes routier dans le même jour :

- RN9 (Bejaia- EST du pays) : Fermée à Thala Khaled, commune d'Aokas.
- RN43 (Bejaia- Jijel) : Fermée à Melbou centre et au village Essahel.
- CW 21 (Semaoun- Amizour) : Fermée par les habitants du village Attemousse.
- Route de l'arrière port (Bejaia) : Fermée par les travailleurs de NUMILOG.



Figure N° 14.07 : Phénomène d'opposition et de coupure de route à Béjaia

Source : Auteur, 2020

Pour analyser davantage ce phénomène nous avons posé la question sur les sources essentielles de conflit de décision dans la démarche de gestion urbaine. Les réponses prouvent nous amener à une explication détaillée et poussé à ce phénomène.

Tableau N° 12.07 : Les sources de conflit de décision dans la démarche de gestion urbaine

	Selon vous quelles peuvent être la ou les sources essentielles de conflit de décision dans la démarche de gestion urbaine ?	%
01	Divergence d'intérêts	11 %
02	Facteur financier (budget)	06 %
03	Problèmes de communication	11 %
04	Défaillance des instruments d'urbanisme	06 %
05	Emergence des réseaux sociaux (Facebook)	3 %
06	Corruption	10 %
07	Affinités politique (Conflit entre les partis et groupes)	25 %
08	Mécanisme administratif (lenteurs, blocage bureaucratie)	16 %
09	Tous les facteurs à la fois	12 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour la question les sources essentielles de conflit de décision dans la démarche de gestion urbaine, une confirmation de notre explication en haut, vient des réponses des acteurs. Un quart d'entre eux (25%), revoie les conflits de gestion et de décisions aux affinités politiques (Conflit entre les partis et groupes). (16%) ont estimé que le problème est lié aux mécanismes administratifs (lenteurs, blocage bureaucratie). (11%) aux divergences d'intérêts, (11%) Problèmes de communication. (6%) deux fois respectivement : au facteur financier (budget), et aux défaillances des instruments d'urbanisme. Et enfin, (3%) Emergence des réseaux sociaux (Facebook), qui impact doublement la décision politiques des acteurs et qui influence par la pression les manouvres des acteurs administratifs et opérateurs économiques.

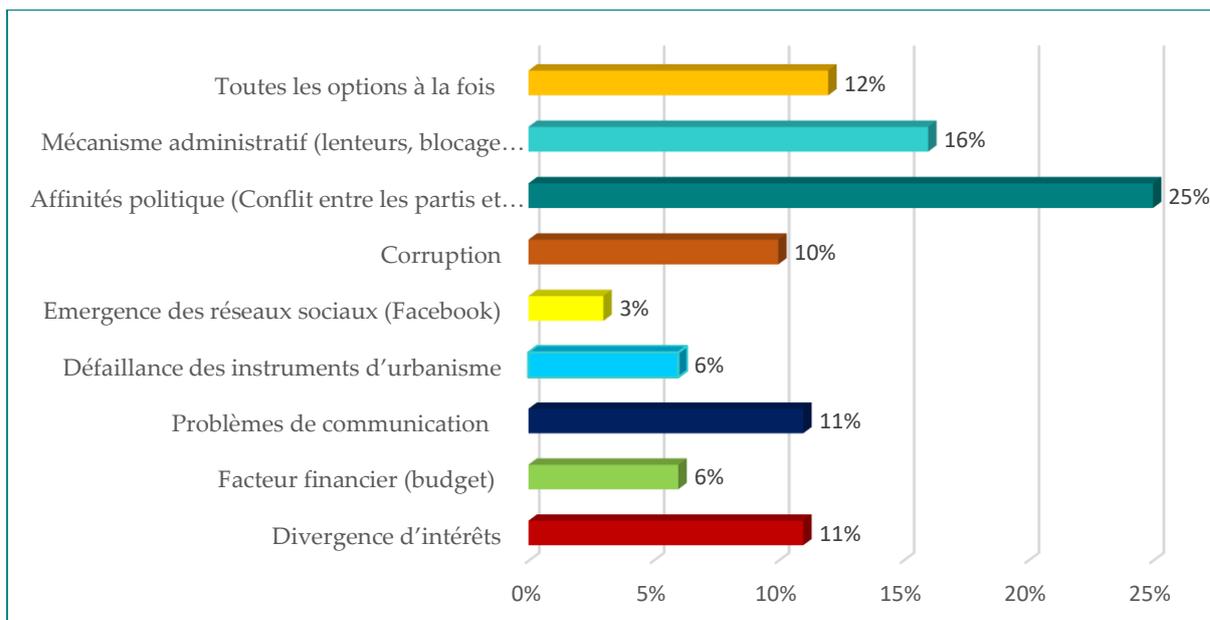


Figure N ° 15.07 : Les sources de conflit de décision dans la démarche de gestion urbaine

La grande partie des acteurs confirment que les sources de conflits sont en première lieu d'origine politique lié aux divergences des élus au niveau des assemblées. Ceci prend plusieurs formes, comme bien expliqué dans la question précédente. Cependant le restent des acteurs se partagent sur les autres facteurs de conflits notamment, les mécanismes administratifs (lenteurs, blocage bureaucratie), les divergences d'intérêts, les problèmes de communication, le facteur financier (budget), et aux défaillances des instruments d'urbanisme.

Le problème de commination qui existe au nouveau des acteurs de la ville de Bejaia est très apparent non seulement aux rouages d'administration, au bien aux réunions de travail, mais aussi sur le terrain. Nous avons pu observer pendant notre travail du terrain en mois de Mars 2023. L'existence d'un bloc qui fait partie du projet des cent (100) locaux commerciaux du président de la république au niveau de la commune de Boukhlifa. Une partie du bloc est fin, l'autre est inachevé pourtant il s'agit du même projet.

Après notre enquête au niveau des services de l'APC de ladite commune. Il s'est avéré que l'APC a entamé la réalisation du même projet, après quelque mois, les services de la SONELGAZ ont passé pour la réalisation d'une ligne électrique de haute tension. Ces derniers ont eu déjà le permis de construire de ligne de transport énergétique. Les services de l'APC n'ont trouvé que d'arrêter les travaux de finition des locaux dans le coté survolé par la ligne électrique. La figure suivant explique la situation décrite ici.

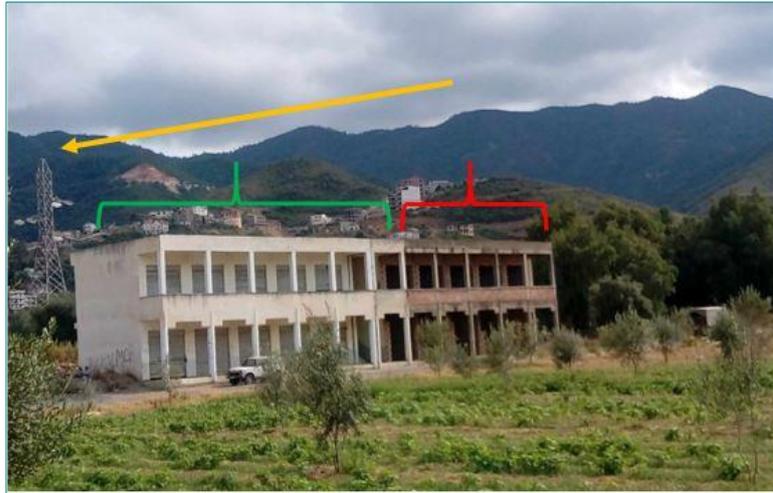


Figure N ° 16.07 : Absence de coordination entre les acteurs (APC, Sonelgaz)

Source : Auteur, mars 2023

Un autre problème qui relève d'une absence total de coordination de coordination entre les services de l'Etat. Ce qui est arrivé le 13 mai 2024. Et suite aux réclamations des citoyens sur les réseaux sociaux à propos d'un bouchon de circulation à l'entrée de la ville de Bejaia. Après quelque heure, la page officielle de la direction des travaux public de Bejaia lance un communiqué dans l'objet, il décline toute responsabilité de l'embouteillage sur la RN° 12, et que le problème s'agit des travaux entrepris par l'APC d'Oued Ghir sans aucune autorisation. (Voir la figure N ° 17.07)



Figure N ° 17.07 : Absence de coordination entre les acteurs (APC, DTP)

Source : Auteur, Mai 2024.

Tableau N° 13.07 : Dépendance de la géogouvernance urbaine et territoriale de l'implication des acteurs de la ville

	Pensez-vous que la géogouvernance urbaine et territoriale dépend avant tout de l'implication des acteurs de la ville ?	%
01	Oui, toujours	76 %
02	Non pas forcément	24 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour la question que si la géogouvernance urbaine et territoriale dépend avant tout de l'implication des acteurs de la ville. La majorité absolue (76 %) des acteurs ont été d'accord. Le reste composé de 24% des acteurs pense que ce n'est pas forcément.

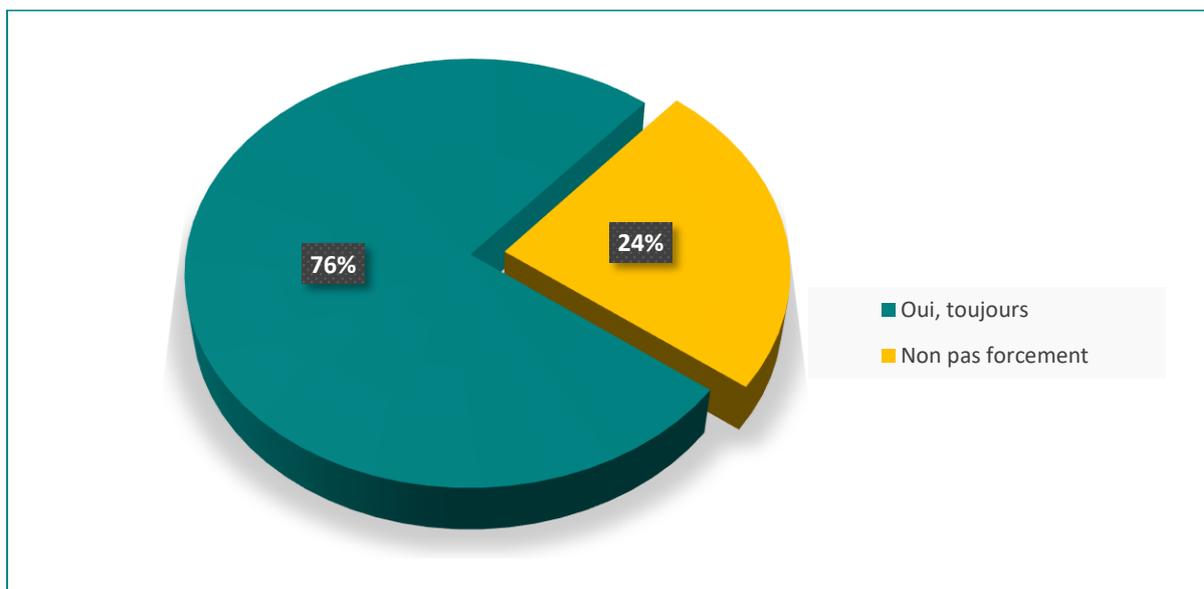


Figure N ° 18.07 : Dépendance de la géogouvernance urbaine et territoriale de l'implication des acteurs de la ville

Un bon indice est celui que la majorité des acteurs partage. Il s'agit de l'implication des acteurs pour la réussite d'une approche de géogouvernance urbaine territoriale. L'implication des acteurs en général et des citoyens en particulier dans le processus permet de générer des idées nouvelles, de soulever des problèmes méconnus et de renforcer la capacité d'agir de la communauté locale. Cette forme de participation fait généralement appel à la mise en place de plusieurs dispositifs et outils complémentaires qui varient en fonction de l'avancement du processus. Pour détailler ce point, une autre question a été posée pour mesurer ce qui entrave la concrétisation de la géogouvernance urbaine territoriale.

3.4. Réussir une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia

Tableau N° 14.07 : Les entraves de la concrétisation du processus de géogouvernance urbaine et territoriale durable

	À votre avis, qu'est-ce qui peut entraver la concrétisation du processus de géogouvernance urbaine et territoriale durable ?	%
01	Facteurs matériels et financiers (gestion et répartition des budgets...)	12 %
02	Facteurs organisationnels, administratifs et réglementaire	42 %
03	Facteurs politique	14 %
04	Facteurs culturels (tribalisme, appartenance...)	11 %
05	Tous les facteurs à la fois	21 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour la question concernant ce qui peut entraver la concrétisation du processus de géogouvernance urbaine et territoriale durable. (42%), estime que ce sont les facteurs organisationnels, administratifs et réglementaires. (14%) ont estimé que le problème est lié facteurs politiques. (11%) aux facteurs culturels (tribalisme, appartenance...). (12%) aux facteurs matériels et financiers (gestion et répartition des budgets...). Et enfin, (21%) considèrent que ce qui peut entraver la concrétisation du processus de géogouvernance urbaine et territoriale durable, sont tous les facteurs à la fois.

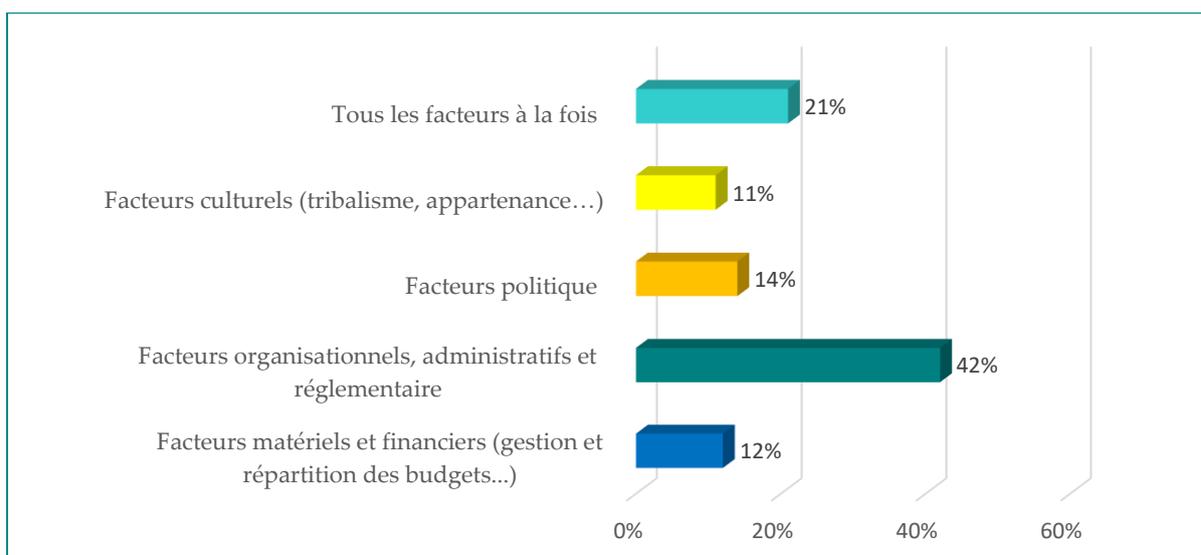


Figure N ° 19.07 : Les entraves de la concrétisation du processus de géogouvernance urbaine et territoriale durable

A une grande partie, les entraves de la concrétisation de la géogouvernance urbaine territoriale sont les facteurs organisationnels, administratifs et réglementaires en premier lieu. Il s'agit d'asseoir des mécanismes nécessaires d'application de cette approche par voie administrative et réglementaire. D'autres facteurs peuvent aussi entraver l'approche de géogouvernance selon les acteurs. Il s'agit des considérations politiques, à la décision centrale et locale. Aussi aux facteurs culturels liés au tribalisme et aux appartenances.

Tableau N° 15.07 : La volonté de suivre une logique de géogouvernance urbaine et territoriale

	Au votre niveau, comment devrais se manifester la volonté de suivre une logique de GUT ?	%
01	A travers la sensibilisation des acteurs ?	9 %
02	La communication entre les acteurs ?	6 %
03	La formation des acteurs ?	14 %
04	A travers la sensibilisation, la commination et la formation	71 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour la question concernant ; comment devrais se manifester la volonté de suivre une logique de géogouvernance urbaine et territoriale. (71%), estime que ceci n'est possible qu'à travers la sensibilisation, la commination et la formation des acteurs. (14%) ont jugé que c'est à travers la formation des acteurs. A moins degré (9 %) à la sensibilisation des acteurs. (6%) à la communication entre les acteurs.

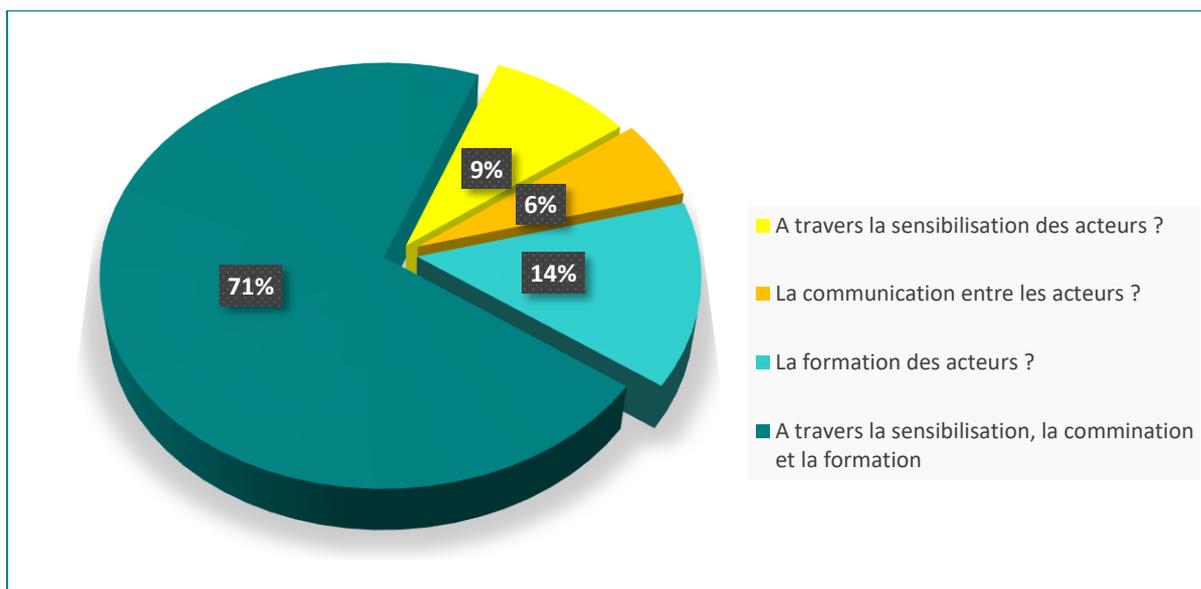


Figure N ° 20.07 : La volonté de suivre une logique de géogouvernance urbaine et territoriale

Le déroulement du processus de la géogouvernance urbaine et territoriale devrait à la fois promouvoir la coopération et la recherche d'un consensus, plutôt que la confrontation. A travers un renforcement de capacité des acteurs, sur les plans formation, sensibilisation et information.

Il est important toutefois de permettre l'expression des conflits et des oppositions, qui existent dans la chaîne de décision urbaine, d'où l'utilité de faire appel à des dispositifs complémentaires qui, selon leur nature, vont plutôt favoriser l'élaboration d'un consensus ou encourager des échanges entre des points de vue ou des valeurs conflictuelles.

Le but de l'exercice dans une approche de géogouvernance à Bejaïa consiste en définitive à déployer tous les efforts pour parvenir à une décision qui tient compte des diverses perspectives et valeurs défendues par les participants et qui rallie l'adhésion de la majorité.

Tableau N° 16.07 : Les principales caractéristiques d'un acteur de la démarche géogouvernance urbaine et territoriale

	D'après vous, quelles sont les principales caractéristiques d'un acteur de la démarche de GUT ?	%
01	Coopération et coordination	12 %
02	Bonne communication	14 %
03	Compétence et rationalité	66 %
04	Souplesse	08 %
	<i>Total des réponses</i>	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

En ce qui concerne les principales caractéristiques d'un acteur dans la démarche géogouvernance urbaine et territoriale. (66%), des acteurs ont estimé compétence et rationalité est une caractéristique majeure. (14%) considère que c'est la bonne communication. A moins degré (12%) des acteurs estime que Coopération et coordination est une principale caractéristique dans la démarche géogouvernance urbaine et territoriale.

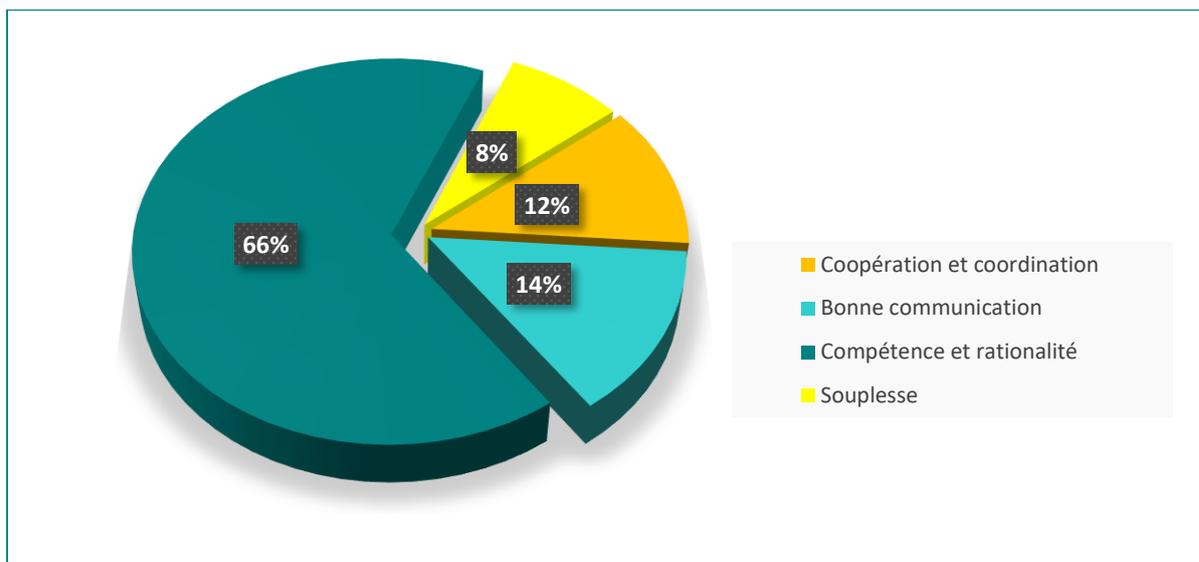


Figure N ° 21.07 : Les principales caractéristiques d'un acteur de la démarche de GUT

La caractéristique de compétence et rationalité d'un acteur urbain, substitue indirectement que la démarche de participation doit être avant objective loin de toutes les considérations politiques, sociales et culturelles qui peuvent être des entraves et non plus des atouts.

Tableau N° 17.07 : À quoi associer la réussite de la géogouvernance urbaine et territoriale ?

	À quoi associez-vous la réussite de la géogouvernance urbaine et territoriale ?	%
01	À la maturité de l'idéologie politique ?	11 %
02	À l'implication croissante des acteurs dans les décisions ?	14 %
03	À un environnement politico-administratif favorable ?	23 %
04	Aux trois facteurs	52 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour aller plus loin dans l'analyse des éléments de réussite de la géogouvernance urbaine et territoriale à Bejaia, une grande partie des acteurs (52%) estime que cette dernière ne peut exister que par la présence des trois facteurs à la fois : à un environnement politico-administratif favorable, à l'implication croissante des acteurs dans les décisions et aussi, à la maturité de l'idéologie politique. (23%), des acteurs ont estimé qu'on a besoin d'un environnement politico-administratif favorable, (14%) à l'implication croissante des acteurs dans les décisions ; à moins de degré (11%) à la maturité de l'idéologie politique.

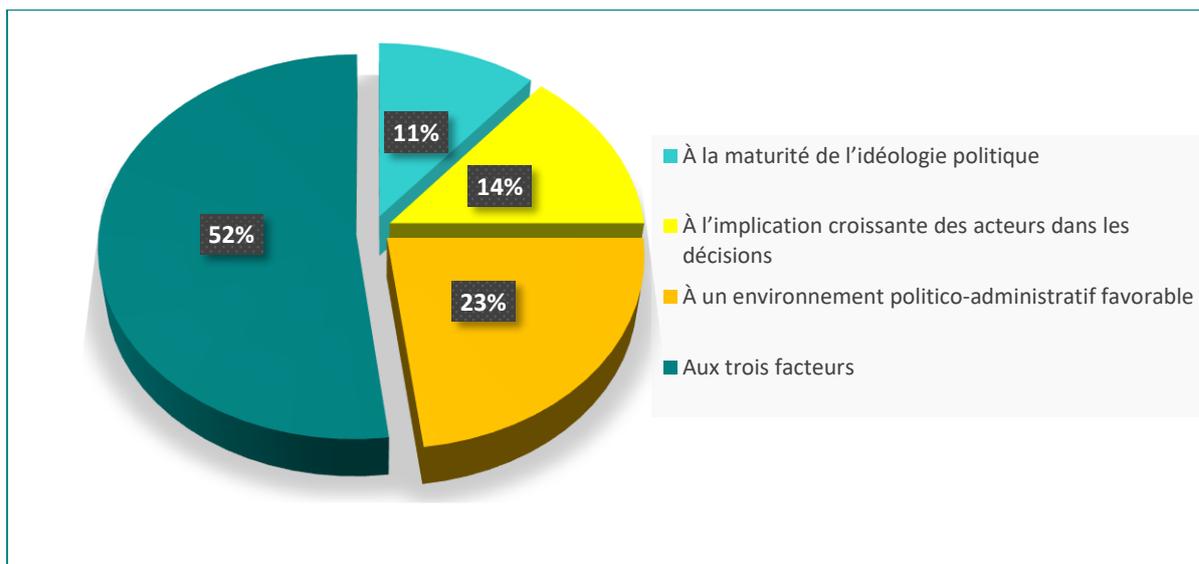


Figure N ° 22.07 : À quoi associer la réussite de la GUT ?

Certes, un environnement politico-administratif favorable permet l'intégration de dispositifs de participation publique dans le processus décisionnel et témoigne de l'évolution de nos démocraties. L'implication croissante des acteurs dans les décisions, fait aussi la preuve que les citoyens, désormais plus instruits, mieux informés et mieux outillés, grâce entre autres à l'avènement des nouvelles technologies de communication et d'information, ils exigent de faire partie de l'équation et souhaitent prendre part activement au développement de leur milieu de vie.

Tableau N° 18.07 : La motivation majeure d'un acteur pour participer au processus de la géogouvernance urbaine territoriale

	Quelles peuvent être la motivation majeure d'un acteur pour participer ou non au processus de la GUT ?	%
01	Acquis politique (calcul électorale)	13 %
02	Acquis économiques	16 %
03	Acquis sociaux (Promotion de la citoyenneté et la solidarité)	24 %
04	Réalisation des projets de développement.	47 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

(47%) des acteurs estimes que réalisation des projets de développement constitue la motivation majeurs de la participation dans la démarche de géogouvernance urbaine et territoriale. (24%), la relie acquis sociaux (Promotion de la citoyenneté et la solidarité).

(16%) aux acquis économiques. En enfin (13%) aux acquis politiques notamment les calculs électoraux chez les acteurs ayant des partis et couleurs politiques.

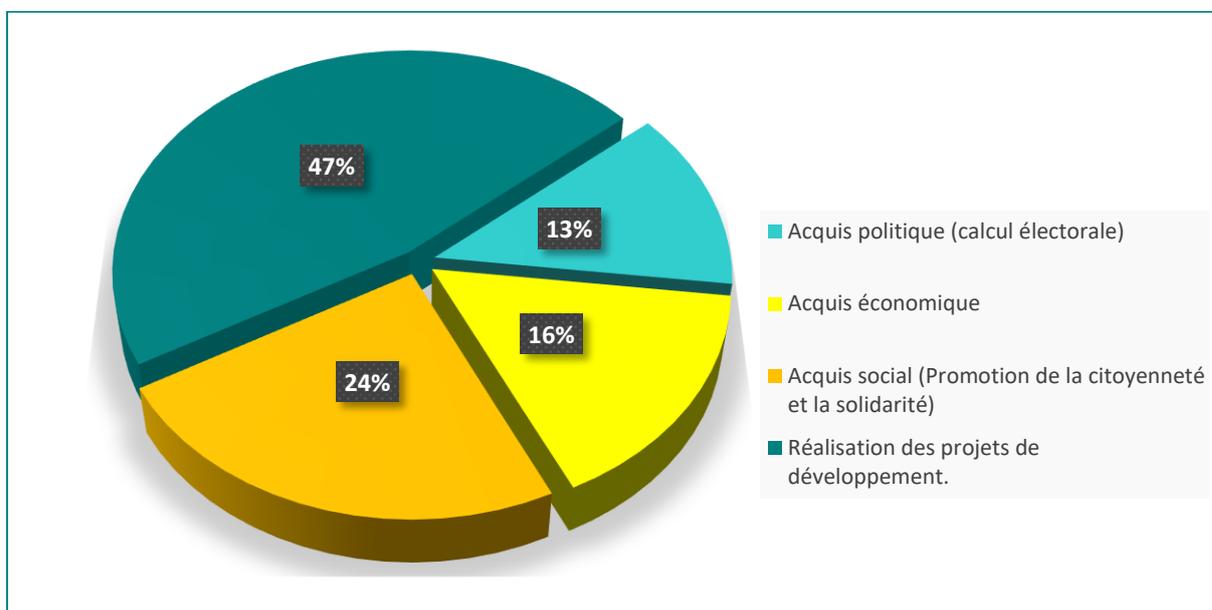


Figure N° 23.07 : La motivation majeure d'un acteur pour participer au processus de la GUT

Par rapport à la situation dans laquelle se trouve la ville de Bejaia, étant très en retard et en sous-développement chronique malgré les potentialités. Il est clair que la majorité des acteurs partage le souci d'amorcer un développement urbaine à la hauteur historique de cette ville. Le constat amer pousse l'ensemble des acteurs à décrocher des projets de développement pour la ville ainsi que les acquis économiques.

Sur le plan politique certains élus pourraient se montrer hésitants ou exprimer quelques réserves à l'idée de partager de plus en plus le pouvoir, car ce nouveau modèle de gouvernance participative les amène à changer leur manière de faire et à justifier constamment leurs décisions devant le public, et non plus seulement en période électorale. Cette réticence découle en partie d'un sentiment de remise en question de la légitimité du mandat qu'ils ont reçu et de leur imputabilité face aux décisions qui sont prises à l'issue d'un processus regroupant des personnes qui n'ont pas été élues pour faire ces choix⁹³. C'est pour

⁹³Même si elles se disent favorables à la participation du public aux décisions, les autorités politiques, précisément certains élus APW APC, ne sont pas nécessairement préparées à adapter leur façon de faire à cette nouvelle démocratie complexe fondée sur un mode de construction de la décision qui essaie de tenir compte des besoins de tous. Cet inconfort se traduit parfois par une insuffisance de moyens consacrés à la mise en place de dispositifs de participation efficaces et crédibles.

cette raison certain acteur notamment ceux de couleurs politiques misent un grand enjeu de partager les décisions avec les citoyen pour les convaincre politiquement.

Non seulement les politiciens mais aussi, les acteurs administratifs. En effet, les membres du personnel administratif des organismes locaux, des directions exécutives dont les professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, peuvent éprouver un malaise devant les nouvelles exigences imposées par la participation publique, car cette nouvelle façon de faire les oblige d'une part à se justifier, et d'autre part à tenir compte d'inquiétudes avec lesquelles ils ne sont pas nécessairement d'accord.

De même pour les promoteurs et opérateur économiques sont aussi appelés à s'adapter à cette nouvelle réalité en apprenant à travailler en collaboration avec le milieu pour élaborer des projets de logements ou projet économiques qui répondent davantage aux préoccupations et aux besoins de la population.

Certains pourraient y voir une sorte de remise en question de leur expertise et se prêter de mauvais gré à l'exercice. Dans un contexte de participation publique, une interaction fructueuse avec les citoyens peut toutefois permettre au promoteur ou bien à l'industriel d'éviter bien des difficultés et de réunir les conditions propices à la réalisation d'un projet bien accueilli et adapté au milieu.

Tableau N° 19.07 : La nécessité de l'utilisation des SIG et TIC pour la réussite d'une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia

	Pensez-vous que l'utilisation des SIG et TIC sont nécessaires pour la réussite d'une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia ?	%
01	Oui, certainement,	93 %
02	Non pas forcement.	07 %
	Total des réponses	100%

Source : Auteur, enquête de terrain, 2024

Pour la dernière question « *Pensez-vous que l'utilisation des SIG et TIC sont nécessaires pour la réussite d'une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia ?* », 93 % des acteurs ont jugé nécessaire. Pour plusieurs raison nous sommes presque devant un consensus sur l'utilité d'utilisation des TIC et SIG dans la gouvernance urbaine. D'autant plus avec la géogouvernance qui impose l'utilisation de ces deux outils.

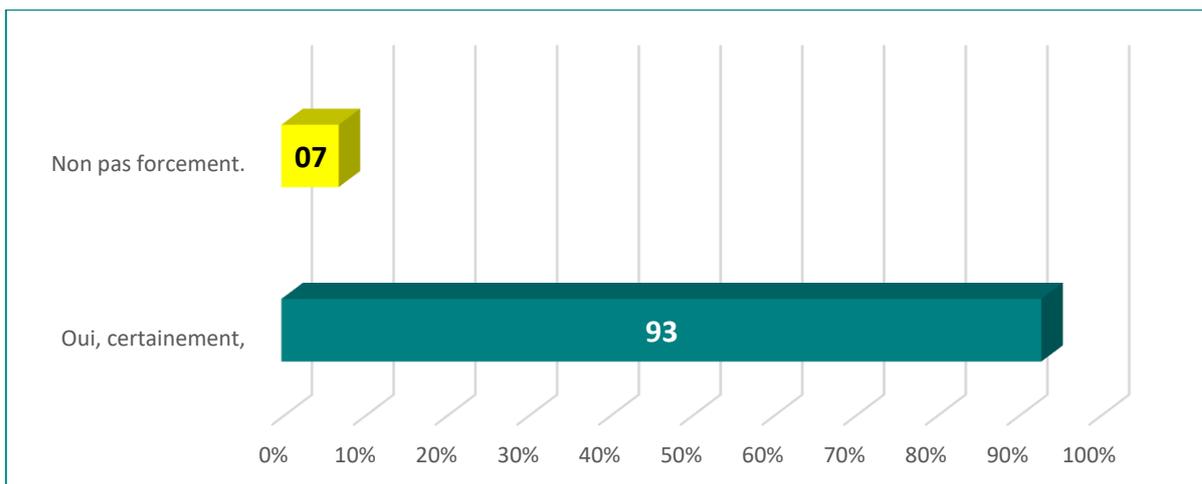


Figure N° 24.07 : La nécessité de l'utilisation des SIG et TIC pour la réussite d'une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia

En fait, toutes ces technologies sont désormais puissantes et de plus en plus accessibles et utilisables dans tous les domaines par un nombre important d'usagers et à tous les niveaux de notre vie quotidienne. Parallèlement, les Systèmes d'Information Géographique (SIG), largement utilisés en gestion, en conception et en aide à la décision, se muent progressivement en véritables outils de collaboration (p.ex., SIG Participatif et GéoWeb).

Ils possèdent des capacités remarquables d'intégrer des données multi-sources, multi-acteurs et multi-échelles. Malgré tous ces avantages que nous offrent les TICs et les SIG, il est constaté qu'il existe encore une certaine faiblesse méthodologique en termes de collaboration entre les acteurs urbains et territoriaux pour la collecte, la transformation et l'échange d'informations géographiques lors de processus techniques. De plus, la population est devenue un important producteur de données grâce aux TICs, notamment les réseaux sociaux et pages Facebook qui sont devenus des acteurs incontournables dans l'équation urbaine.

Et pour notre cas, la page Facebook (*Bejaia soit l'observateur*) qui dépasse plus d'un million d'Abonnés, mène un travail pédagogique et médiatique inestimable pour sensibiliser les citoyens sur les problèmes urbains (urbanisme, patrimoine, assainissement, éclairage public, état des routes, risques majeurs, problème d'environnement ...), un travail très remarquable qui n'est pas fait par les cellules de coordination de plusieurs directions exécutives.

4. Qu'est-ce que vous proposez pour améliorer la gestion urbaine et territoriale dans la ville de Bejaia et sa périphérie ?

Pour cette dernière question, la majorité des acteurs ont répondu avec beaucoup de rigueur et sincérité. Les résultats des questions et propositions seront utilisée dans le chapitre prochain portant discussions des résultats.

Conclusion du chapitre

La ville de Bejaia ou se situe notre périmètre d'étude s'inscrit parfaitement dans cette problématique, liée aux problèmes de gestion urbaine et territoriale. Ajouter à cela la déstructuration et les extensions anarchiques générant une confusion en termes d'ambiances et de dynamiques urbaines, et d'énormes désarticulations urbanistiques et défaillances de gestion de l'espace.

Tous les ingrédients d'une dynamique économique porteuse de croissance et de développement local existent à Bejaia. Cependant, des compétences managériales et l'absence d'un climat approprié pour un usage optimal des ressources locales et un manque de coordination des acteurs sont à l'origine du statuquo qui perdure actuellement dans le territoire Bejaoui.

Ce chapitre a traité les résultats d'enquête de terrain que nous avons menée dans la ville de Bejaia et sa périphérie. Cette enquête faite par questionnaire et entretiens longs avec 200 décideurs locaux à Bejaia a généré beaucoup de données qualitatives comme quantitatives à propos de l'opportunité et la faisabilité d'une approche de géogouvernance dans notre aire d'étude.

Le traitement de ces données nous a permis de répondre à notre question principale sur l'existence ou pas d'une gouvernance territoriale à Bejaia, ainsi que l'analyse des hypothèses de recherche sur, d'un côté, les types rapports, enjeux et relations qui existent entre les acteurs. De l'autre côté, les articulations entre les orientations et recommandations du règlement des instruments d'urbanisme (PDAU et POS) et les réalités du terrain. Ainsi que, les conséquences de cette dernière sur les projets de développement urbain et territorial.

Enfin, ce travail nous a permis d'examiner l'essence des rapports entre acteurs ainsi que les relations de dominance/soumission/opposition dans la prise de décision pratiquée dans le modèle actuel de gouvernance/développement en Algérie. Pour bien approfondir les acquis de la recherche, et établir un protocole exploratoire de géogouvernance, nous allons mener une discussion sur les résultats obtenus jusqu'ici. Une analyse par la matrice PESTEL va précéder la discussion pour mettre notre démarche de géogouvernance proposée dans son contexte favorable du macro environnement.

CHAPITRE VIII :

DISCUSSION : ETUDE DU MACRO-ENVIRONNEMENT PAR LA MATRICE PESTEL : PROPOSITION D'UN PROTOCOLE D'APPLICATION DE LA GEOGOUVERNANCE URBAINE ET TERRITORIALE.

« L'urbaniste ne doit prendre son crayon qu'après avoir terminé son enquête de monographie locale et l'avoir judicieusement conduite : un problème bien posé est déjà prêt d'être résolu »

René Danger⁹⁴

Introduction du chapitre

Après l'analyse documentaire en se basant sur l'ensemble des instruments d'urbanisme, de schémas d'aménagement du territoire et la batterie de lois liées à la ville et la gestion urbaine. Le but de ce chapitre est purement exploratoire, ainsi une discussion sur les résultats obtenus jusqu'ici, dans un contexte multidirectionnel.

La méthode d'analyse PESTEL est un outil de diagnostic stratégique qui permet de comprendre l'influence extérieure qui peut impacter une politique urbaine. Elle d'essence économique, mais, c'est une méthode stratégique utilisée pour identifier et évaluer les différents facteurs macro-environnementaux qui peuvent influencer une organisation, une entreprise, une ville ou un territoire.

Nous avons fait appel à la matrice PESTEL pour mesurer les atouts et la faiblesse de l'application de la démarche de géogouvernance en Algérie. En se basant sur l'analyse des différents facteurs. Par la suite, une extension de l'approche PESTEL vers les objectifs du développement durable (ODD). Pour inscrire la ville algérienne dans la littérature mondiale et planétaire.

Cette approche globale est conçue pour définir les perspectives de résilience à court terme et proposer, stratégiquement et à long terme, des éléments de réponse définitifs ou pertinents face à une crise multiforme que connaît la ville algérienne. Dès lors, les contributions à cette approche pourront proposer des perspectives d'application de géogouvernance dans une démarche de causalité et d'élaboration des soubassements d'une stratégie de gestion et résilience plurielle et globale.

⁹⁴COURS d'URBANISME par René DANGER ouvrage, éditions Eyrolles, Paris, 1947 / préliminaires à l'étude - analyse urbaine - principaux problèmes urbains - composition du projet bon état.

1. L'ANALYSE PESTEL DU MACRO-ENVIRONNEMENT DE LA GEOGOUVERNANCE

L'objectif ultime d'une approche de géogouvernance urbaine et territoriale est de bien investir une politique urbaine optimale pour ensuite générer des décisions au service d'une ville ou d'un territoire. Cependant, pour y arriver, un processus complexe est en œuvre et l'élaboration d'un cadre général est une étape incontournable.

Il faut, en d'autres termes, établir une stratégie qui servira de pilier à la future politique urbaine. Cette stratégie mettra en exergue l'examen de l'environnement multidirectionnel et intersectoriel dans lequel la ville entend évoluer en vue d'atteindre ses objectifs et ceux de ses habitants. Parmi les méthodes pratiques, l'analyse PESTEL reste l'une des plus pertinentes pour parvenir à comprendre le macro-environnement. Cette étape est cruciale et sera garante de l'évolution et de la pérennisation pour tout projet de gouvernance.

L'analyse PESTEL est un outil stratégique complémentaire utilisé pour analyser le macro-environnement externe du projet ou d'une stratégie et identifier les influences clés de ce dernier. Le mot « PESTEL » est l'acronyme de ces facteurs qui se divisent en six grandes catégories ; Politique, Economique, Social, Technologie, Environnemental, Légal (Hes-so, s.d.) (Figure N° 01.08).

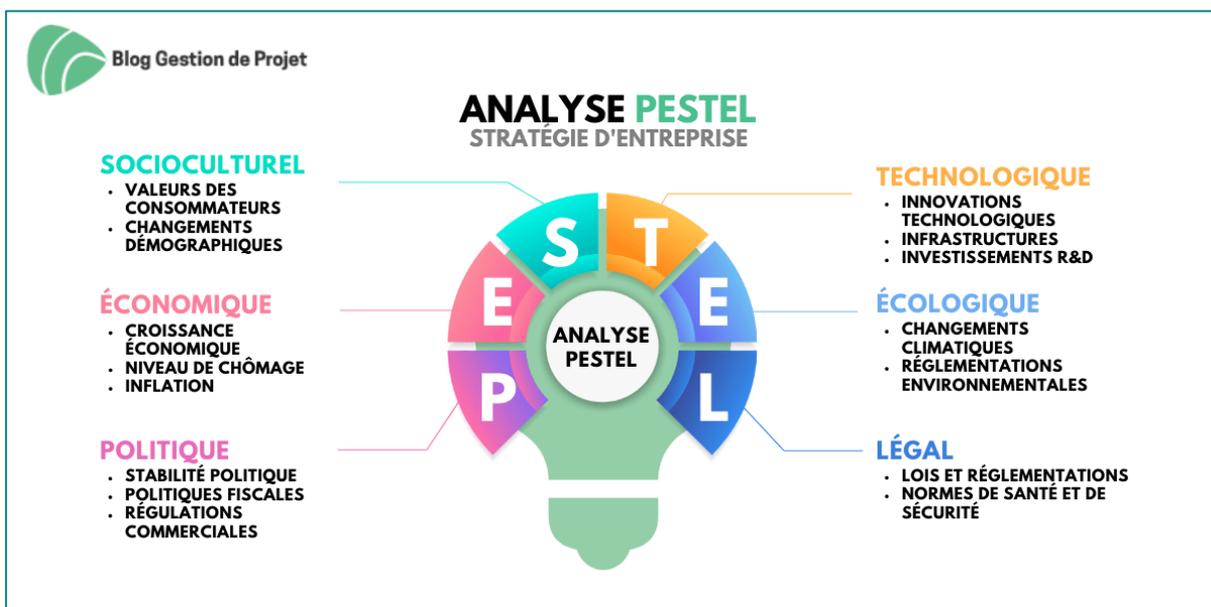


Figure N° 01.08 : Eléments de matrice PESTEL

Source : Blog : <https://blog-gestion-de-projet.com/analyse-pestel/> Consulté le 03/02/2024

Ces facteurs peuvent se définir comme suit (Besson, F, 2010 ; Hes-so, s.d.) :

1. **Politique** : Les facteurs politiques peuvent affecter le projet, la politique urbaine, les démarches de gestion des territoires. Ils comportent également tout ce qui concerne l'engagement citoyen et le comportement politique de la société.
2. **Économique** : Il comprend toutes les variables et tous les facteurs qui jouent sur la représentation de facteurs socio-économiques.
3. **Socioculturel** : Les facteurs socioculturels qui affectent le projet peuvent être la démographie d'un pays, la culture, la citoyenneté, la tradition et les attitudes concernant la professionnalisation.
4. **Technologique** : Tous les éléments techniques susceptibles d'affecter l'entreprise, ou les institutions. Il concerne le respect des politiques de recherche et développement et des politiques d'innovation mises en œuvre au niveau public et privé. Aussi, l'accès aux SIGs ET TICs
5. **Écologique** : Les facteurs liés à l'environnement, au développement durable et ses politiques écologiques peuvent affecter le projet.
6. **Légal** : Ils sont l'ensemble des facteurs législatifs qui peuvent influencer le déroulement du projet, tels que les lois, la réglementation et les normes.

Cette méthode forme une étape essentielle d'une analyse stratégique et doit aboutir par l'identification des facteurs les plus structurés dont le but est de pouvoir définir des scénarios future du projet.

1.1.Qu'est-ce que l'analyse PESTEL ?

C'est une matrice utilisé en économie, créée en 1967 par Francis Aguilar, professeur à Harvard, le modèle PESTEL est un outil d'analyse stratégique permettant d'identifier les éléments externes (opportunités et risques) susceptibles d'influer positivement ou négativement sur votre entreprise. Elle vous permet ainsi d'avoir une vision panoramique de l'environnement dans lequel évolue votre société (ces facteurs macro-environnementaux qui influencent sur votre entreprise. ⁹⁵. En examinant ces facteurs, vous pouvez établir une stratégie adaptée en ayant identifié les points favorables et les risques qui vous entourent.

⁹⁵Tiré d'un blog professionnel la gestion de projet. Lien : <https://blog-gestion-de-projet.com/analyse-pestel/> Consulté le 03/02/2024.

L'analyse PESTEL se compose de trois étapes. Il faut tout d'abord réaliser la liste des différents facteurs qui peuvent influencer l'environnement macro-économique. Dans un deuxième temps, il est nécessaire d'extraire les tendances structurelles actuelles et futures. Elle peut être utilisée dans diverses situations, notamment :

- Définir une stratégie globale : elle aide à comprendre le contexte dans lequel l'entreprise évolue, pour notre cas, c'est pour étudier la stratégie globale de l'application de la géogouvernance.
- Entrer sur un nouveau marché : Que ce soit un nouveau marché géographique ou un nouveau segment de marché, ceci peut aider pour notre à évaluer les opportunités et les risques potentiels de l'application de la géogouvernance.
- Analyser les risques d'un projet : elle permet d'identifier et d'évaluer les menaces externes susceptibles d'affecter la réalisation et le succès du projet. Pour notre cas, analyser les critères de réussite.

Enfin, l'analyse de ces informations doit permettre de faire ressortir les différents scénarios d'évolution de l'environnement grâce auxquels on pourra adapter notre stratégie de développement. Pour notre cas, c'est l'étude de l'environnement Politique, Économique, Socioculturel, Technologique, Écologique et Légal d'une démarche de géogouvernance.

1.2.Matrice PERTEL de la géogouvernance urbaine et territoriale

Avant de pouvoir identifier les opportunités et menaces auxquelles une organisation doit faire face, il est nécessaire de comprendre l'environnement général dans lequel elle opère. En effet, les grandes tendances présentes au niveau du macro-environnement peuvent avoir un impact sur les choix stratégiques des organisations. L'important n'est pas d'identifier isolément ces facteurs mais de comprendre leur dynamique. (Joffre, Delacour et Cartier, 2010; p22)

Pour nous faciliter de mener une analyse exploratoire détaillée du macro-environnement de la démarche de la géogouvernance urbaine et territoriale. Il est primordial de faire un rappel sur les éléments constitutifs et les fondements de la démarche de géogouvernance : la figure suivant nous donne une excellente idée sur les dimensions à prendre en charge dans l'analyse PESTEL

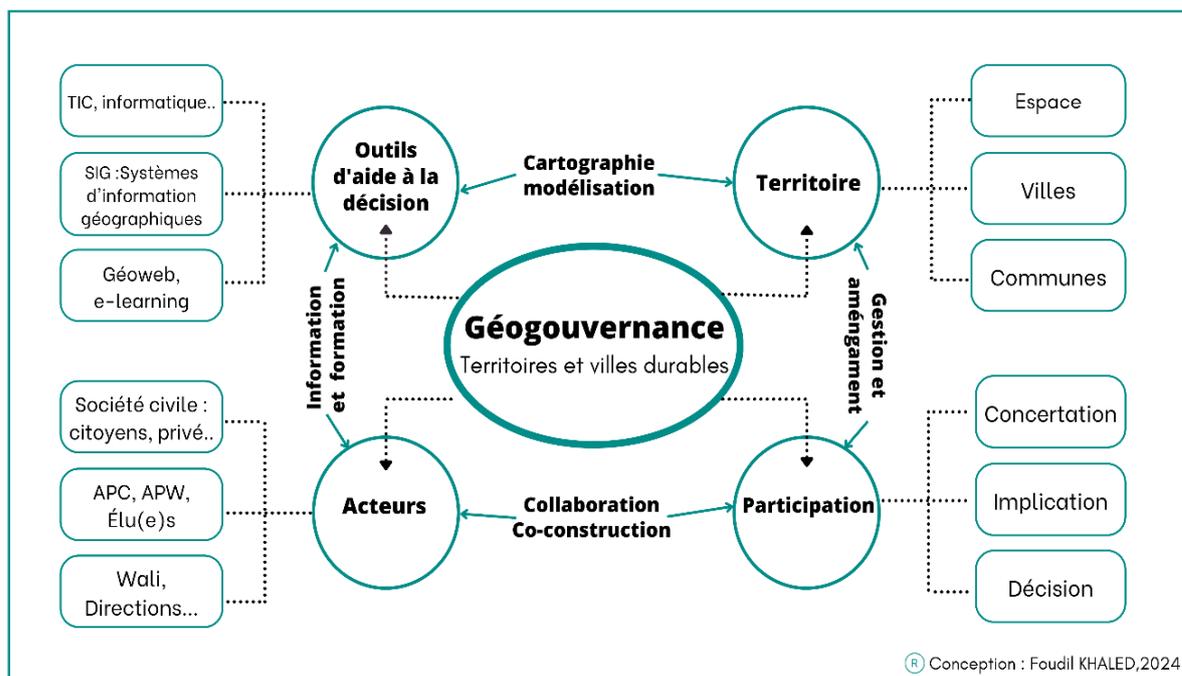


Figure 02.08 : Rappel sur les éléments clés du concept de "Géogouvernance"

Source : Auteur, Janvier 2024

1.2.1. Les facteurs politiques : Macro-environnement politique

Le premier élément concerne les conditions politiques et légales nationale et mondiale en faveur de la démarche de géogouvernance.

- L'émergence du concept ville intelligente, désigne des politiques urbaines utilisant les technologies de l'information et de communication (TICs) pour accélérer la transition écologique d'une ville tout en affichant sa compétitivité internationale.
- Changement au niveau des politiques publiques nationales concernant les lois liés à la participation citoyenne et de la société civile dans la décision publique.
- Création de l'observatoire national de la socialité civile (promotion de la vie publique)
- Création du haut conseil de la jeunesse (plus d'espace d'expression pour les jeunes)
- Dotation du quota des jeunes dans les représentations des assemblées électives (APN, APW et APC)
- Révision des lois relatives au code de la wilaya et code de la commune et la loi relative aux associations. Une redistribution des prérogatives des acteurs clés de la gestion urbaine et territoriale conformément aux contextes actuels.

- Des allègements important pour la création des associations notamment les associations de quartiers et pôles urbains pour une meilleure concertation et une gestion de proximité.
- Ouverture de l'école des ingénieurs de la ville : L'école assure la formation, le perfectionnement et le recyclage des personnels relevant du secteur du ministère chargé des collectivités locales dans les domaines liés à la gestion urbaine et environnementale.

1.2.2. Les facteurs économiques : Macro-environnement économique

- Une bonne croissance économique : Après un rebond significatif de 3,8 % en 2021, l'activité économique s'est maintenue à un taux de croissance de 3,6 % en 2022, avant de s'accélérer à 4,2 % en 2023, grâce à un rebond de la production d'hydrocarbures et de solides performances dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services⁹⁶.
- Relation améliorée entre l'Etat et les entreprises, les opérateurs économiques à travers la loi sur les investissements qui a décrété plusieurs avantages et règles d'incitation.
- La loi sur les investissements encourage les opérateurs économiques dans les domaines d'activités suivants : Services et tourisme, énergies renouvelables, économie de la connaissance et technologies de l'information et de la communication. Des services ayant une relation directe avec la gestion urbaine et la géogouvernance.
- Cependant, des défis persistent, notamment dans le domaine de l'emploi. En 2022, les chiffres provenant de l'ONS indiquent un taux de chômage global de 11,6 %. Ceci aura un impact négatif sur la gestion urbaine. (ONS, 2022)
- Emergence des approches d'intégration dans l'économie urbaine à l'échelle locale : bon nombre de secteurs sont déjà techniquement interconnectés (à titre d'exemple : services collectifs, infrastructure, bâtiment et traitement des déchets). C'est pourquoi les questions concernant le travail d'un secteur spécifique de l'économie urbaine sont liées à ce qui se passe dans d'autres secteurs – d'où l'importance d'une approche d'intégration.
- Le pouvoir d'achat des Algériens baisse de moitié en 25 ans. En 2022, L'inflation a atteint des niveaux records. L'année 2023 a également été caractérisée non seulement

⁹⁶Source : ALGÉRIE : Indicateurs et conjoncture, source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ>

par l'augmentation des prix, mais aussi par des pénuries ayant touché des produits de première nécessité⁹⁷.

1.2.3. Les facteurs sociaux : macro-environnement socio-culturel

- Des politiques publique en faveur de la dimension sociale de la ville : Il est fondamental de penser la ville comme lieu du social pour comprendre la formation du sujet politique qu'est le citoyen, noyau de la vie politique.
- Création d'instances de promotion de citoyenneté, de la société civile et de la participation citoyenne dans la vie publique : l'observatoire national de la socialité civile, Haut conseil de la jeunesse.
- Emergence des revendications liées à la gestion participative ; notamment dans le domaine de l'environnement et du développement durable et la gestion des villes et territoire. Ceci consiste à renforcer l'autonomie des individus concernant la maîtrise de leur propre vie et de leur avenir, en leur fournissant des connaissances et outils nécessaires.
- Des mesure importantes en faveur de la société civile : Des allègements important pour la création des associations notamment les associations de quartiers et pôles urbains pour une meilleure concertation et une gestion de proximité. Les associations sont un vecteur majeur de la gestion urbaine⁹⁸.
- L'aspect culturel de participation citoyenne : La Touiza est un système d'entraide et de coopération traditionnelle qui permet de prêter une assistance occasionnelle à un membre de la communauté. Malgré les divers bouleversements sociaux récents que la société algérienne a connus, le système de Touiza persiste auprès de nombreuses communautés ou organismes dans le but de prêter une assistance pour la co-construction d'un territoire de vie⁹⁹.
- Selon l'organisation mondiale du travail : L'économie sociale et solidaire (ESS) contribue au travail décent, à des économies inclusives et durables, à la justice sociale

⁹⁷Pouvoir d'achat et inflation : Où en est l'Algérie après cette année ? , Article de presse Publié le 2 janvier 2024, sur le journal numérique «OBSERVAlerie.com » lien : <https://observalgerie.com>.

⁹⁸Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Meradi, a affirmé, lundi à Alger, l'engagement des pouvoirs publics à accorder au mouvement associatif une place particulière en faveur d'une gouvernance participative fédératrice de toutes les énergies nationales. L'intérêt porté au mouvement associatif se reflète essentiellement à travers "la révision en profondeur" de l'arsenal juridique encadrant les associations, voire la "promotion du texte fixant les conditions et modalités de création d'associations en loi organique". Dans ce contexte, M. Merad a cité également "la facilitation du processus de création d'associations communales et de comités de quartier".(APS, 18 Mars 2024)

⁹⁹Avec des projets allant de la rénovation à la protection du patrimoine, le groupe organise des chantiers pour réhabiliter et restaurer des écoles, des dispensaires ou encore des centres culturels, tout en promouvant le développement solidaire ainsi qu'un mode de gouvernance qui implique les collectivités locales.

et au développement durable. Ceci est un atout majeur pour la gouvernance des villes et le développement des territoires.

1.2.4. Les facteurs technologiques : macro-environnement technologique

Ils Correspondent dans une grande partie aux forces qui créent de nouvelles technologies, de l'information, de nouveaux produits ou qui influencent directement ou indirectement la capacité des entreprises, et des acteurs à innover.

- L'investissement dans la recherche et le développement au niveau mondial – ainsi que le financement de l'infrastructure économique dans les pays en développement – ont augmenté, et des progrès impressionnants ont été réalisés en matière de connectivité mobile, la quasi-totalité de la population mondiale (97 %) vivant à portée d'un signal cellulaire mobile.¹⁰⁰
- En matière des TICs : l'Algérie a réalisé des progrès notables avec la libération de bandes de fréquences supplémentaires et l'accélération du déploiement de la 4G qui ont permis d'atteindre une couverture de 85 % de la population (ONS, 2023)
- L'amélioration de la qualité d'accès à internet à travers l'amélioration de connectivité au profit des citoyens, des opérateurs économiques et des établissements publics et la généralisation de l'accès à l'Internet haut et très haut débit de façon générale, figurent parmi les priorités de l'action du Gouvernement.
- En matière des SIGs : création de l'agence spatiale algérienne (ASAL) et du CNTC : Centre national des techniques spatiales et plusieurs formation relatives au SIGs et télédétection.
- Ouvertures de plusieurs spécialités universitaires sur les systèmes géographiques et formation de formateur (TOT) dans les utilisations des TICs et SIGs.
- Selon le rapport Smart City Index (SCI) 2023 de l'International Institute for Management Développement (IMD), Alger a été classée comme la deuxième ville la plus intelligente d'Afrique. Ceci est une grande faveur pour l'application de la géogouvernance.
- Le rapport prend en compte plusieurs critères tels que la connectivité, la technologie, l'économie, l'environnement, la gouvernance et la qualité de vie. Cette édition

¹⁰⁰Source : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/infrastructure/>

du SCI classe 141 villes dans le monde en se fiant sur les perceptions de 120 habitants de chaque ville. À l'échelle mondiale, l'Algérie se positionne à la 123ème position¹⁰¹.

- De nombreux événements autour d'internet voient le jour en Algérie au cours du XXIe siècle. C'est le cas notamment des Algeria Web Awards, une compétition créée en 2012 qui vise à « révéler les meilleurs acteurs algériens sur internet » en mettant ces derniers en concurrence.
- Des perturbations dues à internet en Algérie : Selon le Speed test Global Index, la connexion à Internet algérienne est à la 121e place (sur 142 pays) du classement des connexions mobiles, avec un débit descendant médian de 13,62 Mb/s et un débit ascendant médian de 10,59 Mb/s²⁴. En pratique, les clients des opérateurs mobiles bénéficient d'un téléchargement moyen à 8,6 Mb/s chez Ooredoo, 5,1 Mb/s chez Mobilis et 4,9 Mb/s chez Djezzy, selon les données recueillies par Steam. (« Speedtest Global Index – Monthly comparisons of internet speeds from around the world », sur Speedtest Global Index (consulté le 14 juin 2023). Ceci est en défaveur de l'intégration des TICs dans la démarche de géogouvernance.
- Création de plusieurs plates-formes numériques en Algérie qui vise à faciliter la vie des citoyens ainsi que l'accès facile à l'information.
- Transformation numérique en Algérie : En termes de développement de l'administration électronique, si en 2022 l'Algérie a gagné 8 places, elle est classée 112e sur un total de 193 pays. Par rapport à l'Indice mondial de l'innovation, l'Algérie a été classée 115e sur 132 pays. (Journal El Watan, du 07/09/2023)¹⁰²
- Le contexte actuel est le plus favorable pour accélérer le processus de transformation numérique. Une ambition et une volonté politique réelle pour le développement du numérique, traduites par un discours présidentiel direct incitant à l'accélération de la numérisation des services publics et, à terme, une numérisation globale des services de l'Etat.

¹⁰¹Voir Salah B « Classement des villes intelligentes : Alger dans le top 3 africain » 25 avril 2023, article du journal : Algerie360. Lien <https://www.algerie360.com/classement-des-villes-intelligentes-alger-dans-le-top-3-africain/>, consulté le 25 mai 2024.

¹⁰²Transformation numérique en Algérie : Vers un nouveau mode de gouvernance, Par Hacene Derrar - Maître de conférences à l'Ecole nationale supérieure de management. Journal El Watan, du 07/09/2023.

1.2.5. Les facteurs écologiques : macro-environnement écologiques

Il présente l'ensemble des ressources naturelles et écologiques qui influencent la démarche adoptée. On peut distinguer deux volets : le volet des activités qui influencent directement notre démarche, comme la pénurie des matières premières, le coût de l'énergie, ou bien le manque de conscience écologique. Et celles qui au contraire la subissent, à savoir la pollution, intervention croissante de l'État dans la protection du patrimoine naturel.

Le contexte écologique et environnemental peut se manifester par les éléments suivants :

- Des problèmes liés à la déforestation, la dégradation de la biodiversité, la perte des sols, la prolifération des décharges... ils ont directement impacté l'activité économiques, mais également la santé publique et la qualité du cadre de vie urbaine.
- La crise environnementale actuelle dans les villes algériennes due au caractère accéléré et probablement majeures de l'impact des activités humaines sur la nature requiert des réponses collectives du gouvernement et des citoyens.
- Une augmentation de la participation et de l'accès à l'information : il s'agit d'assurer l'accès démocratique à l'information liée à l'environnement, défis écologiques et de garantir des processus de prise de décision basés sur une information adéquate et légitime.
- Une analyse a démontré que le concept de développement durable en Algérie ne peut se concevoir de manière fondamentale, ni par la croissance économique rationnelle, ni par la préservation des milieux naturels, mais par la recherche constante et continue d'un juste équilibre et d'une réhabilitation profonde de l'homme comme acteur et bénéficiaire des effets. (CNES, 1998)
- Concernant la sensibilisation et l'éducation environnementale, la mobilisation de la société civile en faveur d'une gestion de l'environnement, a donné lieu à des actions novatrices en matière d'éducation, de médiatisation et d'introduction d'approches participatives. Une importance particulière a été donnée à la généralisation de l'éducation environnementale dans 24.449 établissements scolaires du pays. (Ramdane, 2011)
- Création d'institutions à caractère environnemental : comme l'AND, agence nationale des déchets, agence nationale des changements climatiques... centre national des technologies les plus propres... aussi, le cadre institutionnel de l'environnement a été amélioré grâce à la mise en place de moyens de mesures de la pollution à travers l'équipement de laboratoires de l'environnement.

1.2.6. Les facteurs légaux : macro-environnement légal et réglementaire

Ils sont l'ensemble des facteurs législatifs qui peuvent influencer le déroulement du projet, d'une politique donnée, tels que les lois, la réglementation et les normes. Pour notre cas, l'appareil législatif et réglementaire algérien lié à la gestion urbaine est très diversifié et controversé à la fois. On peut citer quelques éléments :

- Une multitude d'institutions comme les ministères, les certaines directions de wilayas, APC, services de sécurité, police de l'urbanisme, tribunaux, ayant pour vocation de contrôler l'urbanisation, mais semblent impuissantes à juguler cette production urbaine chaotique.
- La révision des lois au même titre qu'une révision du rôle des agences de l'aménagement du territoire et des gestionnaires des villes à la lumière des nouvelles exigences.
- Révision des lois relatives au code de la wilaya et code de la commune et la loi relative aux associations. A travers une vraie redistribution des prérogatives des acteurs clés de la gestion urbaine et territoriale conformément aux contextes actuels.
- Des allègements important dans la réglementation et procédures de la création des associations notamment les associations de quartiers et pôles urbains pour une meilleure concertation et une gestion de proximité.

2. DISCUSSION DES RESULTANTS DE L'ANALYSE PESTEL SUR LA GEOGOUVERNANCE

L'analyse par la matrice PESTEL qu'on a choisi pour cette partie nous a permis déjà d'explorer l'une des méthodes scientifiques très élaborée sur l'analyse du macro-environnement. Il est très important, voir même très primordiale à notre avis d'étudier les contextes politiques, économiques, sociaux, écologiques, technologiques et légaux de la démarche de géogouvernance avant d'y aller à la proposition d'un protocole d'application adapté à la situation algérienne. Les résultats de l'analyse détaillée (voir l'annexes N° ...) ont été élaborés à l'aide d'un fichier Excel disponible sur une plateforme de Management¹⁰³, appartenant à la Haute Ecole Suisse (HES-SO Valais-Wallis)¹⁰⁴.

¹⁰³Le lien de la plateforme qui offre des services de gestion stratégique.

<https://www.2imanagement.ch/fr/outils-de-management/management-strategique>

¹⁰⁴La HES-SO Valais-Wallis est une université des sciences appliquées et des arts, à la croisée des langues et des cultures. Inclusive, ouverte au monde, elle offre des études en Suisse de formations

Pour comprendre la méthode de notre travail pour effectuer une analyse PESTEL, il faut tout d'abord identifier, pour chacun des 6 composants de la méthode (soulignés en haut dans la définition), les facteurs qui peuvent avoir un impact sur notre objet de recherche qui est : « La géogouvernance urbaine et territoriale ».

L'impact pourra donc, être positif ou négatif. Les facteurs dépendent des caractéristiques du contexte. La recherche des informations pour alimenter l'analyse peut s'effectuer comme tout travail scientifique à travers la collecte des données.

Pour ce faire, il est très pratique de réaliser des recherches sur le web, de lire les documents administratif, et rapports officiels, de consulter la presse et les études documentaires, d'échanger avec des experts spécialisés et acteurs du territoire...

Il faut tout d'abord organiser les facteurs par catégorie : opportunités, donc impact positif ou menaces, donc, impact négatif. Par la suite, il est important d'évaluer l'intensité de chaque facteur retenu. Un système de notation, avec une échelle de 1 à 5, portant donc le degré d'impact, peut par exemple être utilisé.

L'incertitude pesant sur chaque facteur doit aussi, être prise en compte. Les facteurs les plus importants sont des variables pivots, susceptibles d'impacter significativement la prise de décision. Ces variables doivent être identifiées. En les croisant, il est possible de faire émerger des scénarios d'évolution au niveau des politiques publiques, scénarios sur lesquels le dirigeant pourra s'appuyer pour sa stratégie. C'est exactement notre objectif avant de dresser un protocole d'application de la démarche de géogouvernance urbaine et territoriale.

Les résultats obtenus par la matrice PESTEL, comme présentés dans la figure suivante montre clairement, l'impact majeur et prépondérant du contexte politique en Algérie sur l'application d'une démarche de géogouvernance. L'environnement et le contexte politique a eu la notation de (29 points) sur l'échelle de l'intensité de l'impact. Il se distingue en grande partie par les changements au niveau des politiques publiques nationales concernant les lois liés à la participation citoyenne et de la société civile dans la décision publique. Ceci va enclencher une redistribution des prérogatives des acteurs clés de la gestion urbaine et territoriale conformément aux contextes actuels.

tertiaires professionnalisantes et centrées sur l'étudiant.e. Innovante, riche de son expérience, la HES-SO Valais-Wallis assume le rôle de leader en matière de recherche appliquée et développement en Valais. Elle rayonne au-delà du territoire cantonal. Son expertise et les synergies développées font d'elle l'actrice incontournable pour dispenser des formations apparentées. Source : site internet de l'université : <https://www.hevs.ch/fr/hes-so-valais-wallis/>

Aussi, l'émergence dans le discours politiques actuels et les décisions des autorités du concept «ville intelligente», désigne des politiques urbaines utilisant plus ou moins les technologies de l'information et de communication (TICs), ceci va accélérer la transition technologique d'une ville tout en affichant sa compétitivité internationale. Tous ces éléments sont en faveur de l'application de la démarche de la géogouvernance urbaine et territoriale.

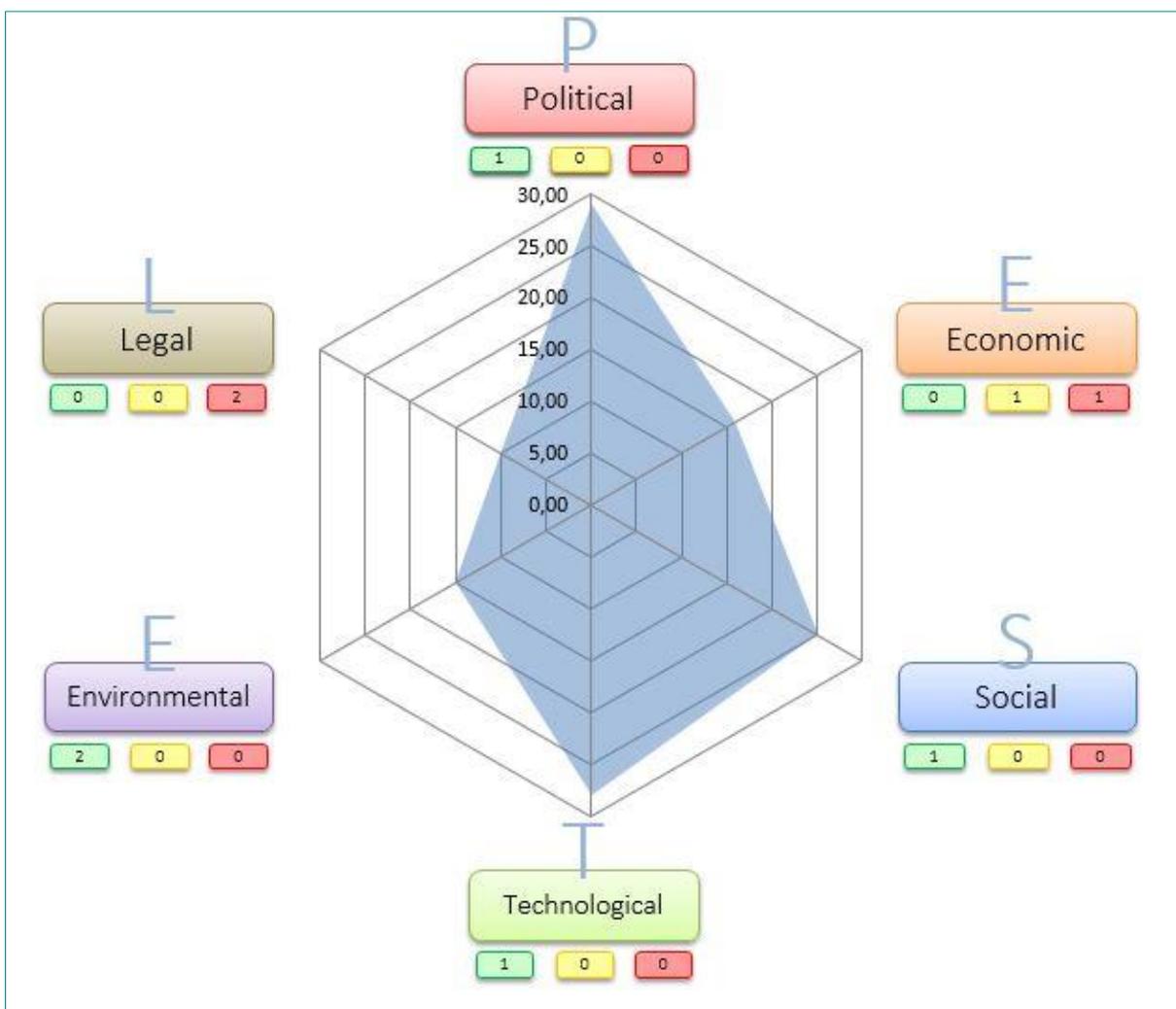


Figure N° 03.08 : résultats de la matrice PESTEL sur la géogouvernance urbaine et territoriale. / Source : Auteur, 2024

En deuxième position, on trouve le contexte technologique qui a eu une notation de (27 points) sur l'échelle de l'intensité de l'impact. Il s'agit d'un environnement très propice pour l'intégration des (TIC) et des (SIG) dans les démarches de gestion urbaine. Le contexte actuel est le plus favorable pour accélérer le processus de transformation numérique. Une ambition et une volonté politique réelle pour le développement du numérique, traduites par un discours présidentiel direct incitant à l'accélération de la numérisation des services

publics et, à terme, une numérisation globale des services de l'Etat. En matière des TICs : l'Algérie a réalisé des progrès notables avec la libération de bandes de fréquences supplémentaires et l'accélération du déploiement de la 4G qui ont permis d'atteindre une couverture de 85 % de la population (ONS, 2023). Ceci compte beaucoup pour l'application de la démarche de la géogouvernance urbaine et territoriale.

Le contexte socioculturel aussi, contribue en faveur de la géogouvernance. L'analyse du contexte social et culturel a donné une notation de (25 points) sur l'échelle de l'intensité de l'impact. Il s'agit beaucoup plus des efforts de l'Etat sur le plan réglementaire et institutionnel pour l'instauration d'un climat de participation sociale et citoyenneté active. Des mesure importantes en faveur de la société civile : Des allègements pour la création des associations notamment les associations de quartiers pour une meilleure concertation et une gestion de proximité. Les associations sont un vecteur majeur de la gestion urbaine. Donc un élément fondamental pour l'application de la démarche de la géogouvernance urbaine et territoriale.

Les trois contextes qui sont en défaveur de la géogouvernance sont respectivement : le contexte économique, le contexte écologique et le contexte légal et réglementaire. Pour le macro-environnement économique (16 points) l'Algérie reste toujours en pays rentier, ce qui contrarie les fondements du développement durable. Le pouvoir d'achat des Algériens en baisse de moitié en 25 ans. En 2022, L'inflation a atteint des niveaux records.

L'année 2023 a également été caractérisée non seulement par l'augmentation des prix, mais aussi par des pénuries ayant touché des produits de première nécessité. Ceci impact négativement la dimension économique de la ville. Le chômage est un frein pour le développement urbain et une source de fléaux sociaux dans les villes. Ceci va entraver l'application de la démarche de la géogouvernance urbaine et territoriale.

De même pour l'aspect écologique noté à (15 points). L'ampleur et la gravité croissantes des problèmes environnementaux en villes dus au changement climatique et à la dégradation des écosystèmes menacent d'étouffer toute réponse potentielle de la part des différents acteurs et limitent déjà les perspectives de développement économique et écologique dans de nombreux régions dans le pays. Pour le contexte légal et juridique noté à (10 points) sur l'échelle de l'intensité de l'impact. Une multitude d'institutions comme les ministères, les certaines directions de wilayas, APC, services de sécurité, police de l'urbanisme, tribunaux, ayant pour vocation de contrôler l'urbanisation, mais semblent impuissantes à juguler cette production urbaine chaotique.

2.1.Corrélation : matrice pastel - les 17 objectifs de développement durable

Pour donner une dimension de développement durable à notre approche de géogouvernance. Nous allons essayer d'incorporer les dix sept 17 objectifs du Développement Durable, établis par les Nations Unies. Donc, une corrélation ODD au sein de la matrice PESTE (Patrice Ballester, 2022). En fait, les 17 objectifs du développement durable¹⁰⁵ couvrent l'ensemble des intégralités et des enjeux du développement humain dans tous les pays¹⁰⁶.

À travers la recherche classique des tenants et aboutissants dans chaque domaine du PESTEL, on peut aborder corrélativement une vision soutenable des questionnements et entamer la réflexion sur des hypothèses stratégiques adéquates aux questionnements entamés dans les chapitres précédents. Nous sommes ici, sur une vision éco-moderniste, où les facteurs macro-environnementaux jouent un rôle primordial dans la détermination des objectifs de gestion urbaine et territoriale. Notamment l'usage des TICs et SIGs comme outils d'aide à la décision.

Pour Olivier Jonas, qui s'intéresse à la relation entre les TIC et le territoire et les villes, les TIC ont un « *extraordinaire potentiel de restructuration de l'espace géographique et de recomposition des relations entre les territoires* » (Jonas, 2008). A partir d'une cartographie de la fracture numérique qui semblait plus particulièrement liée à Internet, l'auteur propose de relativiser la portée de son propos. En effet, il y a un accès inégal aux Technologies de l'Information et de la Communication dans le monde.

¹⁰⁵Le "Sommet mondial sur le développement durable" s'est tenu à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002 afin de donner suite aux résultats de la conférence de Rio et d'harmoniser les efforts des pays et des acteurs concernés pour atteindre les objectifs de développement du millénaire. Dans la continuité de ces efforts, 20 ans après la conférence de Rio de 1992, la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20) s'est tenue à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012. À la suite du sommet Rio+20, un document final intitulé "L'avenir que nous voulons" a été adopté comme feuille de route pour le développement. Le 27 septembre 2015 à New York, l'"Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable (ODD)" a été adoptée, comprenant 17 objectifs et 169 sous-objectifs, qui font suite aux objectifs de développement du millénaire (ONU, 2024)

¹⁰⁶Une démarche inspiré de : Patrice Ballester « Analyse des influences de l'environnement : vers un élargissement du modèle PESTEL aux regards des 17 objectifs du développement durable (SDG), le PESTEL-ID », Sous la direction de Audrey Bonnemaizon, Leila El Gaaied, Hélène Gorge Charlotte Lecuyer et Fanny Reniou, Marketing pour une société responsable, se former au marketing et transformer le marketing, WikiLivre Association Française du Marketing, 2022, 24 p.

2.1.1. Les facteurs politiques : Macro-environnement politique et ODD

Les extensions de l'environnement politique dans la matrice PESTEL par rapport aux objectif du développement durable ODD actuellement d'une vision contemporaine et émergente peuvent toucher les trois objectifs suivants :

1. **La paix, la justice et des institutions efficaces : objectif 16**
2. **Le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux : objectif 17**
3. **La création de villes et de communautés durables : objectif 11**

Il s'agit de renforcer les efforts vers une citoyenneté mondiale à travers le Partenariat ODD, et l'adoption d'un Mode participatif des populations aux enjeux du 21ème siècle. S'engager dans un dialogue de coopération institutionnelle multipartites solides. Le constat fait ressortir l'influence de l'ONU, et des organisations internationales pour aller vers des démarches nouvelles de gouvernance et l'implication massive de la société civile dans la gestion des territoires. Les objectifs de développement durable ODD de l'ONU, qui nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.



Figure N° 04.08 : Les ODD, liés à l'environnement politique dans la matrice PESTEL

Source : logos tirés du site de l'ONU. www.Un.org

2.1.2. Les facteurs économiques : Macro-environnement économique et ODD

Sur le plan économiques, il y a lieu de promouvoir une croissance économique soutenue et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. L'économie mondiale est en proie à de multiples crises qui la menacent gravement. La croissance du PIB (produit interne brute) réel mondial par habitant devrait ralentir en 2023 et, face à une situation économique de plus en plus difficile, de plus en plus de travailleurs se tournent vers l'emploi informel.

Les extensions de l'environnement économique dans la matrice PESTEL par rapport aux objectif du développement durable ODD actuellement d'une vision contemporaine et émergente peuvent toucher les trois objectifs suivants :

- **Le travail décent et la croissance économique : objectif 8**
- **L'accès à une énergie propre et d'un coût abordable : objectif 7**
- **La production et la consommation responsable : objectif 12**

Il s'agit d'aller vers : une croissance soutenable et durable, un tourisme durable et économique viable. Aussi, des démarches qui visent à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



Figure N° 05.08 : Les ODD, liés à l'environnement économique dans la matrice PESTEL

Source : logos tirés du site de l'ONU. www.Un.org

2.1.3. Les facteurs sociaux : Macro-environnement socioculturel et ODD

Le concept de citoyenneté mondiale est intégré dans les Objectifs de Développement Durable avec l'ODD 4 : Garantir une éducation inclusive, de qualité pour tous et promouvoir l'accès à l'apprentissage pour tous et à tout âge. Il inclut la citoyenneté mondiale comme l'une de ses cibles. En construisant la paix par l'éducation et en rappelant à l'humanité nos liens communs, l'UNESCO a longtemps défendu les idées aujourd'hui formalisées sous le nom d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)¹⁰⁷.

¹⁰⁷Sur le plan économique, environnemental, social et politique, nous sommes plus que jamais liés aux autres habitants de la planète. Avec les transformations que le monde a connues au cours des dernières décennies - expansion de la technologie numérique, voyages et migrations internationales, crises économiques, conflits, dégradation de l'environnement - notre façon de travailler, d'enseigner et d'apprendre doit également changer. (UNESCO)

En faveur de la gestion participative des territoires et villes. Les extensions de l'environnement socioculturel dans la matrice PESTEL par rapport aux objectifs du développement durable ODD actuellement peuvent toucher les trois objectifs suivants :

- **L'éradication de la pauvreté : objectif 1**
- **La lutte contre la faim : objectif 2**
- **La santé et le bien-être des populations et des travailleurs : objectif 3**
- **L'accès à une éducation de qualité : objectif 4**
- **L'égalité entre les sexes : objectif 5**
- **La réduction des inégalités : objectif 10**



Figure N° 06.08 : Les ODD, liés à l'environnement social dans la matrice PESTEL

Source : logos tirés du site de l'ONU. www.Un.org

2.1.4. Les facteurs technologiques : Macro-environnement technologiques et ODD

Il s'agit des innovations technologiques, les brevets technologiques tombant dans le domaine public, l'utilisation de nouvelles énergies. Aussi, les économies d'énergie, la gestion plus efficace de la circulation, l'amélioration de la sécurité publique et les environnements plus sains ne sont que quelques-uns des nombreux avantages offerts par les villes intelligentes à l'ère de la technologie. L'adoption de technologies intelligentes pour moderniser ces systèmes urbains augmente lorsque les administrations, ainsi que les fournisseurs d'énergies et de services de ces villes et communes, comprennent les avantages

des villes intelligentes. Ici nous allons examiner la façon dont les technologies des villes peuvent améliorer notre vie.

Les extensions de l'environnement technologiques dans la matrice PESTEL par rapport aux objectif du développement durable ODD actuellement d'une vision contemporaine et émergente peuvent toucher les trois objectifs suivants :

- **L'accès à une énergie propre et d'un coût abordable : Objectif 7**
- **La promotion de l'innovation et des infrastructures durables : Objectif 9**
- **La création de villes et de communautés durables : Objectif 11**

Et ceci pour attendre des finalités liées aux : Cibler les technologies avancées à travers le bon choix dit durable, de la planification durable des villes, des services d'urbanisme durable, des infrastructures résilientes et de l'industrialisation durable.



Figure N° 07.08 : Les ODD, liés à l'environnement technologique dans la matrice PESTEL / Source : Logos tirés du site de l'ONU. www.Un.org

2.1.5. Les facteurs écologiques : Macro-environnement écologique et environnemental et ODD

Les facteurs écologiques se substitut dans la notion de La ville écologique, qui découle de la mise en place d'actions concrètes en faveur du climat et de l'environnement, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'atteindre la neutralité carbone. Une évolution indispensable pour affronter les bouleversements climatiques actuels et à venir. Les extensions de l'environnement écologiques dans la matrice PESTEL par rapport aux objectif du développement durable ODD actuellement d'une vision contemporaine et émergente peuvent toucher les trois objectifs suivants :

- **L'accès à l'eau salubre et l'assainissement : Objectif 6**
- **La lutte contre le changement climatique : Objectif 13**
- **La protection de la faune et de la flore aquatique : Objectif 14**
- **La protection de la faune et de la flore terrestre : Objectif 15**

La conception d'un projet de ville écologique passe nécessairement par un dialogue entre les instances locales et les habitants. De nombreuses actions peuvent être mises en place afin de transformer une ville en un territoire durable. Protection de la nature, sensibilisation à la biodiversité, ou soutien à la transition énergétique, voici quelques idées pour agir concrètement dans notre pays.

Un nouveau cadre de développement mondial a été dessiné avec les objectifs de développement durable 2030, et les questions environnementales telles que les villes durables, le changement climatique, la lutte contre la sécheresse et la protection de la biodiversité ont été incluses dans le programme de développement durable.



Figure N° 08.08 : Les ODD, liés à l'environnement écologique et environnemental dans la matrice PESTEL / Source : logos tirés du site de l'ONU. www.Un.org

2.1.6. Les facteurs légaux : Macro-environnement légal et réglementaire et ODD

Il s'agit des cadres légaux et juridiques : les changements de la réglementation législative, juridique et des normes sont-elles une opportunité pour les politiques urbaines. Les extensions de l'environnement légal et réglementaire dans la matrice PESTEL par rapport aux objectif du développement durable ODD actuellement d'une vision contemporaine et émergente peuvent toucher les trois objectifs suivants :

- **La paix, la justice et des institutions efficaces : Objectif 16**
- **Le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux : objectif 17**

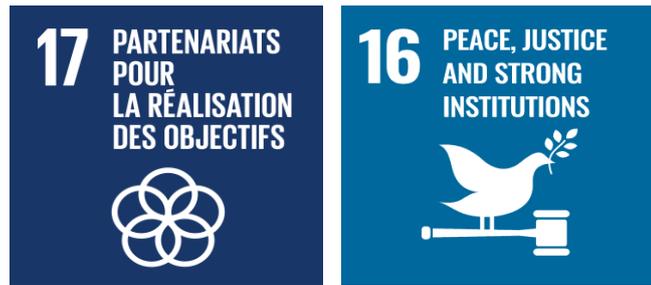


Figure N° 09.08 : Les ODD, liés à l'environnement légal et règlementaire dans la matrice PESTEL / Source : logos tirés du site de l'ONU. www.Un.org

De manière générale, il s'agit d'assurer le financement et la participation aux grandes institutions, la protection de l'environnement dans les constitutions des pays. Aussi, une architecture légale renforcée concernant les droits humains, environnementaux et sociaux. La synthèse générale de l'analyse de la corrélation : matrice pastel - les 17 objectifs de développement durable est présentée dans le schéma illustratif suivant (voir Figure N° 10.08)

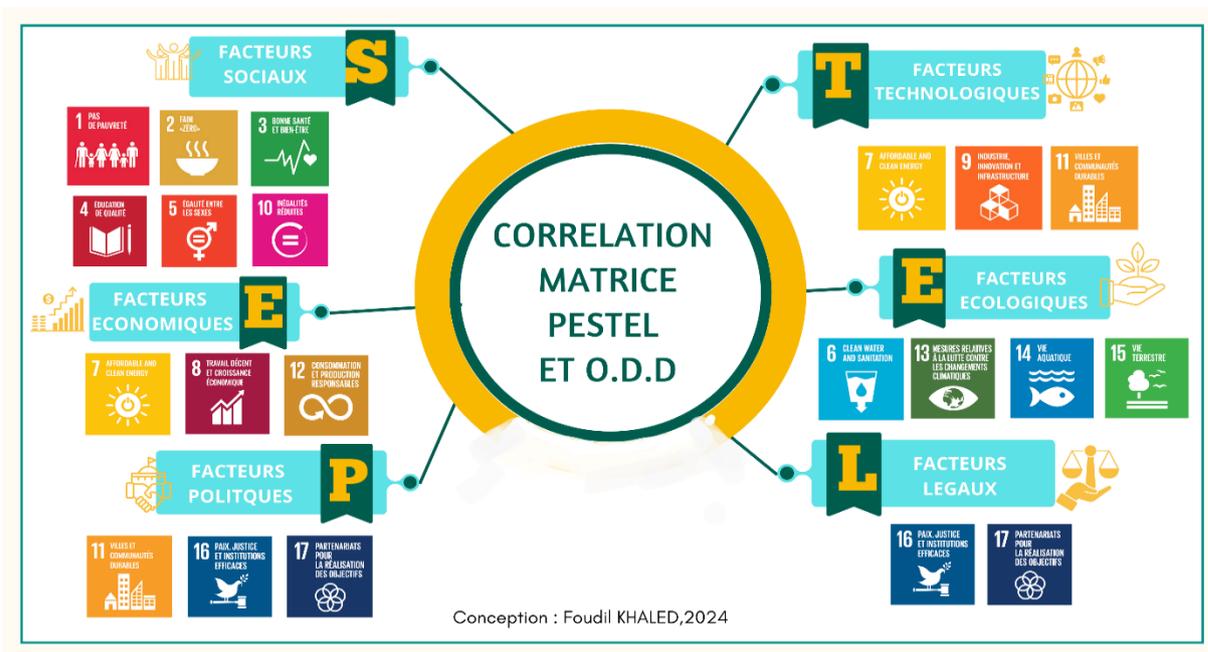


Figure N° 10.08 : corrélation : matrice pastel - les 17 objectifs de développement durable Source : Auteur 2024

Les Etats et les organisations du monde entier reconnaissent la nécessité d'aligner leurs objectifs et leurs actions stratégiques, notamment les politiques publiques, plus précisément les politiques urbaines avec les objectifs de développement durable et les programmes nationaux des Nations unies.

Dans ce chapitre de notre thèse, nous avons abordé les étapes pratiques pour mettre en œuvre les objectifs des programmes de haut niveau comme les ODD dans les stratégies d'une démarche de géogouvernance urbaine et territoriale. Ceci à travers une corrélation de la matrice PESTEL qui sert à donner une lecture du contexte du macro-environnement politique, économique, social, technologique, écologique et légal.

Le onzième objectif (Objectif 11), qui figure dans le contexte politique et technologique de la matrice PESTEL, vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

Les villes et territoires algérien sont vaste et riches de nombreux atouts et notre pays se trouve, dans une situation privilégiée par rapport à d'autres pays et par certains côtés exemplaires. Cependant, l'analyse préliminaire, des cibles de l'ODD 11, à travers nos synthèses des chapitres 4, 5 et 6, montre que nous pouvons aller plus loin, pour remédier à des difficultés structurelles, administratives et réglementaire pour nous adapter à des évolutions du monde ou pour répondre à des exigences nouvelles. C'est exactement ce que nous avons voulu mettre en œuvre à travers une proposition d'un protocole d'application de la démarche de géogouvernance urbaine et territoriale.

Alors que la croissance urbaine en Algérie continue à un rythme élevé sous la forme d'une expansion vers les périphéries, le développement de villes plus durables est un enjeu majeur pour améliorer la qualité de vie des habitants. Nous avons besoin plus qu'avant de démarches innovantes de gestion urbaine et territoriale.

3. DISCUSSION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE PESTEL ET DU TRAVAIL DE TERRAIN

La réalisation de ce diagnostic à travers une matrice PESTEL est à envisager d'approfondir les dimensions externes de l'approche empirique réalisée dans le chapitre précédent. On aborde une liste des menaces et des opportunités que nous établirons afin de

mettre en place des stratégies et des recommandations d'action nécessaires, voire essentielles.

L'analyse PESTEL telle quelle a été explorée dans notre étude, vient donc en complément important de l'analyse de l'enquête de terrain, mais il faut noter qu'il est recommandé de travailler les deux analyses en même temps pour une meilleure réflexion. Lors de la création de la stratégie d'une politique urbaine et territoriale, cette matrice permet de travailler avec plus d'objectivité concernant un regard critique que l'on porte à un contexte, mais aussi de cerner les enjeux découlant du macro-environnement.

Pour notre cas, ainsi, les résultats de plusieurs discussions indiquent que les acteurs encouragent une participation aux décisions relatives au développement urbain durable. L'efficacité de cette implication ne peut se concrétiser sans le recours au dialogue et aux bonnes pratiques de concertation basées sur le principe de la consultation mutuelle pour traiter des questions problématiques et/ou controversées liées à la gestion urbaine et territoriale.

Mais, cette vision d'une coopération mutuelle est confrontée à de multiples entraves liées à des restrictions institutionnelles, intérêts divergents et situations conflictuelles, mais surtout l'absence d'une volonté affichée. Dans ce cas, seule une démarche participative incluant tous les acteurs peut conduire à un consensus dont la capacité d'action collective détermine la qualité. De plus, l'adoption d'un mode de gouvernance urbaine adéquat basé sur la décentralisation des décisions, partenariat public-privé, l'intégration des TICs dans la gestion doit s'imposer et qui ne peut se concrétiser que par l'encadrement d'un État possédant un pouvoir tutélaire associant d'autres partenaires.

Il est important de noter l'existence de la DPSB (ex DPAT) dont la fonction de coordination, et d'animation, est une des composantes essentielles de l'ensemble des directions et institutions de wilaya. Car elle chapote l'ensemble des opérations urbaines et détient tous les détails de fond et de forme sur les projets inscrits en cours ou réalisés. Elle est chargée de coordonner l'élaboration des projets, ainsi que les plans de développement et de mettre en œuvre, sur le territoire de la wilaya, selon la politique nationale de l'aménagement du territoire et les principes de la planification spatiale du développement.

L'APW de Bejaia, au nombre de 43, exerce des attributions diverses. Selon la charte de wilaya, elle intervient dans tous les domaines, décide de toutes mesures susceptibles de favoriser l'essor de la wilaya et renforce son assise économique, sociale et culturelle. Elle met au point une politique économique propre à la wilaya de Bejaia à travers des plans de développement. Cependant, cette assemblée a connu énormément de conflits et de blocages

internes, pour plusieurs raisons liées aux appartenances et affinités politiques et aux conflits d'intérêt. Ceci l'a transformé en une tribune de confrontation politique et échanges d'accusation sur plusieurs projets inscrits pour la wilaya.

D'une façon générale, la forte déconcentration de l'Etat induit une tutelle relativement lourde sur les collectivités locales. En effet, un contrôle de l'autorité de tutelle est prévu dans les lois pour éviter aux communes de prendre des décisions contraires aux politiques et stratégies au niveau national. Ainsi, le contrôle s'exerce par l'intermédiaire de l'autorité préfectorale (administrativement c'est les Daïra) et à travers ses différentes directions proches du pouvoir central. L'ensemble de ces éléments contextuels présentés dans l'analyse du terrain forme un contexte dynamique, à la fois riche et défavorable notamment pour la réussite des stratégies des acteurs locaux.

Dans l'objectif d'instaurer la bonne gouvernance, l'action favorisée par la plus part des acteurs sondés est le renforcement de la décentralisation. Une question primordiale. Et ceci implique le suivi et l'encadrement direct des projets de développement, et encore plus d'implication dans la prise de décision au niveau local.

La deuxième solution sollicitée par l'ensemble des acteurs est le renforcement des actions de sensibilisation de formation et d'information des acteurs ce qui entrainera une amélioration dans la gestion des projets de développement à travers la réduction des lacunes et une meilleure implication des acteurs.

En effet, les observations du terrain à travers tout cette thèse ont montré clairement que, sur le territoire de la communale, il existe de manière flou et défilement perceptible une gouvernance territoriale de type « public », vu la dominance de l'acteur public, représenté par les administrations déconcentrées de l'Etat (nombreuses subdivisions, antennes, daïras, bureaux...) sur les acteurs privés, tels que les entreprises économiques et la société civile. En effet, ces acteurs publics restent les seuls détenteurs du pouvoir de décision dans la commune.

Certes, il y a lieu de souligner que cette gouvernance urbaine territoriale est jugée médiocre. Ou bien à sens unique. Ainsi, les raisons principales de l'inefficacité des mécanismes de gouvernance au niveau de la commune de Bejaia et les communes périphériques consistent, essentiellement, dans le manque d'encadrement et de suivi des projets de développement local inscrits, la corruption qui a envahi les administrations algériennes ainsi que l'existence d'une procédure bureaucratique, rendant les tâches de l'administration lourdes et difficiles.

S'ajoutent à tous ces facteurs, on partage le même jugement NAIT-CHABANE Abdellatif (2019) qui parle sur de le manque de la décentralisation réelle et la passivité des relations entre les différents acteurs, dans la majorité des cas des formes d'opposition, traduisant ainsi l'inexistence des proximités organisationnelles et institutionnelle entre les acteurs du territoire. En outre, les différents acteurs, malgré leur rapprochement géographique, n'entreprennent aucune démarche pour dynamiser leur relation.

Dans cette optique, il paraît clairement urgent que des changements doivent être opérés. D'abord, il faut élaborer pour les collectivités locales, un nouveau code communal consacrant les vrais besoins de décentralisation, notamment à travers l'octroi davantage de prérogatives aux élus locaux et d'autonomie financière aux APC. Par ailleurs, les prérogatives que jouit l'administration doivent être reconsidérées vers plus d'activités de développement que de contrôle des élus locaux. Par exemple, la daïra doit fixer des objectifs de développement en commun avec les communes afin de favoriser la coopération entre acteurs publics et privés, ainsi que pour l'instauration de mécanismes de coordination entre eux.

3.1.Ville de Bejaia et sa périphérie : La coexistence des conflits

Suite à notre cheminement d'analyse et tous les résultats obtenus jusqu'ici, notamment les lectures multiples de l'approche empirique menée sur le terrain ; une idée appuyé par les réponses des acteurs qui ont fait objet de notre question, c'est la présence et la coexistence permanente des conflits multiples dans la ville de Bejaia. En effet, une étude réalisée par une équipe de recherche de l'université, sur la question, aboutit à la conclusion que cette dérive urbanistique est le résultat d'un certain nombre de conflits structurels et structurants, qu'il faudra éliminer pour pouvoir avancer. Le même constat a été dressé dans le document du PDAU intercommunale de la ville de Bejaia et sa périphérie. Il s'agit des coexistences suivantes:

- **Le conflit : Administration-Citoyens** : Ce dernier existe, de manière très accentuée, nous l'avons bien détaillé dans les résultats du questionnaire. Ainsi que à travers plusieurs constats sur le terrain et suite à nos entretiens avec certains responsables et acteurs associatifs. Ce type de conflits a eu comme résultats énormément de blocage des projets de développement et d'investissements dans notre aire d'étude. Une sorte d'un statut quo qui a duré des années et qui dure encore.

Sa remonte en haut dans l'histoire, c'est incontestablement une des stigmates d'une colonisation longue de plusieurs siècles, que les algériens voient en l'administration l'autre, l'opresseur et le répresseur, auquel il faut cacher ce que nous faisons. Avec l'option pour le socialisme et la construction d'un Etat fort, l'Algérie n'a pas contribué à adoucir l'antagonisme qui existe entre les algériens et leur administration. L'image de la ville s'en est ressentie, notamment à Béjaia où le privé a fait preuve d'un grand dynamisme en matière de construction. Pour cela, il est un peu difficile d'imager une conception simple d'une implication citoyenne massive dans les projets urbains.

- **Le conflit : Prive-Public** : une relation quasiment sensible et très critique à Bejaia dans la majorité des situations. Elle prend naissance du premier conflit (Administration-Citoyen), mais, elle fait des extensions et prends plusieurs dimensions. Le public, représente en général l'administration, et le privé représente le citoyen. Cette relation conflictuelle endosse encore à la gestion urbaine des retombées néfastes notamment par rapport à l'absence d'articulation dans les formes urbaines produites, et les fonctionnements pessaires entre les équipements publics et privés.

Rien qu'en circulant dans la ville, l'observateur n'a aucun mal à identifier les zones aménagées par les pouvoirs publics et celles qui sont dues à l'initiative privée. Les deux étant, également, aberrants chacun à sa façon. Les espaces publics sont trop aérés (rues trop larges et immeubles plantés dans un désordre affligeant, fuient la rue) tandis que les réalisations des particuliers (essentiellement des maisons à usage d'habitation avec parfois commerce au rez-de-chaussée) sont collées les unes aux autres au point de former un amas compact où la circulation emprunte des boyaux étroits et tortueux.

- **Le conflit : Rural –Urbain (ville-compagne)** : Ceci est connu un peu partout dans le monde mais il prend des formes particulières en Algérie et à Bejaia. Les villes sont généralement des réservoirs de populations issues de l'exode rural, de par les services offerts, le cadre de vie et parfois en subir les crises du monde rural, C'est la ville qui en assume. Le cas de l'Algérie est très révélateur, notamment les résultats de la décennie noire qui ont fait qu'un appauvrissement du monde rural a été effectué à cause des conditions sécuritaire très critique. Ceci a provoqué l'apparition de l'urbanisme d'urgence et de plusieurs formes d'habitat précaire et illicite sans parler des modes de vie qu'est en résultent cette situation.

Chacun peut le constater de visu, la ville de Béjaia, comme de nombreuses villes algériennes, marque une tendance forte à se ruraliser. On y rencontre des chiens errants par meutes entières, des troupeaux de moutons paissent entre les immeubles, des vaches et des chèvres broutent les ordures et le comportement des citoyens s'est fortement dégradé. Historiquement c'est le paysan qui en s'immergeant dans la ville perd ses oripeaux de rural mais dans notre cas l'afflux massif a été tel, que la ville n'a pas pu ingérer et citadiniser les nouveaux arrivants.

Ceux-ci, se donnent un cadre de vie conforme à leur culture de paysans, développée dans le cadre d'un village kabyle, avec des ruelles étroites et sans géométrie. Le résultat donc, est proche d'une catastrophe économique, écologique et urbanistique.

- **Le conflit : Savoir-Ignorance :** Le savoir est élément majeur pour l'amélioration du cadre de vie, l'ignorance par ailleurs est un obstacle du progrès. Une réalité indiscutable, de plus que le niveau d'instruction d'une société est élevé, de plus qu'on assiste à des comportements urbains adéquats. Une population formée de couches sociales a un décalage du niveau d'instruction et de savoir va certainement créer des situations de confrontation quotidiennes directes sur les terrains urbains. La conception des pratiques, des formes de voisinage, des perceptions sociales à certains phénomènes peuvent provoquer des conflits majeurs inter-résidents et parfois inter-quartier. L'archive de la presse algérienne en témoigne notamment dans les villes nouvelles.

Pour Bejaia, Jusqu'à un certain stade du développement des sociétés, les ressources du bon sens suffisent à organiser la vie d'une société, mais après le calcul s'impose. A l'indépendance, le kabyle dont le mode de vie n'a pas évolué depuis 2000 ans, fut brutalement propulsé au XX^e siècle, dans un monde très technicisé où le bon sens devient un outil de gestion dérisoire.

C'est pourtant avec ce maigre support que des milliers de maisons ont été construites. Les bons conseils d'un maçon et de quelques amis et parents suffisent à en tracer les plans, l'orientation... Tous les problèmes qui donnent le tournis aux architectes sont simplement évacués. Lorsque l'administration a essayé de mettre de l'ordre dans le secteur en soumettant l'octroi de matériaux de constructions à la présentation d'un plan, réalisé par un professionnel, les gens en font réaliser un pour accomplir une formalité administrative, puis en rentrant, ils font exactement selon leurs désirs. C'est pour cette raison que la majorité des

acteurs ont insisté sur le fait de renforcer l'information, la sensibilisation la formation des acteurs dans des démarches de gouvernance.

Citer et décortiquer l'omniprésence de ces conflits dans la ville de Bejaia et sa périphérie, va vous servir de fondement contextuel de la région dans l'éventuelle proposition d'une démarche de gestion urbaine et territoriale.

3.2.Elaboration d'un protocole de géogouvernance urbaine et territoriale

Pour synthétiser les résultats et enjeux de la matrice PESTEL, et proposer un protocole de référence pour l'application de la démarche de géogouvernance, nous avons élaboré un schéma de principe pour comprendre les enjeux et défis des différents contextes par rapport à l'application de la démarche.

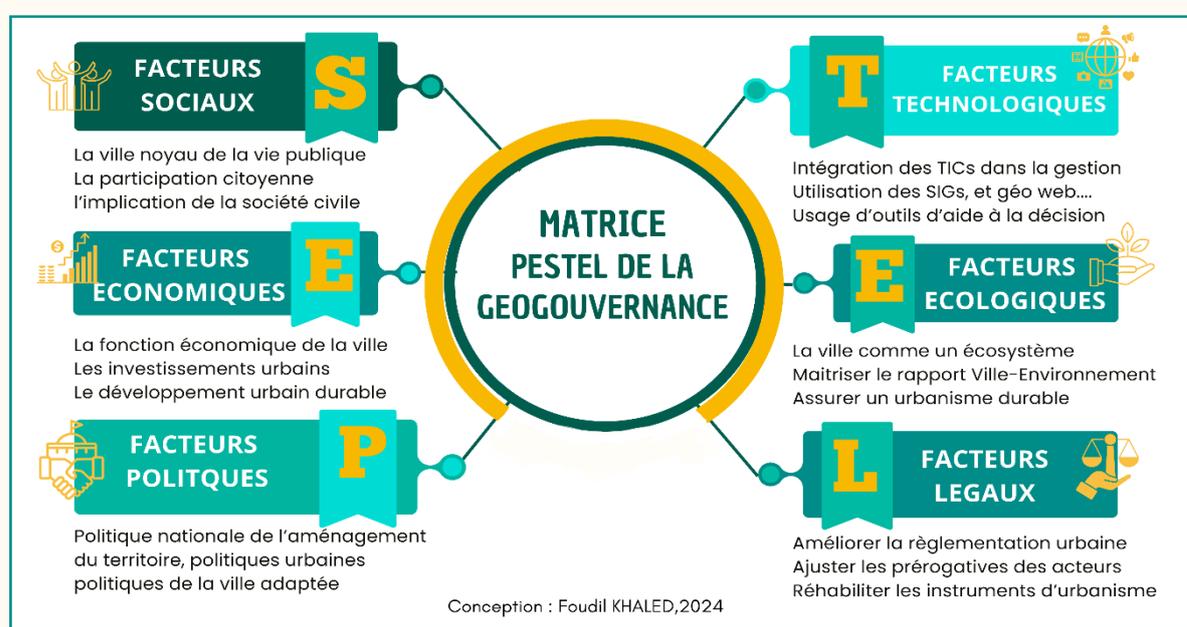


Figure N° 11.08 : Défis et enjeux de la matrice PESTEL sur la géogouvernance

Source : Auteur, 2024

Un protocole d'application de la géogouvernance urbaine et territoriale doit s'articuler sur les éléments et facteurs suivants :

Les facteurs politiques : il s'agit de revoir la politique national de l'aménagement du territoire et toute la réglementation lié à la ville et l'urbanisme. La géogouvernance se distingue des autres modes de gouvernance par ses rapports à l'espace et à la société ; il ne s'agit pas d'une organisation délimitée dans son champ et avec des objectifs circonscrits, elle est plutôt une séquence ou une chronique traversant plusieurs organisations et

impliquant plusieurs acteurs et divers secteurs. Ceci doit être pris en charge dans la préparation des politiques publiques et politique de la ville.

Les facteurs économiques : Une démarche de géogouvernance une bonne articulation secteurs-territoires, ville-économie : la ville doit assumer son rôle économique et atteindre le développement urbain durable. Il y a lieu de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le degré d'articulation entre les secteurs économiques et les territoires de la ville et quel niveau d'efficacité en découle ?
- Comment les différents Ministères et directions concilient entre leurs missions sectorielles et les objectifs de la ville ?
- Dans quelle mesure la mise en œuvre des projets de développement des grandes infrastructures et des services d'intérêt national réalisent les orientations stratégiques de la ville à l'échelle locale et territoriale ?

Les facteurs socioculturels : Une stratégie du territoire ou de la ville doit répondre à l'impératif de participation et de coordination entre acteurs¹⁰⁸ : il y a lieu de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure les acteurs de la ville en l'occurrence l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, les associations et les citoyens parviennent à coordonner leurs actions urbaines dans une logique partenariale ? Dans quelle mesure les niveaux de gestion urbaine et planification territoriale, national, intermédiaire et local, jouent-t-ils leurs rôles ? Les wilayas, en tant qu'espace intermédiaire, et les communes, en tant qu'espace de proximité, s'intègrent-elles dans les faits du dispositif d'une gestion urbaine globale¹⁰⁹ ?

Les orientations du développement des villes, leur activité vitale, déterminent en grande partie. Le progrès social, technique et scientifique, les conditions de vie et de loisirs de la population, et la formation d'un individu au développement harmonieux. L'interaction des aspects socioculturels et de l'environnement spatial des villes sont à examiner à travers le double mécanisme de l'urbanisation, qui détermine les phases en premier lieu de concentration et ensuite de diffusion des modèles de la culture.

¹⁰⁸Le fonctionnement de la ville est inséparable de la dynamique de la participation du citoyen, acteur concerné au premier chef. En effet, le citoyen ne doit plus être éloigné des centres de décisions ; c'est en l'associant à toutes les actions qui intéressent son devenir, en l'impliquant dans la résolution de ses problèmes, qu'il sera possible d'améliorer les relations et de réduire les effets induits négatifs par toutes les actions mises en œuvre.

¹⁰⁹Cette conception de décentralisation, encadrée jusqu'à l'ingérence et fonctionnant à l'injonction, a conduit à gommer les limites des responsabilités respectives de la Commune et de la Wilaya dans la gestion des affaires locales, spécialement au niveau des chefs-lieux de Wilayas, et à un degré moindre, ceux des Dairas

Les facteurs technologiques : Les acteurs et les gestionnaires de villes, à leur part, doivent investir les nouveaux outils numériques ; Systèmes d'information géographique (SIG), technologie de l'information et de la communication (TIC), qui offrent assurément des opportunités pour renouveler les processus de transmission et de partage d'informations et de connaissances sur la ville ou le territoire. Mais, sommes-nous bien armés pour relever ce défi ?

L'opacité de l'espace urbain et la complexité du territoire posent déjà problème, la gouvernance doit tenir compte de tous les acteurs dont les intérêts sont souvent contradictoires alors que la géogouvernance s'opère au niveau de chaque territoire. Celle-ci peut être assurée par l'utilisation des NTIC (géovisualisation dynamique, webs publics, géoportails) et des SIG qui constituent un apport de taille en plus de l'analyse spatiale, ce qui milite en faveur d'une géographie qui assume pleinement son volet social.

Dans un contexte politique démocratique, l'approche des phénomènes spatiaux ne doit pas rester l'apanage d'un cercle restreint d'initiés : décideurs, experts, élus et techniciens de l'espace.

Les facteurs Ecologiques : Il y a lieu de réussir comme souligné dans les chapitres de la deuxième partie, le rapport Ville Environnement. Ou plus clairement approcher la ville durable qui désigne une ville qui cherche, en application des principes du développement durable, à prendre en compte dans ses aménagements et son fonctionnement les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. C'est à dire : « *économiquement viable, socialement vivable et respectueuse de l'environnement* » cette version urbaine du développement durable reprend les trois piliers de ce dernier en y ajoutant la participation citoyenne.

Les facteurs légaux : Par rapport au volet règlementaire, rien ne sert de dynamiser les institutions, de renforcer les prérogatives, d'améliorer l'instrumentation juridique. Il s'agit donc pour réussir une démarche de géogouvernance de renforcer les capacités des acteurs pour pouvoir mener un changement et cordonner une stratégie règlementaire concertant la ville et les territoires. A la lumière des facteurs détaillés, nous sommes au début du processus méthodologique qui aurait des conséquences structurelles et fondamentales sur la vie politique, puisque l'on passerait d'une démocratie représentative, dans laquelle seuls les élus ont le pouvoir de décider et gérer, à une démocratie participative, où les citoyens/usagers seraient impliqués de manière effective dans les décisions concernant leur ville ou leur espace de vie.

Les avancées constatées dans la recherche malgré tout dans les expérimentations évoquées, montrent que même si l'on est encore loin de la décision partagée et participative et donc de la géogouvernance, le processus de décision a tendance à s'infléchir vers une co-construction des projets de territoire eu fur et à mesure. Cette évolution donne aux géographes, et aux gestionnaires de la ville en Algérie l'occasion de participer à cette démarche et d'aider d'avantage à sa théorisation et sa conceptualisation. Outre l'intérêt intrinsèque qu'elle représente, la géogouvernance nous ouvre de nouveaux horizons et de nouvelles dimensions novatrices dans la gestion urbaine et territoriale

3.3. Elaboration d'un cadre de référence pratique de la géogouvernance

Pour simplifier davantage la démarche de géogouvernance, et pouvoir la cerner, il nécessaire de se mettre d'accord sur le fait de deux éléments primordiaux et importants pour la mise en application. Comme souligné en haut, les SIG et les TIC. Dans notre cas, on pourrait emprunter le concept de SIT (Systèmes d'information territoriale) ou SIC (systèmes d'information communale) comme exemple qui rassemble les SIG et les TIC dans une démarche de géogouvernance (voir la figure N° 12.08)

De ce fait, Prendre la mesure d'un territoire impose de considérer plusieurs critères et adopter une démarche regroupant les principaux composants du système d'information territorial (SIT). Ainsi, le développement des usages des TICs, l'organisation des réseaux et les dimensions spatiales de ce développement qui interagissent dans la société. Tout en essayons de recomposer l'espace (Puel G, 2006. p16.). à partir de là, étudier le SIT et SIC nécessite au moins une maîtrise de la notion de système d'information géographique (SIGs) et des TICs. Ces deux principaux éléments constituent la base d'un SIT et il est question de les approfondir dans une optique d'information et de communication dans la démarche de géogouvernance.

Partager l'information territoriale dans une ville ou un territoire pour proposer des solutions et impliquer les habitants dans la gestion de leur ville et espace de vie suppose un partage de la décision et de la responsabilité qui va de pair. On peut se demander si les politiques sont prêts pour ce partage de décision et les habitants pour le partage des responsabilités qui en découle (Leloup, Moyart. & Pecqueur. 2005)

Le développement des TICs stimulent d'autres processus de matérialisation et de numérisation. Ces TICs permettent une automatisation des procédés de collecte et de

traitement de l'information et de donnée et facilite sa conservation et sa mémorisation. Grâce aux réseaux, l'information circule plus rapidement et peut toucher un grand public en éliminant le problème de la distance (Giddens A, 1990,188p)

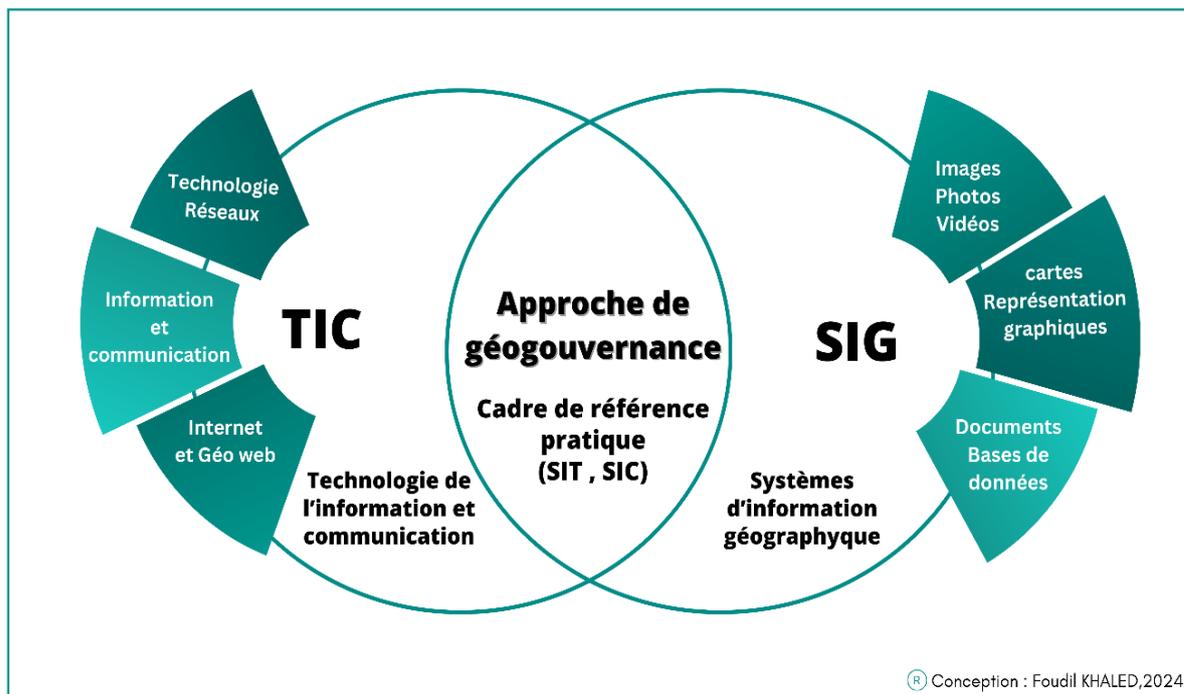


Figure N° 12.08 : Essai de conception d'un cadre de référence pratique de la géogouvernance.

Source : Auteur, mars 2024

A la fin, il est plus clair maintenant que les spécialistes de la ville et territoires à différentes échelles, reconnaissent que le géographe engagé en politique¹¹⁰ traduit ce passage « d'une géographie du savoir à une géographie du pouvoir » et celui « de la géographie à la géopolitique » (Philipponneau, 2006b). C'est de la géographie appliquée dans sa pleine dimension et son aboutissement.

¹¹⁰Dans les années 60, Michel Philipponneau par exemple associant son statut de géographe universitaire à celui de géographe citoyen, utilise les connaissances et les méthodes du géographe contre le pouvoir en place (Villes du Nord, villes du Sud, op. cit, p. 564). Des livres analysent son cheminement et expliquent son combat : La gauche et les régions, 1967, Debout Bretagne, 1970, Changer la vie, changer la ville, 1976, Géopolitique de la Bretagne, 1986. A partir de 1977 il devient 1^{er} adjoint au maire de Rennes, président du district de l'agglomération ; il occupa aussi les fonctions de conseiller général et de conseiller régional.

Conclusion du chapitre

Cette partie a été consacrée à la vérification de nos hypothèses de recherche, celles que nous avons avancées dans le chapitre introductif pour justifier le dysfonctionnement organisationnel du territoire urbain algérien et précisément dans la ville de Bejaia et sa périphérie. Nous avons à cet effet, examiné les démarches, outils et les procédures organisationnelles formelle et informelle, pratiquées par les acteurs dans leurs politiques de développements et de gestion urbaine.

Dans cette perspective, nous avons canalisé notre travail sous trois principales entrées explicatives de la démarche gouvernance/gestion urbaine et territoriale à Bejaia et sa périphérie : une entrée dédiée au territoire urbain et sa relation avec les orientations des instruments d'urbanisme (PDAU et POS) en donnant quelque exemple d'anomalies majeur et de déphasage énorme entre les règlements d'urbanisme et les réalités du terrain. Une entrée institutionnelle insistant sur l'implication des acteurs locaux dans la décision publique au niveau territorial. Une entrée relative aux dynamiques d'acteurs et leurs systèmes de concertation/coordination avec une analyse à travers le questionnaire sur l'opportunité de la démarche de géogouvernance urbaine et territoriale a Bejaia.

Aussi, beaucoup d'acteurs administratifs n'ont même pas une base de données ou un service apte à communiquer leurs actions sur le territoire. Enfin, nous pouvons affirmer que la multitude des procédés de gestion, les conflits d'intérêts et d'usages, problème de prérogatives, la dépendance des finances locales, les tenants et aboutissants du système organisationnel et la quasi-inexistence de communication publique représentent les principales causes de complication entravant l'accomplissement d'une démarche accomplie de géogouvernance urbaine et territoriale à Béjaia.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'homme injecte son capital de connaissances scientifiques dans sa ville qui devient ainsi un cadre idéal pour le développement de la recherche scientifique et technique et l'épanouissement de la créativité. Et le cycle recommence et se poursuit à l'infini. Si l'on peut dire qu'historiquement les villes de manière générale se sont globalement conformées à cette approche positiviste, il n'en va plus de même depuis un demi-siècle avec le phénomène de l'urbanisation dans les pays en développement notamment l'Algérie, où l'on assiste au développement de grandes villes et mégapoles dont la morphologie, et la texture, la fonctionnalité ne renferment en réalité qu'un savoir primaire sinon primitif.

Il est très vrai de dire, que cette génération de villes mutantes dans lesquelles on a mis bien peu de savoir, réagissent, évidemment, en devenant des obstacles à la production de nouveaux savoirs et de nouvelles connaissances. Ainsi une ville construite avec le matériau de l'ignorance exerce un effet multiplicateur de l'ignorance et l'action-réaction se poursuit et s'enfle à l'infini plongeant la ville et ses habitants dans l'obscurité le sous-développement et de l'obscurantisme. Ce long préambule nous est nécessaire pour comprendre les failles et les dangers du mode d'urbanisation adopté par l'Algérie en général et l'approche qui en est faite dans la zone d'étude en particulier, notamment dans la ville de Béjaïa et sa périphérie.

En effet, comme bien soulignée dans le chapitre introductif, les différentes superpositions entre les deux champs disciplinaires du territoire et de la gestion ouvrent sur des thématiques de grande pertinence académique couvrant des larges domaines de l'investigation scientifique. Dans notre cas, il s'agit d'un rapprochement entre ces deux sphères et plus particulièrement entre la gestion urbaine et le développement territorial.

Cette thèse de recherche avait pour ambition de définir le mode actuel de la gestion urbaine et territoriale en Algérie et de relever les dysfonctionnements qui biaisent l'amorçage d'une dynamique de développement urbain durable dans notre pays et à Béjaïa. Par la suite, assier les fondements théoriques et opérationnels d'une nouvelle approche de gestion urbaine issue des tendances mondiales actuelles. Il s'agit d'un concept assez récent et nouveau qui est la géogouvernance.

Nous avons entrepris ce travail dans l'ambition de comprendre l'apport de la géogouvernance urbaine et territoriale à la réussite des stratégies des acteurs dans le territoire de la wilaya de Bejaïa et en Algérie. Dans ce sens, on a essayé de déterminer les rapports de forces et les jeux des acteurs locaux qui dominent dans la concrétisation de la géogouvernance urbaine et territoriale et de leurs stratégies.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre démarche de recherche s'est interrogée sur le mode de gouvernance urbaine et territoriale, les stratégies d'acteurs et leurs implications spatiales et territoriales. Nous avons cherché à appréhender les différentes logiques d'acteurs en rapport avec leur territoire d'action et à savoir quels sont les modes et les enjeux de la régulation des rapports entre ces acteurs.

Pour rappel, cette recherche sur la gestion urbaine en Algérie et à travers la ville de Bejaia avait pour objectif de fonder et de bâtir trois ensembles d'éléments essentiels :

- Nous avons pu établir un aperçu théorique et conceptuel initiateur et fondateur sur le concept de la géogouvernance à travers des définitions et l'évocation de la genèse de cette démarche. Un itinéraire d'une réflexion confrontée aux divers contextes (international, et régional).

Cet ensemble théorique nous a permis d'identifier, décrire et définir le nouveau paradigme de la gestion urbaine, traduit par l'émergence du concept de géogouvernance, qui s'articule entre constructions théoriques et interprétations du réel à travers les exemples initialisateurs dans le monde. Cette partie, s'est attachée par ailleurs à la complexité des phénomènes du fait de systèmes urbains renouvelés et en perpétuel mouvement dans la littérature mondiale.

- Dans un deuxième lieu, nous avons essayé de constituer et établir un état des lieux sous forme d'un diagnostic sur la ville de Bejaia et sa périphérie, afin de comprendre les facteurs de sa croissance, les éléments de ses dysfonctionnements urbains, pour savoir et connaître le rôle des instruments d'urbanisme (PDAU et POS) et des acteurs du territoire dans sa formation et dans le processus de son évolution, pour mieux cerner les grands enjeux urbains.

Ceci nous a permis dans une **approche déductive et un raisonnement hypothético-déductif** de confirmer notre hypothèse de recherche disant que les outils de la gestion urbaine (PDAU et POS) produits jusqu'à présent sont responsables du constat et des conditions actuelles de la ville et son devenir. La mauvaise gestion de la ville à cause de l'absence d'outils pratiques, de mécanismes réels de participation sociale et d'encadrement de l'action d'urbanisation.

- Dans un troisième lieu, nous avons investis plusieurs outils de recherche comme le questionnaire élargi sur plus de 200 acteurs urbains. Puis nous avons examiné et extrapolé nos résultats du cas de Bejaia par les méthodes nouvelles d'analyse de la

CONCLUSION GÉNÉRALE

macro environnement à savoir la matrice PESTEL, ainsi qu'une corrélation des objectifs du développement durable (ODD).

La démarche adoptée nous a permis d'apporter et de présenter les solutions menées dans le cadre d'une démarche de géogouvernance à travers les différentes questions urbaines, pour comprendre le rôle des outils d'aide à la décision qui vont participer à la co-construction commune de la ville de Bejaia d'aujourd'hui et de demain dans une vision globale et durable. Ici, nous avons fait recours à **une approche inductive et raisonnement empirico-inductif, à travers une généralisation empirique**. Au final, l'objectif de cette partie était d'offrir un outil d'aide à la connaissance et des outils d'aide à la décision aux différents acteurs de la ville et du territoire en adoptant un protocole d'application d'une démarche de géogouvernance urbaine et territorial.

Pour pouvoir répondre aux différentes attentes de nature théorique, méthodologique et empirique répertoriées dans l'introduction générale de cette thèse, aussi, cerner et cadrer notre question de recherche : « *Par quel processus, instruments et acteurs pouvons-nous contrôler et gérer cet état actuelle de la ville de Bejaia et sa périphérie ? Quels sont les facteurs d'apparition de ces modes de gestion et de gouvernance ayant produit ces formes urbaines ? Pourquoi la ville a-t-elle pu prendre cette dimension et cette configuration actuelle ?* »

Nous avons articulé la structure de notre travail autour de huit (08) chapitres interdépendants. Servant comme cadre général pour la recherche, le premier chapitre se donnait pour objectif principal de rendre compte des cadres conceptuel, disciplinaire et contextuel dans lesquels s'inscrit notre préoccupation centrale.

- A cet effet, la finalité **des chapitre 1, 2 et 3, qui représente le champ de lecture et d'exploration**, était ainsi de dessiner le croisement épistémologique entre, d'un côté, les concepts de gouvernance urbaine, de géogouvernance, de développement durable, de planification urbaine et de politique publique, et de l'autre, les disciplines et les approches qui les mobilisent.
- **Les chapitres 4, 5, qui ont formé le champ d'analyse et d'observation**, ont consisté en l'établissement d'une revue de la littérature nationale qui permettait d'analyser les systèmes managériaux locaux algériens en prenant en compte les recherches sociologie urbaine et métiers de la ville. Nous avons, à cet effet, mis en lumière la multiplicité des courants traitant les pratiques de gouvernances urbaines, territoriales et de

CONCLUSION GÉNÉRALE

développements locaux. Par la suite, nous avons essayé d'éclairer le positionnement de la gouvernance et les enjeux du devenir urbains en Algérie, dans une démarche de tentative de sortie de crise.

- Pour ce qui concerne, **le champ d'investigation pratique, formée par les chapitres 6, 7, et 8.** S'agissant de l'expérimentation empirique ; nous a montré que l'étude explicative et prospective d'un paradoxe urbain et territorial, dans la ville de Bejaia, vas nous permettre de savoir que la réalisation d'une dynamique de développement urbain durable est largement dépendante de la combinaison de facteur de développement, l'intelligence territoriale, et notamment les nouvelles formes de gouvernance urbaine à travers l'intégration de technologies de l'information (TICs) et l'usage des outils d'aide a la décision comme les SIGs.

Notre recherche a démontré, à partir des résultats obtenus, que le rôle des acteurs locaux dans la gestion de leur territoire dépend du bon vouloir de la tutelle qui reste très présente dans le système actuel de gouvernance algérienne. La communication, l'échange, la concertation et la coordination constituent le maillon faible du management local à Bejaia. Beaucoup d'acteurs notamment les élus et l'administration avec les opérateurs économiques, se confrontent par le jeu d'opposition sur plusieurs échelles.

Au final, l'apport de ce travail de thèse a ventilé en trois grandes catégories (TAP) comme détaillée déjà à l'introduction : **Théorique, Analytique et Pratique.**

1. **Au niveau théorique**, notre thèse cherche a pu se distinguer par le traitement de deux domaines de recherche récents et interdisciplinaires à savoir la gouvernance urbaine et les outils d'aide à la décision, sous l'angle de la décision publique. Étant donné l'importance de la composante politique permettant d'assurer leur coévolution, nous avons retenu la qualité de la **géogouvernance urbaine durable** en tant que base d'une intégration réussie.
2. **Au niveau analytique et méthodologique**, le travail s'est distingué par son appel à concevoir un modèle de compréhension de décision publique hybride permettant de déterminer les traits d'une géogouvernance urbaine adaptée aux différents contextes actuels et aux exigences de la durabilité..
3. **Au niveau pratique et managérial**, le modèle conçu et testé pour la ville de Bejaia et sa périphérie, celui de la matrice PESTEL, puis le model de corrélation avec les ODD,

CONCLUSION GÉNÉRALE

vas permettre aux décideurs politiques et publics de disposer d'une grille synthétique d'informations qui offre différents niveaux d'évaluation multi secteur.

S'agissant des perspectives de la recherche, notre travail de thèse se veut en toute modestie, le premier jalon d'une démarche de recherche plus complète sur la géogouvernance urbaine, allant dans le sens du perfectionnement et de l'élargissement thématique. Il ouvre des voies de recherche intéressantes pour la gestion urbaine des villes en Algérie et des pays en développement tant au niveau théorique que méthodologique et ce selon plusieurs centres d'intérêt.

Nous pensons, en écrivant ces propos, d'abord à l'alternative opérationnelle de l'intégration possible des méthodes de la matrice PESTEL et sa corrélation avec les ODD. Ceci, dans une matrice du micro environnement de la gestion urbaine et territoriale, permettant ainsi, de traiter d'une façon globale et conformément aux articulations que nous avons développé, des approches relevant de la prospective et des modèles d'interaction « Acteurs, TICs et SIGs ».

Quelques soient les pistes des futurs approfondissements, nous comptons nous inscrire toujours dans des logiques de recherche appliquées à la gestion urbaine avec des alternances variables entre trois niveaux de recherche - **la planification, la modélisation, et l'aide à la décision** – ayant pour objet central l'interférence système urbain et du système de gestion.

**LISTE DES RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

CHAPITRE IX
Références bibliographiques

LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agha, (2001). Du développement durable à la ville durable, *bulletin n° 37, CPAU, Conférence permanente sur l'aménagement et l'urbanisme*, Bordeaux, pp. 27-32.
- Angeon V., Moquay P., Lardon S. Loudiyi S., Poss Y., Pivot J.M., Caron A., (2007). *Le développement territorial : principes et méthodes. In Développement territorial et diagnostic prospectif. Réflexions autour du viaduc de Millau*. L'Aube, Coll. Essai, La Tour d'Aigues : 27-59.
- Angot J. Et Milano P. (1999), « Comment lier concepts et données ? », in THIETART R.A (eds.), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, pp.169-187.
- Antoni, J-P. (2009). *Lexique de la ville*. Paris : Ellipses.
- Aouni M, (2014) « Centralités urbaines et développement touristique à Bejaia (Algérie) », Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, urbanisme. Université de Reims Champagne-Ardenne, 305 pages
- Arborio, A. (2007). L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier. *Recherche en soins infirmiers*, 90, 26 34.
- Arreghini. L, (2011). Formes et acteurs du changement territorial dans les périphéries du monde : dynamiques urbaines et mutations rurales en Bolivie. Géographie. Université d'Avignon,. Français.
- Bachar, K, (2016). La politique de la ville en Algérie, Publié sur RURAL-M Etudes sur la ville – Réalités URbaines en Algérie et au Maghreb le 21 octobre 2016.
- Banos V, (2009) : « Repenser le couple « territoire-lieu », pour une géographie de la démocratie ? ». In Vanier M (eds), *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et prospectives*. Editions des P.U. de Rennes, pp.157-166.
- Baumard P., Donada C., Ibert J. Et Xuereb J.M. (1999), « La collecte des données et la gestion de leurs sources », in THIETART R.A (eds.), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, pp.224-256.
- Beauchard, J. (2012). La ville contre le territoire : Le cas de la Vienne. *Population & Avenir*, 708, 4-7. <https://doi.org/10.3917/popav.708.0004>
- Belattaf et Meradi (2007) « NTIC, Territoire et Développement en Algérie : Analyse des interactions et impacts socioéconomiques », in : *TIC et développement, IRD,(Revue électronique)*.
- Belhedi A, (2006) : Territoires, appartenances et identification. Quelques exemples à partir du cas tunisien. *L'espace Géographique*. N° 4, p.308-314.
- Belhedi A, (2013). La dimension géo-stratégique de la région. Colloque International «Quelle régionalisation dans les pays du Maghreb ?» 9-10 décembre 2013, Tunis, FSHS, Université de Tunis.
- Belhedi, A(2016). (Territoire, développement territorial, gouvernance). Colloque international « Gouvernance et communication territoriales », FSEG Mahdia, Université Sophia Antipolis, Université de Toulon, IRA, ISG Gabes. Tunisie.

CHAPITRE IX
Références bibliographiques

- Benachenhou, A, (1978). *Formation du sous-développement en Algérie, Essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie 1830-1962*, OPU, Alger.
- Berque J, (1974). *Langage arabe du présent*. Paris, Gallimard, NRF, 398 p.
- Bertrand N., Gorgeu Y. Et Moquay P. (2001), « Intégration des formes de proximités – Nouvelles croissances ?, Paris, 13-14 décembre 2001, 18p.
- Besson, F et al. (2010). *Méthodes d'analyses appliquées à l'intelligence économique*. Institut de communication de l'université de Paris.
- Bourdin A, (1998), « Le gouvernement des villes institue autant qu'il coordonne ou les limites des théories de la gouvernance », in Nicole May et alii, *la Ville éclatée*, Paris, L'Aube : 314-330.
- Brenner, N. et Schmid, C. (2014). L'« ère urbaine » en question. Dans N. Brenner (Ed.), *Implosions/Explosions. Vers une étude de l'urbanisation planétaire* (pp. 310-337). Berlin : Jovis Verlag.
- Brian J.L. Berry, (1964).« Cities as systems within system of cities », dans John Friedman, William Alonso, *Regional Development and Planning*, Cambridge (Mass.), MIT Press,
- Caron P., Valette É., Wassenaar T., Coppens G., Papazian V., (2017). *Des territoires vivants pour transformer le monde*. Editions Quae, 279p.
- Cavallier, G,(1996). *Revue Urbanisme n°288* mai-juin 1996 p.80
- Cavallier, G., (2002). *Les villes acteurs de la mondialisation*, Paris, rapport RAMSES.
- Claude C, (1997). *Les Politiques de la Ville*, Paris, Que sais-je ?, PUF, 1997, 127 p.
- Collectif (1985), *Classe moyenne : la montée et la crise*, numéro spécial de Tiers Monde, XXVI (101), janvier-mars, 226 p.
- Crowley, J,(2003) Usages de la gouvernance et de la gouvernementalité, *in Critiques internationales* 2003-4, n° 21, pp. 52-41
- Damon, J. (2011). L'urbanisation mondiale en perspective positive. *Études*, 414, 739-749
- Davis, K. (1972) *World urbanization 1950–1970, Volume II: analysis of trends, relationships and development*. Population Monograph Series No. 9, Institute of International Studies, University of California, Berkeley, CA.
- Debache Samira et autres (2014). "Techniques modernes et constructions traditionnelles, compatibilité ou dissociation" Laboratoire « Villes et Patrimoine », Université Mentouri, Constantine.
- Demain l'Algérie Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire Alger 1995
- Di Meo G, (2001). *Géographie sociale et territoire*. Noisy le Grand, Edition Nathan Université, 303p
- Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés p. 988 s/ dir. J. LEVY et M. LUSSAULT Editions Belin 2003
- Djerroune, N, (2014). Dysfonctionnement et défaillance des instruments d'urbanisme en Algérie, *Le Carnet de l'IRMC*, 24 février 2014.

CHAPITRE IX

Références bibliographiques

- Document de travail d'habitat III, la gouvernance urbaine, Quito, Conférences des nations unies sur le logement et le développement urbain durable, New York, 31 May 2015.
- Dubus N., Helle C., Masson-Vincent M., (2010). « De la gouvernance à la géogouvernance : De nouveaux outils pour une démocratie locale renouvelée », *L'Espace Politique* [En ligne], 10 | 2010-1, mis en ligne le 15 avril 2010,
- Dubus, N., Voiron-Canicio, C., Emsellem, K., Cicille, P., Loubier, J-C. & Bley, D. (2015). Géogouvernance : l'espace comme médiateur et l'analyse spatiale comme vecteur de communication entre chercheurs et acteurs, Colloque International du GIS Démocratie et Participation. Chercheur.es et acteur.es de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses. Paris 29 et 30 janvier 2015. Mis en ligne le 5 mai 2015.
- Duby G. (dir.), (1985). *Histoire de la France urbaine*, Paris, Le Seuil, 1980-1985, 5 volumes.
- Dumont, G, (2012), *Diagnostic et gouvernance des territoires, concepts, méthodes et applications*. Arman colin, géographie.
- Edouard L (2002). «Vingt-six mois à Bougie », présentation de Camille Lacoste – Dujardin et Nedjma Abdelfettah-Lalmi. Edition Bouchene, Paris 2002.
- Eggerickx, T., & Bocquier, P. (2013). *Urbanisation, migrations internes et internationales*, Cours DEMO 2601. SPED, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Ernest, H (2002), Des villes africaines fragilisées : Divers projets visent à améliorer logements, services, sécurité et administration ; D+C Développement et Coopération (No. 5, Septembre/Octobre 2002, p. 13-17)
- Evrard Y., Pras B. Et Roux E. (1997), *Market : études et recherches en marketing*, 2ème édition, Paris, Éditions Nathan.
- Gaudin J.-P., Novarina G. (Dir.). (1977). *Politiques publiques et négociation : multipolarités, flexibilités*. Editions du CNRS, Paris, 1997, 174 p.
- Gauthier M., Gariépy M, Trépanier M.-O. (dir.), (2008). *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008.
- Ghédira. A(2019). « Planification urbaine et développement durable en Tunisie : vers une nouvelle conception de la conduite publique des systèmes de déplacement et de localisation ». Thèse de doctorat. Université Grenoble Alpes. France.
- Guillopé, T. (2020). Loger pour coloniser ? Politiques de l'habitat dans l'Algérie des années 1920 à l'indépendance. *NAQD*, 38-39, 15-32.
- Haddadou, A, (2012). *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie : comportant les principales localités, ainsi qu'un glossaire des mots arabes et berbères entrant dans la composition des noms de lieux*, Achab, 1er janvier 2012
- Hadjiedj A. (2003). Les villes algériennes vers la mondialisation. In : *Villes en parallèle*, n°36-37, décembre 2003. Villes algériennes. pp. 18-27.

CHAPITRE IX

Références bibliographiques

- Hérodote (2001) Géopolitique des grandes villes. *Revue de géographie et de géopolitique*.
- Hes-so, (s.d). Guide théorique élément et démarche pour une analyse environnementale. Rectorat de l'école spécialisée de Suisse occidentale
- Hibou Béatrice (éd.) (1999), « L'État en voie de privatisation », dossier Politique africaine, 73, Paris, Karthala : 6-121.
- Hulbert, F (2009). L'espace politique de la ville : plaider pour une géopolitique urbaine » *L'Espace Politique [En ligne]*, 8 | 2009-2, mis en ligne le 15 novembre 2009, consulté le 18 novembre 2016.
- Hulbert, F., (2007). « Un aspect de la représentation politique municipale : le nombre d'élus et leur mode de répartition dans les villes nord-américaines (Canada, Etats-Unis) », *L'Espace Politique [En ligne]*, 3 | 2007-3, mis en ligne le 22 décembre 2007.
- Hulbert, F., 2006, « Réforme municipale au Canada et au Québec : la recomposition géopolitique des agglomérations urbaines », *Norois, n°199, spécial Canada*, 2006/2, p.23-43
- Icheboudène, L, (2009). Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. Prerogatives institutionnelles et monopoles politiques, *Insaniyat*, 44-45 | 2009, 97-113.
- ICLEI – Local Governments for Sustainability 2023. (Un réseau mondial travaillant avec plus de 2 500 gouvernements locaux et régionaux engagés dans le développement urbain durable, installé à Bonn | Allemagne)
- Isin, E. (2009). La ville comme lieu du social. *Rue Descartes*, 63, 52-62.
- Jaglin S, Dubresson A (1993), *Pouvoirs et Cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Paris, Karthala, 308 p.
- Jean R, (2000). *La ville, phénomène économique*, 2^{ème} édition, Paris, 2000.
- Jonas O. (2005), Les impacts réels, virtuels et paradoxaux des technologies de l'information et de la communication sur l'espace et les territoires. Paris-La Défense : *Territoires et Sociétés*, 37,13-37.
- Jouve, B. (2007). La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument des politiques ? *Revue internationale des sciences sociales*, 193-194, 387-402.
- Karima B, B, (2013). « La stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel, une contribution au développement durable : cas de la ville de Bejaia », *Aménagement urbain et développement durable*, 2013, p. 287
- Kharroufi M. (2000), (sous la direction de) : « Gouvernance et sociétés civiles. Les mutations urbaines au Maghreb », Afrique Orient.
- Kheladi M, (1993) *Urbanisme et systèmes sociaux*, Ed OPU Alger.
- Kheladi, Akrou & Ait Sidhoum (2001), *Architecture, urbanisme et rationalité économique*. Laboratoire « *Economie et Développement* » de la faculté des Sciences économiques de Béjaia.
- Kheladi, M , Belattaf M Et Arhab,B, (2001). Contribution à l'analyse des structures de la ville algérienne, à partir du cas de la ville de Béjaïa. *Cahiers du CREAD n°56*, 2ème trimestre, pages 2148.

CHAPITRE IX
Références bibliographiques

- L'Anthropocène serait-il un urbanocène ? ou comment l'urbanisation généralisée a bouleversé le système planétaire, Conférence donnée le 14 fév 2020 à Halles du Faubourg, Par Michel LUSSAULT, géographe, professeur à l'École normale supérieure de Lyon, directeur de l'École urbaine de Lyon.
- La gouvernance pour l'avenir : démocratie et développement dans les pays les moins avancés, Programme des nations unies pour le développement. Rapport des Nations Unies, coordonnée par Gita Welch et Zahra Nuru. 2006.
- Lakjaa, A, (2004). Conflits de rationalités en espace urbain : l'habitat spontané à Oran, in Abed Bendjelid, Jean-Claude Brûlé, Jaques Fontaine (s/d), *Aménageurs et aménagés en Algérie, Héritages des années Boumèdiène et Chadli*, Ed. L'Harmattan, Paris.
- Lakjaa, A. (2014). Algérie : sens et enjeux d'une urbanisation par le bas In : Devenirs urbains [en ligne]. Paris : *Presses des Mines*.
- Lamara H., (2009). Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales Développement durable et territoires.
- Lamy P., (2004), *La démocratie-monde. Pour une autre gouvernance globale*, Paris, Le Seuil, Coll. La République des idées, 90 p.
- Lardon S., Chia E., Rey-Valette H., (dir.), (2008). Outils et dispositifs de la gouvernance territoriale. Editorial. *Numéro spécial Norois*, n°209, 4, 81p.
- Laurent-Charles F, *Histoire de Bougie*, Éd. Bouchène, 1er janvier 2001
- Lavedan. P,(1926). *Qu'est-ce que l'urbanisme, introduction à l'histoire de l'urbanisme*. Paris, Laurens,
- Le Berre M, (1992), Territoires . *Encyclopédie de Géographie*, Economica, p.601-622.
- Le Breton E. (2003), Synthèse des séminaires « Mobilités et territoires urbains », in *Les cahiers du séminaire*, PUCA-METL, Paris-La défense.
- Le Bris É (1999), *La construction municipale en Afrique*, Politique africaine, 74, Paris, Karthala, juin 1999 : 6-12.
- Le Corbusier, (1957). *Charte Ath.*, 1957, p.100
- Le Galès, P(2013). « Gouvernance » in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) - Dictionnaire de géographie et des sciences de l'espace social, Belin, 2003
- Ledent, J. (1990). Théories et modèles de l'urbanisation : un survol, Actes des colloques de l'AIDELF, 265-273.
- Lefebvre H. (1972), Le droit à la ville, suivi de : Espace et politique, Paris, Anthropos.
- Lefebvre, H, (1974). La production de l'espace Éditions Anthropos, 1974 - 485 pages
- Lelli, L. (2023). Le principe territoire : Alberto Magnaghi. Préface de Thierry Paquot, Paris, Eterotopia, 2022, 240 p.. *DARD/DARD*, 8, 159-159.
- Leloup F., Moyard L., Pecqueur, B., (2005), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, vol. 7, n° 4, 110 p.
- Lorrain D. (1998) Administrer, gouverner, réguler. In : *Les Annales de la recherche urbaine*, N°80-81, Gouvernances. pp. 84-92.

CHAPITRE IX

Références bibliographiques

- Malverti X, Pinon P, *La Ville Régulière, Modèles et Tracés*, Picard –Paris1997.
- Mangin D., (2004). Infrastructures et formes de la ville contemporaine. La ville franchisée. La Villette : Certu, 2004.
- Maouia, S, (2003), Le problème foncier en Algérie : bilan et perspectives. In : *Villes en parallèle*, n°36-37, décembre 2003. Villes algériennes. pp. 134-153.
- Marc Cote, (1993). *L'Algérie ou l'espace retourné*, édition Média-plus, Algérie. p: 103
- Martuccelli D, (2017). *La Condition sociale moderne. L'avenir d'une inquiétude*, Paris, Gallimard/Folio,
- Masson-VincentM et autres, (2011), Information géographique, analyse spatiale et géogouvernance, L'espace géographique 2011/2. Edition Belin.
- Masson-Vincent, M, Dubus, N, (2013), Géogouvernance Utilité sociale de l'analyse spatiale. Éditions Quæ, Collection Update Sciences et Technologies.
- Masson-Vincent, M., Dubus, N., Bley, D., Voiron, C., Helle, C., Cheylan, JP., Douart, P., Dougue droit, A., Ferrier, JP., Jacob, F., Lampin, C., Maignant, G. & Piot, JY. (2012). La Géogouvernance : un concept novateur ? *Cybergeog : European Journal of Geography*. Aménagement, Urbanisme, article 587, mis en ligne le 03 février 2012.
- Merlin, Pierre et Choay F, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1991, 880 pages.
- Metzger J-P. (2006). « SIC: cartographie d'une discipline». In: Olivesi. S (dir). Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline. Presses Universitaires de Grenoble, Coll. La communication en plus. pp.259-278.)
- Mezmaç, A, (2008).La politique de la ville en Algérie. Chef du Cabinet, Ministère Déléguée chargé de la Ville, *Revue vie de villes page n°48*, 4 pages
- Mokhtar Kheladi, et cie, (2001), Contribution à l'analyse des structures de la ville algérienne, à partir du cas de la ville de Béjaïa, *Cahiers du CREAD n°56, 2^{ème} trimestre 2001, pages 21-48*.
- Mokhtar Kheladi, (1993). *Urbanisme et systèmes sociaux : la planification urbaine en Algérie*, Office des publications universitaires.
- Mouaziz-Bouchentouf N, (2008). « Le mythe de la gouvernance urbaine en Algérie, le cas d'Oran » Manuscrit auteur, publié dans "Penser la ville – approches comparatives, Khenchela: Algérie
- Muller P. (1990), *Les politiques publiques*, PUF, Paris.
- Mumford, L, (1964). *La cité à travers l'histoire*, Ed. du Seuil, Paris, 1964, p. 228.
- N. Djegheri-Louhi, (2009), La ville algérienne, les prémices d'une gouvernance locale. Site de référence : Annaba. Sciences & Technologie D– N°30, Décembre (2009), pp. 53-70
- Nadarajah M and Ann Tomoko Yamamoto, Crise urbaine : culture et développement durable dans les villes, 2007, *Journal Media Terre*.
- Nemouchi, H. (2008). Le foncier dans la ville algérienne : L'exemple de Skikda. *L'Information géographique*, 72, 88-100.

CHAPITRE IX

Références bibliographiques

- Office national des statistiques algérien, « Population RGPH 2008 [archive] »,
- Olivier R, (2017). Ces étranges quartiers « hors politique de la ville » [archive] Blog LeMonde.fr, 26 novembre 2017.
- Ouahiba M and Christine B, (2013). Les grands incendies de forêt en Algérie : problèmes humains et politiques publiques dans la gestion des risques”, *Méditerranée* [Online], 121 | 2013.
- Oulebsir, N, (2004). *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)* ; Edition de la maison des sciences de l’homme, Paris.
- Panos M, Steven M et Cyrille F, (2001). La ville-territoire, Texte à partir d’une expérience pédagogique d’encadrement de projet urbain sur le site de Vélizy-Villacoublay, effectuée avec les étudiants de 4^e année de l’école d’architecture de Clermont-Ferrand, en 2001.
- Paquet, G. (1996). La nouvelle géo-gouvernance : une approche baroque,
- Paquot, T. (2011). L’*homo urbanus* est-il écologiste ? In J. Damon (Dir.), *Villes à vivre. Modes de vie urbains et défis environnementaux* (pp 147-161). Paris : Odile Jacob.
- Peyen, L. (2015). Ville et environnement. *Revue juridique de l’environnement*, 117 - 130.
- Philipponneau, M., (1976), *Changer la vie, changer la ville*, Rennes 1977, éditions Breiz, 376 p.
- Philipponneau, M., (1977), « Pouvoir municipal et géographie urbaine », *Travaux de l’institut de géographie de l’université de Reims*, n° 29-30, p. 31-38
- Pierson, L, (2021). « Et si l’urbanisme devenait stratégique ? Le rôle des Plans Locaux d’Urbanisme dans la transition écologique et énergétique ». Création : mars 2021.
- Prévôt S (1999), *Amérique latine : la ville fragmentée*, Esprit, novembre : 128-144.
- Puel G. (2006). Des technologies et des territoires. Mémoire d’habilitation à diriger des recherches : Université de Toulouse II. GRESOC. p16.).
- Pumain D. (2006). Villes et systèmes de villes dans l’économie. In : *Revue d’économie financière*, n°86, Le financement de la ville. pp. 29-46.
- Rahmani C, (1982). La croissance urbaine en Algérie, cout de l’urbanisation et politique foncière, office des publications universitaires, p : 75
- Ramdane, A, (2011). La politique de protection de l’environnement en Algérie : réalisations et échecs, *Revue EL Wahat des recherches et études*, 13 (2011), Université Ouargla, lien : <http://elwahat.univ-ghardaia.dz>
- Rapport l’environnement en Algérie : Enjeu du développement, 9^{ème} Session Plénière, CNES, 28-29 Oct., 1997.
- Rapport sur « La Ville Algérienne ou le devenir Urbain du Pays » Conseil National Economique et Social (Douzième session), Bulletin officiel N°6.
- Recueil, Journée d’étude sur la ville, ministère de l’Aménagement du territoire, de l’Environnement et de la Ville (MATEV) juillet 2013.

CHAPITRE IX
Références bibliographiques

- Romelaer, P. (2005). Chapitre 4. L'entretien de recherche. Dans, P. Roussel & F. Wacheux (Dir), *Management des ressources humaines : Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales* (pp. 101-137). Louvain-la-Neuve
- Roncayolo M. (1985), « A la recherche des politiques urbaines », in DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Tome 5 « La ville aujourd'hui », Le Seuil, Paris.
- Roncayolo, M, (1990). *La ville et ses territoires*, éditions Gallimard France.
- Safar Zitoune M, (2010) Alger, de la composition du foncier à la recomposition urbaine ? " . villes d'Algérie, formation, vie urbaine et aménagement, CRASC, Oran. 2010
- Salah B , (2023), « Classement des villes intelligentes : Alger dans le top 3 africain » 25 avril 2023, article du journal : Algerie360.
- Sidi Boumedine R., Taieb M., La recherche urbaine en Algérie. Un état de la question, Université de Tours, URBAMA, juillet 1996, pratiques urbaines n° 14.
- Subra, P., (2007), *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin, 328 p.
- Thierry D, (2003). *La ville médiévale. Origines et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2003.)
- Tixier-Guichard Et Chaize, D (1999). *Les Dircoms : A quoi sert la communication ?* Enquête, Paris, Le Seuil, 601 p.
- Vedel T, (2003) «L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions, in : Le désenchantement démocratique, Paris, Ed. de l'Aube.
- Veyret, V (2006). « Ville et « nature » dans le monde occidental », in *Ville et environnement*, E. Dorier-Apprill (dir.), Paris, SEDES, p. 61-81, spéc. p. 62.)
- Voldman, D. (1999). Sur les Crises urbaines. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 64, 5–10.
- Wachter, S., (1995), *La ville contre l'Etat*, Montpellier, GIP Reclus, 95 p.
- World Bank, 1991, *Managing Development: The Governance dimension*. A discussion paper, Washington D.C., The World Bank
- World Urbanization Prospects The 2014 Revision Highlights. (2014) ONU,

Liste des Annexes

Annexe A Le questionnaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3-Salah Boubnider
Institut de Gestion des Techniques Urbaines



جامعة قسنطينة 3 صالح بوبنيدر
معهد تسيير التقنيات الحضرية

Questionnaire

Madame, Monsieur

Je suis Mr KHALED, F, doctorant à l'Institut de Gestion des Techniques Urbaines, de l'Université Constantine 3 –Salah BOUBNIDER- au laboratoire LAGED " Géoprospective, Environnement et développement".

J'effectue, dans le cadre d'une thèse de doctorat sciences, une étude sur la géogouvernance urbaine territoriale dans la ville de Béjaia et sa périphérie. Dans ce cadre, je vous adresse ce questionnaire qui me permettra de recueillir des informations sur votre propre expérience et sur votre perception et conception du concept de géogouvernance urbaine territoriale. Bien entendu, une totale confidentialité sera respectée et les conclusions de cette recherche vous seront adressées si vous le souhaitez.

Ce questionnaire fait partie de l'étude de terrain (expérimentation pratique) de la thèse. Il est anonyme, destiné aux acteurs de la ville de Bejaia et sa périphérie, Je vous remercie énormément pour l'intérêt que vous portez à ce sujet, et je serai très reconnaissant d'avoir votre réponse qui sera une contribution majeure à l'amélioration des résultats de recherche de ma thèse.

1. La nature de l'acteur :

- 1.1. Administrations déconcentrées de l'Etat : (Wali, cabinet, DPSB, DRAG, et DAL)
- 1.2. Administrations déconcentrées de l'Etat : Directions exécutives sectorielles (Urbanisme et construction, logement, hydraulique, environnement, travaux publics, culture, tourisme...)
- 1.3. Elu local : Maire ou élus APC/APW
- 1.4. Député /sénateur
- 1.5. Organismes publics et para publics : CTC, ONA, OPGI, AADL, CLOA,
- 1.6. Médias : Radio, ENTV, chaîne privée, presse écrite, site internet...
- 1.7. Opérateurs économiques : Entreprise privé / Entreprise étatique
- 1.8. Acteur associatif : Société civile, syndicats.
- 1.9. Citoyen/usager

Annexe A Le questionnaire

1.10. Page Facebook (plus de 20 000 abonnés, 20k)

1.11. Bureau d'étude en urbanisme

2. Les caractéristiques de l'acteur :

2.1. Quel est votre âge ?

2.2. Quel est votre expérience dans votre poste ?

2.3. Précisez l'institution

2.4. Comment vous entretenez vos relations avec les autres acteurs de la ville ?

- Echanges d'information
- Réunions officielles
- Amitié
- Les trois options à la fois

3. La perception de la géogouvernance urbaine et territoriale :

La question était comme suite : *La géogouvernance est un nouveau mode de gestion urbaine et territoriale qui implique plus les acteurs de la ville dans la prise de décision et la co-construction de leurs territoires à travers le recours au SIG (Système d'information géographique) et TIC (Technologies de l'information et de la communication)*

3.1 Jugiez-vous l'environnement politique favorable à la géogouvernance ?

- Favorable
- Défavorable
- Nécessite du temps

3.2. Jugiez-vous l'environnement administratif et réglementaire favorable à la géogouvernance ?

- Favorable
- Défavorable
- Nécessite des changements

3.3. Quel type de changements qui sont nécessaires pour l'application de la démarche de géogouvernance urbaine ?

- Révision du code de la commune
- Révisions du code de wilaya
- Une nouvelle loi d'orientation de la ville
- Révision des instruments d'urbanisme
- Révision générale de la réglementation liée à la ville et l'urbanisme

3.4. D'après vous, que peut être l'impact de la multitude des réseaux d'acteurs sur la décision de la gestion urbaine et territoriale ?

- Complexité
- Homogénéité
- Conflits
- Coordination

3.5. D'après vous, que peut être l'impact de l'usage des SIG dans la gestion urbaine ?

- Améliorer la décision
- Faciliter la gestion
- Sans impact
- Compliquer la gestion

3.6. D'après vous, que peut être l'impact de l'usage des TIC dans la gestion urbaine ?

- Améliorer la décision
- Faciliter la gestion
- Sans impact
- Compliquer la gestion

1.7. Votre mission dans la gestion urbaine consiste à une tâche de :

Annexe A

Le questionnaire

- Concertation et consultation : donner un avis
 - Collaboration et coordination multi-échelle
 - Financement : sponsoring ...
 - Exécution : appliquer les décisions et réaliser des tâches exécutives
 - Contrôle et suivie : assurer la supervision et le contrôle
 - Information : transmettre des informations et médiatisation.
 - Accompagner et sensibilisation
 - Le tout à la fois.
- 4. Analyse du jeu d'acteur dans une démarche de géogouvernance à Bejaia**
- 4.1. Pensez-vous que la relation qui existe entre les acteurs influence les décisions prises ?**
- Oui, toujours,
 - Parfois,
 - Aucune influence
- 4.2. Au niveau de la ville de Bejaia, l'interaction entre acteurs se présente sous quelle forme ?**
- Coopération et coordination
 - Conflit et opposition
 - Protocolaire et formelle
- 4.3. Selon vous quelles peuvent être la ou les sources essentielles de conflit de décision dans la démarche de gestion urbaine ? (cocher une seule case)**
- Divergence d'intérêts
 - Facteur financier (budget)
 - Problèmes de communication
 - Défaillance des instruments d'urbanisme
 - Emergence des réseaux sociaux (Facebook)
 - Corruption
 - Affinités politique (Conflit entre les partis et groupes)
 - Mécanisme administratif (lenteurs, blocage bureaucratie)
 - Tous les facteurs à la fois
- 4.4. Pensez-vous que la géogouvernance urbaine et territoriale dépend avant tout de l'implication des acteurs de la ville ?**
- Oui, toujours
 - Non pas forcément
- 5. Réussir une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia**
- 5.1. À votre avis, qu'est-ce qui peut entraver la concrétisation du processus de géogouvernance urbaine et territoriale durable ?**
- Facteurs matériels et financiers (gestion et répartition des budgets...)
 - Facteurs organisationnels, administratifs et réglementaire
 - Facteurs politique
 - Facteurs culturels (tribalisme, appartenance...)
- 5.2. Au votre niveau, comment devrais se manifester la volonté de suivre une logique de géogouvernance urbaine et territoriale ?**
- A travers la sensibilisation des acteurs ?
 - La communication entre les acteurs ?
 - La formation des acteurs ?
 - Les trois options à la fois ?
- 5.3. D'après vous, quelles sont les principales caractéristiques d'un acteur de la démarche géogouvernance urbaine et territoriale ?**
- Coopération et coordination ?
 - Bonne communication ?
 - Compétence et rationalité ?

Annexe A
Le questionnaire

- Souplesse ?
- 5.4. À quoi associez-vous la réussite de la géogouvernance urbaine et territoriale ?**
 - À la maturité de l'idéologie politique ?
 - À l'implication croissante des acteurs dans les décisions ?
 - À un environnement politico-administratif favorable ?
 - Les trois facteurs à la fois ?
- 5.5. Quelles peuvent être la motivation majeure d'un acteur pour participer ou non au processus de la géogouvernance urbaine territoriale ?**
 - Acquis politique (calcul électorale)
 - Acquis économique
 - Acquis social (Promotion de la citoyenneté et la solidarité)
 - Réalisation des projets de développement.
- 5.6 Pensez-vous que l'utilisation des SIG et TIC sont nécessaires pour la réussite d'une démarche de géogouvernance urbaine à Bejaia ?**
 - Oui, certainement,
 - Non pas forcement.
- Qu'est-ce que vous proposez pour améliorer la gestion urbaine et territoriale dans la ville de Bejaia et sa périphérie**
 -
 -
 -

Annexe B
Liste des acteurs et leurs affiliations (questionnaire)

Type d'acteur	Nmb	Affiliation
01 Administrations déconcentrées de l'Etat : Cabinet, DPSB, DRAG, et DAL.	12	03 acteurs DPDB 02 acteurs DRAG 05 acteurs DAL 02 acteurs CABINET
02 Directions exécutives sectorielles (Urbanisme et construction, logement, travaux publics,...)	18	01acteurs : Direction de la culture (DC) 04 acteurs : Direction du logement 03 acteurs : Direction des transports 02 acteurs : Direction de l'environnement (DEnv) 01 acteurs : Direction de la jeunesse et des sports (DJS) 01 acteurs : Direction des travaux publics (DTP) 04 acteurs : Direction d'urbanisme (DUAC) 02 acteurs : Direction de l'agriculture (DA) 02 acteurs : Direction de l'industrie,
03 Elu local : Maire ou élus APC/APW	16	03 présidents APC 07 Elus APW 06 Elus APC
04 Député /sénateur	04	01 sénateur 03 députés (Différentes formations politiques / Indépendants)
05 Organismes publics et para publics : CTC, ONA, OPGI, AADL, CLOA.	12	02 PNG : Parc national de Gouraya 02 CTC : Contrôle technique de construction 01ONA : Office national d'assainissement 03 OPGI : office de promotion et de gestion immobilière 02 AADL : agence d'amélioration de logement 02 CLOA. Conseil local de l'ordre des architectes
06 Medias : Radio, ENTV, chaine privée, presse écrite...	06	03 Journalistes Radios Soummam 01 Journalistes Berbere tv 01Journalistes TV4 ENTV 01 Autres
07 Opérateurs économiques : Entreprise privé / Entreprise étatique	16	02 Entreprise Cyvital 01 Entreprise Nimulog 02 Entreprise Ifri 01 Groupe Chikhoun Agroalimentaire 01 Sarl Bejaia Logistique 01 Entreprise Tazej 01 Entreprise Naftal 02 Entreprise Sonelgaz 01 Entreprise portuaire Bejaia 01 Entreprise FIAT Bejaia 03Autres opérateurs économiques

Annexe B
Liste des acteurs et leurs affiliations (questionnaire)

08	Acteur associatif : Société civile, syndicats.	26	04 différents syndicats des travailleurs 02 Croissant rouge algérien Bejaia, Darguina 02 Association Ardh 01 Association Tuderth 02 Association SOS environnement 02 Association Nemla 01 Association de protection du littorale 03 Association OXY-Jeunes 03 Association Espoir AADL Ighzer Ouzarif 02 Association Bouge Ta Ville Tichy 04 Association de quartier
09	Citoyen/usager (Habitant et usagers de l'Aire d'étude...)	66	Des citoyens des communes de Bejaia, Tichy, Boukhelifa, el Kseur, Toudja et Oued Ghir, Des usagers des différentes autres communes de la wilaya
10	Réseaux sociaux, Page Facebook (plus de 20 000 abonnés, 20k)	10	Page Bejaia soit l'observateur (un million d'abonnés). Page Bejaia la vérité Page Bejaia littorale Page Toudja la vérité Page el Kseur soit l'observateur Page association OXY-Jeunes Darguina Page Bejaia info Page Bouge Ta ville Page Bejaia news Page Bejaia 06.
11	Bureau d'étude et d'expertise en urbanisme et métiers de la ville	14	02 BET acropole 01 BET Beauté. 02 BET DITAFANA 01 BET Génie civile Soualmi 01 Bureau D'études Techniques Et Économiques. Bejaia 01 Bureau d'études en Environnement -Safety Health 01 Bureau D'étude Technique Architecture Ets Kasa 01 BET URBASE Sétif 04 Autres bureaux d'études...
T	Total des réponses	200	200 acteurs

**EXPLORATORY STUDY OF GEOGOVERNANCE: MECHANISMS
OF SOCIAL PARTICIPATION AND TERRITORIAL MANAGEMENT IN
KABYLIA: BEJAIA AND TIZI OUZOU (NORTH OF ALGERIA)**

Foudil KHALED 

Constantine 3 University Salah Boubnider, The Institute of Urban Technical Management,
Urban Engineering and environment Department, Constantine, Algeria, e-mail: foudil.khaled@univ-constantine3.dz

Hamza AMIRECHE 

Constantine 3 University Salah Boubnider, The Institute of Urban Technical Management,
Urban Engineering and Environment Department, Constantine, Algeria, e-mail: hamza.amireche@univ-constantine3.dz

Citation: Khaled, F., & Amireche, H. (2023). EXPLORATORY STUDY OF GEOGOVERNANCE: MECHANISMS OF SOCIAL PARTICIPATION AND TERRITORIAL MANAGEMENT IN KABYLIA: BEJAIA AND TIZI OUZOU (NORTH OF ALGERIA). *GeoJournal of Tourism and Geosites*, 50(4), 1293–1302. <https://doi.org/10.30892/gtg.50410-1128>

Abstract: The concept of "Geogovernance" emerged during the 2010s, contributing to the enrichment of the scientific debate in geography and territorial management. Geogovernance represents a new paradigm that brings a fresh analytical approach, necessitating practical and empirical studies. The study focuses on an experience carried out in Algeria, specifically the "Best Cleanest Village" competition project initiated by the popular assemblies of Bejaia and Tizi Ouzou wilayas. The impact of this project on the neighborhoods of Aguemoune N'ath Amar in Bejaia and Sahel in Bouzguène, Tizi Ouzou, is also analyzed. The study underscores the significance of social participation for all spatial managers, emphasizing a "participatory imperative" or the "duty of consultation" as crucial pedagogy for effective management and development initiatives. For geogovernance, a reference protocol specific to its process is essential, along with comprehensive training and information dissemination among actors to equip them with the necessary competencies, methods, and catalyst tools for territorial information.

Key words: geogovernance, social participation, actors, planning, territorial management, tourism

* * * * *

INTRODUCTION

Governance fundamentally raises the question of steering mechanisms or responsibility in the ambiguous areas of juridical and instrumental norms, in the absence of scientific certainty, when values, preferences, or contents of collective utility are diverse (Briand, 2001). In this context, governance constitutes a development strategy (Brodhag, 2000). However, the implementation process proves challenging in the fields of territorial planning and the environment. There is still very little consensus, both theoretically and practically, on the best ways to involve the public. Actors are identified based on the characteristics of the mission. This is where the first network of stakeholders is constructed, guiding the process and ensuring the steering system of governance (Carlo, 2009). Indeed, postmodern societies seek to combine environmental conservation, interdependencies between different land uses, benefits of full utilization of natural resources, and sustainability (Alexander, 2006). Moreover, they must take into consideration the values, preferences, and needs of the



Nom et prénom : Foudil KHALED
Titre : VILLES ET GÉOGOUVERNANCE : ESSAI D'ÉLABORATION
D'UN CONCEPT DE GESTION URBAINE ET TERRITORIALE
DURABLE, ÉTUDE EXPLORATOIRE, VILLE DE BEJAIA ET SA
PÉRIPHERIE

THÈSE

Présentée en vue de l'obtention du diplôme de «Doctorat en sciences »
en Filière (Gestion des Techniques Urbaines) en spécialité (Gestion des
techniques urbaines)

Résumé

Cette thèse de recherche avait pour ambition de définir le mode actuel de la gestion urbaine et territorial en Algérie et de relever les dysfonctionnements qui biaisent l'amorçage d'une dynamique de développement urbain durable dans notre pays et à Béjaia. Par la suite, assoir les fondements théoriques et opérationnels d'une nouvelle approche de gestion urbaine issue des tendances mondiales actuelles. Il s'agit d'un concept assez récent et nouveau qui est la géogouvernance.

Nous avons entrepris ce travail dans l'ambition d'appréhender l'apport de la géogouvernance territoriale à la réussite des stratégies des acteurs dans le territoire de la wilaya de Bejaia et en Algérie. Dans ce sens, on a essayé de déterminer les rapports de forces et les jeux des acteurs locaux qui dominent dans la concrétisation de la géogouvernance urbaine et territoriale et de leurs stratégies. En effet, L'Algérie souffre toujours de l'absence d'un projet social pour guider et orienter les contributions à la recherche d'une solution à la crise de la ville qui est une partie essentielle de la crise économique dans laquelle n'a jamais cessé de se débattre le pays.

Nous pensons, en écrivant ces propos, d'abord à l'alternative opérationnelle de l'intégration de la matrice PESTEL et sa corrélation avec les ODD. Ceci, dans une application du macro environnement de la gestion urbaine et territoriale, permettant de traiter d'une façon globale et conformément aux articulations que nous avons développé, les problématiques relatives au développement urbain durable sous des approches relevant de la prospective et des modèles d'interaction « acteurs, TICs et SIGs ».

Du côté des perspectives de la recherche, notre travail de thèse se veut le premier jalon d'une démarche de recherche plus complète sur la géogouvernance allant dans le sens du perfectionnement et de l'élargissement thématique. Il ouvre des voies de recherche intéressantes pour la gestion urbaine des villes en Algérie et des pays en développement tant au niveau théorique que méthodologique et ce selon plusieurs centres d'intérêt.

Mots clés : Géogouvernance, Gestion urbaine, Ville, TICs, SIGs, Bejaia, ODD

Directeur de thèse : AMIRECHE Hamza, Université Constantine 3 -Salah BOUBNIDER-

Soutenu le 17 Novembre 2024, Année Universitaire : 2023-2024